

## La Fédération européenne que propose l'Allemand Joschka Fischer

LE MINISTRE allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, s'est déclaré sans équivoque pour une Europe fédérale, dans un discours prononcé vendredi 12 mai à Berlin. Soulignant qu'il exposait des vues strictement personnelles, il a décrit sa vision de l'Europe future, au-delà des négociations en cours. Celles-ci doivent s'achever à la fin de l'année sous la présidence française, qui s'ouvre le 1<sup>er</sup> juillet. « Une Fédération européenne, cela veut dire rien de moins qu'un parlement européen et un gouvernement européen, exerçant effectivement les pouvoirs législatif et exécutif au sein de la Fédération. » Il a indiqué qu'il faudrait procéder par étapes avant d'adopter une constitution répartissant les pouvoirs entre la Fédération et les Etats nationaux.

Lire page 4

## Sierra Leone : Kofi Annan appelle au secours

● Les rebelles détiennent 500 casques bleus et marchent sur la capitale ● « Il est vital que le monde n'abandonne pas le peuple de Sierra Leone », nous déclare le secrétaire général de l'ONU ● Face à cette guerre civile, commencée en 1991, les Nations unies jouent leur crédibilité en Afrique

LE SECRÉTAIRE général des Nations unies, Kofi Annan, appelle la communauté internationale à se mobiliser pour sauver la mission de l'ONU en Sierra Leone. Dans un entretien au Monde, il estime « vital que le monde n'abandonne pas le peuple de la Sierra Leone ». « Très déçu » par l'attitude des pays occidentaux, il leur reproche de refuser de s'engager directement dans une force de réaction rapide pour venir en aide à la mission onusienne sur place. Il met en garde le chef de la rébellion, Foday Sankoh, le tenant « pour personnellement responsable des casques bleus », dont 500 sont toujours retenus en otage par son mouvement, le RUF. Les rebelles du RUF marchent sur la capitale, Freetown.

Un échec de l'ONU qui avait obtenu, en juillet 1999, un plan de paix pour ce pays ravagé par une guerre civile commencée en 1991, mettrait en cause la crédibilité de l'organisation sur le continent



africain. Il aurait un impact négatif sur les autres points chauds où les Nations unies sont supposées intervenir, comme en République démocratique du Congo. Au cours de la réunion d'urgence du Conseil de sécurité, dans la nuit de jeudi 11 à vendredi 12 mai, les Occidentaux semblent avoir pris conscience, sous la pression des Africains, de ces enjeux.

Le premier ministre britannique, Tony Blair, a indiqué que les 900 parachutistes dépêchés en Sierra Leone pour évacuer les ressortissants étrangers pourraient rester encore un mois afin d'aider la force de l'ONU (Minusil). La Russie envisage d'envoyer une unité d'hélicoptères et des parachutistes. Deux compagnies de parachutistes jordaniens sont attendues à Freetown. Le Canada, les Pays-Bas, la Russie et les Etats-Unis participeront au transport des renforts provenant de Jordanie, d'Inde et du Bangladesh.

Lire page 2



FESTIVAL DE CANNES

## L'ami Harry

Tandis que la Sélection officielle s'ouvre avec un film français, *Harry, un ami qui vous veut du bien*, de Dominik Moll (photo, avec les acteurs du film), et le nouveau Ken Loach, *Bread and Roses*, la polémique entre cinéma et télévision porte sur la Sept-Arte. Son président, Jérôme Clément, répond à ceux qui lui reprochent de vouloir retirer les téléfilms qu'il produit du circuit des salles de cinéma. p. 30 et 31

## Téléphone: une loi pour les enchères?

QUARANTE milliards d'euros, soit 250 milliards de francs. C'est le montant de la « cagnotte » promise au gouvernement s'il décidait de mettre aux enchères les licences de la prochaine génération de téléphones mobiles. La tentation est forte pour Lionel Jospin d'abandonner la tradition française de la concession de service public pour une approche plus libérale et plus rémunératrice. L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) ayant affirmé, jeudi, qu'elle refusait d'endosser ce revêtement politique, le gouvernement devra avoir recours à une loi s'il veut passer outre. La discussion du collectif budgétaire devant le Parlement, à partir du 17 mai, lui en donne l'occasion.

Lire page 20

## A Jérusalem, le mémorial d'Albert Decourtray, « cardinal des juifs »

À JÉRUSALEM, dimanche 14 et lundi 15 mai, des évêques et des personnalités juives vont rendre un hommage exceptionnel au cardinal Albert Decourtray, ancien archevêque de Lyon et académicien, pionnier de l'amélioration des relations entre juifs et chrétiens, décédé en septembre 1994. A l'origine de cette initiative, M<sup>re</sup> Théo Klein, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), se souvient avec émotion de l'ancien primat des Gaules, qu'il avait découvert à Genève en 1986, lors de la première « négociation d'égal à égal » entre juifs et catholiques que les deux hommes avaient menée pour débouquer la polémique née de l'installation d'un carmel de religieuses polonaises au camp d'Auschwitz. « Je m'attendais à rencontrer un prince de l'Eglise, dit Théo Klein. J'ai découvert un simple prêtre. »

Les juifs de France en parlent comme d'un « prophète » qui, bien avant le pape à Yad Vashem, avait éveillé dans les rangs catholiques la mémoire de la Shoah et l'esprit de repentance, ce vieux mot que, le premier, M<sup>re</sup> Decourtray avait remis au goût du jour. Dès son installation à Lyon en 1981, il va se recueillir sur les

lieux de la souffrance juive à Saint-Genis-Laval et à la prison de Montluc. En 1987, à la veille du procès Barbie, il se rend au mémorial des enfants juifs d'Izieu et en 1989, malgré les protestations, il ouvre les archives de son diocèse de Lyon pour faire la clarté dans l'affaire Touvier. A sa mort, on écrira de lui qu'il était « le cardinal des juifs ». N'avait-il pas demandé qu'une pierre de Jérusalem soit posée dans son cercueil ?

Grâce à M<sup>re</sup> Théo Klein et à M<sup>re</sup> Alain Jakubowicz, président du CRIF Rhône-Alpes - représentant l'initiative de son prédécesseur, Marc Aron, décédé -, des juifs vont donc inaugurer un mémorial Decourtray sur le Mont-Sion, près de la tombe d'Oskar Schindler. Des donateurs juifs (restés anonymes) ont pris en charge l'intégralité du financement d'un monument dont la réalisation a été confiée au sculpteur Daniel Buren et qui symbolise les trois voies du monothéisme, dont la réconciliation était chère à M<sup>re</sup> Decourtray. La Fondation de Jérusalem de l'ancien maire Teddy Kolek soutient aussi ce projet.

« Un acte de piété et d'amitié », commentent les protagonistes, qui ont invité à Jérusalem

des personnalités catholiques et juives de toute l'Europe, comme les cardinaux Lustiger (Paris) et Danneels (Bruxelles), le grand rabbin Sirat, Ady Steg, Tullia Zevi, ancienne présidente de la communauté juive italienne, et d'autres acteurs des négociations de Genève sur le carmel d'Auschwitz. Le CRIF, la Conférence des évêques de France, son président, M<sup>re</sup> Billé, successeur à Lyon du cardinal Decourtray, tout le gotha politique de la ville et Anne-Marie Comparini, présidente de la région, seront aussi du voyage.

Cette délégation sera reçue par le maire de Jérusalem, Ehud Olmert, qui a fait approuver le projet par sa municipalité de droite et par Abraham Burg, président de la Knesset. Elle se rendra au mémorial de la Shoah des enfants, près de Saint-Jean d'Acre, pour un colloque avec Shimon Pérès sur la transmission de la Shoah. Six semaines après la visite du pape en Israël, ce sera un nouveau signe fort du rapprochement entre juifs et catholiques. Aux sceptiques, Théo Klein répond : « Le cardinal Decourtray avait vingt ans d'avance. »

Henri Tincq

## Le retour du « Pirate »



MARCO PANTANI

SURPRISE pour les tifosi : le champion cycliste italien Marco Pantani, dit « le Pirate », a décidé de prendre le départ du Tour d'Italie, samedi 13 mai. Convaincu d'avoir utilisé des produits interdits à la veille de l'arrivée du Giro 1999, le coureur déchu ne s'était aligné depuis dans aucune compétition.

Lire le portrait page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dir ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 Fl ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 513 - 7,50 F



Rolex Lady-Datejust. Chronomètre en or 18 ct.

# WEMPE

Horloger · Joaillier  
Depuis 1878

Wempe Joaillier - 75008 Paris - 16, Rue Royale - Tél. : 01 42 60 21 77

Hambourg Berlin Düsseldorf Francfort Munich Madrid Paris Vienne Londres New York MS Europa

## Allemagne : la crise Kohl est du passé

CE DEVAIT être l'estocade. Le Parti social-démocrate (SPD) devait perdre, dimanche 14 mai, les élections dans son bastion de Rhénanie du Nord-Westphalie, région la plus peuplée d'Allemagne avec 18 millions d'habitants ; le scrutin régional devait entraîner la chute à Berlin du chancelier Gerhard Schröder, en perte de vitesse. C'est du moins ce que toute l'Allemagne prédisait encore au début de l'automne 1999. Il n'en sera rien.

L'affaire des caisses noires de Helmut Kohl, qui a éclaté en novembre, a ruiné les chances de son parti, l'Union démocrate-chrétienne (CDU), et sauvé la coalition SPD-Verts. Dimanche, les électeurs rhénans devraient redonner sans surprise la majorité au SPD, dans un scrutin devenu sans enjeu. Plus intéressant, l'élection devrait confirmer la tendance décelée fin février dans le petit Land de Schleswig-Holstein : la CDU va tout de même attirer plus d'un électeur sur trois. Car, six mois après le début du scandale, la crise politique est du passé. Le camp conservateur a, de l'avis général, réglé la crise au mieux. Helmut Kohl a été chassé de la présidence d'honneur du parti ; il a fallu sacrifier Wolfgang Schäuble, éphémère

successeur du père de l'unité allemande à la tête de la CDU. Le parti a tourné la page de l'ère Kohl. Il a nommé à sa tête une équipe jeune. Il en allait de sa survie.

Aujourd'hui, l'affaire ne fait plus la « une » des journaux. Le camp conservateur reprend le combat politique. « Nous retirons la robe de pénitent et nous réenfilons l'habit de combat », a déclaré le conservateur bavarois Edmund Stoiber dès le 9 mars. Le scandale a été réglé politiquement, sans attendre que s'instaura une République des juges. Cette discrétion du pouvoir judiciaire a des raisons techniques : la violation de la loi sur le financement des partis, concédée par M. Kohl, n'entraîne pas de sanction pénale. Plus fondamentalement, malgré le rôle central de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe pour régler la vie publique, la démocratie est un sujet trop grave en Allemagne pour que s'éternise un rapport de force entre la justice et les politiques. Les partis sont un élément constitutif de la démocratie, qu'il convient de protéger.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 17



STYLES

## La mode sexe

Les grands noms de la mode se donnent des allures provocantes à coups de campagne de publicité dont les sujets sont puisés dans des fantasmes sexuels, lesbiens ou sadomasochistes. Dior, Valentino, Louis Vuitton (photo), Ungaro... ont choisi de durcir leur image pour l'adapter à l'air du temps. Des pubs qui ne plaisent pas à tout le monde. p. 28



MUNICIPALES

## Le Paris de M. Séguin

« Nous voulons que Paris redevenue exemplaire », a expliqué Philippe Séguin (photo) aux dix-neuf membres de la commission RPR-UDF-DL chargée d'entendre, jeudi 11 mai, les quatre candidats du RPR à la Mairie de Paris. M. Séguin a plaidé pour une « rupture » dans « les comportements et les méthodes d'action ». Le maire sortant, Jean Tiberi, a récusé la procédure de désignation et a refusé de répondre aux questions de la commission. p. 6

|                    |    |                         |    |
|--------------------|----|-------------------------|----|
| International..... | 2  | Tableau de bord.....    | 23 |
| France.....        | 6  | Aujourd'hui.....        | 26 |
| Société.....       | 10 | Météorologie, jeux..... | 29 |
| Régions.....       | 15 | Culture.....            | 30 |
| Horizons.....      | 14 | Guide culturel.....     | 33 |
| Carnet.....        | 18 | Kiosque.....            | 34 |
| Entreprises.....   | 20 | Abonnements.....        | 34 |
| Communication..... | 22 | Radio-Télévision.....   | 35 |



**AFRIQUE** La communauté internationale commence à se mobiliser pour tenter de sauver l'opération des Nations unies en Sierra Leone, où les rebelles du Front révolution-

naire uni (RUF) tiennent en otage près de cinq cents casques bleus. ● LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'ONU, Kofi Annan, a mis en garde, jeudi 11 mai, contre le très grave im-

pact qu'aurait un échec de l'opération onusienne sur les autres points chauds en Afrique. ● M. ANNAN, dans un entretien au *Monde*, appelle la communauté internationale

à se mobiliser pour venir en aide « au peuple de Sierra Leone » et à la mission de l'ONU dans ce pays. ● LES COMBATS se sont poursuivis, jeudi, entre les rebelles du RUF de

Foday Sankoh et les forces gouvernementales, à 30 kilomètres de Freetown, la capitale. ● LE CONTRÔLE des richesses diamantifères du pays est une cause essentielle de la crise.

## L'ONU joue sa crédibilité en Afrique dans la crise sierra-léonaise

« Il est vital que le monde n'abandonne pas le peuple de Sierra Leone », nous déclare Kofi Annan. Le secrétaire général de l'ONU se dit « très déçu » par le refus des Occidentaux de créer une force de réaction rapide pour soutenir les casques bleus et briser la rébellion de Foday Sankoh

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondant

« Les pays africains demandent au Conseil de sécurité que le mandat de la force de l'ONU en Sierra Leone soit renforcé ; quel est votre avis ?

— Je dis aux Africains que la faiblesse de la mission n'est pas liée à son mandat. Si la Minusil [*Mission des Nations unies en Sierra Leone*] n'a pas pu se défendre, c'est parce qu'elle manque de moyens. Nos soldats sont mal équipés et mal entraînés, et chacun sait qu'un bon casque bleu est un casque bleu équipé et entraîné. Je dois vous dire que les pays qui nous ont fourni leurs soldats étaient censés les équiper entièrement et bien les entraîner, or ce n'est pas vraiment le cas. Certains sont arrivés sans même un uniforme !

— Certains critiques estiment que l'ONU n'aurait pas dû engager une mission sans les ressources nécessaires, dans un pays où la paix était extrêmement fragile ?

— Ecoutez : l'accord de paix de Lomé a été signé par les protagonistes de la guerre civile en Sierra Leone ; il a été endossé par les chefs d'Etat africains et par les pays membres du Conseil de sécurité, qui eux-mêmes ont défini le mandat de la force. Cela dit, le mandat prévoyait initialement le déploiement de 6 000 hommes et, justement à cause de la fragilité de la paix, je suis retourné devant le Conseil pour demander qu'on l'augmente à 11 000. Malheureusement, l'un des protagonistes, Foday Sankoh, a décidé de défier l'ONU avant que la force ne soit entièrement déployée.

— Les pays africains accusent aussi l'ONU de pratiquer le double standard, en comparant la Minusil avec les missions de l'ONU au Kosovo et au Timor-Oriental. Que leur dites-vous ?

— La réponse est simple : en Afrique, l'ONU intervient avec les moyens de l'ONU ; au Kosovo, c'est l'OTAN qui est intervenue, avec toute sa puissance, et au Timor c'est l'armée australienne. Comme vous le voyez, en Sierra Leone, aucun pays capable de le faire n'est prêt à intervenir.

— Depuis le début de la crise vous avez demandé, sans succès, qu'une force de réaction rapide

soit créée. Etes-vous déçu par l'absence de réaction de occidentaux ?

— Evidemment que je suis déçu, même très déçu ! Et je ne suis pas le seul : toute personne qui croit, ou dit croire, au multilatéralisme, doit être déçu. La question que vous soulevez est cruciale et mérite une réflexion très sérieuse.

— Le déploiement des troupes britanniques a-t-il été utile pour l'ONU ?

— Extrêmement utile. Bien que les Occidentaux n'aient pas fourni une force de réaction rapide, la présence des soldats britanniques et le fait qu'ils assurent la sécurité

de l'aéroport nous aide beaucoup. Cela permet aux soldats de la Minusil qui étaient chargés de la sécurité de l'aéroport de faire autre chose.

— Vous dites que l'ONU n'a pas l'intention de se retirer de la Sierra Leone. Qu'entendez-vous faire ?

— D'une part, nous comptons sur les négociations politiques en cours ; d'autre part, nous sommes en train de renforcer la Minusil, les Canadiens et les Américains vont nous aider à transporter quelque 3 000 soldats supplémentaires. Les Jordaniens y vont avec une équipe d'élite, et les Indiens seront munis d'hélicoptères de combat. Dans les

deux semaines, la Minusil atteindra sa pleine capacité. Il est vital que le monde n'abandonne pas le peuple de Sierra Leone à l'heure où il a le plus besoin d'aide.

— Si les Nigériens retournent en Sierra Leone, le feront-ils, comme le souhaitent les Américains, en dehors du mandat de l'ONU, ou avec les casques bleus, comme le préconisent les Britanniques ?

— Il faut impérativement qu'ils le fassent en tant que casques bleus ; il faut qu'il soient sous commandement de l'ONU. Je pense qu'ils l'accepteront. N'oubliez pas que les Nigériens, avec l'Ecomog, se sont retirés de la Sierra Leone en partie

parce que leur frais n'étaient pas assurés par la communauté internationale. Au sein de la Minusil, la question du financement ne se pose pas : il sera assuré par le budget des Nations unies.

— Cinq cents casques bleus sont toujours otages du Front révolutionnaire uni (RUF) et vous aviez entamé des négociations avec le chef de ce mouvement pour leur libération. Personne ne sait aujourd'hui où se trouve le caporal Sankoh ; avec qui négociez-vous ?

— Le sort des otages est une priorité absolue pour nous. Le président Charles Taylor du Liberia a accepté de mener, personnellement, les négociations pour leur libération. Je lui ai parlé ce matin même, j'espère qu'il réussira. Entre-temps, nous sommes activement engagés à la recherche de Foday Sankoh. Je tiens M. Sankoh pour personnellement responsable de la sécurité des casques bleus. Il doit être mis face à ses responsabilités.

— L'ONU poursuit ses préparatifs pour une nouvelle opération de maintien de la paix en République démocratique du Congo (RDC). A la lumière des événements en Sierra Leone, ne pensez-vous pas qu'il faut revoir les termes de l'intervention en RDC ?

— Absolument. J'ai déjà informé les membres du Conseil de sécurité que j'avais demandé à mes conseillers de réexaminer notre mandat pour la RDC et de réévaluer les ressources qui seront nécessaires. Nos moyens doivent, en effet, être renforcés.

Afsané Bassir Pour

## Combats sur la route menant de Masiaka à Freetown

DE VIOLENTS combats ont opposé, jeudi 11 mai, à une trentaine de kilomètres de la capitale, Freetown, les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) aux forces gouvernementales et au contingent nigérien de l'ONU, formé de soldats rompus aux combats en Sierra Leone pour avoir constitué l'ossature de l'Ecomog, l'ex-force de paix de l'Afrique de l'Ouest dans ce pays.

Les casques bleus jordaniens, kenyans et indiens sont restés en arrière du front, dans leurs véhicules blancs aux couleurs de l'ONU. Les responsables des Nations unies s'efforcent de ne pas aggraver le sort de près de 500 casques bleus, zambiens pour la plupart, désarmés la semaine dernière par le RUF, qui les retient toujours en otage. Selon la Mission des Nations unies (Minusil), les combats ont opposé des soldats de

Affrontements à 30 kilomètres de la capitale



l'ancienne junte sierra-léonaise et des chasseurs traditionnels, les Kamajors, aux combattants du RUF, sur la route entre Newton et Songo. Cette route mène de Freetown vers l'est et le nord du pays, avec un embranchement dans la localité stratégique de Masiaka, à 65 kilomètres à l'est de Freetown, que les forces anti-rébellion ont affirmé avoir prise sous leur contrôle mercredi. C'est par cette route que les combattants du RUF avancent sur Freetown depuis leur fief de Makeni, à 140 kilomètres à l'est de la capitale.

La Minusil a autorisé les forces pro-gouvernementales, qui avaient rendu leurs armes, à réarmer, a indiqué jeudi un porte-parole de l'ONU. « L'armée sierra-léonaise a réarmé, avec notre permission, pour s'occuper des actions du RUF », a déclaré un porte-parole. Neuf casques bleus ke-

nyans ont été blessés mercredi, dont trois grièvement, par des soldats de l'Armée de Sierra Leone (SLA) qui ont ouvert le feu sur eux, pensant qu'il s'agissait de rebelles ayant revêtu des uniformes volés de casques bleus. Le secrétariat britannique à la défense a annoncé que quatre observateurs militaires - trois Britanniques et un Néo-Zélandais - étaient en sécurité à Freetown après s'être cachés dans la brousse pour échapper aux rebelles. Les négociations pour la libération des casques bleus restent compromises par la disparition de Foday Sankoh, le chef de la rébellion, aperçu, lundi, lors d'incidents devant sa résidence de Freetown. « Tant que nous ne pouvons pas lui parler, nous ne pouvons pas parler aux échelons subalternes du RUF », a déclaré David Wimburst, porte-parole de la Minusil. - (AFP, AP, Reuter.)

## Une première prise de conscience au Conseil de sécurité

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondant

La réunion urgente du Conseil de sécurité sur la Sierra Leone, dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 mai, n'a abouti à aucune décision concrète, mais elle marque un tour-

ANALYSE

Ce n'est plus « que faire pour l'ONU ? » mais « que faire ensemble ? »

nant. On ne parle plus de la crise en Sierra Leone comme d'une affaire onusienne, mais comme de l'affaire de tous. Prenant, timidement, la mesure de sa responsabilité collective, la communauté internationale a réitéré son refus d'abandonner le peuple sierra-léonais, elle a condamné à l'unanimité Foday Sankoh et a contesté l'amnistie accordée au chef du Front révolutionnaire uni (RUF), qu'elle tient pour responsable de la rupture de la paix dans ce pays.

L'unanimité s'arrête là. Les divergences sur ce qu'il convient de faire demeurent. Les Africains, qui avaient convoqué cette réunion, exigent que le mandat de la mission onusienne en Sierra Leone (Minusil), soit modifié ; les Occidentaux refusent. Les Africains veulent que la communauté impose la paix, les Occidentaux prêchent la voie politique. Les Africains accusent les Occidentaux de pratiquer deux poids deux mesures en Afrique, ceux-ci affirment avoir fait tout ce qu'ils pouvaient. Personne n'a suggéré le retrait de la Minusil. « Il n'est pas question de reproduire la Somalie », a déclaré l'ambassadeur tunisien Othman Jerandi, évoquant le départ onusien de Somalie après le massacre de casques bleus par les milices de Mohamed Aïdeed. « Les Nations unies ne renonceraient pas, a dit l'ambassadeur français Jean-David Levitte. Elles ont un mandat à accomplir et l'accompliront. »

Tout le monde est d'accord aussi sur la responsabilité de Foday Sankoh. Les quelque quarante intervenants ont condamné, en termes vigoureux, le chef du RUF. Sur la

défensive en raison des critiques que vaut à son pays le refus de fournir une force de réaction rapide pour aider la Minusil, l'ambassadeur britannique a été très direct : « Foday Sankoh et ses troupes ont violé les accords de paix. Nous condamnons sans réserve Sankoh, il doit être tenu pour responsable. » Encore plus ferme, son homologue russe a rappelé à Foday Sankoh que l'amnistie accordée par les accords de paix signés en juillet 1999 à Lomé « ne s'étend en aucun cas aux crimes commis après cette signature ».

« AIDES LOGISTIQUES »

Si l'on ne sait toujours pas comment faire face à cette crise, si les cinq cents casques bleus retenus en otage depuis le 1<sup>er</sup> mai par le RUF ne sont toujours pas libérés, et même si les appels du secrétaire général pour la création d'une force de réaction rapide sont restés sans réponse, il est évident que le vent a tourné en faveur de l'action de l'ONU en Sierra Leone. Désormais, lorsque l'on parle du désarroi de la Minusil, on ne se demande plus, comme il y a quelques jours, « ce que l'on peut faire

pour l'ONU », mais plutôt que faire « ensemble » pour sortir de la crise. Les Britanniques n'ont peut-être pas la volonté de faire la guerre au RUF, mais ils n'ont pas non plus l'intention de se retirer après l'évacuation de leurs ressortissants. Londres a envoyé six cents marines rejoindre les neuf cents parachutistes déployés en Sierra Leone. Les Américains seraient prêts, non seulement à transporter des soldats du Bangladesh en Sierra Leone, mais aussi à fournir « d'autres aides logistiques » à la Minusil, tout comme les Canadiens. Les Russes participeraient avec des hélicoptères de combat.

Sur le plan politique, les Américains négocient avec le Nigeria le déploiement de ses troupes en Sierra Leone. Enfin le président Clinton a dépêché dans la région son envoyé spécial, Jesse Jackson, pour aider à la recherche d'une solution. « Il y a une prise de conscience, expliquait en sortant de la session un haut responsable de l'ONU ; chacun se rend compte qu'un échec de l'ONU en Sierra Leone serait notre échec à tous. »

A. B. P.

## Le trafic des diamants, ou le nerf de la guerre

ABIDJAN

de notre correspondant

« Si rien n'est fait concernant le marché noir des diamants, les troupes de maintien de la paix en Sierra Leone seront confrontées à une situation dangereuse sur le terrain », écrivaient en décembre 1999 deux parlementaires américains de retour de Freetown. Six mois après, quelque 500 soldats de l'ONU étaient pris en otages par la rébellion sierra-léonaise du Front révolutionnaire uni (RUF), et la guerre recommençait. Comme en Angola ou en République démocratique du Congo, les ressources minières alimentent un conflit sans fin, avec la complicité de plusieurs chefs d'Etat africains et, indirectement, des puissances occidentales. Non seulement rien n'est fait mais il est quasi impossible de mettre un terme à ce trafic qui, depuis bientôt dix ans, est le nerf de la guerre.

En Sierra Leone, les diamants sont non seulement parmi les plus beaux du monde, mais à portée de main dans les rivières de l'est du pays. Depuis leur départ du Liberia en 1991 et le début de leur offensive

contre le pouvoir de Freetown, Foday Sankoh, le chef du RUF, et ses combattants se nourrissent de ces gemmes : quand, en 1996, le caporal Sankoh était sorti pour la première fois de sa brousse pour négocier avec le président Ahmad Tejan Kabbah, il avait eu pour revendication première le départ du pays des mercenaires sud-africains de la « société de sécurité » Executive Outcome, qui avaient notamment pour mission d'assurer la protection des zones minières dont le gouvernement avait repris le contrôle. Une fois ces mercenaires partis et la voie ouverte, l'accord de paix a volé en éclats, et la guerre a repris.

LE CIRCUIT

Quant, en juillet 1999, pour la seconde fois, Foday Sankoh a signé un accord de paix, il a bataillé pour que soit créée une « commission chargée des ressources minières et de la reconstruction » et en obtenir la présidence. Début mai, non seulement cette commission n'existait que sur le papier, mais le déploiement des casques bleus commençait à compromettre le libre accès du RUF aux zones diamantifères. Il n'en a guère fallu plus pour que le conflit recommence.

En quelques années, les combattants du RUF, partis à pied du Liberia, se sont équipés d'armes sophistiquées, de véhicules et de moyens de communications. L'embargo sur les armes qui frappe la Sierra Leone n'y a absolument rien changé. Pour ce trafic, la rébellion s'appuie sur deux alliés : le Liberia et le Burkina Faso. Schématiquement, et selon les différents rapports des Américains ou des organisations non gouvernementales (ONG) sur le sujet, le circuit est le suivant : le Burkina Faso commande des armes, le plus souvent aux ex-Républiques soviétiques et en particulier à l'Ukraine, officiellement pour équiper son armée nationale ; puis il les fait acheminer vers les bases du RUF via le Liberia. Le Burkina est rémunéré directement en diamants et se charge ensuite de les écouler. Le reste des pierres précieuses est vendu sur le marché international

via le Liberia, qui exporte actuellement jusqu'à soixante fois plus de carats qu'il est capable d'en fournir à partir de ses propres ressources, selon une étude publiée cette semaine dans le *Financial Times*.

Les trois protagonistes de ce trafic, Foday Sankoh du RUF, Blaise Compaoré, président du Burkina Faso, et le Libérien Charles Taylor sont liés depuis de nombreuses années. En 1989, quand Taylor lançait sa guérilla contre le dictateur libérien Samuel Doe, il était soutenu par la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny ayant des comptes personnels à régler avec Doe. A cette époque, Blaise Compaoré, qui avait pris le pouvoir avec le soutien et la caution de Houphouët-Boigny quelques années plus tôt, a apporté son aide à Charles Taylor, le chef rebelle libérien. Les armes venues du Burkina transitaient alors par la Côte d'Ivoire. Le Burkina n'avait pas grand-chose à y gagner directement mais rendait service à son protecteur. A l'époque, la France, ancienne puissance coloniale de ces deux pays, a fermé les yeux. Charles Taylor était en délicatesse avec les Etats-Unis et avec le puissant Nigeria. Le conflit libérien est alors devenu un terrain de lutte d'influence entre les sphères francophones et anglophones d'Afrique de l'Ouest.

Priver la rébellion sierra-léonaise de ses ressources, en réglementant plus strictement le commerce du diamant, est quasi impossible, comme le montre l'exemple angolais : depuis 1993, l'Unita, le mouvement de guérilla dirigé par Jonas Savimbi, a beau être soumise à un embargo militaire et à une interdiction d'exportation du diamant, elle n'en poursuit pas moins son trafic de pierres précieuses et une guerre qui dure maintenant depuis 1975. Outre les « contrôles négligents » des marchands européens, au premier rang desquels on trouve les diamantaires d'Anvers, dénoncés dans un récent rapport de l'ONU, il est évident que surveiller un commerce qui permet de transporter des millions dans une boîte d'alumettes relève de la gageure...

Fabienne Pompey

renoma



# Les prix des médicaments contre le sida vont baisser dans les pays en développement

Un engagement de cinq laboratoires pharmaceutiques qui ouvre un espoir en Afrique

Deux mois avant la conférence mondiale sur le sida, qui s'ouvrira le 9 juillet à Durban en Afrique du Sud, cinq laboratoires pharmaceutiques ont annoncé s'engager à baisser le prix des traitements pour les pays en développement. Les modalités, le calendrier et le montant

CINQ LABORATOIRES pharmaceutiques ont annoncé, jeudi 11 mai à Genève, qu'ils s'engageaient à diminuer le prix de leurs médicaments contre le sida pour les pays en voie de développement. Le coût annuel d'un traitement individuel contre le sida est actuellement compris entre 10 000 et 15 000 dollars, un prix qui le rend largement inaccessible à la plupart des malades, en particulier en Afrique. Ce geste résulte de discussions menées avec ces cinq firmes (Boehringer Ingelheim, Bristol-Myers Squibb, Glaxo Wellcome, Merck & Co et F. Hoffmann-La Roche) par le programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (Onusida), qui parle du « début d'un nouveau dialogue (...) pour examiner les possibilités d'accélérer et d'améliorer la distribution des soins et des traitements » du sida.

Pour l'instant, seul Glaxo Wellcome a précisé la diminution prévue du prix de son médicament Combivir (associant zidovudine, ou AZT, et lamivudine, ou 3TC) pour les pays les plus pauvres : 85 %, ce qui ramènerait le coût du traitement journalier de 16,5 à 2 dollars. Si le principe de la collaboration entre organismes intergouvernementaux et firmes privées paraît acquis, la démarche des laboratoires pharmaceutiques reste individuelle. Dans un communiqué daté du 11 mai, la Fédération internationale de l'industrie du médicament précise qu'« à titre individuel, les entreprises impliquées définiront des modes spécifiques de coopération avec les agences des Nations unies. Dans ces discussions, chaque entreprise met-

tra au point les détails de sa coopération ». La porte-parole des laboratoires Hoffmann-La Roche, Jacqueline Wallach, a indiqué : « Si les négociations aboutissent, les prix des médicaments anti-sida baisseront de manière significative. De combien et quand, nous ne le savons pas exactement. C'est là l'objet des discussions. » Selon M<sup>me</sup> Wallach, ces discussions pourraient prendre « des semaines ou des mois ».

## MSF SCEPTIQUE

Pour le directeur exécutif de Onusida, Peter Piot, « il s'agit d'une étape prometteuse au cours d'un long processus », mais il en trace les limites : « Réduire le prix des médicaments ne constitue néanmoins qu'un des aspects critiques de ce qui doit devenir un effort bien plus étendu et plus urgent destiné à permettre aux personnes vivant avec le VIH et avec le sida de mener une

vie plus productive et plus saine. Les nouveaux fonds dont nous aurons besoin devront correspondre aux gigantesques défis sociaux, économiques et humains que pose l'épidémie. » La disproportion des moyens est en effet criante entre les pays riches, qui consacrent 3 milliards de dollars aux traitements de la maladie, et les pays pauvres, qui n'engagent que 165 millions de dollars pour la prévention alors qu'ils ont sept fois plus de personnes infectées.

L'annonce de ce « nouvel effort des secteurs public et privé » intervient au lendemain du décret signé par Bill Clinton assouplissant la position américaine vis-à-vis des pays qui s'approvisionnent au moindre coût en médicaments dans des situations d'urgence sanitaire et le jour même où Médecins sans frontières (MSF), en collaboration avec l'Organisation mon-

diale de la santé et l'Onusida, mettait en garde contre la ratification des accords de Bangui de 1999 par quinze pays d'Afrique francophone (Le Monde du 12 mai). L'organisation humanitaire, prix Nobel de la paix 1999, a d'ailleurs fait part, le 11 mai, de son « scepticisme » à propos de l'engagement des cinq laboratoires pharmaceutiques : « Le fait qu'une discussion sérieuse s'engage au sein de l'industrie pharmaceutique sur une diminution considérable des prix des médicaments anti-sida est certes une victoire, mais une petite victoire, a déclaré le docteur Bernard Pécoul, qui coordonne la campagne de MSF pour l'accès aux médicaments. La réalité, c'est que malgré cette initiative, les médicaments anti-sida resteront inabordables pour la majorité de ceux qui en ont besoin dans les pays pauvres. »

Personne ne sait encore combien de personnes pourront effectivement avoir accès aux traitements contre le sida ni quels pays seront concernés par les baisses de tarifs. D'autant que même avec une baisse spectaculaire, de l'ordre de celle annoncée par Glaxo Wellcome, les médicaments des grandes firmes pharmaceutiques resteront plus onéreux que leurs copies, d'aussi bonne qualité, produites dans des pays comme le Brésil ou l'Inde. Selon MSF, le prix annuel d'un traitement anti-sida au Brésil pourrait atteindre à la fin de l'année 1 000 dollars, dix ou quinze fois moins que le coût actuel avec les médicaments officiels.

Paul Benkimoun

## Le tiers-monde ravagé

● **Bilan mondial.** Selon Onusida, à la fin de l'année 1999, 33,6 millions de personnes étaient infectées par le virus du sida et 16,3 millions en sont mortes depuis le début de l'épidémie. Au cours de la seule année 1999, 2,6 millions de personnes en sont mortes, soit le taux annuel de mortalité le plus élevé depuis le début de l'épidémie.

● **L'Afrique** est la plus lourdement touchée, avec 23,3 millions de séropositifs et 13,7 millions de morts. La proportion de la population adulte touchée par le virus est de 26 % au Zimbabwe, 25 % au

Botswana, 19 % en Zambie et 13 % en Afrique du Sud. Le sida ravage les systèmes de santé en Afrique : « Dans certains pays, les malades infectés par le VIH occupent de 50 à 80 % des lits d'hôpital dans les villes, évinçant les malades souffrant d'autres maladies et obérant les maigres ressources en matière de soins de santé, estime Onusida. Une année de soins fondamentaux pour une personne atteinte du sida équivaut à deux ou trois fois le produit intérieur brut du pays par habitant. »

● **L'Asie du Sud et du Sud-Est** suivent ensuite, avec 6 millions de séropositifs et 1,1 million de décès.

# L'Algérie a refusé l'accès de son territoire à Taoufik Ben Brik

TAOUFIK BEN BRIK n'a pas quitté Paris. Le journaliste tunisien, qui souhaitait se rendre à Alger jeudi 11 mai et y cesser sa grève de la faim débutée le 3 avril, avant de revenir à Tunis, s'est vu interdire d'embarquer dans l'appareil d'Air Algérie par des responsables de la compagnie. « On nous a dit que la réservation avait sauté. Un employé m'a expliqué qu'il avait reçu instruction d'empêcher l'embarquement », a indiqué le directeur du quotidien algérien *El Watan*, Omar Belhouchet, qui accompagnait le journaliste tunisien. Empêché de se rendre à Alger, Taoufik Ben Brik « continue » sa grève de la faim, a annoncé le secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF), Robert Ménard. Le journaliste a retrouvé jeudi l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, où il était hospitalisé depuis une semaine.

Si l'Algérie n'a fourni aucune explication au refus d'accueillir M. Ben Brik, il existe aux yeux du directeur d'*El Watan* une « entente Alger-Tunis » visant à « mettre en place un régime de restriction ». Le journaliste tunisien est « un sym-

bole » pour ses confrères du monde arabe, et les autorités « craignent que son arrivée à Alger ne permette aux journalistes algériens de soulever le problème de la liberté d'expression », a ajouté M. Belhouchet. Le président Bouteflika doit effectuer une visite officielle en Tunisie le 15 mai.

## MANIFESTATION AU MAROC

Le fait est que les journaux privés algériens ont pris fait et cause pour M. Ben Brik : annonce de la remise au dissident tunisien du prix annuel d'*Al Khabar*, le principal quotidien arabophone du pays, ou encore lecture à Boston (Etats-Unis) par M. Belhouchet d'une lettre du journaliste tunisien à l'occasion de la Journée mondiale pour la liberté de la presse, le 3 mai.

Au Maroc, l'affaire Ben Brik mobilise aussi une partie de l'opinion. Jeudi, la police anti-émeute a dispersé sans ménagement une manifestation pacifiste organisée par des militants des droits de l'homme en soutien à Taoufik Ben Brik. Une demi-douzaine de manifestants,

dont deux femmes, ont été sérieusement blessés.

Visiblement désarçonné par la décision des autorités algériennes, le journaliste tunisien n'avait pas décidé, vendredi matin, de sa conduite à venir. Il peut choisir de poursuivre son combat en France. Mais ses déclarations véhémentes, il y a quelques jours, contre le président Chirac, accusé d'être le principal soutien du président tunisien Ben Ali, ont été regrettées par le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, qui les a qualifiées de « propos qui portent une appréciation inexacte et ouvertement polémique », lors des questions d'actualité au Sénat, jeudi. Dans ces conditions, le journaliste pourrait choisir de cesser sa grève de la faim et tenter de revenir dans son pays. Le 15 mai, le frère de Taoufik, Jalal, doit passer devant la cour d'appel de Tunis. Ce pourrait être le prétexte d'un retour sans escale à Alger.

Florence Beaugé et Jean-Pierre Tuquoï

# Reprise des combats entre l'Ethiopie et l'Erythrée

NAIROBI. De violents combats avaient lieu, vendredi 12 mai, sur les fronts central de Zala Anbesa-Egala et occidental, près de la rivière Mereb, entre forces érythréennes et éthiopiennes, a déclaré, vendredi, le porte-parole du gouvernement éthiopien. Cette déclaration fait suite à un communiqué du ministère érythréen des affaires étrangères, indiquant que l'Ethiopie avait lancé une offensive, dans la nuit de jeudi à vendredi, contre les forces érythréennes, le long de la frontière entre les deux pays. Le communiqué, envoyé à l'AFP à Nairobi par l'ambassade érythréenne au Kenya, ne fournit aucun détail sur l'ampleur et le bilan des combats. « Le régime éthiopien a lancé aujourd'hui une offensive sur les flancs droit et gauche du front de Mereb-Setit, le 12 mai 2000. L'attaque a eu lieu peu après minuit », explique le communiqué. - (AFP)

# Un gigantesque incendie aux portes du laboratoire nucléaire de Los Alamos

LOS ALAMOS. De gigantesques feux de forêts continuaient, vendredi 12 mai, de ravager les abords du laboratoire nucléaire de Los Alamos, dans l'Etat du Nouveau Mexique, où fut mise au point la première bombe atomique américaine. « Il n'y a pas de fuites radioactives », a déclaré jeudi, sur place, le secrétaire américain à l'énergie, Bill Richardson, en assurant que « tous les bâtiments du laboratoire sont en sûreté ». Devant l'avancée du brasier, entre 20 000 et 25 000 personnes ont déjà été évacuées de Los Alamos et des villes voisines de White Rock et Espanola. - (AFP)

## DÉPÊCHES

■ **CHINE** : le directeur de l'Administration nationale des changes (ANC), l'organe chargé de superviser les transactions de devises en Chine, se serait suicidé après avoir été impliqué dans un scandale de corruption, a affirmé un forum de discussion sur un site Internet chinois. « Li Fuxiang s'est suicidé le 10 mai. La cause de son suicide n'est pas encore connue, mais il y a sûrement une face cachée à cette histoire », dit simplement le texte. Un employé de la morgue de Pékin, interrogé par l'AFP, a confirmé le décès de M. Li, sans en indiquer la cause. - (AFP)

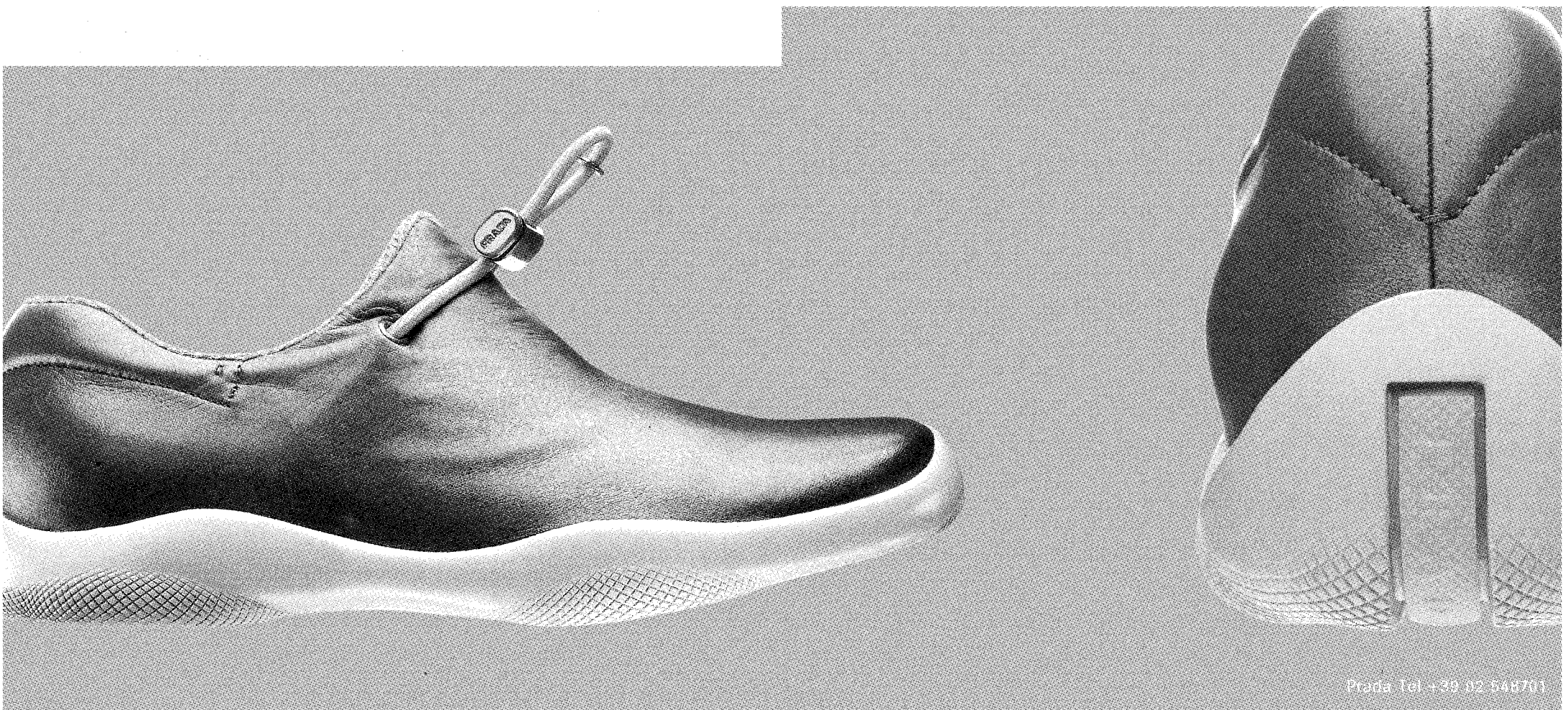
■ **ÉTATS-UNIS** : les trois juges de la cour fédérale d'appel d'Atlanta (Géorgie, sud-est), qui sont chargés de statuer sur le maintien de l'enfant Elian Gonzalez aux Etats-Unis ou son retour à Cuba, ont procédé, jeudi 11 mai, à une audition des parties concernées. « Je ne sais pas à quel moment la décision interviendra. Cela ne sera pas aujourd'hui ou cette semaine, mais dans quelques semaines », a précisé le juge James Edmundson. Mon problème ici est que le père n'est pas un résident des Etats-Unis et vit dans un Etat communiste et totalitaire », a déclaré par ailleurs le magistrat. - (AFP)

■ **DÉSARMEMENT** : le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, en visite à Washington, a débattu, jeudi 11 mai, de la pertinence des menaces invoquées par les Etats-Unis pour mettre en place un bouclier anti-missiles protégeant le territoire américain. Washington craint les dangers venant de puissances nouvellement détentrices de missiles à longue portée comme la Corée du Nord. S'interrogeant sur « l'évaluation des menaces », M. Védrine s'est aussi demandé, devant la presse, à l'issue d'un entretien avec Madeleine Albright, si celles-ci pouvaient « justifier de remettre en cause un traité aussi fondamental » que le traité russo-américain anti-missiles balistiques ABM de 1972. - (AFP)

■ **CHILI** : trois nouvelles plaintes ont été déposées, jeudi 11 mai, à Santiago, contre le général Augusto Pinochet, portant à 100 le nombre total de plaintes présentées au Chili à l'encontre de l'ex-dictateur, a annoncé l'avocat Nelson Caucoto au Palais des Tribunaux. - (AFP)

# Amnesty et HRW s'inquiètent du sort des prisonniers du Liban sud

BEYROUTH. Les organisations de défense des droits de l'homme Amnesty International et Human Rights Watch (HRW) ont exprimé, jeudi 11 mai, leurs « sérieuses inquiétudes » au sujet des 150 Libanais détenus par Israël, après le retrait de l'armée israélienne du Liban sud. « Nous appelons à la libération de tous les Libanais détenus, avec ou sans jugement, dans les prisons israéliennes ou dans celle de Kham », dans la zone occupée par l'Etat hébreu au Liban sud, a indiqué Elizabeth Hodgkin, représentante d'Amnesty International. Cette dernière a évoqué un projet du ministère israélien de l'intérieur, qui veut légaliser la détention de Libanais n'ayant pas été jugés par un tribunal et qui concerne notamment les deux chefs chiites cheikh Abdel Karim Obeid et Moustapha Dirani, kidnappés au Liban respectivement en 1989 et en 1994 dans le but d'obtenir des informations sur l'aviateur israélien Ron Arad, porté disparu depuis 1986. Virginia Sherry, représentante de Human Rights Watch, a ajouté craindre que cette loi autorise également le transfert en Israël des détenus libanais de Kham. - (AFP)





# L'Allemagne relance le débat sur la création d'une fédération en Europe

Le ministre des affaires étrangères prône l'élection directe d'un président

Le ministre Vert des affaires étrangères allemand, Joschka Fischer, a prôné, vendredi 12 mai, la constitution d'une fédération européenne,

dotée d'une Constitution, d'un gouvernement et d'un Parlement de deux chambres et d'un président élu au suffrage universel avec « de

larges compétences ». M. Fischer relance fortement le débat sur l'avenir de l'Europe alors que la France s'appête à une présidence modeste.

BERLIN

de notre correspondant

« Fédération européenne. » Le mot est lâché. Dans un discours de fond à l'université de Humboldt de Berlin, le ministre Vert des affaires étrangères allemands Joschka Fischer a livré, vendredi 12 mai dans la matinée, sa vision de la « finalité de l'intégration européenne », prônant la constitution d'une fédération, dotée d'une constitution, d'un gouvernement et d'un parlement. M. Fischer, qui ne s'exprimait pas en tant que ministre mais en tant qu'« Européen convaincu et parlementaire allemand », a insisté sur la nécessité de poursuivre l'intégration européenne pour avoir une Europe capable d'agir après son élargissement.

« Il existe une réponse simple : le passage d'une alliance d'Etats à une parlementarisation complète au sein d'une fédération européenne, comme Robert Schuman l'avait déjà demandé il y a cinquante ans », a expliqué M. Fischer. « Je sais que le concept de fédération est pour beaucoup de Britanniques un chiffon rouge, mais je n'en trouve pas d'autre », a précisé le ministre, dont le discours intervient deux jours après le débat de l'Assemblée nationale française sur les objectifs de la future présidence française de l'Union, à partir du 1<sup>er</sup> juillet. « Cette fédération devra se fonder sur un traité constitutionnel », précise M. Fischer.

Le ministre estime cependant que ce serait une erreur de vouloir « achever l'intégration politique contre les traditions et les institutions



nationales existantes, sans chercher à les intégrer ». Il propose donc d'instaurer un Parlement européen composé de deux chambres, représentant « une Europe des Etats nationaux et une Europe des citoyens ». La première chambre serait composée de députés membres des Parlements nationaux. « Ainsi, il n'y aurait pas de contradiction entre les Parlements nationaux et le Parlement européen, entre les Etats nationaux et l'Europe ». La seconde serait constituée de représentants élus directement par les citoyens, comme le Sénat américain ou indirectement, comme le Bundesrat allemand, la

chambre représentante des Etats fédéraux. Pour l'exécutif européen, M. Fischer estime qu'il existe deux solutions : « Soit l'on décide de poursuivre la transformation du Conseil européen en un gouvernement européen, c'est-à-dire que le gouvernement européen sera composé par les gouvernements nationaux, soit l'on part de la structure de la Commission actuelle vers l'élection directe d'un président avec de larges compétences exécutives ».

Le traité constitutionnel souhaité par M. Fischer doit préciser les compétences de chacun. « Le partage de souveraineté entre la fédéra-

tion et les Etats nationaux exige un traité constitutionnel, qui fixe ce qui doit être réglé au niveau européen et ce qui doit être au niveau des Etats nationaux ». « Ce traité constitutionnel transférerait à la fédération le cœur de la souveraineté et uniquement ce qu'il est absolument nécessaire de régler au niveau européen, le reste restant de la compétence des Etats nationaux. Il s'agirait d'une fédération européenne maigre et donc capable d'agir », a précisé M. Fischer.

Reste à trouver la méthode. M. Fischer préconise un processus en deux ou trois étapes. Il suggère de commencer par « une coopération renforcée entre les Etats qui veulent coopérer de manière plus étroite que les autres, comme c'est déjà le cas dans l'union économique et monétaire et les accords de Schengen ». Cette coopération pourrait concerner la « transformation de l'euro 11 en une union politico-économique, la protection de l'environnement, la lutte contre la criminalité, le développement d'une politique commune d'asile et d'immigration et naturellement aussi la politique étrangère et de sécurité ». Mais, précise-t-il, cette « coopération renforcée ne doit pas être comprise comme un éloignement de l'intégration ».

« Un pas intermédiaire vers la réalisation de l'union politique pourrait être la création plus tard d'un centre de gravitation. Un tel groupe d'Etats signerait un nouveau traité fondamental européen, qui constituerait le noyau de la constitution de la fédération. Et sur la base de ce traité, il y aurait des institutions propres, un gouvernement, qui devrait parler au sein de l'Union européenne d'une seule voix sur le plus grand nombre de questions possibles, un parlement fort, un président élu directement. Un tel centre de gravitation devrait être l'avant-garde, la locomotive pour l'achèvement de l'intégration politique et contenir déjà tous les éléments de la fédération future », propose M. Fischer. Soucieux de ne pas faire un club fermé, une élite européenne, M. Fischer précise que « cette avant-garde ne doit en aucune manière être exclusive mais doit être ouverte à tous les Etats membres et aux candidats à l'entrée de l'Union européenne ». Enfin, « le dernier pas serait l'achèvement de l'intégration dans une fédération européenne ». Reste à savoir si le citoyen européen Vert sera écouté par le ministre des affaires étrangères allemand.

Daniel Vernet

Arnaud Leparmentier

COMMENTAIRE

## L'OBJECTIF ET LA MÉTHODE

Les déclarations de Joschka Fischer sur l'Europe ont fait l'objet d'échanges de vues très intenses avec son collègue français Hubert Védrine, au cours de deux rencontres en petit comité, à la fin de la semaine dernière sur les bords du Rhin, puis en marge de la réunion des ministres des affaires étrangères européens aux Açores. Joschka Fischer et M. Védrine sont tous deux convaincus que rien ne pourra avancer en Europe sans une étroite coopération franco-allemande, ce qui ne veut pas dire que les positions des uns et des autres, sur l'actuelle confé-

rence intergouvernementale comme sur la vision de l'Europe future, soient en parfaite harmonie.

Face à la position très militante adoptée par le chef de la diplomatie allemande « à titre personnel » dans son discours à l'université Humboldt, les préoccupations françaises sont de trois ordres. On considère d'abord à Paris que la coopération entre les gouvernements est une voie plus favorable à l'intégration que de nouveaux transferts de compétences vers la Commission de Bruxelles. Ensuite, on veut éviter d'ajouter à l'ordre du jour déjà chargé de la présidence française une querelle artificielle sur « l'avant-garde », ce que M. Fischer appelle « un centre de gravité », question qui braque les Britanniques et agace

les « petits » Etats membres. On souhaite enfin avancer prudemment en facilitant, par exemple, les « coopérations renforcées » – qui effrayent déjà certains de nos partenaires. Bien gérées, ces « coopérations renforcées » ne fermeront pas la porte, le moment venu, à la constitution d'un noyau dur.

Cette approche pragmatique a ses vertus à condition de ne pas perdre de vue l'objectif. M. Fischer a exposé le sien – une Europe fédérale –, en précisant les étapes et en esquissant un calendrier. Pour les responsables français, la pire erreur serait, comme en 1994 face au texte Schäuble-Lamers sur le « noyau dur », d'esquiver le débat.

## Berlin à la recherche de sa voie européenne

BERLIN

de notre correspondant

« Qu'est-ce qui arrive à Fischer ? », s'interrogeait, début mai, l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Coqueluche des médias allemands et chouchou de la population, le ministre Vert des affaires étrangères était à la recherche d'un second souffle depuis la guerre du Kosovo, où il a joué un grand rôle pour convaincre les Allemands de s'engager, pour la première fois, aux côtés de leurs partenaires dans une opération militaire. Son discours à l'université Humboldt de Berlin, vendredi 12 mai, lui permet de reprendre l'initiative dans un domaine, la politique européenne, où l'Allemagne du chancelier Schröder peine encore à trouver son chemin.

La défaite d'Helmut Kohl avait tourné la page d'une politique européenne fondée sur le passé, sur la priorité de la réconciliation. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, le pays a commencé par donner de lui une image brouillée. A côté du lyrisme fédéraliste de M. Fischer, le chancelier Gerhard Schröder s'impose dans un premier temps par une ligne plutôt euro-sceptique. Lui qui avait traité, en avril 1998, l'euro d'« enfant chétif et prématuré », dénonce en décembre 1998, deux mois après son arrivée au pouvoir, l'« argent allemand flambé à Bruxelles ». Il rêve de s'affranchir de la tutelle jugée pesante de la France, en remplaçant le couple franco-allemand par un triangle Paris-Londres-

Berlin. La manœuvre ne déplaît pas, un premier temps, aux diplomates de l'Auswärtiges Amt (affaires étrangères), qui ont le sentiment de prendre leur revanche sur les Français, accusés d'imposer leur ligne depuis des années.

LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND

M. Schröder doit vite déchanter. Il est humilié par Jacques Chirac, qui défend ses intérêts au sommet de Berlin lors de la réforme des finances européennes en mars 1999 et refuse de réduire la contribution allemande au budget de Bruxelles. De l'autre côté, il se lasse vite des sermons du premier ministre britannique Tony Blair. En septembre 1999, le chancelier fait son *aggiornamento* européen, reconnaît la préminence du couple franco-allemand, découvrant au passage que la France de M. Jospin n'est pas aussi archaïque qu'il le croyait. Sur l'avis de ses conseillers, cet Européen de raison veille à préciser que l'Europe est aussi pour lui « une affaire de cœur ».

L'Allemagne redevient européenne parce qu'elle comprend que c'est son intérêt, alors qu'elle avait fini par se persuader, à tort, qu'elle en était la victime. Elle souhaite néanmoins quelques rééquilibres ; elle demande que l'on utilise la langue allemande dans les réunions européennes, souhaite une réduction de sa contribution nette au budget européen. Ces demandes conduisent à des crises, parce que

ses partenaires européens ont été habitués à ce que l'Allemagne dise toujours « oui » pour expier ses fautes du passé ; parce que M. Schröder et son conseiller diplomatique Michael Steiner mènent parfois une diplomatie à la hussarde.

Cette maladresse se retrouve dans la manière dont M. Schröder a voulu imposer – finalement avec succès – un Allemand à la présidence du Fonds monétaire international. Mais pour M. Schröder, l'essentiel est atteint. L'Allemagne, contrôlant pour la première fois un poste aussi prestigieux, tient désormais une place digne de son rang dans le concert des nations. La prise du FMI met un terme à une jalousie remontant à un certain Gerhard Schröder, homonyme du chancelier et ministre chrétien-démocrate des affaires étrangères dans les années 60, qui se demandait quand les Français cesseraient de voyager en première avec un billet de seconde. « L'Allemagne doit avoir le sentiment d'être chez elle en Europe. C'est normal », affirme un diplomate étranger.

Si chacun reconnaît à l'Allemagne son rôle prééminent en Europe, les attentes à son égard sont aussi élevées. Or Berlin ne parvient pas à être une force de proposition. La presse allemande ne cesse de tirer à boulets rouges sur Bruxelles et les puissantes régions allemandes menacent régulièrement de ne pas soutenir sa politique européenne, soucieuses de ne pas se voir

# Le Kremlin lance un raid sur le seul groupe de presse indépendant

Une déclaration de guerre à Vladimir Goussinski

MOSCOU

de notre correspondant

Quatre jours après l'investiture de Vladimir Poutine à la fonction de président de Russie, des hommes coiffés de cagoules noires, mitrailleurs au poing, ont fait irruption, jeudi 11 mai, au siège moscovite de Média-Most, groupe de presse indépendant, entré en conflit ouvert avec le Kremlin depuis près d'un an. La raison officielle de cette perquisition musclée – menée sur ordre du parquet fédéral par la police des impôts, le ministère de l'intérieur et le FSB (ex-KGB) – est l'ouverture d'une enquête, fin avril, sur les « activités illégales » du service de sécurité de Média-Most, accusé de collecter des informations relevant du secret commercial et d'avoir fait mettre sur écoute des personnalités du monde de la politique et du business. Mais chacun y voit une déclaration de guerre adressée à Vladimir Goussinski, le patron de Média-Most – propriétaire de la chaîne de télévision NTV, de la radio Echos de Moscou et de plusieurs titres de la presse écrite – seul « oligarque » de l'ère eltsinienne à avoir refusé de mettre son empire médiatique au service de l'élection programmée de Vladimir Poutine.

« Il est déplorable que quelques jours après l'investiture du nouveau président, qui incarne l'espoir pour beaucoup de Russes d'une renaissance du pays, on en revienne aux méthodes du passé (...), les mêmes cagoules, les mêmes services secrets », a ainsi commenté M. Goussinski, en référence à une autre opération coup de poing, organisée en décembre 1994 contre la banque commerciale Most, à l'époque en conflit avec le garde du corps de Boris Eltsine, Alexandre Korjakov. Igor Malachenko, le bras droit de M. Goussinski a préféré replacer l'affaire dans un contexte plus récent. Au cours d'une conférence de presse, il a ainsi dénoncé « un acte arbitraire », contre des médias qui « déplaisent fortement pour leur couverture critique de la guerre en Tchétchénie, et leurs publications sur la corruption au sommet de l'Etat et au sein des forces de l'ordre ».

Agathe Duparc

Lire aussi notre éditorial en page 17

## Les combattants tchétchènes portent la guerre en Ingouchie

MOSCOU

de notre correspondant

Pour la première fois depuis le début de la guerre, les combattants tchétchènes ont frappé, jeudi 11 mai, les troupes russes à l'extérieur de la République indépendantiste, dans le territoire voisin de l'Ingouchie. Au moins dix-neuf soldats ont été tués, jeudi matin, lorsque leur convoi – deux camions de transport de troupes et un blindé léger – a été détruit par des rebelles armés de lance-grenades et de mitrailleuses. L'attaque s'est produite près du village de Galachki, dans une vallée encaissée et boisée à une dizaine de kilomètres de la frontière entre Tchétchénie et Ingouchie.

Le convoi russe comprenait vingt-deux soldats qui regagnaient l'Ossétie du Nord pour être démobilisés. Outre les dix-neuf morts, l'attaque a fait un ou deux blessés graves et un disparu. Etonnamment, les soldats n'étaient pratiquement pas armés, le général Trochev, commandant les troupes russes dans la zone, précisant qu'ils ne disposaient que d'une demi-douzaine de fusils, puisque leur temps de service était achevé.

« PAS DE GUERRE DE PARTISANS »

Cette embuscade vient encore une fois démentir les affirmations répétées du Kremlin et des généraux russes qu'il n'y avait pas de « guerre de partisans » en Tchétchénie, que les combattants n'avaient plus les moyens de mener des actions de guérilla. Depuis mars, pourtant, et la fin des combats généralisés, les troupes russes ont subi plusieurs embuscades meurtrières, perdant chaque fois plusieurs dizaines d'hommes dans des zones déclarées sous contrôle.

Judi, le général Guennadi Tro-

chev a mis en cause les services de sécurité ingouches et le président de cette petite République qui accueille 220 000 réfugiés tchétchènes. Expliquant que l'Ingouchie servait de base arrière aux « bandits », il a annoncé que tous les réfugiés tchétchènes devaient être contrôlés.

Ce nouveau revers intervient le lendemain d'un premier contact entre un officiel russe et un représentant du président tchétchène, Aslan Maskhadov. Mercredi, Pavel Kracheninnikov, président de la commission des lois à la Douma (Chambre basse du Parlement), rencontra en Ingouchie Kazbek Makhachev, vice-premier ministre tchétchène. Le Kremlin expliquait aussitôt qu'il s'agissait d'une initiative personnelle de ce député. Et les généraux se disaient scandalisés par cette rencontre, le général Trochev expliquant qu'il ne pouvait y avoir « de négociations avec Maskhadov ou ses représentants ».

De son côté, le comité des ministres du Conseil de l'Europe, réuni jeudi à Strasbourg, a abandonné toute idée de sanction contre la Russie. Début avril, son assemblée parlementaire avait suspendu la délégation russe de son droit de vote et demandé à l'exécutif du Conseil d'entamer une procédure de suspension. Si cette requête a été appuyée par les représentants de quelques « petits » pays, en particulier de l'ancienne Europe de l'Est, les quinze ministres de l'Union européenne ont refusé d'envisager cette suspension. Dans une déclaration commune, ils ont appelé la Russie à faire « des progrès réels et rapides dans les domaines des droits de l'homme et de la recherche d'une solution pacifique ».

François Bonnet

Ar. Le.



# Le pape se rend à Fatima pour béatifier deux des voyants de 1917

Depuis le jour des apparitions, le miracle économique est permanent

Le pape devait visiter pour la troisième fois, vendredi 12 et samedi 13 mai, le sanctuaire de Fatima, au Portugal. Il devait y béatifier deux jeunes témoins d'appari-

tions de la Vierge en 1917, la troisième étant encore vivante. Fatima (7 000 habitants) accueille cinq millions de pèlerins par an.

## FATIMA (Portugal)

de notre envoyée spéciale

Lorsque, le 13 mai 1917, trois pastoureux portugais, Lucia, dix ans, et ses cousins Jacinta, sept ans, et Francisco, neuf ans, ont une vision de la Vierge, flottant au-des-

## REPORTAGE

« Je suis diplômé en économie, je fais fructifier. On répond à une clientèle »

sus d'un chêne vert « dans une lumière éblouissante », ils ne se doutent pas que le terrain de leur famille, la Cova da Iria, où se trouve aujourd'hui l'énorme sanctuaire, va attirer toutes ces foules. Nossa Senhora (« Notre Dame ») leur apparaît cinq fois. Elle annonce à Jacinta et Francisco qu'elle « les emmènera bientôt au ciel » et livre aux enfants trois secrets : la fin de la première guerre mondiale, la conversion future de la Russie, plus un troisième secret dont le Vatican détient toujours la clé.

que de la famille et pose question sur question. » Echappant aux flashes impitoyables du dernier groupe de Japonais de la matinée, Joao, soixante-treize ans, neveu de Jacinta et Francisco, fait visiter la maison-musée de sa famille. Aus-térité des pierres, petits lits de fer poignants et odeur douce des rosiers. « L'odeur de la sainteté », commente une visiteuse extasiée. Ce n'est pas trop lourd à porter, cette parenté ? « Non, on se sent juste obligé de se comporter mieux, répond Joao dans un éclair amusé de ses yeux bleus, mais nous sommes des gens normaux. » Et les ordres, ça ne l'a jamais tenté ? « Mes deux frères sont entrés chez les salésiens, il en fallait bien un pour travailler... »

Car, à Fatima, si on touche le ciel du doigt, les habitants gardent les pieds sur terre. Forcément, avec ses 12 000 places d'hébergement et sa quarantaine d'hôtels, c'est, après les plages de l'Algarve et la capitale, Lisbonne, la troisième destination touristique portugaise. Un tourisme un peu particulier, converti en manne céleste pour qui sait le gérer. Trois cent cinquante échoppes s'en chargent, qui proposent Vierges-baromètres en plastique et ex-voto de cire à brûler en cas de guérison (300 escudos [1,5 euro] le pied en cire, 200 le sein, 250 la paire).

## RÉCUPÉRATION PAR SALAZAR

Parmi les fouillis de statues qui encombrant un de ses trois magasins, élégant et courtois, Nazareno José Menitra do Carmo, membre du Rotary Club et président de l'association des commerçants, résume les tendances : « Les figurines en résine, venues de Chine, marchent bien, mais aussi les chapelets en cristal taillé autrichien. » Ça ne le gêne pas un peu, ce bazar de la foi ? « Je suis diplômé en économie, dit-il simplement, je fais fructifier. On répond à une clientèle, on vendrait aussi bien de la pharmacie ou des outils, s'il le fallait. » Et d'expliquer qu'il vient d'innover, avec un site de vente par Internet et même la création d'un petit train touristique.

A Sobral, hameau noyé parmi les fleurs, la vierge assure le pain quotidien : de mère en fille, on fabrique des chapelets. « En un quart d'heure c'est fait, je paye trente ouvrières à la pièce », confesse Maria de Jesus, forte femme en deuil perpétuel, qui s'est fait une spécialité du rosaire en pâte de pétales de roses. « Vous savez, l'odeur de la sainteté... » En somme, depuis l'ouverture de la première guinguette ambulante en 1922, le miracle économique est permanent.

On oublie aussi qu'il fut un peu politisé, quand, succédant par un coup d'Etat militaire à l'anticlérical République, Salazar fit de Fatima le centre anticommuniste de

## Spéculations autour du troisième secret

Les trois secrets de Fatima alimentent depuis les apparitions de 1917 toutes les spéculations. Les deux premiers ont été rendus publics. Ils concernent la guerre, les persécutions contre l'Eglise, dénoncent l'athéisme et la Russie. Selon la voyante Lucia, le troisième secret ne pouvait être révélé qu'à partir de 1960, si le pape le jugeait opportun. Après l'avoir lu, Jean XXIII a fait écrire sur l'enveloppe : « Le pape a vu le document. Il n'exprime pas de jugements sur le contenu. » Paul VI devait révéler, en partie, le contenu lors d'un pèlerinage à Fatima (1967) quand il évoque une crise à l'intérieur de l'Eglise et la menace d'une guerre mondiale sans précédent. Depuis, le Vatican a démenti à plusieurs reprises que le troisième secret contiendrait des prophéties apocalyptiques. Plusieurs experts estiment que le « troisième secret » reprend en fait les éléments des deux premiers messages, notamment des appels à la conversion chrétienne.

# Un journaliste serbe indépendant est accusé d'« espionnage » par Belgrade

Miroslav Filipovic, qui collabore au quotidien « Danas » et à l'AFP, a été incarcéré dans une prison militaire. Il s'est fait remarquer par ses articles sur les dissensions internes dans l'armée yougoslave

**DERNIER ÉPISODE** en date de la guerre que le pouvoir serbe mène contre les médias d'opposition (Le Monde du 4 mai), le dossier du journaliste serbe indépendant Miroslav Filipovic, connu pour ses enquêtes sur l'armée, a été transmis, mercredi 10 mai, au tribunal militaire de Nis (sud du pays), où il risque une inculpation pour espionnage, a-t-on appris jeudi.

Ce journaliste de quarante-neuf ans a été interpellé lundi à Kraljevo (centre de la Serbie) à son domicile, par des policiers qui ont perquisitionné l'appartement et saisi une grande quantité de documents et le disque dur de son ordinateur personnel. M. Filipovic a été placé en détention préventive pour trente jours et transféré, jeudi, à la prison militaire de Nis. Un de ses avocats a déclaré à l'agence indépendante Beta que son client se voit reprocher « l'une des charges les plus lourdes prévues par le code pénal yougoslave, figurant dans le chapitre relatif à l'ordre constitutionnel et à la sécurité de la République fédérale de Yougoslavie ». Se-

lon des sources au tribunal, Miroslav Filipovic est l'objet d'une instruction pour « espionnage » et « sabotage du système de défense du pays », passibles de trois à quinze ans de prison.

## ÉTATS D'ÂME D'OFFICIERS

« C'est la première fois depuis des années que des accusations aussi graves pèsent sur un journaliste », nous a déclaré Anthony Borden, directeur exécutif d'IWPR (Institute for War and Peace Reporting), une ONG de Londres à laquelle M. Filipovic collabore. Correspondant à Kraljevo du quotidien serbe Danas et de l'Agence France-Presse, collaborateur du Comité Helsinki pour la défense des droits de l'homme, « M. Filipovic était réputé pour ses enquêtes sur l'armée. Depuis plusieurs semaines, il se savait menacé, mais il avait décidé de continuer son travail », rappelle Anthony Borden.

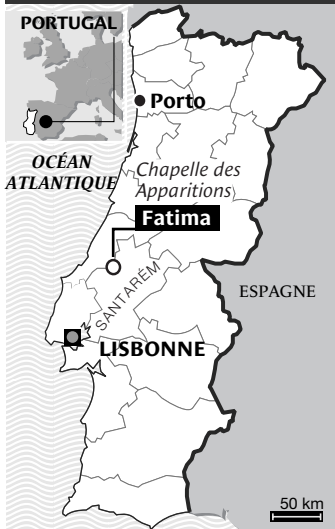
Un des articles du journaliste (accessible sur le site www.iwpr.net) cite un rapport des services de renseignement de l'armée décrivant les états d'âme d'of-

ficiers après « les atrocités commises par l'armée yougoslave au Kosovo durant les bombardements de l'OTAN ». « Un commandant reconnu qu'il vit avec horreur comment un soldat avait décapité un enfant de trois ans sous les yeux de sa famille », rapportait M. Filipovic. « Ces confessions choquantes ont été faites par des officiers qui ont répondu à une enquête diligentée par le service de renseignement de l'armée en janvier et février », révélait-il. Début mai, il faisait aussi état de dissensions entre militaires après le ralliement de trois généraux de l'armée fédérale à Milo Djukanovic, le président réformateur du Monténégro. Citant des sources militaires, il décrivait enfin comment Slobodan Milosevic entend « saper les efforts de paix au Kosovo » en s'appuyant sur des policiers et des militaires d'élite serbes chargés de fomenter des troubles entre Albanais et Serbes. « Tout cela a dérangé Belgrade. Je crains qu'on ne lui fasse payer son courage », conclut M. Boden.

Christophe Châtelot

Marie-Claude Decamps

## Le 3<sup>e</sup> voyage du pape à Fatima



**Vendredi 12 mai**  
18 h 00 : arrivée à Lisbonne  
19 h 30 : arrivée à Fatima (chapelle des Apparitions)  
Nuit au carmel

**Samedi 13 mai**  
9 h 00 : messe de béatification de Jacinta et Francisco  
15 h 30 : transfert vers Lisbonne  
16 h 40 : envol vers Rome

Source : AFP

Entre-temps, les pèlerins affluent. Pas toujours convaincus au début. A commencer par la mère de Lucia, qui tempête de voir ses récoltes piétinées. « Si tu veux manger, lâche-t-elle à sa fille, tu demanderas à cette dame ! » Et, en octobre 1917, le jour où Lucia annonce un miracle que lui a promis « l'apparition », la presse, aussi, se met en marche. L'envoyé spécial d'O Seculo, peu troublé par « le soleil qui danse dans le ciel » observé par d'autres témoins ébahis, rapporte : « Avec un ton théâtral, Lucia, celle qui parle avec la Vierge, annonce que nos soldats vont revenir... Bon négoce, note-t-il, pour les vendeurs ambulants. Il y a plus de pourboires pour les trois petits bergers que pour la main tendue des lépreux et des aveugles. »

Il n'empêche, la mystique populaire de Fatima est en route. Il faudra plusieurs années pour que l'Eglise l'admette. Après quoi, même les papes viendront s'y recueillir. Jean Paul II surtout, à qui sa dévotion mariale a fait offrir une des balles qui l'ont blessé, lors de l'attentat du 13 mai 1981 qui faillit lui coûter la vie, et qui est fixée sur la lourde couronne d'or de la statue de la Vierge. Attendu à nouveau le 13 mai, il présidera à la béatification de Jacinta et Francisco, emportés par une pneumonie quelques mois après les apparitions.

Lucia, à quatre-vingt-treize ans, est toujours vivante. Devenue sœur Lucia du Cœur Immaculé de Jésus, elle s'est retirée au carmel de Coimbra. A-t-elle toujours des visions ? Un peu gênée, Maria, qui, avec son teint mat et ses yeux ombrés, est la nièce de Lucia, hausse les épaules : « Je crois », et elle ajoute très vite : « Quand on va la voir, elle est très gaie, elle ne parle



Envie soudaine de changer de job ?

www.jobpilot.fr/

Jobpilot.fr, des milliers d'offres d'emploi sur Internet, en France et en Europe.

Parmi toutes nos offres, il y a sûrement le job dont vous rêvez.

Un service de Jobs & Adverts

PARIS · LYONS · STRASBOURG · NANTES · BORDEAUX · BRUXELLES · ANVERS · GENEVE · MILAN · ROME · VIENNE · ZÜRICH · AMSTERDAM · PRAGUE · BUDAPEST · BARCELONE · MADRID · LISBONNE · COLOGNE



**DROITE** Les quatre candidats déclarés du RPR à la Mairie de Paris, en vue des élections municipales de 2001, ont été entendus, jeudi 11 mai, par une commission de dix-neuf

membres, associant l'UDF et DL à la direction du parti gaulliste. Le maire sortant, Jean Tiberi, a contesté la procédure. Les trois autres candidats, Edouard Balladur, Philippe Sé-

guin et Françoise de Panafieu, ont exposé leurs projets. ● **PROPOSANT** une « rupture » dans les « comportements » et les « méthodes d'action », M. Séguin a assuré que, dans

sa conception, il doit être mis fin à l'existence de « liens organiques entre le mouvement gaulliste et la Ville ». ● **LES ÉLUS** parisiens du RPR avaient été entendus, jeudi matin,

par les seuls dirigeants de leur parti, auxquels ils ont exposé la situation dans leurs arrondissements et leur préférence pour le choix du chef de file de la campagne de mars 2001.

## Philippe Séguin entend faire que Paris « redevienne exemplaire »

Devant les dirigeants de l'opposition, l'ancien président du RPR a plaidé pour une « rupture » dans les « comportements » et pour la fin des « liens organiques » entre son parti et la gestion de la capitale. Les trois autres candidats à la Mairie ont exposé, eux aussi, leurs projets

L'AGRÉGÉ de lettres classiques François Bayrou a livré ses appréciations, jeudi 11 mai, au terme de l'audition des quatre candidats RPR à la Mairie de Paris. Elève Balladur ? « Très fin, plein d'humour, très rassembleur. » Elève Tiberi ? « Il s'est mis en dehors du processus, mais il a été assez émouvant. C'est un homme blessé. » Elève Séguin ? « Très classique, très solide, avec des mots très forts. » Elève Panafieu ? « Très bonne, très entraînée. » Le président de l'UDF n'avait qu'un regret : ces auditions d'un nouveau genre auraient dû être filmées, puis diffusées auprès des militants des partis de droite, qui auraient pu, alors, voter en toute connaissance de cause. Laurent Dominati, député de Paris et secrétaire général de Démocratie libérale, qui remplaçait Alain Madelin, en déplacement à Caen, partageait le même sentiment : « Tout cela aurait pu être parfaitement public. Les Parisiens auraient vu qu'on parlait d'eux. »

François Fillon, conseiller politique du RPR, était content. La réunion s'était passée dans « un climat très correct » et, en outre,

### Un « jury » de dix-neuf membres

Dix-neuf personnes, dont trois femmes, ont entendu, jeudi 11 mai, les quatre candidats de droite à la Mairie de Paris.

● **La délégation du RPR** comprenait la présidente, Michèle Alliot-Marie, ses conseillers, François Fillon et Patrick Ollier, le secrétaire général, Adrien Gouteyron, les responsables des fédérations et des élections, Bernard Accoyer, Yves Fromion et Thierry Mariani, les présidents des groupes du Sénat, Josselin de Rohan, et du Parlement européen, Margie Sudre. Jean-Louis Debré, président du groupe de l'Assemblée nationale, était absent, en raison d'un voyage prévu de longue date aux Etats-Unis.

● **L'UDF** était représentée par son président, François Bayrou, par le président du groupe de l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy, par Hervé de Charette, président délégué, Marielle de Sarnez, députée européenne, Didier Bariani, président de la fédération de Paris.

● **Démocratie libérale**, en l'absence d'Alain Madelin, avait délégué Laurent Dominati, secrétaire général, Claude Goasguen, porte-parole, Xavier Chinaud, délégué général en charge des élections, François Goulard, secrétaire politique national, Bernard Plasaït, président de la fédération de Paris.

Philippe Séguin ne s'était pas mis en colère face aux questions teintées d'ironie de M. Bayrou. Michèle Alliot-Marie, la présidente du RPR, était soulagée. Elle reconnaissait qu'elle avait été « un peu inquiète », dans la matinée, redoutant qu'un des quatre candidats ne se dérobe au dernier moment. Finalement, c'est la commission elle-même qui s'était fait attendre vingt bonnes minutes, l'UDF étant en retard.

#### DES « QUESTIONS AIMABLES »

Premier invité, Edouard Balladur a fait un exposé à partir d'un plan en six points. La situation à Paris est « préoccupante » en termes économiques et sociaux et « alarmante » en termes de sécurité. Pour répondre aux aspirations des Parisiens, il faut « une meilleure sécurité », « mieux employer les impôts », répondre « aux besoins concrets des familles » et, bien sûr, un projet novateur qui consiste à « émanciper Paris ». L'ancien premier ministre a aussi évoqué la situation politique, qu'il juge « fragile », en estimant notamment que l'« électoral flottant » est de plus en plus important. Mettant les rieurs de son côté, M. Balladur a invité ses interlocuteurs à ne pas trop se fier aux sondages et à « choisir celui qui limite le plus les risques de la division ».

Les responsables des trois formations de l'opposition, qui lui faisaient face et étaient seuls habitués à poser des questions – M<sup>me</sup> Alliot-Marie, M. Bayrou et Dominati – l'ont alors interrogé. Quel maire seriez-vous ? Com-



PANAFIEU

ment gèreriez-vous la période intermédiaire qui sépare le printemps 2000 des élections de mars 2001 ? Quel sort réserveriez-vous aux sortants ? Quelle serait votre attitude vis-à-vis du candidat de gauche ? Des « questions aimables », a jugé M. Balladur, à la sortie de son oral. Ces questions ont été posées, en termes à peu près identiques, aux autres candidats, à l'exception de Jean Tiberi.

Devant une commission dont il n'avait rien à attendre, le maire de Paris a défendu crânement son bilan : « Paris est vivant, moderne, inventif. » Il a présenté son projet, puis préparé sa sortie. « Je me suis interrogé sur la nécessité de venir aujourd'hui à cette réunion », a-t-il

affirmé, estimant que « le choix du candidat est déjà fait ». Sans nommer personne, M. Tiberi a dénoncé ceux des membres de la commission qui « ne se sont jamais intéressés à Paris », ceux qui ont pris position en faveur d'un autre candidat, ceux de ses proches qui l'ont lâché, ceux (de DL) qui l'ont exclu de leurs questionnaires : beaucoup de monde en vérité. « Y a-t-il une autre grande ville pour laquelle on ne soutiendra pas la candidature du maire sortant ? », a encore demandé M. Tiberi, avant de recuser « une procédure injuste et inéquitable » et de se retirer.

Cette attitude a été jugée plutôt logique, et digne, par plusieurs participants. Pour M. Bayrou, ce-

pendant, il n'y a plus « que trois candidats », et il a fallu, précisément, presser le pas du troisième invité, M. Séguin. Lisant onze feuillets de lignes serrées, le député des Vosges n'a laissé que peu de temps à ses interlocuteurs pour l'interroger. S'inscrivant dans le sillage de Jacques Chirac, qu'il a cité à quatre reprises, M. Séguin s'est livré à une analyse minutieuse et sans concession de la situation politique à Paris : « Un cycle s'achève [qui] comporte sa part d'erreurs, de faiblesse ou de sclérose. » « S'il faut marquer une rupture, c'est moins sur les projets, sur le bilan, que sur les comportements et les méthodes d'action. Nous voulons que Paris redevienne exemplaire », a affirmé M. Séguin.

#### « JE SUIS CONTENTE D'ÊTRE LÀ »

A deux reprises, au moins, le candidat s'est engagé à « tisser une relation équilibrée entre le RPR et ses partenaires », qui ne doivent être « ni supplétifs ni arbitres », mais traités comme « des forces respectées et écoutées, nécessaires au centre de gravité de l'ensemble ». Pour Marielle de Sarnez (UDF), « Séguin a été assez habile ». Plutôt proche de M<sup>me</sup> Panafieu, le porte-parole de DL, Claude Goasguen, s'est montré satisfait en associant au nom de M. Séguin le mot de « reconquête ». Magnanime, le député de Paris a ajouté : « Pour les deux autres "R", rassemblement et renouvellement, on verra plus tard. »

Quatrième et dernier invité, Françoise de Panafieu a croisé M. Séguin à l'entrée du quatrième bureau de l'Assemblée nationale.

L'ancien président ne l'a pas saluée. Qu'importe ! La députée, enjouée, a enchaîné sur ce petit compliment : « Le Parisien est un monsieur qui se montre généralement très gentil avec les femmes », a-t-elle dit, citant Léon-Paul Fargue. « Comme nous ne sommes que trois [quatre en réalité], j'espère que vous vous montrerez, messieurs, très parisiens ! » « Je suis contente d'être là », a assuré la candidate, avant d'avancer ces quelques certitudes : « On sait qu'il y a un seul candidat parisien qui battraît Bertrand Delanoë, c'est moi » ; « un candidat extérieur et trop brutal risque de mobiliser contre lui l'électorat de gauche » ; « il n'y a pas eu d'effet Séguin, il y a eu un effet Panafieu » ; ou encore : « La démocratie locale, c'est un candidat local. » M<sup>me</sup> de Panafieu a enfin promis « une campagne de conviction, de proximité, de séduction ».

M. Fillon est sorti consterné : « Il n'y a pas photo ! » M<sup>me</sup> Alliot-Marie a confié, en revanche, à un membre de la commission, que le ton de « Françoise » lui avait plu. C'est là que réside le suspense des jours à venir. Le 18 mai, M. Madelin rencontrera les élus parisiens de DL, tandis que les militants parisiens de l'UDF seront réunis en assemblée générale. La veille, le RPR aura réuni sa commission d'investissement. Les partisans de M. Séguin souhaitent qu'une proposition ferme sorte de cette réunion. Pour respecter les formes, la présidente du RPR pourrait attendre son déjeuner du 23 mai avec M. Bayrou et Madelin.

Jean-Louis Saux

## Les gages adressés par le candidat à ses alliés

**PHILIPPE SÉGUIN**, selon sa propre expression, a pris « des engagements forts » devant la commission RPR-UDF-DL, à commencer par celui-ci : « Les liens organiques existant entre le mouvement gaulliste et la Ville doivent être définitivement rompus. » Il a été le seul à s'avancer sur ce terrain.

« Qu'on le veuille ou non, s'est instaurée, ces dernières années, l'idée d'une collusion d'intérêts entre la Ville de Paris et le RPR, préjudiciable à l'une comme à l'autre », a expliqué l'ancien président du RPR. Ce procès est « probablement excessif ou grossi », selon M. Séguin, mais il a « fait mouche dans l'opinion parisienne, ébranlé jusqu'aux propres adhérents du RPR, légitimement troublé ceux de l'UDF et de DL, empoisonné l'actuelle mandature ». Aussi, pour l'avenir, M. Séguin a proposé que le futur maire de Paris n'exerce aucune fonction à la direction du RPR, que le fonctionnement de la fédération de Paris soit autonome par rapport à l'Hôtel de Ville et que les fonctionnaires de la ville ne soient plus « habilités à faire des déclarations ou à prendre des initiatives politiques ».

M. Séguin juge, par ailleurs, « possible d'intégrer (...) les suggestions émises par les libéraux et les centristes », notamment celle portant sur la « création d'un corps urbain de sécurité ». Le matin même, Bernard Plasaït, sénateur et président de la fédération de Paris de Démocratie libérale, avait organisé une série de visites

dans le 14<sup>e</sup> arrondissement. Sortie d'école, rencontre avec des commerçants, visite d'un centre spécialisé dans l'accueil des toxicomanes puis d'un commissariat : autant d'occasions, pour les libéraux, de souligner que la « délinquance a davantage augmenté à Paris, en 1999, que sur le reste du territoire », qu'il devient « urgent d'affecter 1 500 fonctionnaires de police supplémentaires » et d'appliquer, à l'instar de la « police new-yorkaise » le principe de « tolérance zéro à l'égard de la délinquance des mineurs ».

#### DL MET L'ACCENT SUR LA SÉCURITÉ

Pour y parvenir, DL propose la création d'« une force urbaine de sécurité ». Placée sous l'autorité du maire de Paris, elle serait chargée de « sécuriser les zones sensibles », a indiqué M. Plasaït. Elle serait composée des effectifs actuels de la direction de la prévention et de la protection de la Ville de Paris, complétés de 800 emplois supplémentaires, pour un coût annuel de 144 millions de francs. Le président de DL-Paris a l'intention de faire de la sécurité un point central de la campagne, même s'il se dit soucieux, en écho aux craintes exprimées par M. Séguin, de « ne pas créer un système bâtarde dans lequel il y aurait concurrence avec la préfecture de police ».

Ch. G. et J.-L. S.

## La commission prend le pouls des élus parisiens

**LES ÉLUS** RPR de Paris – députés, sénateurs et maires d'arrondissement – qui étaient convoqués, dans la matinée du jeudi 11 mai, pour être entendus par la commission d'investissement du RPR, se sont exprimés « dans un climat apaisé » selon le député du 9<sup>e</sup> arrondissement, Pierre Lellouche, proche de Philippe Séguin. Sur les dix-neuf élus invités, il n'en manquait qu'un, Maurice Ulrich, sénateur de Paris, mais aussi conseiller de Jacques Chirac à la présidence de la République.

« La bataille sera difficile », a prédit M. Lellouche tandis que la députée du 14<sup>e</sup>, également séguiniste, Nicole Catala, ne voulant pas céder au pessimisme, a affirmé que « les élus ont fait ces dernières années un très bon travail sur le terrain ». Selon M<sup>me</sup> Catala, « un sentiment de confiance, pour la ba-

taille qui s'annonce », s'est dégagé de la réunion. Pour sa part, le maire du 14<sup>e</sup>, Lionel Assouad, en conflit avec la députée et qui sollicite un nouveau mandat, a rappelé qu'il se sent « proche de Françoise de Panafieu, parce qu'elle est femme et nouvelle ». « Cela représente un défi intéressant », a confié au Monde M. Assouad, qui estime, par ailleurs, que cette consultation était « une politesse faite aux élus parisiens ».

#### « AUCUN PROPOS EXCESSIF »

« Michèle Alliot-Marie nous a demandé, précise M. Assouad, de dresser un compte-rendu de la situation, arrondissement par arrondissement, mais on a assez peu parlé des quatre candidats à l'investiture. » Après deux heures de discussion, le maire du 13<sup>e</sup> arrondissement, Jacques Toubon – qui soutient M<sup>me</sup> de Panafieu – et celui du 15<sup>e</sup>, René Galy-Dejean – partisan de M. Séguin – ont déclaré que cela s'était « bien passé ».

Chacun à son tour, les élus ont exposé l'état du rapport de forces droite-gauche dans leurs arrondissements ou circonscriptions, certains exprimant leur préférence pour l'un ou l'autre des quatre candidats à l'investiture. « Aucun propos excessif n'a été prononcé », a affirmé Jean-François Legaret, maire du 1<sup>er</sup> et adjoint au maire de Paris, Jean Tiberi, chargé des finances, en soulignant qu'« aucune conclusion [n'avait] été dégagée » quant au nom du candidat. Un « consensus » s'est exprimé, a poursuivi M. Legaret, sur la « nécessité d'un candidat rassembleur sur Paris et celle d'avoir, dans chaque arrondissement, des candidats crédibles, incarnant l'avenir de la capitale ».

Cette analyse semble exclure, sans le nommer, M. Tiberi, avec lequel son adjoint aux finances n'a pas, officiellement, pris ses distances.

Christine Garin

Ch. G.

## Cherche directeur de la communication, désespérément

« **LE MAIRE** de Paris recherche d'urgence personne de talent pour prendre la tête de la direction générale de l'information et de la communication (DGIC) de l'Hôtel de Ville. Gros budget



LA VIE PARISIENNE

– 90 millions de francs annuels (hors personnel). Bon salaire. » Jean Tiberi va-t-il être obligé de publier une annonce pour trouver un remplaçant à son directeur de la communication, Jérôme Peyrat, remercié le 20 avril et qui occupe, depuis le 9 mai, les mêmes fonctions au RPR ?

Alors que la tempête fait rage sur l'Hôtel de Ville et que le dernier carré de fidèles du maire de la capitale rétrécit à vue d'œil, la puissante DGIC reste sans pilote. Et les candidatures ne se bousculent pas. Les relations entre le maire et le directeur de la communication, nom-

mé à ce poste fin 1998, après avoir été un proche collaborateur de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, puis à l'Elysée, étaient devenues, au fil des semaines, difficilement tenables. Retraqué dans son palais, conforté dans sa logique jusqu'au boutiste par son conseiller Jean-François Probst, le maire de Paris avait de plus en plus de mal à entendre les arguments de ceux qui, comme M. Peyrat, tentaient, vainement, de lui conseiller d'accepter « une sortie honorable ». Lentement, les relations se sont dégradées au sein du cabinet, sur fond d'« atmosphère mafieuse », selon l'expression d'un témoin, avec coups bas et rumeurs savamment orchestrées. Xavière Tiberi, ennemie jurée de l'ancien patron de la DGIC, en aurait, pour ce qui le concerne, largement pris sa part.

On comprend que, dans cette ambiance de fin de règne, le maire de Paris ait quelque difficulté à trouver un remplaçant de son directeur de la communication. Le

**DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

**MATELAS • SOMMIERS**  
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...  
Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...  
5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**  
• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>e</sup>ème - M<sup>o</sup> Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>e</sup>ème - M<sup>o</sup> Place d'Italie  
**01.42.08.71.00**  
7 jours sur 7

**BAC + 2 (DEUG, BTS, DUT...)**  
**BAC + 3 (LETTRES, DROIT, ÉCO...)**

**INTÉGREZ**  
**UNE GRANDE ÉCOLE**  
**DE COMMERCE**

CONCOURS D'ADMISSION EXTERNE  
3 SESSIONS : AVRIL - MAI - JUIN

TITRE HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT  
ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT



ÉTABLISSEMENT PRIVÉ  
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Contactez Marion Maury :  
8, rue de Lota - 75116 Paris  
**Tél. 01 56 26 26 26**



# Alain Juppé presse Jacques Chirac de reprendre l'initiative sur le quinquennat

Valéry Giscard d'Estaing veut recueillir le maximum de soutiens

Alain Juppé a souhaité, vendredi 12 mai, sur RFI, que le président de la République « prenne une initiative » en faveur du quinquennat et que « le

débat soit tranché avant 2002 » par référendum. Il a récusé la procédure parlementaire proposée par Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien chef de

l'Etat a annoncé, jeudi, que sa proposition de loi en faveur du quinquennat a déjà été signée par « plus de cent députés ».

VALÉRY GISCARD D'ESTAING est parti à la chasse aux signatures : après avoir déposé, mardi 9 mai, sa proposition de loi constitutionnelle en faveur du quinquennat (*Le Monde* du 11 mai), il souhaite recueillir le soutien du plus grand nombre de parlementaires possible sur un texte qui a été cosigné par Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF, Alain Madelin, président de Démocratie libérale (DL), et José Rossi, patron du groupe DL au Palais-Bourbon. Dès jeudi, l'ancien président de la République annonçait, sur RTL, que « plus de cent députés » de l'opposition ont déjà signé son texte, sans en fournir la liste.

Le RPR n'a visiblement pas l'intention de « faire un cadeau » à M. Giscard d'Estaing en cosignant son texte, au moment où Jacques Chirac « réfléchit » au quinquennat (*Le Monde* du 12 mai). Alain Juppé pousse même le chef de l'Etat à reprendre la main. « Il faut que le président lui-même intervienne dans cette procédure, et j'attends qu'il prenne une initiative en

ce sens », a-t-il déclaré, vendredi, sur RFI. Le débat devra être tranché « avant 2002 » et par référendum. L'ancien premier ministre récusé la procédure parlementaire, dans laquelle il voit surtout un moyen de « court-circuiter le président ». Sur le fond, deux arguments plaident, selon lui, pour le quinquennat : « Sept ans, ce n'est plus une durée très démocratique et on diminue considérablement les risques de cohabitation. » M. Juppé réaffirme son opposition à un régime présidentiel.

« MANŒUVRE DE CIRCONSTANCE » « Il est peu probable que nous signifiions la proposition de Giscard, prévient Patrick Devedjian, porte-parole du RPR. C'est lui qui a enterré la réforme de Pompidou, et il y a un peu de cynisme à la ressortir aujourd'hui. Personne n'est dupe, sa proposition apparaît vraiment comme une manœuvre de circonstance au moment où l'Elysée travaille sur le sujet. On réserve notre soutien à l'initiative du président de la République, ajoute-t-il. Le quinquennat, avec maintien du

droit de dissolution de l'Assemblée par le président, peut recueillir notre adhésion. »

Au RPR, « VGE » n'a reçu qu'un appui de poids, celui d'Edouard Balladur, et il s'est empressé de l'annoncer, même si leur accord s'est fait sur le plus petit dénominateur commun, le quinquennat : pour le reste, l'ancien premier ministre est en effet partisan d'un régime présidentiel, tandis que l'ex-chef de l'Etat juge qu'« il n'est pas adapté aux Français ». Gilles de Robien (UDF, Somme) est sur la même ligne que M. Balladur. Favorable à un mandat de cinq ans et à un « alignement de la durée » des mandats présidentiel et législatif, il a précisé, jeudi, qu'il faut « s'orienter clairement vers un régime présidentiel ».

Dans les jours qui viennent, M. Giscard d'Estaing a l'intention de s'expliquer devant les sénateurs. Il ira notamment devant le groupe des Républicains et indépendants, et il devrait répondre à l'invitation que lui a lancée, mercredi, le président du groupe de l'Union centriste, Jean Arthuis. Les plus hostiles

– mais ils ne pèsent guère au Parlement – restent les élus du Rassemblement pour la France (RPF). Son secrétaire général, Jean-Jacques Guillet, a déclaré, jeudi, que le mouvement de Charles Pasqua et Philippe de Villiers « appellerait sans nul doute à voter clairement et franchement non » à un éventuel référendum sur le quinquennat.

## « LA NATURE DU RÉGIME »

A gauche, le débat est aussi lancé. Le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), s'est déclaré, jeudi, sur BFM, favorable au quinquennat, à condition qu'il s'accompagne d'« une vraie discussion autour de la nature du régime ». « Il est évident qu'on s'oriente de plus en plus vers un régime présidentiel », a poursuivi M. Forni, qui prône « la suppression » du droit de dissolution par le chef de l'Etat. Opposé à ce qu'une réforme de cette ampleur soit d'origine parlementaire, M. Forni a confié qu'il serait « très heureux » que M. Chirac et M. Jospin en prennent l'initiative.

Jean-Michel Bezat

# La bataille des cartes continue au sein du PS des Bouches-du-Rhône

Michel Vauzelle conteste la procédure

## MARSEILLE

de notre correspondant régional

Apparemment pacifiée, la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône réunissait, jeudi 11 mai dans la soirée, une convention fédérale de ratification des investitures aux municipales. Au dernier moment, la validation du nombre de cartes s'est ajoutée à l'ordre du jour, sur pression directe de la direction nationale. La réunion a alors commencé par un coup de tonnerre : la démission de Michel Vauzelle de la coprésidence qu'il exerçait avec Jean-Noël Guérini, président du conseil général, depuis le 6 décembre 1999.

Le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui avait accepté d'assumer cette responsabilité au sein de la fédération PS, sous réserve que soit menée une procédure transparente de vérification des cartes des militants, estime, dans un communiqué, que ce processus « n'a pas été conduit à son terme », car il manque « l'ultime étape indispensable » qui permet aux militants d'être entendus en cas de « contes-

tation grave et sérieuse » de la liste des adhérents au PS départemental. « Il m'est impossible, en conscience, d'apporter ma caution à cette façon d'agir », conclut l'ancien ministre.

La colère de M. Vauzelle tient au fait que, selon lui, l'opération lancée au niveau national a eu pour effet de faire disparaître du fichier de réels militants sans supprimer les adhérents de complaisance. Ses amis citent volontiers le cas de la section de Berre, passée de 60 à 450 militants en 1999 sans réelle explication. M. Vauzelle tenait à ce que les secrétaires de section disposent du nouveau fichier afin de pouvoir contester les bavures.

Soumise à un vote nominal de la convention fédérale, la ratification du nouveau fichier a été adoptée, jeudi dans la soirée, par 68 voix pour et 18 abstentions. Elle sanctionne la mainmise de patron du conseil général, M. Guérini, sur la fédération. Celui-ci a dit « regretter » la décision « incompréhensible » de M. Vauzelle.

Michel Samson

# Outre-mer : le RMI sera aligné sur celui de la métropole dans trois ans

UN DÉBAT quelque peu escamoté en matière institutionnelle, plus approfondi dans le domaine économique et social : tel est le bilan de l'examen en première lecture du projet de loi d'orientation pour l'outre-mer, adopté par l'Assemblée nationale dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 mai. La gauche, ainsi que Gérard Grignon (UDF, Saint-Pierre-et-Miquelon), a voté pour. La droite, ainsi que l'indépendantiste martiniquais Alfred Marie-Jeanne, s'est prononcée contre. Léon Bertrand (RPR, Guyane) et André Thien Ah Koon (non inscrit, la Réunion) se sont abstenus.

La question statutaire, qui avait fait l'objet des plus vives controverses lors de la consultation des assemblées locales, a cédé la place au souci des élus domiens de renforcer le volet concernant l'emploi et le développement économique. Rejetée à une courte majorité en commission des lois, après avoir reçu un avis négatif du Conseil d'Etat, la procédure du « congrès » – réunion des conseillers régionaux et généraux des régions monodépartementales d'outre-mer pour délibérer des propositions institutionnelles – a cette fois été adoptée sans difficulté. Quelques critiques contradictoires ont toutefois montré que le débat institutionnel est loin d'être clos. « En donnant l'illusion que les collectivités locales ont le pouvoir de modifier les institutions, ce texte entraînera une rupture de la confiance envers les élus, sans cesse obligés de se justifier et de pratiquer la fuite en avant idéologique », a regretté Anicet Turinay (app. RPR, Martinique), tandis qu'Ernest Moutoussamy (app. PCF, Guadeloupe) exprimait, à l'inverse, le souhait que le congrès ne soit pas une « coquille vide ». Tout en mettant en garde le gouvernement contre un risque persistant, selon lui, de censure du Conseil constitutionnel, Camille Darsières (app. PS, Martinique) a relevé que ce débat « le confortait dans l'idée qu'il faut faire se rencontrer » les assemblées départementales et régionales. « Ce que nous voulons, c'est rassembler deux légitimités démocratiques pour que l'évolution institutionnelle fasse d'abord l'objet d'un débat au niveau local », a précisé le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, qui relevait, dans les couloirs, « le trouble » d'une droite qui semble vouloir « se jeter dans une aventure constitutionnelle » (*Le Monde* du 12 mai). Dans la nuit, les députés ont également approuvé la création d'un second département à la Réunion.

La majeure partie du débat a été consacrée au – volumineux – volet économique et social du projet de loi, que les députés n'ont pu renforcer autant qu'ils l'auraient souhaité. De nombreux amendements

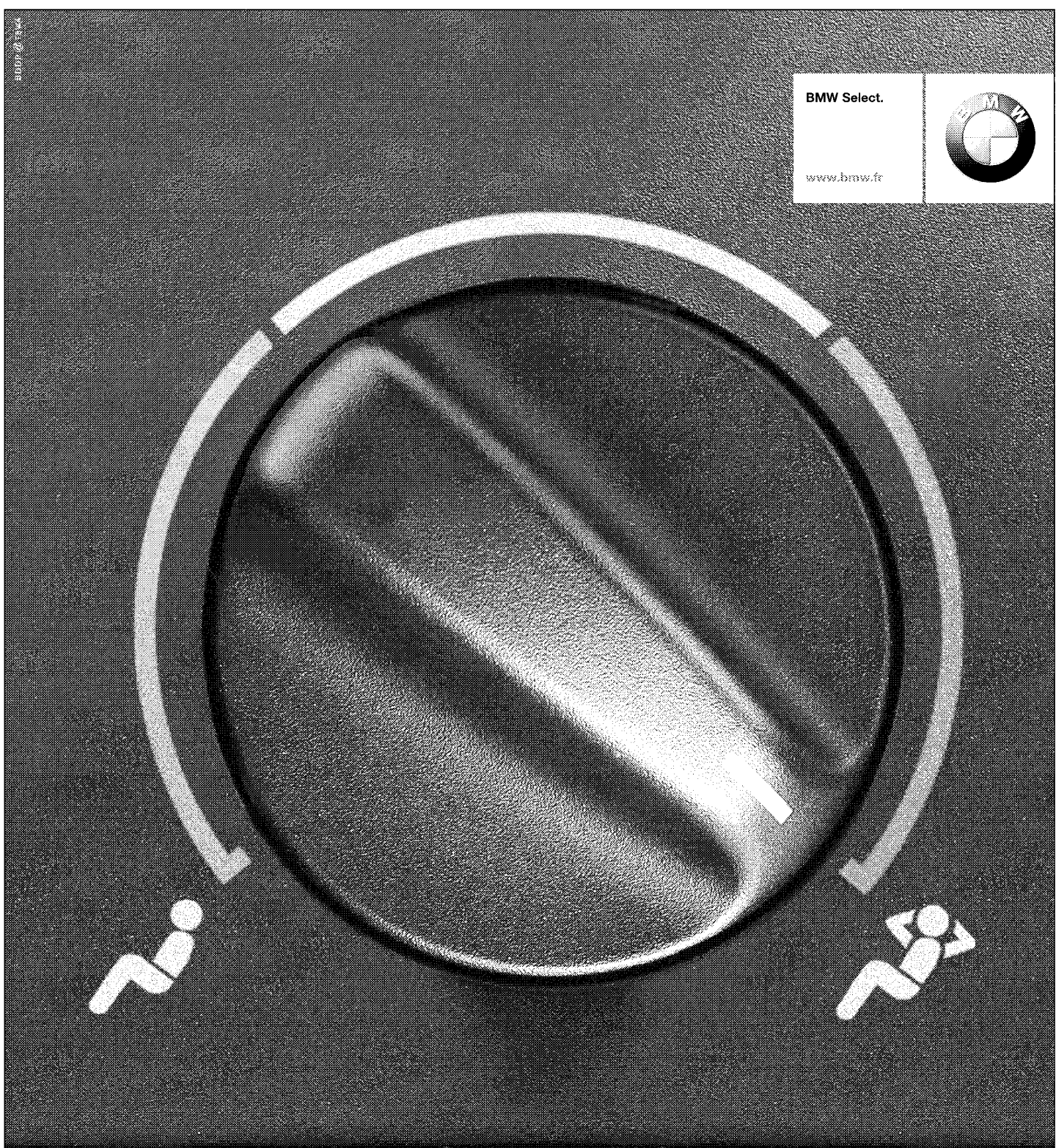
étaient déjà tombés sous le coup de l'article 40 de la Constitution, qui interdit aux parlementaires de créer ou d'aggraver des charges publiques. M. Queyranne a certes fait quelques gestes : ainsi a-t-il accepté d'instituer un dispositif de « congé-solidaire » permettant des départs en préretraite à 55 ans, compensés par des embauches de jeunes. Mais le secrétaire d'Etat à l'outre-mer a surtout dû batailler face à certaines revendications des domiens.

## Une suspension de séance a été nécessaire à M. Queyranne, en début de soirée, pour convaincre les élus de la majorité

Une suspension de séance lui a été nécessaire, en début de soirée, pour convaincre les élus de la majorité, notamment ceux du Parti communiste réunionnais (PCR), de renoncer à réclamer un alignement immédiat du montant du RMI dans les DOM, alors qu'il avait déjà accepté de ramener de cinq à trois ans le délai de cet alignement. Peu avant 4 heures, une seconde délibération contraignait les députés à revenir sur deux votes acquis contre l'avis du gouvernement : M. Queyranne a ainsi évité de voir prorogée jusqu'en 2004 la « loi Pons », sa promesse d'instaurer au plus tard dans la loi de finances pour 2001 un nouveau mécanisme de défiscalisation n'ayant pas suffi. Le second vote annulé en fin de séance étendait le champ d'application du dispositif d'exonérations de charges sociales jusqu'aux entreprises comptant 21 salariés, au lieu des 10 prévus par le projet de loi. Les députés du PCR ont en revanche obtenu la suppression de la prime d'éloignement versée aux fonctionnaires mutés outre-mer ou originaires des DOM mutés en métropole.

Au terme de l'examen du texte, la politique a refait une brève incursion dans l'Hémicycle : émissaire de l'Elysée, le député des Yvelines, Henri Cuq, a vivement critiqué « l'improvisation » du gouvernement. Le même mot avait été employé, la veille, par le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, autre fidèle de Jacques Chirac. A deux ans de l'échéance présidentielle, les DOM sont un réservoir de voix non négligeable.

Jean-Baptiste de Montvalon



Offrez-vous une BMW en toute tranquillité à partir de 1916 F/mois, entretien compris\*

Exemple de financement d'une BMW Série 316i Berlin au prix catalogue de 147 000 F. AM 2000. Contrat national d'entretien. Serequim inclus dans l'exemple au prix de 122 250 F. 2 mois, comprenant l'extension de la garantie et entretien du véhicule pour 36 mois et/ou 45 000 km (au-delà de ces deux termes, à l'année). Coût total du contrat Borequin : 4 400 F. Premier loyer majoré de 44 100 F. suite de 36 loyers mensuels de 1 700,40 F hors dépenses facultatives. Option d'achat en fin de contrat égale à 46,36 % du prix catalogue, soit 68 130 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 178 810 F hors Serequim facultatif. Vous pouvez également restituer le véhicule au terme du contrat, sous réserve que celui-ci soit dans un état normal d'usage et d'entretien conformément aux conditions du contrat, vous êtes libre de toute autre obligation. Borequin et conditions au 01/04/99 susceptibles de variation. Sous réserve d'acceptation du dossier par BMW Lease. SMO au capital de 25 000 000 F. RCG Versailles B 343 636 845. Offre valable chez les concessionnaires BMW participant à l'opération. Pour plus d'information, veuillez consulter votre concessionnaire BMW. Ce mode de financement est disponible sur tous les véhicules BMW neufs (hors modèles M).



# La droite sénatoriale combat le gouvernement sur la mixité sociale dans l'habitat

Les sénateurs modifient profondément le projet de loi sur la solidarité et le renouvellement urbains

Lors de l'examen du projet de loi sur la solidarité et le renouvellement urbains, mercredi 10 mai, les sénateurs de droite ont violemment critiqué

l'obligation faite à certaines communes d'avoir 20 % de logements sociaux en 2022. Le ministre de la ville a dénoncé des « ultras » dont les pro-

pos trahissent « un mépris pour les plus modestes ». Le Sénat a maintenu ce quota, mais en en réduisant considérablement la portée.

LENTEMENT mais sûrement, le Sénat poursuit son travail de démolition-reconstruction du projet de loi sur la solidarité et le renouvellement urbains, présenté par le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, et adopté en première lecture par les députés, le 21 mars. Dès le début de l'examen du texte, qui ne devrait pas s'achever avant le 17 mai, la majorité sénatoriale de droite en a dénoncé l'« inspiration recentralisatrice », qu'il s'agisse de la réforme du code de l'urbanisme, des mesures en faveur de la mixité sociale dans l'habitat ou de la régionalisation du transport ferroviaire. Ces mesures n'entreront en vigueur que le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Modéré sur le volet urbanisme du projet, le ton est brusquement monté, mercredi 10 mai, lors de l'examen de l'article 25, qui impose au moins 20 % de logements sociaux aux communes de plus de 1 500 habitants (3 500 en province) situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, sous peine d'une amende de 1 000 francs par an et par logement manquant. Que ce quota ne doive être atteint qu'en... 2022, avec une étape tous les trois ans, n'a pas empêché la droite de dénoncer l'approche « autoritaire et dogmatique » du gouvernement. Le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, a dû essuyer les violentes attaques d'un groupe de sénateurs RPR – des « ultras », a-t-il lancé –, qui ont mené une guérilla systématique à grand renfort d'amendements. « J'ai été débordé sur ma droite », a reconnu le rapporteur du projet, Louis Althapé (RPR, Pyrénées-Atlantiques).

Sans revenir sur les 20 %, la droite a adopté un amendement intégrant les logements en accession sociale à la propriété dans les 20 %. Elle a surtout décidé que le quota ne s'appliquera pas à la commune, mais aux structures intercommunales prévues par la loi

Chevènement de juillet 1999 (communautés de communes, d'agglomération ou urbaines). Avec ce système, « ni juste ni efficace », selon M. Bartolone, 36 agglomérations échapperaient à la règle des 20 %, dont Lille, Strasbourg, Orléans, Nancy, Poitiers et Chambéry. De son côté, Bertrand Delanoë, candidat (PS) à la Mairie de Paris, a défendu, sans succès, un amendement prévoyant qu'à Paris, Lyon et Marseille le programme local de l'habitat fixe un objectif de 20 % de HLM pour chaque arrondissement.

La semaine précédente, au cours de l'examen du volet urbanisme, le Sénat avait renforcé, contre l'avis du gouvernement, les prérogatives des collectivités locales : les nouveaux « schémas de cohérence territoriale », censés mieux coordonner l'habitat, les déplacements et

## Des élus se démarquent d'une opposition hostile

**Pierre Fond, maire (RPR) de Sartrouville (Yvelines), s'est déclaré, jeudi 11 mai, en faveur du projet de loi sur la solidarité et le renouvellement urbains. « Avec un taux de logements sociaux de 40 %, je ne peux être que pour la loi Gayssot et je refuse de m'associer aux critiques des maires de l'Ouest parisien », souligne-t-il. Pour M. Fond, il est temps de répartir « équitablement » les HLM en refusant les agglomérations « à deux vitesses » avec des quartiers « peuplés de familles en difficultés » et « des îlots protégés réservés aux ménages plus aisés ». Dans une tribune publiée le 27 mars par Libération, la maire (RPR) d'Avignon, Marie-Josée Roig, a approuvé l'« orientation » du volet social du texte. Pierre Cardo, maire (DL) de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), s'est dit « plutôt favorable » au texte.**

les activités économiques, seraient élaborés à l'initiative des communes ou de leurs groupements, au vu d'un diagnostic préalable des besoins ; en l'absence de schéma, des zones pourraient quand même être ouvertes à l'urbanisation ; la carte communale serait approuvée par le seul conseil municipal, alors que le texte initial prévoit une approbation de la commune et du préfet.

### « DÉROGATION DANGEREUSE »

Un autre problème taraudaient certains élus de droite : l'impossibilité de construire dans des zones de montagne ou de bord de mer. M. Althapé a plaidé pour une meilleure prise en compte de la diversité du territoire. Avec succès : un amendement reconnaît un droit minimal à construction en cas d'absence de carte communale ou de plan d'occupation des sols dans les zones soumises aux lois « montagne » ou « littoral ». Le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, s'est opposé à une mesure qui constitue « une dérogation générale dangereuse ». Au moins, les

sénateurs ont-ils été unanimes pour interdire aux architectes des bâtiments de France d'avoir une activité privée pour une collectivité ou une personne dans le secteur où ils exercent une fonction publique. M. Besson a, là encore, émis un avis négatif.

Une quasi-unanimité – le PCF s'est abstenu – s'est dégagée sur un amendement du gouvernement autorisant la RATP à créer des « filiales pour construire ou exploiter » des réseaux de transports en commun en province et à l'étranger. La dernière offensive de la droite sénatoriale portera, mardi 16 mai, sur le volet transports, qui prévoit notamment de transférer aux régions les services ferroviaires d'intérêt régional. Le Sénat, qui juge insuffisante la compensation financière prévue par l'Etat, réclame des ressources complémentaires pour la rénovation des gares régionales et la compensation des tarifs sociaux. M. Gayssot risque fort, à l'issue des débats, de ne pas reconnaître son projet initial.

J.-M. B.

## Le vote des étrangers ne sera pas discuté au Sénat avant cet été

LE MINISTRE chargé des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a déclaré, jeudi 11 mai, à l'AFP, « qu'à ce stade, la décision n'est pas prise » d'inscrire à l'ordre du jour du Sénat la proposition de loi des Verts, adoptée par les députés, le 3 mai, accordant aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne le droit de vote aux élections municipales (Le Monde du 5 mai). « Il y a d'autres priorités. Le calendrier est embouteillé et je ne vois pas comment inscrire cette proposition de loi avant la fin de la session », a souligné le ministre. Dans un courrier adressé à M. Vaillant, jeudi, Hélène Luc, présidente du groupe communiste du Sénat, demande au gouvernement de transmettre au Sénat ce texte « qui ouvre la voie à un acte démocratique majeur ».

### DÉPÊCHES

■ **SOCIAL** : la rencontre entre Robert Hue et Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, aura lieu mercredi 31 mai, au siège de l'organisation patronale. C'est le secrétaire national du PCF qui a demandé à rencontrer M. Seillière, après avoir dénoncé à plusieurs reprises « l'entreprise de démolition sociale » lancée, selon lui, par les projets de « refondation sociale » du Medef. M. Seillière a déjà rencontré François Hollande, premier secrétaire du PS, le 27 avril.

■ **ASSEDIC** : une délégation du personnel du centre informatique des Assedic d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) devait être reçue par la direction de l'Unedic (assurance-chômage), vendredi 12 mai, à Paris. Le personnel des centres Assedic de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur – sauf celui de Nice – est en grève depuis le 9 mai pour protester contre le plan de « modernisation » du réseau des Assedic (Le Monde du 9 mai).

■ **INDICE** : les prix à la consommation des ménages ont été stables au mois d'avril. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix a même reculé de 0,2 %. Si les prix des transports, des autres services, de l'alimentation et de l'habillement, ont augmenté, « inversement, les prix des produits pétroliers reculent ainsi que ceux des services de télécommunications et des autres produits manufacturés. Les premiers effets de la réduction du taux de TVA jouent également à la baisse », commente l'Insee, qui a publié des données provisoires, vendredi 12 mai.

■ **FRONT NATIONAL** : le Quotidien Presse, journal en ligne du Front national, annonce, dans son édition de jeudi 11 mai, la nomination d'Erwan Le Gouëllec, vingt-sept ans, à la direction du Front national de la jeunesse. M. Le Gouëllec remplace Guillaume Luyt, qui, non retenu au bureau politique, a démissionné lors du 11<sup>e</sup> congrès du FN, le 30 avril.

## Christian Poncelet, président du Sénat « Garantir constitutionnellement l'autonomie fiscale des collectivités »

« En quoi ce texte marque-t-il une perte de pouvoir des élus locaux et une « recentralisation », comme l'affirme la droite ?

– Objectifs nationaux uniformes, ponctions autoritaires dans les budgets locaux, pouvoir de substitution du préfet aux maires, sont autant de dispositions contestables d'un texte qui, en outre, n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable avec les associations d'élus locaux. On donne des ordres aux élus qui sont menacés d'être dépossédés de leurs pouvoirs s'ils n'obéissent pas : nous sommes aux antipodes de la démocratie locale.

» Je suis d'autant plus réservé que ce projet de loi s'inscrit dans un contexte caractérisé par un processus de démantèlement de la fiscalité locale engagé avec la « réforme-suppression » de la taxe professionnelle, et qui va se poursuivre avec celle de la taxe d'habitation. Contraire au principe de responsabilité des gestionnaires locaux, cette évolution tourne le dos à la modernisation de la fiscalité locale, qui supposerait de substituer aux actuels impôts locaux, parfois archaïques ou injustes, des impôts modernes et évolutifs. Il y a un hiatus entre le discours du gouvernement, qui prétend vouloir relancer la décentralisation, et les faits. Au fond, je me demande si Lionel Jospin n'est pas un authentique jacobin ! Pierre Mauroy, qui préside la commission gouvernementale sur l'avenir de la décentralisation, a d'ailleurs écrit au premier ministre pour protester contre cette évolution.

– **Quels contre-feux allez-vous allumer ?**

– Il est indispensable de garantir le principe constitutionnel de libre administration des collectivités locales. Je vais déposer une proposi-

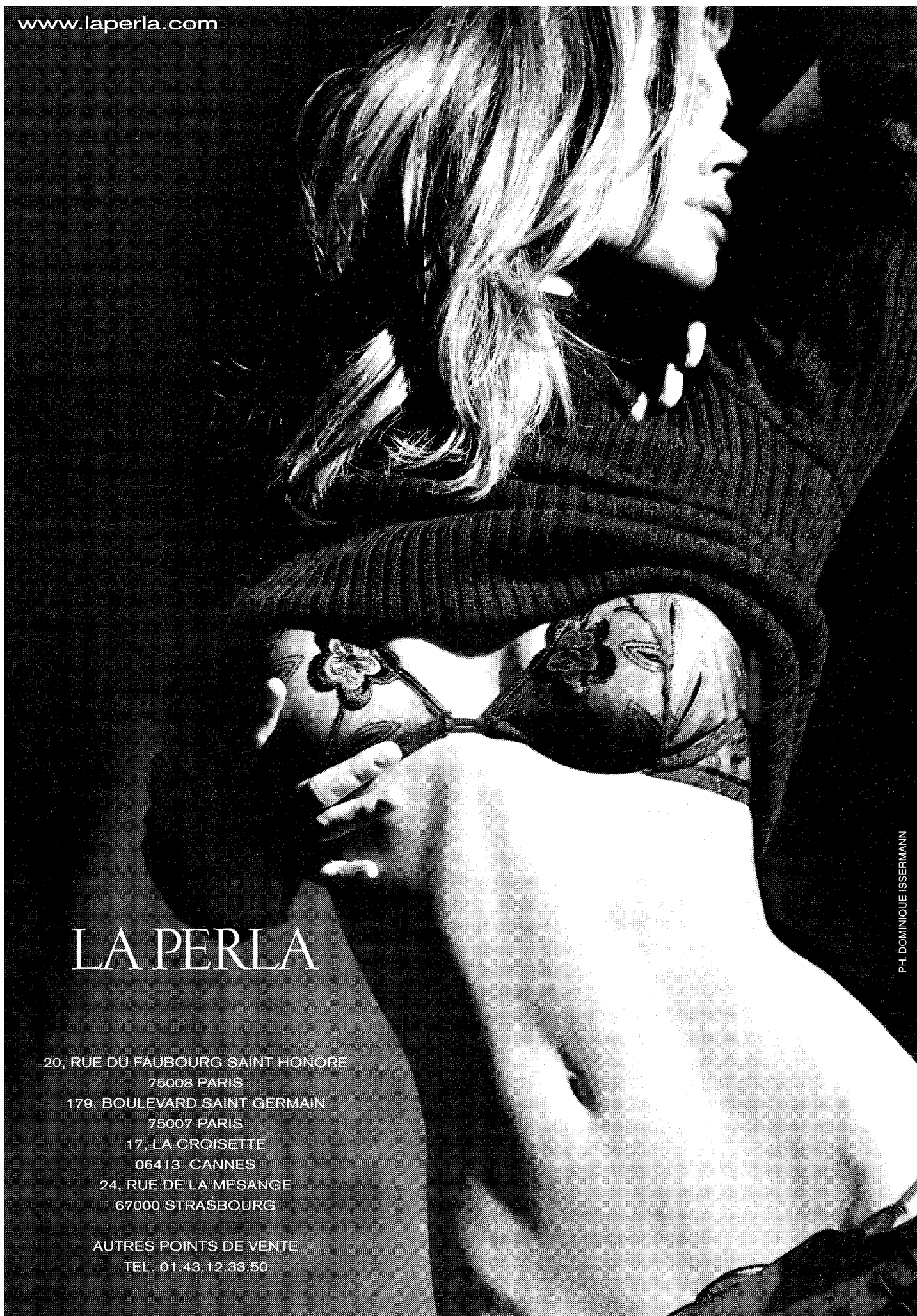
tion de loi constitutionnelle qui définira les règles financières et fiscales de la décentralisation. Je souhaite, en particulier, conférer une valeur constitutionnelle au principe de compensation concomitante et intégrale des transferts de compétences et de charges. Les mauvaises conditions financières du transfert aux régions des transports ferroviaires régionaux prévues par le texte « Gayssot-Besson » démontrent la nécessité de cette réforme constitutionnelle. Il s'agit aussi de garantir l'autonomie fiscale des collectivités locales, qui reste, en l'état d'inachèvement de la décentralisation, la base même de l'autonomie politique des assemblées locales. Les collectivités locales ne doivent pas devenir de simples gestionnaires territoriaux de dotations de l'Etat.

– **Limiter le quota de 20 % de logements sociaux au niveau des structures intercommunales n'est-ce pas tuer dans l'œuf tout renforcement de la mixité sociale ?**

– Il faut être cohérent : le gouvernement a fait adopter la loi Chevènement pour développer l'intercommunalité ; il ne peut pas, dès la réforme suivante, l'ignorer. Contrairement à ce que l'on entend dire, le Sénat est favorable au renforcement de la mixité sociale. C'est pourquoi il demande que l'on prenne en compte, dans la définition du logement social, non seulement le locatif, mais aussi l'accession sociale à la propriété. Nous refusons l'idée qu'une personne qui, à un moment de son existence, a besoin d'avoir accès au social locatif soit condamnée toute sa vie à y rester. »

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat

www.laperla.com



PH. DOMINIQUE ISSERMANN

LA PERLA

20, RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE  
75008 PARIS  
179, BOULEVARD SAINT GERMAIN  
75007 PARIS  
17, LA CROISSETTE  
06413 CANNES  
24, RUE DE LA MESANGE  
67000 STRASBOURG

AUTRES POINTS DE VENTE  
TEL. 01.43.12.33.50



**PAUVRETÉ** 142 223 dossiers ont été déposés devant une commission de surendettement en 1999, selon les statistiques de la Banque de France. Ce chiffre est en nette

hausse par rapport aux années précédentes. En dix ans, depuis l'adoption de la loi Neiertz, près d'un million de dossiers ont été déposés. ● CETTE AUGMENTATION s'ex-

plique, ponctuellement, par la mesure d'effacement des dettes fiscales pour les chômeurs surendettés, annoncée par Lionel Jospin en septembre 1999. ● ELLE S'EXPLIQUE sur-

tout par les modifications apportées au dispositif par la loi contre les exclusions. Désormais, les personnes en grave difficulté financière peuvent bénéficier d'un étalement

de leur dette. ● LE « RESTE-À-VIVRE », instauré par la nouvelle loi pour permettre aux plus démunis de vivre dans des conditions décentes, reste inégalement appliqué.

# Le nombre de personnes surendettées continue de croître fortement

Avec 142 223 dossiers déposés devant les commissions de surendettement, 1999 a établi un nouveau record. Les nouvelles dispositions de la loi, permettant de mieux prendre en compte la situation des plus démunis, ont contribué à cette augmentation

**MALGRÉ** le dynamisme de l'économie et la baisse – quasi ininterrompue depuis trois ans – du chômage, le nombre de personnes surendettées ne cesse de s'accroître. En 1999, 142 223 dossiers, chiffre record, ont été déposés devant les commissions de surendettement, soit une hausse de 20,6 % par rapport à 1998. Depuis la mise en place du dispositif, en mars 1990, jusqu'à la fin février 2000, plus de 912 000 demandes ont été adressées à ces instances de conciliation. La vague n'a cessé de grossir au cours des cinq dernières années : + 24 % entre 1995 et 1996 ; + 10 % entre 1996 et 1997 ; + 23 % entre 1997 et 1998... Et la tendance ne s'est pas modifiée depuis le début de l'année : près de 33 000 dossiers déposés en janvier et février...

Lorsque Véronique Neiertz, alors secrétaire d'Etat à la consommation, fit adopter « sa » loi, le 31 décembre 1989, les estimations des experts en crédit évaluaient entre 200 000 et 350 000 le nombre de dossiers potentiels. « A l'époque, se souvient Nicole Perez, administratrice nationale de l'UFC-Que choisir, on pensait assainir la situation très rapidement. » Dix ans après leur mise en place, les commissions de surendettement, dont le secrétariat est assuré par 1 000 agents de la Banque de France, croulent sous la besogne.

L'accroissement de la précarité au cours de la décennie précédente

a encouragé cette tendance inflationniste. Au départ, les commissions tentaient de venir en aide aux ménages qui s'étaient adonnés à un usage immodéré du crédit. A partir du milieu des années 90, elles sont confrontées à une nouvelle « clientèle ». Certaines familles accumulent des impayés de loyers, de factures d'eau, de téléphone, etc. à la suite d'« un accident de la vie » – chômage, décès, maladie – qui les a privées de tout ou partie de leurs ressources. En 1998, la part de ces dossiers représentait environ 30 % des dépôts en commissions de surendettement. Pour la même année, le chômage motivait 43 % des demandes, contre 24 % en 1991 (*Le Monde* du 29 septembre 1999).

## APPEL D'AIR SUPPLÉMENTAIRE

Autre explication, plus récente et très ponctuelle : l'effacement des dettes fiscales pour les chômeurs surendettés. Ce « coup d'éponge », annoncé par Lionel Jospin en septembre 1999, a joué dans « l'augmentation exceptionnellement forte [du nombre de dossiers] au cours des deux derniers mois de 1999 et des deux premiers de l'année 2000 », selon une étude de la Banque de France parue en avril. Car, pour bénéficier de la mesure, « il fallait déposer un dossier en commission de surendettement ou l'avoir déjà fait », rappelle-t-on au ministère de l'économie et des fi-



nances. La décision de M. Jospin a engendré « un volume additionnel de travail » que la Banque de France évalue grosso modo à « 15 000 dossiers ».

Enfin, les réformes successives de la loi Neiertz ont sans doute contribué à gonfler les statistiques. Depuis 1995, les commissions centralisent la quasi-totalité des dossiers alors que les débiteurs pouvaient auparavant saisir le juge. Un grand nombre de demandes – compris entre 10 000 et 20 000 – ont, du coup, été réaiguillées vers

les commissions. De même, la loi du 29 juillet 1998 relative à « la lutte contre les exclusions » a provoqué un appel d'air supplémentaire en introduisant plusieurs dispositions favorables aux débiteurs, dont la possibilité d'effacer, après un moratoire de trois ans maximum, tout ou partie des créances de familles en très grande difficulté. « La réforme de 1998 a ouvert une porte aux surendettés les plus gravement touchés », juge-t-on à Bercy. « Elle a permis à certaines personnes de déposer des dossiers

alors qu'elles n'étaient pas éligibles au dispositif avant. Leurs ressources étaient tellement faibles qu'on ne pouvait tout simplement pas bâtir de plan », renchérit Gérard Montant, président de l'organisation de consommateurs Indecosa-CGT.

Le moratoire assorti de l'effacement éventuel des dettes encourage de nouveaux « prétendants » à se déclarer, alors même qu'il était conçu pour aider à « purger le système ». « Avant, souligne-t-on à Bercy, les foyers qui ne parvenaient pas à tenir leurs engagements conclus dans un premier plan pouvaient en déposer un second. » « Ces redépôts représentent environ 15 % des dossiers », déclarait Jean-Luc Vatin, de la Banque de France, lors d'un colloque en novembre 1998 (numéro spécial des *Petites Affiches*, 21 mai 1999). Ce mécanisme d'auto-alimentation explique, pour une grande part, le rythme soutenu des dépôts de dossiers au cours des dernières années. » La réforme de 1998 permettra en principe de régler la situation des familles totalement insolubles et d'éviter cette « farandole » de plans allant d'échec en échec.

Pour l'heure, les nouvelles dispositions sur le surendettement n'ont pas encore pu produire tous leurs effets. Le décret d'application a été publié au *Journal officiel* du 2 février 1999 ; entre cette date et le 29 février 2000, les commissions ont élaboré 2 676 moratoires ;

l'abandon de créances a été prononcé dans 63 dossiers. En dépit de cette lente montée en régime, la Banque de France ne désespère pas de « pouvoir mesurer l'impact de la réforme d'ici à la fin de l'année ou au début de 2001 ».

## DÉLAIS DE TRAITEMENT

En attendant, les dossiers en souffrance s'accumulent. Fin 1999, le stock de demandes restant à traiter s'élevait à près de 75 000, contre 50 000 un an auparavant. Dans son bilan sur la mise en œuvre de la loi contre les exclusions, Hélène Mignon, députée (PS) de la Haute-Garonne, a dénoncé, le 13 octobre 1999, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, « les délais de traitement des dossiers devant les commissions de surendettement ». Ceux-ci « conduisent à l'aggravation irréversible de la situation de personnes qui sont déjà dans une grande précarité », s'est-elle indignée. Huit mois plus tôt, M<sup>me</sup> Neiertz avait interrogé Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, sur ce qu'envisageait le gouvernement pour aider la Banque de France à « gérer une mission de service public ». « Nous sommes surpris que ce problème de sous-effectif ne soit pas davantage pris en compte », déplore Jean-Michel Reynaud, secrétaire général de FO-Banque de France. Fin juin 1999, la CFDT réclamait un « indispensable renfort ».

Pour sa part, l'institut d'émission indique « ne pas prévoir d'augmentation importante d'effectifs pour l'instant ». « Des brigades d'intérimaires » sont intervenues pour épauler les commissions « engorgées », notamment en Haute-Normandie, en Picardie, dans le Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine. « Nous comptons également sur des gains de productivité liés notamment à l'informatisation de certaines tâches et à l'amélioration des logiciels », fait-on valoir à la Banque de France.

Bertrand Bissuel

## L'effacement des dettes fiscales

Selon un bilan dressé à la mi-mars par le ministère de l'économie, 144 000 chômeurs surendettés et 86 000 personnes en « grande difficulté sociale » ont demandé l'effacement de leurs dettes fiscales. Cette mesure, annoncée par Lionel Jospin le 27 septembre 1999, a pris fin le 29 février. A la mi-mars, 470 millions de francs de créances fiscales avaient été abandonnées ; près de 50 000 chômeurs attendaient encore l'avis favorable de leur commission de surendettement pour que les services fiscaux « effacent leur ardoise ». Selon Charles Reguardati, conseiller technique à l'AFOC (l'organisation de consommateurs de FO), des présidents de commission « ont estimé que ceux qui souhaitent bénéficier du coup d'éponge et dont l'endettement était uniquement fiscal n'étaient pas éligibles à cette mesure ». Yann Galut, député (PS) du Cher, indique être « intervenu par courrier auprès de la direction des services fiscaux pour que ces dossiers soient traités ». « Dans ma circonscription, tout est rentré dans l'ordre, dit-il. Mais ailleurs ? »

## Les commissions départementales

Les commissions départementales de surendettement ont été créées par la loi du 31 décembre 1989. La loi du 29 juillet 1998 relative à « la lutte contre les exclusions » a renforcé leurs attributions. ● **Composition.** Les 124 commissions de surendettement comptent chacune six membres : le préfet, le trésorier-payeur général, le représentant local de la Banque de France, le directeur des

services fiscaux, un représentant de l'Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement et un représentant des associations familiales ou de consommateurs. ● **Attributions.** La commission cherche à trouver un accord amiable entre le débiteur et ses créanciers sur un « plan conventionnel de redressement ». Celui-ci prévoit les modalités de remboursement des dettes. Si la médiation échoue, la commission peut alors émettre des « recommandations » qu'elle communique ensuite au juge

pour qu'il les homologue et leur donne force exécutoire. Depuis la loi contre les exclusions, la commission peut aussi formuler des « recommandations extraordinaires » : le moratoire, suivi éventuellement de l'effacement des dettes. Pendant trois ans maximum, le paiement des créances est « gelé ». A l'issue de cette période, la situation du débiteur est réexaminée. Si son insolvabilité s'avère irrémédiable, la commission peut alors décider l'abandon de tout ou partie des dettes.

## L'instauration d'un « reste-à-vivre » n'a pas amélioré le sort de toutes les familles

**BARÈME** « illisible », « disparités de traitement très fortes entre commissions », « modalités de calcul défavorables pour les familles modestes »... D'après plusieurs organisations familiales et de défense des consommateurs, l'instauration du « reste-à-vivre » pose de multiples difficultés. Créée par la loi relative à « la lutte contre les exclusions », cette disposition vise à garantir un minimum de ressources aux ménages surendettés. Avant la réforme de 1998, certaines commissions élaboraient des plans de redressement qui laissaient parfois des moyens d'existence très faibles. « Elles faisaient ce qu'elles voulaient », rappelle Gérard Montant, président de l'organisation de consommateurs Indecosa-CGT. Des plans échouaient car ils étaient si draconiens que les gens ne pouvaient pas les respecter. »

Désormais, le montant des remboursements est nettement plus encadré. Première condition : il ne doit pas dépasser la quotité saisissable sur salaire telle que définie par le Code du travail. Le calcul est établi selon un barème fixé et révisé chaque année au 1<sup>er</sup> janvier. Deuxième condition : le surendetté doit conserver des ressources au moins égales au RMI (2 552,35 francs par mois), majoré de 50 % dans le cas d'un couple (3 828,25 francs). C'est le fameux « reste-à-vivre ». « Il s'agit d'un minimum, insiste-t-on dans l'entourage de Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat à la consommation. Certaines commissions eurent

tendance à le considérer comme un plafond. Nous avons fait passer des instructions pour qu'il soit au contraire pris comme une valeur au-delà de laquelle on pouvait aller. »

Le dispositif, apparemment limpide, devait « assurer un minimum d'homogénéité entre les [commissions] et, surtout, mettre un terme aux [pratiques les] plus drastiques (30 francs par jour et par personne) », écrit le juge Philippe Flores dans la revue *Contrats, concurrence, consommation* du mois de mars. Mais de fortes disparités demeurent et la mise en œuvre de cette mesure s'avère terriblement complexe.

## TENIR COMPTE DES ENFANTS

Ainsi, les méthodes de calcul employées par les commissions de surendettement peuvent s'avérer plus ou moins avantageuses pour le débiteur. Le 15 novembre 1999, Véronique Neiertz avait adressé une question écrite à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, sur ce point : « Un ménage ayant deux enfants à charge et disposant de deux salaires de 8 000 francs mensuels se verra appliquer une quotité saisissable sur chacun des salaires de 2 403,34 francs. Le même ménage considéré comme ayant des ressources mensuelles de 16 000 francs se verra imposer une capacité contributive de 8 087,77 francs. » L'ancienne secrétaire d'Etat à la consommation soulignait également que les commissions de surendettement avaient, en la ma-

tière, des pratiques différentes « qui peuvent se révéler préjudiciables [aux débiteurs] dans certains cas ».

Autre limite, signalée par l'UFC-Que choisir : « Si on les applique à la lettre, les textes défavorisent les familles nombreuses et dont le niveau de ressources est faible », analyse Anne Millot, juriste au sein de cette organisation de défense des consommateurs. « La détermination du reste-à-vivre ne tient pas toujours compte des enfants », renchérit Nicolas Revenu, chargé des affaires juridiques à l'UNAF (Union nationale des associations familiales). Un couple ayant 4 000 francs de revenus mensuels disposera d'un reste-à-vivre de 3 828,25 francs au minimum, que sa progéniture soit nombreuse ou pas.

D'une manière plus générale, ces organisations souhaiteraient que le minimum laissé aux ménages surendettés leur permette de faire face aux dépenses de la vie courante. M<sup>me</sup> Neiertz avait, elle aussi, attiré l'attention du gouvernement à ce propos. « L'analyse des dossiers traités par les commissions depuis la réforme tend malheureusement à révéler que seule la capacité théorique maximale de remboursement est déterminée et retenue », déplore Philippe Flores dans *Contrats, concurrence, consommation*. Le calcul des charges réelles est abandonné, probablement faute de temps eu égard au nombre de dossiers. »

B. Bi.

## Entre crédit revolving et chômage, un calvaire de vingt ans pour Lucie et François

**ILS ESPÈRENT** que les nouvelles dispositions de la loi sur le surendettement allégeront enfin le fardeau qui pèse sur eux depuis une vingtaine d'années. Pour Lu-

## PORTRAIT

Histoire d'un couple qui veut « s'en sortir » sans « se dérober à ses engagements »

cie et François, qui vivent en Seine-et-Marne, les problèmes ont commencé avec la mort de leur enfant, en 1982. « Je me suis enfermée dans une dépression latente », raconte Lucie. Son mari, lui, se réfugia, un temps, dans l'alcool. Le couple vacille, dépense sans compter et colmate les découverts avec des crédits. « A l'époque, les cartes revolving étaient tellement faciles à obtenir ! », se souvient Lucie. « Nous vivions au-dessus de nos moyens, ajoute François. Nous tentions de nous évader. » Mais d'année en année, les dettes s'accumulent : « J'étais complètement détachée, je ne tenais plus mes comptes », confie Lucie.

En 1990, « au bord du gouffre », ils contactent une intermédiaire bancaire, dont ils avaient relevé les coordonnées dans un journal gratuit, pour redresser leur situation. « Elle nous a fait un rachat de prêt hypothécaire auprès d'une banque et nous a obtenu un nouveau prêt de 600 000 francs pour solder nos plus grosses dettes », raconte Lucie. Ils reprennent espoir,

quand l'infortune les frappe à nouveau : l'intermédiaire s'évanouit dans la nature quelques mois plus tard, les « ardoises » étant restées pratiquement en l'état. Le passif s'alourdit même de nouvelles mensualités. Le couple se rabat une fois encore sur les cartes de crédit. Lucie n'en peut plus : en 1993, elle est hospitalisée pendant un mois dans une clinique psychiatrique.

Le couple se tourne alors vers la commission de surendettement de Melun. Celle-ci tente une médiation avec les créanciers. L'un d'entre eux – un établissement bancaire – refuse ses propositions. La justice est saisie, mais rejette le dossier, « sans que nous ayons été entendus », rapporte Lucie. Elle et son époux sollicitent la cour d'appel de Paris, qui casse le jugement en première instance. Le tribunal de Meaux reconnaît d'ailleurs la bonne foi du couple, en 1996. La même année, Lucie et François s'adressent pour la deuxième fois à la commission de surendettement de Melun.

## 12 000 FRANCS PAR MOIS

La phase amiable traîne, les créanciers renâclent. Finalement, des recommandations sont élaborées et soumises au juge de l'exécution, en novembre 1997. Le plan de redressement est homologué cinq mois plus tard par le tribunal de Melun. A cet instant-là, le couple doit plus d'1,1 million de francs... Les paiements sont échelonnés sur cinq ans ; chaque mois, le couple rembourse un peu plus

de 12 000 francs, ventilés entre la dizaine de créanciers. « Le plan nous laissait 2 000 francs pour les dépenses courantes : alimentation, hygiène, santé, frais de scolarité de notre enfant au lycée », souligne Lucie. C'était faible. »

La situation, déjà précaire, devient critique quand, en novembre 1998, François perd son emploi. A cinquante-six ans, la perspective de retrouver du travail est très hypothétique. Surtout, l'économie générale du plan de redressement est chamboulée : certes, Lucie est salariée et François reçoit près de 9 700 francs d'allocations-chômage mais, précise-t-il, « j'ai perdu 4 500 francs par rapport à mon salaire ». Leurs ressources sont désormais inférieures aux dépenses de la vie courante et aux remboursements qu'ils doivent honorer. S'ils tiennent, c'est grâce aux indemnités de licenciement de François.

Mais cette réserve-là n'est pas éternelle. Lucie sonne à toutes les portes pour connaître les recours. Elle sollicite le maire, le député. « Personne n'était en mesure de nous dire comment procéder pour que notre situation soit réexaminée », soupire-t-elle. En mai, le couple devrait être à nouveau entendu par la commission de surendettement. « Nous voulons bénéficier des nouvelles dispositions sur le reste-à-vivre », explique Lucie. Nous ne cherchons pas à nous dérober à nos engagements mais essayons simplement de nous en sortir. »

B. Bi.



# La grève des convoyeurs de fonds menace l'approvisionnement des distributeurs de billets

Les négociations avec le patronat doivent reprendre lundi 15 mai

L'association française des banques affirmait jeudi 11 mai que la grève des convoyeurs n'affaiblissait que marginalement la profession. Néanmoins,

les banques reconnaissent qu'environ 20 % des distributeurs étaient vides jeudi soir. La situation devrait empirer car, devant l'échec

des négociations avec le patronat, les syndicats ont reconduit le mot d'ordre de grève. Les négociations devaient reprendre lundi 15 mai.

L'ASSOCIATION française des banques (AFB) affirme que la profession est sereine face à la grève des convoyeurs de fonds, commencée mardi 9 mai. La Banque de France rappelle qu'il n'y a pas de pénurie de billets puisque les clients peuvent toujours en retirer aux guichets des établissements. Néanmoins le conflit des convoyeurs perturbe l'activité des banques. Celles-ci ont commencé à recycler leurs excédents de liquidités et à utiliser des billets usagés dans les distributeurs automatiques de billets (DAB) pour les alimenter lorsque les « *dabistes* », ces convoyeurs spécialisés dans le remplissage des DAB, ne le font pas. Malgré cela, certains distributeurs sont vides. Par précaution, les clients vont retirer des espèces dans des DAB encore en état de marche et font souvent un retrait supérieur à leurs habitudes.

Vendredi matin, toutefois, les banques affirmaient qu'une large majorité des automates bancaires étaient opérationnels. La BNP, qui ne sous-traite pas l'approvisionnement de ses DAB en agence ne

comptait que 5 % de machines hors service sur un parc de 2 491. Au Crédit lyonnais, 80 % du parc fonctionnaient jeudi soir. A la Société générale, un quart des distributeurs étaient hors service. La direction de La Poste se refusait jeudi soir à tout commentaire sur le sujet « *pour ne pas créer de psychose* ». Toutefois, en Gironde, la décision a été prise d'arrêter tous les distributeurs et de ne plus pratiquer les retraits d'espèces qu'au guichet. La Poste doit pouvoir satisfaire les besoins d'espèces des clients qui perçoivent des prestations sociales sur un CCP ou un Livret A et n'ont parfois pas d'autre moyen de paiement. Assurer ce service est plus difficile pour La Poste que pour les autres banques, car elle ne dispose pas de la clientèle de commerçants et d'entreprises qui déposent chaque jour des espèces à l'agence bancaire.

Le conflit bloque également le transfert de fonds entre les agences et la Banque de France. S'il se prolonge, l'AFB indique que des procédures exceptionnelles seront définies avec la Banque de France. Déjà, les syndicats dénoncent l'or-

ganisation parallèle des banques qui auraient demandé des escortes policières exceptionnelles pour convoier les fonds. Les banques sont, elles, très discrètes sur le sujet, pour des raisons de sécurité.

## « PROPOSITIONS INADMISSIBLES »

Le risque de pénurie est d'autant plus grand que la grève, entamée mardi 9 mai, pourrait se poursuivre durant le week-end. En effet, les négociations commencées le jeudi 11 mai ont échoué. Le syndicat patronal, le syndicat des entreprises de logistique des valeurs (Syloval) a essentiellement proposé une prime de risques de 2 000 francs, à valoir sur une disposition qui devrait être négociée dans les entreprises. Mais le patronat veut limiter cette prime aux convoyeurs - qui sont dans les fourgons blindés - et exclure les salariés qui remplissent les distributeurs automatiques et ceux qui travaillent dans les « *centres-forts* » où est parfois centralisé l'argent.

D'autre part, dans son communiqué, le Syloval entend « *démarrer parallèlement aux pouvoirs publics de préciser le mode de financement de*

ces indemnités particulières qu'ils préconisent ». Le patronat lie donc l'attribution de cette prime à une aide des pouvoirs publics consécutive à la reconnaissance de cette profession comme métier à risques, une notion qui ne figure toutefois pas dans le code du travail et ne correspond à aucune définition légale.

Alors que plus d'un millier de convoyeurs manifestaient, jeudi 12 mai, dans les rues de Paris et en province, les leaders syndicaux se sont déclarés « *décus* » par les propositions patronales. Alain Renault, secrétaire général de la CGT-Transports estime que « *le patronat a manœuvré. Ses propositions sont inadmissibles* ». Joël Le Coq, son homologue de la CFDT, a déclaré que « *les propositions patronales sont scandaleuse et minimalistes* ». Les négociations doivent reprendre « *au plus tard* » lundi matin. En attendant, l'ensemble des syndicats ont appelé les convoyeurs à poursuivre la grève.

Sophie Fay  
et Frédéric Lemaître

# Un camion fou a tué deux personnes dans le centre de Voiron

Polémique entre le maire et la préfecture

GRENOBLE (Isère)  
de notre correspondante

Le parquet de Grenoble a annoncé, jeudi 11 mai, l'ouverture d'une information judiciaire contre X... pour « *homicide involontaire et blessures involontaires* » après l'accident d'un poids lourd à Voiron (Isère), qui avait causé, le même jour, la mort de deux personnes. L'accident s'est produit vers 10 heures, sur une artère très fréquentée du centre-ville, dans le quartier de la cathédrale. Le camion, qui portait l'enseigne d'une grande surface commerciale et transportait vingt tonnes d'eau minérale, a d'abord enfoncé une balustrade, puis a percuté une dizaine de voitures en stationnement, avant de s'encaster dans un magasin de vêtements dont le personnel avait réussi à fuir. Le semi-remorque s'est enflammé, provoquant un incendie qui s'est propagé à deux immeubles voisins. Les deux victimes sont le chauffeur du camion, âgé de trente et un ans, et une mère de famille qui se trouvait à l'intérieur d'un des véhicules percutés. Neuf personnes ont été blessées, dont deux grièvement.

## CHOC EFFROYABLE

Le bâtiment dans lequel le camion est entré en collision a dû être étagé parce qu'il menaçait de s'écrouler, et ses occupants évacués. Le spectacle des carcasses calcinées, évoqué sur place par les témoins, laissait deviner le caractère effroyable du choc. Une défaillance des freins du poids lourd paraît à l'origine de l'accident. L'expertise du véhicule devrait permettre de dire si ce dysfonctionnement est lié à un éventuel défaut d'entretien. Des témoins auraient

remarqué de la fumée autour du camion, qui aurait effectué d'anormales embardées. Les enquêteurs pourraient par ailleurs s'interroger sur l'itinéraire emprunté par le chauffeur, qui, arrivant de la région de Chambéry et se dirigeant apparemment vers Cavillon, n'aurait pas dû logiquement suivre cette route.

Aussitôt après l'accident - dont les conséquences auraient pu être plus dramatiques encore s'il était intervenu la veille, jour de marché -, un début de polémique a opposé le maire (div. droite) de Voiron, Philippe Vial, aux services de la préfecture. L'édile a souligné le danger constitué par la pente qui précède l'entrée dans la ville, longue de quelque 6 kilomètres et qui présente une déclivité de 12 %. Il déplore que le risque ne soit signalé que par un simple panneau invitant à utiliser son frein moteur. Le maire a en outre assuré avoir signé, en 1990, un arrêté municipal interdisant le passage des poids lourds, très nombreux sur cet axe qui relie Bourg-en-Bresse à Sisteron via Grenoble. Mais il a précisé que le préfet lui avait demandé de rapporter cette décision, faute de pouvoir proposer un itinéraire de substitution. La préfecture de l'Isère a rappelé, dans un communiqué, que « *la police de circulation, en matière de traversée d'agglomération, relève de la compétence du maire, sous réserve d'avis conforme du préfet* ». L'administration a contesté qu'aucune demande lui ait jamais été adressée « *en vue d'une restriction de circulation des poids lourds* » sur la commune de Voiron.

Nicole Cabret

# Ségolène Royal présente les « six chantiers » de sa politique familiale

LA CROISSANCE retrouvée offre les conditions d'une politique familiale « *véritablement ambitieuse* », assure Ségolène Royal : pour afficher cette ambition nouvelle, la ministre déléguée à la famille et à l'enfance a présenté, jeudi 11 mai, les « *six chantiers* » qu'elle entend désormais mener de front. La ministre, qui expliquait il y a peu avoir été nommée par un gouvernement souhaitant des « *marqueurs de gauche* » dans ce domaine, a veillé à n'évoquer la famille qu'au pluriel, pour « *tenir compte de la variété des situations choisies ou subies* ». M<sup>me</sup> Royal a qualifié d'« *heureuses* » les mutations que cette institution a connues ces trente dernières années - « *même s'il ne faut pas minimiser les difficultés* », a-t-elle ajouté.

En tête des six chantiers, M<sup>me</sup> Royal place le renforcement de la responsabilité parentale conjointe, qui fait également partie des priorités de la réforme du droit de la famille envisagée par Elisabeth Guigou. Un groupe de travail s'est constitué au ministère de la famille pour envisager une adaptation de la fiscalité et des prestations familiales à l'exercice partagé de la parentalité, les pères divorcés ou séparés assumant eux aussi une partie du « *coût* » de l'enfant. M<sup>me</sup> Royal a rappelé que, lorsqu'elle était ministre déléguée à l'enseignement scolaire, elle avait demandé aux chefs d'établissement de tenir informé le parent éloigné de l'enfant. Mais il reste « *encore beaucoup à faire* », a-t-elle regretté.

La ministre souhaite également permettre aux femmes de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle en accroissant l'offre en matière de modes de garde des enfants de moins de six ans, qui « *fera l'objet de décisions à la conférence de la famille du 15 juin* », a-t-elle promis. Un décret assouplissant le fonctionnement des crèches doit être signé prochainement. Regrettant l'« *inegalité de l'accueil des enfants de deux ans en maternelle sur l'ensemble du territoire* », la ministre souhaite encore généraliser pour ces enfants les classes-passe-

relles comme préalable à la scolarisation.

Afin d'améliorer et d'intensifier les relations des familles avec l'école, M<sup>me</sup> Royal envisage de lancer un contrat local d'accompagnement scolaire, qui permettrait à l'Etat, aux collectivités, aux caisses d'allocations familiales et au Fonds d'action sociale de coordonner les moyens mis en œuvre. Elle souhaite que les parents disposent d'une salle dans chaque établissement scolaire et soient conviés à des réunions trimestrielles avec les enseignants. Une mallette sera bientôt mise à disposition dans les écoles pour l'« *éducation à la sexualité et à la vie* », a-t-elle annoncé.

## L'ENFANT « SUJET ESSENTIEL »

La ministre de la famille affirme aussi vouloir prendre en compte « *la question de la pauvreté des familles de toutes origines* », en travaillant notamment avec Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, sur le « *sujet essentiel* » de l'endettement.

Cinquième priorité : la lutte contre les maltraitances, qu'il s'agisse de violences familiales ou de carences affectives. Un bilan sera dressé de l'activité des centres de conseil conjugal et familial - 200 d'entre eux environ étant subventionnés par l'Etat. Une nouvelle impulsion sera donnée au réseau de soutien à la parentalité. La violence à la télévision et sur Internet apparaît aussi en ligne de mire. M<sup>me</sup> Royal annonce en outre la généralisation d'actions de prévention de la maltraitance avant et immédiatement après la naissance, inspirées d'expériences déjà menées dans quelques maternités.

Le dernier chantier est celui des prestations familiales. La remise à plat de diverses prestations relatives à l'accueil de la petite enfance a été promise lors de la conférence de la famille de l'été dernier, a rappelé M<sup>me</sup> Royal... en renvoyant, pour l'annonce des décisions, à la prochaine conférence de la famille, qui s'ouvrira le 15 juin.

Pascal Krémer

Notre intermédiaire financier actuel (si vous n'êtes pas déjà chez un broker On Line), n'est pas partie prenante de vos moins-values boursières. Bon. Mais quand il s'agit de plus-values il s'invite souvent en partenaire majoritaire.

Si vous réalisez une plus-value de 5 % sur un titre et si votre intermédiaire vous prend 1,5 % à l'achat et 1,5 % à la vente, il vous en aura pris 60 %. A ce taux là, ce n'est plus du grignotage, c'est de la glotonnerie !

BOURSE DIRECT vous dit : l'argent en bourse gagnez le et gardez le. Pour vous !

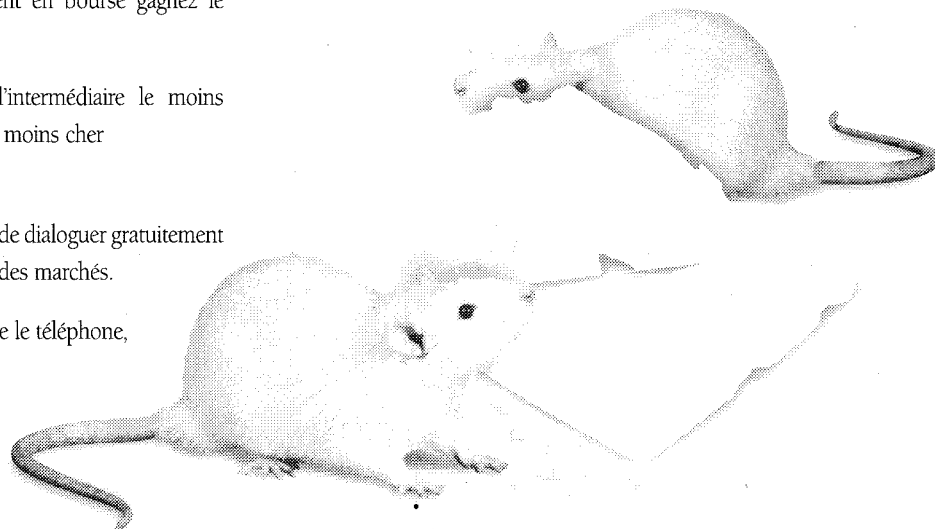
BOURSE DIRECT, c'est souvent l'intermédiaire le moins cher du marché : au moins deux fois moins cher que dans les banques.

BOURSE DIRECT, c'est la possibilité de dialoguer gratuitement par téléphone avec un professionnel des marchés.

BOURSE DIRECT, c'est le choix entre le téléphone, Internet, le Minitel, le Kiosque Micro.

BOURSE DIRECT, ce sont les cours en direct, les aides à la décision et exclusivité BOURSE DIRECT, le flux REUTERS, dépêches en temps réel, cours des principales places financières mondiales...

BOURSE DIRECT, enfin c'est le premier broker On Line introduit à la Bourse de Paris. Vous pourrez devenir actionnaire et client de votre broker et pourquoi pas gagner de l'argent deux fois !



Bourse Direct Communication

0.78 F TTC / MN

Je désire recevoir :

Une documentation BOURSE DIRECT

Une documentation BOURSE DIRECT PREMIER

Une documentation BOURSE DISCOUNT

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_



25, rue Balzac 75008 Paris

www.boursedirect.fr

E-mail : info@boursedirect.com

RCS PARIS B 408 790 608 - SA au capital de 2 000 000 €



# Le vice-doyen de la faculté de droit de Toulouse a été mis en examen et écroué pour assassinat

Son épouse, qui avait demandé le divorce, a disparu depuis le 27 février

Professeur de droit public et vice-doyen de la faculté de droit de Toulouse, Jacques Viguier a été mis en examen et placé en détention provi-

soire, jeudi soir 11 mai. Il est soupçonné d'avoir tué son épouse, dont il avait signalé la disparition le 1<sup>er</sup> mars. La police aurait découvert, au

domicile du couple, des traces de sang de M<sup>me</sup> Viguier. L'universitaire a nié toute implication, a indiqué son avocat.

## TOULOUSE

de notre correspondant

Le vice-doyen de la faculté de droit de Toulouse, Jacques Viguier, a été mis en examen pour « assassinat » et écroué, jeudi soir 11 mai. Agé de quarante-deux ans, professeur de droit réputé, il est soupçonné d'avoir assassiné son épouse, mystérieusement disparue depuis le 27 février. M. Viguier avait déjà été interrogé par la police le 13 mars, mais en qualité de témoin. Il s'était constitué partie civile et avait mis en avant l'hypothèse d'une fugue ou d'un enlèvement, évoquant même la possible intervention d'une secte. Le dossier judiciaire a cependant été requalifié en « homicide volontaire » à la demande de la famille de la jeune femme, excluant que celle-ci ait pu abandonner son domicile et ses trois enfants sans une explication. M<sup>me</sup> Viguier avait par ailleurs introduit une demande de divorce.

M<sup>me</sup> Viguier, qui enseignait la danse dans un foyer rural de la banlieue toulousaine, avait été raccompagnée chez elle par un ami, au petit matin du dimanche 27 février, après une nuit passée à jouer au tarot. Nul ne l'a revue depuis. M. Viguier a expliqué aux enquêteurs, au cours de sa garde à vue, qu'il était parti le dimanche matin faire un footing, sans savoir si sa femme était rentrée : le couple faisait chambre à part. Le professeur est ensuite allé déjeuner chez ses parents. Ce n'est que trois jours plus tard, le 1<sup>er</sup> mars, qu'il avait signalé la disparition.

Au domicile du couple, les policiers ont pourtant noté la disparition toulante du matelas en mousse sur lequel dormait M<sup>me</sup> Viguier. Son mari avait expliqué avoir déposé ce matelas dans une décharge « pour faire plaisir » à son épouse. Les enquêteurs semblent à

présent considérer qu'il s'agit de la destruction d'une pièce à conviction.

## TRACES DE SANG

La police scientifique a en outre relevé « des éléments infinitésimaux mais solides », a précisé un enquêteur. Des traces de sang auraient été découvertes dans les interstices du carrelage d'une pièce, ainsi que sur les chaussures de jogging du professeur. L'expertise de l'ADN aurait établi que les traces étaient celles du sang de M. Viguier, mais aussi de son épouse. L'enquête attesterait aussi que le professeur de droit avait lavé, à la main, le drap et les taies d'oreillers de la jeune femme.

Ces éléments nouveaux paraissent avoir convaincu la juge d'instruction Myriam Viargues de délivrer un mandat d'amener à l'encontre de M. Viguier, ainsi devenu suspect principal d'une affaire de

meurtre sans cadavre. Le 20 avril, 130 policiers et gardes forestiers avaient fouillé sans succès les bois des coteaux toulousains, où l'universitaire avait l'habitude de chasser.

Décrié comme un universitaire brillant, M. Viguier avait obtenu un doctorat de droit en 1989, à l'université des sciences sociales de Toulouse. Il est agrégé en droit public et enseigne le droit de la communication à l'université toulousaine, où il avait été nommé vice-doyen de la faculté de droit. Le président de l'université, Bernard Belloc, s'est refusé à commenter les développements de l'enquête visant M. Viguier, parlant à son propos d'un enseignant « sans problème, respecté de ses étudiants comme de ses collègues », mais en précisant néanmoins que « son titre de vice-doyen est purement honorifique ».

Stéphane Thépot

# La juge Vichnievsky convoquée par le président du tribunal

LA JUGE D'INSTRUCTION Laurence Vichnievsky, chargée notamment du dossier Elf, sera reçue par le président du tribunal de grande instance de Paris, Jean-Claude Magendie, pour évoquer les « pressions » dont elle a déclaré être l'objet, dans un entretien au quotidien *La Croix* du mardi 9 mai (*Le Monde* du 10 mai). Actuellement aux Etats-Unis, M<sup>me</sup> Vichnievsky rencontrera M. Magendie dès son retour. Dans *La Croix*, Laurence Vichnievsky avait affirmé avoir subi des pressions indirectes. « Des personnes bien intentionnées, telles que des collègues, des policiers, des avocats ou même des journalistes, font passer des messages et donnent toutes sortes de conseils plus ou moins appropriés », avait-elle déclaré, en annonçant sa volonté de quitter son poste. « Généraliser la transmission des demandes de mutation par voie de première page interposée alourdit considérablement les procédures », a commenté jeudi le ministère de la justice, en précisant trouver « cela grave qu'un juge ne puisse pas travailler correctement à cause de pressions ».

# Un nouveau schéma de découpage des secteurs des lycées parisiens

APRÈS les fortes protestations suscitées par le redécoupage des secteurs de recrutement des lycées parisiens et une mobilisation des élus de la capitale (*Le Monde* daté 7-8 mai), l'académie de Paris propose un nouveau schéma « qui fait l'accord de [ses] partenaires ». Cinq districts (contre quatre) sont organisés : 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements ; 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> ; 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> ; 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> ; 7<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, et 16<sup>e</sup>. Cette solution de compromis avait été appuyée par la FCPE et le SNES (enseignants de second degré). La FCPE approuve que l'on répartisse mieux les secteurs cumulant les plus lourds handicaps scolaires. La fédération de parents juge que « la bagarre sur la mixité sociale est gagnée », même si Paris est loin d'être entré dans le droit commun de la sectorisation. Pour la première fois, un comité de suivi rassemblant parents, personnels et élus va se réunir.

## DÉPÊCHES

■ **FAITS DIVERS : un enfant de vingt-six mois a été retrouvé mort noyé**, mercredi 10 mai, dans le Fier, près d'Annecy (Haute-Savoie). Le garçonnet, Wesley Joyeux, avait été signalé disparu le 2 mai, a indiqué Denis Robert-Charrereau, le procureur de la République d'Annecy. Une autopsie devait être pratiquée à Lyon (Rhône) pour déterminer les causes exactes de la mort. - (*Corresp.*)

■ **Six collégiens lillois ont été mis en examen**, jeudi 11 mai, pour « agression sexuelle » sur une camarade de classe âgée de quatorze ans. Le proviseur avait donné l'alerte, cette élève s'étant plainte d'avoir été violée par d'autres collégiens. Après enquête, les policiers ont interpellé lundi huit adolescents, âgés de quatorze à seize ans, dont deux ont été mis hors de cause.

■ **JUSTICE: le judoka David Douillet a été mis en examen** dans le cadre du dossier de la faillite de l'agence de voyages Travelstore. Selon le quotidien *Libération* du 11 mai, l'ancien champion du monde est poursuivi pour abus de biens sociaux. Il avait prêté son image à une campagne de publicité de l'agence, dont il était également actionnaire. Il aurait obtenu le remboursement de son apport, chiffré par *Libération* à 400 000 F, avant que l'agence ne dépose son bilan en février 1997.

# Les signes d'impatience se multiplient dans l'éducation nationale

JACK LANG se tait et les personnels de l'éducation nationale commencent à s'impatienter. Quatre fédérations de syndicats (FEN, CGT, FSU et CFDT) ont appelé, jeudi 11 mai, les 250 000 personnels non enseignants présents dans les établissements scolaires à faire grève le 18 mai. Estimant qu'ils sont les « oubliés » du collectif budgétaire, ils demandent la création de « plusieurs milliers » d'emplois statutaires. Autre catégorie de personnels pour laquelle « le collectif ne prévoit rien » : les enseignants du supérieur. En conséquence, le SNESup-FSU a réclamé, jeudi 11 mai, « la création de 1500 postes ».

De son côté, le Syndicat des enseignants, réuni en conseil national à Dijon, a appelé à la poursuite des réformes et demande, au total, la création de « 100 000 emplois de fonctionnaires dans l'éducation nationale ». Le SNES, pour sa part, appelle à des actions le 17 mai, jour où l'Assemblée nationale dis-

cutera du collectif budgétaire 2000 et des orientations 2001, à une grève le 25 mai dans les lycées, alors que seront discutées au conseil supérieur de l'éducation les nouvelles mesures ; il demande aussi aux enseignants de refuser la généralisation des travaux personnels encadrés au lycée et plaide pour le rétablissement des horaires d'enseignement au collège. Le SNES, qui a envoyé au ministre ses « neuf propositions de transformation du lycée », organisera des états généraux du second degré le 28 juin.

## SILENCE MINISTÉRIEL

Réuni en congrès à Toulouse les 9, 10 et 11 mai, le principal syndicat de chefs d'établissement (SNPDEN) a rappelé que les négociations engagées depuis plusieurs mois sur le statut et la rémunération des personnels de direction « devraient déboucher avant la fin de l'année scolaire ». Alors que, de-

puis quelques années la fonction attire de moins en moins de candidats, la revalorisation d'indemnités spéciales ainsi qu'un réexamen du classement des établissements selon leur taille devraient entraîner des augmentations de 3000 à 8000 francs par an pour les adjoints et de plusieurs centaines de francs pour l'ensemble des personnels, estime le syndicat, pour qui « le principe d'une évolution de carrière plus avantageuse est acquis ».

Enfin, le camp des innovateurs pédagogiques commence à s'inquiéter du silence ministériel. Alors que Jack Lang a donné des gages pour la mise en place d'expérimentations à la rentrée 2000, les différents groupes susceptibles d'être opérationnels en septembre sont toujours dans l'attente d'un feu vert officiel.

Stéphanie Le Bars

EN MAI CHEZ  
CITROËN, 2000  
CENTRES D'ESSAI  
XSARA



www.citroen.fr

3615 CITROËN (1,29 F/m)

CITROËN préfère TOTAL

12

GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. (1) Pour une Xsara Plaisir 1.4i Coupé neuve, AM 2000. (2) Pour une Xantia Plaisir 1.8i 16V Berlina neuve, AM 2000. (3) Pour une Saxo Clim 1.1i 3 portes neuve, AM 2000. (4) Pour un Berlingo Clim 1.4i neuf, AM 2000. \* Tarif Séries Clim conseillé du 3/05/2000. Offres du réseau Citroën participant, non cumulables, réservées aux particuliers.

CITROËN



# Le « pays noir » tente sa conversion en « pays vert »

L'extraction du charbon a profondément modifié, voire martyrisé, le Nord - Pas-de-Calais. En installant une mission bassin minier, autour de l'axe Lens-Liévin, les collectivités locales sortent enfin de leurs rivalités pour s'unir dans un projet commun

## LILLE

de notre correspondant régional

En créant, vendredi 12 mai, une mission bassin minier, le conseil régional Nord - Pas-de-Calais espère faire avancer un rêve trentenaire, la conversion d'un pays déstructuré, voire martyrisé, par l'exploitation minière et les industries polluantes. La mise en place de cette mission suit de peu une étape politique importante, la création en décembre 1999 d'une communauté d'agglomération de 250 000 habitants entre Lens et Liévin, au centre d'un croissant de 120 kilomètres de long, de Valenciennes à Béthune, qui se glisse entre Arras et Lille. C'est à tout petits pas que le « pays noir » tente de se réorganiser en « pays vert ».

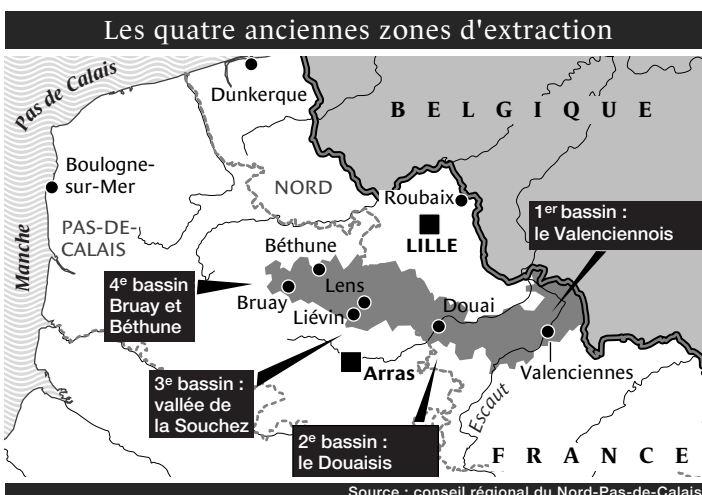
Les premiers filons de houille ont été découverts au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, au sud de Valenciennes, quand la forêt française commençait à s'épuiser. Aux vallées et aux villes, aux clochers et aux beffrois qui dominaient le paysage, les compagnies minières ont ajouté des villes entières et les chevalements qui assuraient la descente dans les puits, les terrils écrasants tellement le paysage que l'imaginaire collectif les voit encore là où ils ont été démontés.

Après la nationalisation de 1945, les compagnies minières puis les Charbonnages de France ont organisé l'espace et la vie : cités établies

le plus près possible du carreau de mine, bâtiments de qualité, souvent en avance sur leur époque, et un habitat au service de la production. Ce qu'il en reste aujourd'hui ne correspond plus à la réalité d'activités qui ont disparu. C'est l'origine d'un des grands contentieux entre ce pays minier, les Charbonnages et l'Etat. Un patrimoine de 75 000 logements, dont 25 000 sont encore à réhabiliter, sur des zones où les risques d'affaissement du sous-sol sont importants, avec une eau qui ne demande qu'à remonter à la surface.

## HISTOIRE DE MINES

Aujourd'hui, les collectivités territoriales ont du mal à s'y retrouver. « C'est un pays cassé par la logique industrielle alors que la nature en suit une autre », explique Claude Galametz, vice-président (PS) du conseil régional chargé de la santé, fils et petit-fils de mineurs, originaire de l'Artois. Il porte une critique acerbe contre le système minier : « Jusqu'à la guerre, les compagnies se partagent le gâteau, les actionnaires ne sont pas de la région et le tout est dirigé par des ingénieurs compétents, proches de l'encadrement, mais méprisants pour le mineur, raconte-t-il. Puis il y eut le désastre de la nationalisation à la libération. Patrimoine, technologie, logement, toutes les infrastructures scolaires, médicales, hospitalières,



toute la société civile nous échappait. Le tout était dirigé depuis Paris par des pachas sans aucune implication dans la vie sociale. Cette richesse formidable repartait sur Paris et ne revenait jamais. » Pour M. Galametz, c'est de cette période que la région tient ses retards.

L'histoire politique pèse tout aussi lourd. La Révolution a découpé la région en deux départements, de telle sorte que le littoral, le bassin minier et les chefs-lieux se tournent le dos. Plus tard, avec, en 1920, la scission du congrès de Tours, entre socialistes et communistes, les gens du bassin ont gardé l'habitude de se battre entre eux. A

part un discours commun contre les houillères ou contre l'Etat, personne ne voulait se trouver à la traîne de l'autre. Nulle part il ne fut aussi difficile que dans le bassin de Lens, entièrement consacré à l'exploitation minière, de sortir de cette surenchère stérile. Puis « les puits se sont fermés les uns après les autres, cela a cassé bien des solidarités », constate Jean-Marie Alexandre, maire (Mouvement des citoyens) de Souchez.

En novembre 1998, il a pris la présidence du district Lens-Liévin, champ clos des rivalités entre deux grands fœdaux socialistes, André Delelis, à l'époque maire de Lens,

et Jean-Pierre Kucheida, maire de Liévin. M. Alexandre avait alors bénéficié du soutien des communistes et d'une douzaine de socialistes. Ce district a permis une première approche d'un travail en commun qui a débouché, le 29 décembre 1999, sur sa transformation en communauté d'agglomération qui regroupe 250 000 habitants, le cinquième de la population du bassin.

## UNE NOUVELLE SOLIDARITÉ

Dans ce pays où chacun était si jaloux de ses prérogatives que de nombreux problèmes comme l'eau, l'assainissement, l'incinération des ordures ménagères ou le développement économique, étaient rarement traités de façon solidaire, M. Alexandre attend beaucoup de la dynamique de la taxe professionnelle et des effets multiplicateurs du contrat de plan, du projet de ville et des Fonds européens (Objectif 2). Mais le président de la communauté d'agglomération mise aussi sur une nouvelle solidarité qui les rendra plus forts face à des partenaires bien lointains, comme l'Etat, les Charbonnages et même Lille, la métropole régionale : « Les Charbonnages ne veulent rien faire et vont se retirer en 2005. Qui va payer les pompes sans lesquelles la moitié de nos villes seraient inondées », demande M. Alexandre. Il faut continuer de dépolluer les sites. L'Etat doit s'appliquer à lui-

même le principe de « pollueurs-payeurs ». Et La ressource en eau du Béthunois est pillée par Lille. Nous ne nous laisserons plus faire. » Jacques Vernier, maire (RPR) de Douai, partage ce point de vue. Pour lui l'Etat doit aussi requalifier les grandes infrastructures, notamment autour du centre intermodal de Dourges inscrit au contrat de plan : « Le cadre de vie a été dégradé et il faut le restituer. Il est clair qu'on ne peut pas forcer une entreprise à venir s'installer ici. » La création de la mission bassin minier, conséquence d'un Livre blanc, établi en février 1998, du Comité interministériel à l'aménagement durable du territoire de décembre 1998, traduit ainsi une volonté politique, partagée pour la première fois, de sortir d'une position d'assisté qui peut être mortelle pour ce pays où les revenus fiscaux des communes sont inférieurs de 30 % à ceux des villes de même importance, où les pensionnés – dont le nombre diminue inexorablement – font vivre une ou deux générations, où le taux de chômage dépasse souvent les 16 %. Un pays enfin qui a l'impression de ne plus exister à côté de la métropole lilloise. En mettant enfin en place cette mission bassin minier, cette région se donne peut-être les moyens de se prendre en charge.

Pierre Cherruau

## Les tempêtes ont détruit entre 3 et 4 % des forêts

LA DIRECTION de la santé des forêts (DSF), dépendant du ministère de l'Agriculture et de la pêche, vient d'établir un premier bilan des tempêtes des 25-26 et 27-28 décembre 1999. S'il ne permet pas de définir le volume exact d'arbres abattus – la dernière estimation du ministère fait état de 138 millions de mètres cubes de bois –, il confirme de façon fiable la destruction « de façon partielle ou totale de près de 500 000 hectares de forêt, soit 3 à 4 % de la superficie forestière française ».

Les spécialistes de la DSF ont mené, entre le 25 janvier et le 15 mars, une étude à partir d'un maillage représentatif de 544 placettes (parcelle de forêt réservée aux expérimentations) de vingt arbres, réparties scientifiquement sur le territoire national. « Chaque placette représente environ 25 000 hectares de forêt, explique Louis-Michel Nageleisen, l'ingénieur qui a piloté ce travail. Leur répartition correspond à celle de la forêt française. Elle respecte également la distribution entre propriété privée et

domaine public et celle entre feuillus et résineux. »

Les résultats publiés constituent donc la première tentative d'étude exhaustive, en attendant l'inventaire forestier national qui ne sera pas disponible avant plusieurs mois. Jusque-là, les experts s'étaient surtout prononcés sur des impressions visuelles ou sur des statistiques parcellaires – et parfois intéressées – fournies par l'Office national des forêts (ONF) ou les exploitants forestiers.

## LES RÉSINEUX PLUS TOUCHÉS

Recoupant son réseau avec la carte des vents de Météo France, l'étude démontre encore que « plus de la moitié des peuplements forestiers aurait subi des vents de plus de 120 km/h ». Dans ces zones de forte turbulence, un tiers des placettes ont subi des dégâts. Le Nord-Est et une région qui s'étend de la Gironde à la Creuse sont les plus durement touchés. Viennent ensuite l'Île-de-France, la Normandie, le Jura et un

couloir allant de la Haute-Loire au Rhône. Le bilan confirme également que les résineux ont plus souffert que les feuillus : les dégâts atteignent en moyenne 20,6 % pour les placettes à dominante résineuse et 13,4 % pour celles à dominante feuillue. Les arbres supérieurs à 20 mètres ont été cinq fois plus touchés que ceux inférieurs à 15 mètres. De même les peuplements d'une circonférence supérieure à 40 centimètres ont été cinq fois plus atteints que ceux d'une circonférence inférieure à 20 centimètres. Cette étude préliminaire devrait être poursuivie jusqu'à cet été afin « d'appréhender les éventuelles conséquences secondaires sur des arbres ébranlés » et d'extrapoler la manière dont la forêt française se remettra du traumatisme.

Benoît Hopquin

## Le Sénat limite le contrôle financier des élus par les magistrats

TOUS les sénateurs présents ont applaudi, sauf les communistes. Jean-Pierre Fourcade (UDF, Hauts-de-Seine) a même trouvé l'orateur « irrésistible ». A l'occasion du vote en première lecture d'une proposition de loi sénatoriale sur les chambres régionales des comptes (CRC), jeudi 11 mai, Michel Charasse, sénateur (PS, Puy-de-Dôme), eut les mots qu'il fallait après les « invectives scandaleuses » dont les élus s'estiment être victimes de la part des magistrats (Le Monde du 12 mai).

Deux jours après une conférence de presse commune des syndicats des trois ordres judiciaires, financiers et administratifs contre le texte de loi, M. Charasse s'en est pris à « ces jeunes » juges des chambres qui « s'accoquinent » avec « la cohorte de ces magistrats de l'ordre ju-

diciaire, qui confondent justice et vengeance, (...) qui cherchent à se faire passer pour des petits saints, et qui sèment le trouble dans l'esprit civique sur le thème facile de « tous pourris » ». Bien qu'ayant pourtant beaucoup amendé le texte, M. Charasse a finalement préféré s'abstenir, comme le groupe socialiste. Les communistes ont voté contre.

La discussion a donné l'occasion aux sénateurs de tenter de se laver d'un soupçon : il n'a jamais été dans leur intention de soustraire les élus locaux au contrôle de la régularité de leur gestion, exercé par les juges financiers. La proposition de loi prévoit néanmoins trois dispositions qui limitent sensiblement le champ d'action des CRC.

## GAGNER DU TEMPS

Les sénateurs souhaitent laisser la possibilité à un élu mis en cause par un contrôle d'une chambre de faire appel devant le Conseil d'Etat pour excès de pouvoir. Les chambres ne pourront plus publier un rapport d'observation dans les six mois qui précèdent une élection locale. Enfin, les sénateurs refusent que soit prononcée par une CRC une peine d'inéligibilité automatique contre un élu convaincu de gestion de fait (délit qui consiste à être à la fois ordonnateur et comptable d'une décision publique).

Sur les bancs du gouvernement, Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, a surtout cherché à gagner du temps. Le gouvernement, qui poursuit depuis quelques mois une politique d'apaisement envers les magistrats des chambres, ne veut prendre le risque de ruiner ses efforts en donnant complète satisfaction aux sénateurs.

## DÉPÊCHES

■ CHARENTE : le barrage de Mas Chaban (Charente), inauguré jeudi 11 mai, a nécessité un investissement de 114 millions de francs (conseil général, Etat, conseil régional Poitou-Charentes, agence de l'eau Adour-Garonne). Avec sa réserve de 14,2 millions de mètres cubes, il complète l'aménagement du cours supérieur de la Charente. L'ensemble devrait pourvoir aux besoins en eau potable de la région et satisfaire les besoins d'irrigation des agriculteurs : pas moins de 8 000 hectares devraient profiter de cet équipement. En contrepartie, les agriculteurs se sont engagés à verser une redevance au maître d'ouvrage, calculée sur les volumes qui auront été prélevés. Le plan d'eau est prévu pour des activités de loisirs. – (Corresp. rég.)

■ INDRE : le tribunal administratif de Limoges vient d'annuler la décision, en octobre 1999, du préfet de l'Indre d'autoriser la création d'un poulailler industriel à Nohant. Cette annulation est motivée par l'insuffisance des études d'impact sur l'hydrogéologie avoisinante. L'autorisation préfectorale avait entraîné une forte hostilité de la population et la démission de plusieurs élus locaux, qui craignent les effets négatifs de cette implantation dans le pays de George Sand (Le Monde du 24 novembre 1999). Mais entre-temps le poulailler, qui bénéficie de l'appui de la Fédération départementale des syndicats agricoles (FDSEA), est entré en production, et la préfecture de l'Indre se réserve le droit de faire appel. – (Corresp.)

Béatrice Jérôme

CANNES : BRIAN DE PALMA, NAGISA OSHIMA

CAHIERS DU CINÉMA

LUIS B. 2000  
LE SIÈCLE  
DE BUÑUEL

DISTRIBUTION :  
LA BATAILLE DES SALLES

546  
MAY 2000

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 40 F

GRAND JURY

RTL Le Monde LCI

MICHÈLE ALLIOT-MARIE

Débat animé par  
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE  
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE  
18H30

SUR  
RTL & LCI



# Pantani, l'ange déchu



MARCELLI SAENZ / JEL PAIS

**L'**ABSENCE. Une fois de plus. Ce 22 mars 2000, à quelques heures du départ du Memorial Cecchi Gori, la foule se presse entre les voitures peinturlurées aux couleurs des différentes équipes et grappille quelques autographes. Pourtant, à Noce Umbra, en Toscane, le cœur des tifosi n'est pas à la fête. Comme à Milan quatre jours auparavant, pour la *Primavera*, la grande classique cycliste Milan-San Remo, leur champion s'est dérobé. Mais en cette matinée de printemps, l'inquiétude le dispute à la déception. Le doute s'insinue dans les esprits : et s'il ne revenait pas ? La question hante toutes les conversations. Elle le fait encore à la veille du départ de Giro, où le champion déchu a annoncé in extremis sa participation après un an à l'écart du monde.

Marco Pantani, ce champion taillé pour la légende. L'homme au bandeau coiffé à la pirate pour protéger un crâne lisse d'où se détachent des grandes oreilles, est un coureur « formaté » pour hisser sa frêle carcasse vers les sommets. Ceux des cols, bien sûr, que ce grimpeur racé dompte avec tant de brio, mais aussi ceux de la gloire. Marco Pantani, coureur de style à une époque où il s'en trouve de moins en moins, a réussi à réconcilier les tifosi et la petite reine. Las.

Fin mars, cet homme adulé, que l'Italie a baptisé *il pirata*, a pris la plume et, dans une lettre ouverte, a évoqué ce désespoir qui le taraude. « Au terme d'une longue et difficile réflexion, je crois que le moment est venu de prendre une décision, honnête envers moi, mes sponsors et mes supporters... En ce moment, même si d'un point de vue purement physique, je serais en état de courir, je traverse une période pleine de souffrances intérieures que, en dépit des attentions de ceux qui me sont proches, je suis le seul à pouvoir surmonter. Pour cela, j'ai besoin de marquer une pause, que je ne suis pas en mesure d'évaluer. »

Marco Pantani n'en peut plus. Les semaines défilent et le mal qui le ronge l'enfonce de plus en plus dans la dépression. Le champion au foulard, ce flibustier du bitume n'a plus le courage de se lancer à l'abordage de routes sinueuses en quête de victoires collectionnées comme autant de trésors. Celui qui a redonné à l'Italie cycliste la fierté qu'elle arborait au temps où la rivalité entre Gino Bartali et Fausto Coppi inspirait l'écrivain Dino Buzzati, a épuisé sa soif de conquête. Son moral de vainqueur s'est abîmé dans une sombre histoire de sang à l'hématocrite hors norme et il ne s'en relève pas. Marco Pantani est longtemps resté comme cloîtré dans une torpeur irrémédiable, insensible à tous les traitements. « Il se sent comme un *paria* », affirme Manuela Ronchi, l'une de ses plus proches confidentes. « J'ai été surpris de voir à quel point cette affaire l'avait transformé », surenchérit l'ancien champion Felice Gimondi, vainqueur du Tour de France 1965.

L'affaire ? Elle explose comme une bombe sur les hauteurs de la station balnéaire de Madonna di Campiglio, ce 5 juin 1999, veille d'arrivée du Giro à Milan. Après trois semaines d'une course qui a rallié le sud au nord de la Botte, le peloton boucle ses ultimes kilomètres. Parvenu à ce stade de l'épreuve, les places sont attribuées. Normalement plus rien ne peut arriver. Sauf chute improbable ou malchance inconcevable, Marco Pantani, revêtu du maillot rose de leader, s'apprête à célébrer son deuxième triomphe consécutif dans la capitale lombarde. Les deux étapes à venir ne sont que formalité ; ne reste en vérité que la distribution des trophées.

Il est environ 8 heures du matin. Les médecins de l'Union cycliste internationale (UCI) viennent de procéder à un contrôle sanguin, sur une série de coureurs tirés au sort, dont Marco Pantani. Aux alentours de 9 heures, peu avant le départ de cette avant-dernière étape, les résultats tombent : l'hématocrite – taux de globules rouges – du champion affiche 52 %. La décision des commissaires

**Aurolé de ses succès dans le Tour de France et le Tour d'Italie, Marco Pantani faisait la fierté des tifosi en ravivant la légende des Bartali et Coppi. Mais le grimpeur ailé s'est brûlé au feu du dopage, Il tente un improbable retour en s'alignant dans le Giro**

suit, elle est indiscutable : pour raison de santé, le coureur italien n'est pas autorisé à prendre le départ. Vingt-quatre heures avant l'arrivée qui devait le consacrer, Marco Pantani, auteur du doublé Tour de France-Tour d'Italie un an plus tôt, doit quitter le Giro. Le règlement de l'UCI, accepté il y a deux ans par les coureurs – en tête desquels ledit Pantani –, est formel : tout coureur dont l'hématocrite dépasse 50 % doit se soumettre à un arrêt de travail de quinze jours. L'Italie est en émoi. Bouleversée. Toute l'Italie. Pas seulement celle des tifosi.

Massimo D'Alema, alors président du Conseil, s'associe au désarroi général et manifeste son soutien au grimpeur italien. « Je partage son amertume », déclare-t-il. De Bruxelles, où il préside la Commission européenne, Romano Prodi, passionné de cyclisme, fait savoir qu'il « souhaite que ce soit une erreur ». Une voix discordante se fait entendre au-dessus du vacarme assourdissant qui résonne par-delà les Alpes. Celle de Sandro Donati. Cet entraîneur d'athlétisme, membre de la commission scientifique du Comité olympique italien (CONI), pourfendeur du dopage, mène depuis des années un combat quasi solitaire contre les désastres causés par l'utilisation massive de substances illicites dans les compétitions.

« C'est un grand jour pour le sport italien, et pour le sport en général, se réjouit-il dans les colonnes du *Monde* (daté 8 juin 1999). C'est un pas vers la justice, mais il reste encore beaucoup de travail à faire avant d'éradiquer ce fléau. Espérons que cette mesure servira d'exemple. » Un mois avant cet événement, cet infatigable lutteur avait, avec quelques autres, mis sur pied une équipe d'experts du CONI chargée d'organiser des contrôles surprises sur les coureurs italiens participant à ce Giro. Nombre d'entre eux – dont Marco Pantani – s'en étaient alors émus. « Nous subissons suffisamment de contrôles comme ça, il n'y a pas besoin d'en rajouter », s'étaient-ils exclamés.

**M**AIS à Madonna di Campiglio, ces rodomonades n'impressionnent personne. Sonné par ce qui lui arrive, Marco Pantani choisit dans un premier temps de mettre en doute la fiabilité du contrôle. Il exige une nouvelle expertise dans un autre laboratoire à Imola, demande ensuite un examen ADN afin de vérifier qu'il n'y a pas eu de confusion en manipulant les échantillons de sang. Mais rien n'y fait. Contre-expertise et test ADN confirment les

conclusions enregistrées le 5 juin. Malgré les manifestations de soutien, *il pirata* éprouve le choc. « Mon moral est en pièces. J'ai touché le fond. »

Et ce n'est qu'un début. Marco Pantani est contraint au repos. La suspicion de dopage pèse sur ses épaules, mais aucune accusation n'est encore prononcée. Pourtant, personne n'est dupe. Dans un cas comme celui-ci, seule la prise d'EPO explique une telle variation de l'hématocrite. Pantani dopé ? C'est ce que, durant les semaines et les mois à venir, des juges italiens vont s'employer à démontrer. Dès le lundi 7 juin, le procureur de Trente, Bruno Giardina, convoque Marco Pantani, mais celui-ci ne se présente pas. Il attendra une semaine pour répondre à une deuxième convocation.

Dans sa demeure de Cesenatico, sur les bords de l'Adriatique, entre Rimini et Ravenne, le Romagnol s'enferme dans un mutisme qui s'accroîtra au fil des mois. Le 10 juillet, il accorde une interview à la *Gazzetta dello Sport*, le quotidien sportif italien, dans laquelle il dément tout recours au dopage. Au même moment, le juge Raffaella Guariniello, qui instruit plusieurs

**« Chaque fois qu'il doit revenir, il se plaint de maux à l'estomac. Il ne dort pas bien, mange peu. Tout le monde souffre avec lui. Pantani appartient au patrimoine du cyclisme italien »**

**Felice Gimondi**

affaires ayant trait au dopage, s'intéresse au cas Pantani. Renversé par une voiture dans la course Milan-Turin en octobre 1995, ce dernier avait dû être opéré en urgence de la jambe gauche à l'hôpital de la capitale du Piémont. Le juge y dépêche des enquêteurs qui extirpent le dossier médical du coureur. Les analyses de sang réalisées à cette époque, juste avant l'intervention chirurgicale, révélaient un hématocrite de 60,1 %. Durant le même examen, d'autres paramètres sanguins furent mis en évidence qui aiguisent les soupçons de dopage à l'EPO.

A tel point que le 11 novembre 1999, le juge Guariniello prononce la mise en examen pour « fraude sportive » de Marco Pantani. A sa sortie du tribunal, celui-ci se refuse à tout commentaire. « D'ici quelques semaines, je fournirai des pièces qui prouveront mon innocence », affirme-t-il. Une déclaration de pure forme. A peine sorti

du Palais de justice, le silence recouvre de nouveau l'univers de Marco Pantani. Il ne sort plus de sa villa. Son entourage s'agite un peu qui tente de rassurer ses supporters. « Marco s'entraîne. Il a retrouvé l'envie de faire du vélo », ment Giuseppe Martinelli, son directeur sportif. En vérité, Marco broie du noir. Il ne se montre nulle part. Fin novembre, il ne fait même pas le déplacement de Milan pour assister à la présentation du Giro 2000. Il faudra attendre le samedi 29 janvier pour que le champion italien fasse une apparition en public, à Dozza Imolese, à l'occasion de la présentation de l'équipe Mercatone. Une équipe désertée par nombre des coéquipiers de l'ancien vainqueur du Tour et du Giro, lesquels ne se sont pas bousculés pour exprimer leur soutien à leur leader.

Ce jour-là, c'est Felice Gimondi, récemment désigné président du groupe sportif Mercatone, qui prend la parole. « Après huit mois d'inactivité, il est normal que Marco soit un peu en retard par rapport à ses collègues, s'excuse-t-il. J'espère que vous serez compréhensifs dans vos commentaires au soir de ses premières courses. » La rentrée de Pan-

22 mars en Toscane. Mais une fois de plus, Marco préfère ajourner. « Chaque fois qu'il doit revenir, il se plaint de maux à l'estomac. Il ne dort pas bien, mange peu, explique Felice Gimondi. Tout le monde souffre avec lui. Pantani appartient au patrimoine du cyclisme italien. Un Giro sans Pantani, ce n'est pas le même Giro », poursuit l'ancien champion.

**G**IMONDI l'évoque à demi-mot, l'avenir de Pantani ne s'écrit plus qu'en pointillés. Pour l'heure, il semble brisé. Champion déchu à trente ans, il a rangé son foulard au placard et raccroché son vélo au clou. « Maintenant, on ne fait plus aucune prévision quant à son retour, avoue Manuela Ronchi. Marco a besoin de tranquillité. Nous avons fait appel à un psychologue afin de l'aider... »

Fin mars, Marco Pantani s'en est allé soigner ses douleurs à l'abri d'un repaire discret. Rentré quelques semaines plus tard à son domicile, il dut début mai répondre à une nouvelle convocation judiciaire. Depuis mercredi 10 mai, la rumeur enfle et traverse la péninsule : samedi 13 mai, Marco pourrait prendre le départ du Giro, à Rome. Partira, partira pas ? L'Italie s'impatiente de retrouver son héros. Voilà à peine dix jours, celui-ci avait encore touché le fond. Aujourd'hui, Marco aurait recouvré tous ses moyens. « Le vélo, c'est sa vie », plaide Felice Gimondi, son employeur Mercatone, qui évoque également une possible participation au prochain Tour de France.

A la Bianchi, la célèbre marque de cycles italienne, dont Marco Pantani est le porte-drapeau, et chez les autres sponsors, on espère. « Pour le moment, le problème que nous nous posons, c'est celui du moral de Marco, martèle Gimondi. On discute afin de trouver des solutions. Mais les blessures psychologiques sont beaucoup plus difficiles à apaiser que les blessures corporelles. »

Et si Marco Pantani, prisonnier d'un système de défense qui repose sur la négation de l'évidence avérée par des analyses médicales – la prise de produits interdits –, reconnaissait ses erreurs ? Le scandale aurait probablement fait moins de fureur et commis moins de dégâts que l'incessante fuite de celui que l'Italie avait élu pour sauver son cyclisme. Mais dans ce royaume du vélo où l'hypocrisie et le mensonge couronnent les têtes des princes, la vérité reste encore une impossible compagnie.

*Yves Bordenave*



# Edition et numérique : révolution dans la révolution

par Roger Chartier

QUATRE ans après celui de Barcelone, le 26<sup>e</sup> congrès de l'Union internationale des éditeurs avait lieu en ce début de mai à Buenos Aires. Organisée par la *Chambre argentine du livre*, la rencontre s'est déroulée comme un drame bien orchestré.

Premier acte : les prophéties des puissants. Les représentants de Microsoft avaient répondu en rangs serrés à l'invitation des éditeurs – sauf Bill Gates, retenu aux États-Unis par quelques soucis... Dès le premier jour, Dick Brass, le vice-président pour le développement technologique du groupe, avait dessiné les traits d'un futur inéluctable. En 2010, les auteurs seront leurs propres éditeurs. En 2012 commenceront les campagnes de publicité en faveur de cet objet en voie de disparition que sera le livre imprimé. En 2015, toutes les collections de la bibliothèque du Congrès seront numérisées. En 2018 paraîtra le dernier numéro du dernier journal imprimé. En 2019, la définition du livre dans les dictionnaires sera : « *Un substantiel morceau d'écriture [a substantial piece of writing] généralement accessible sur un ordinateur ou un objet électronique personnel.* »

Enoncées comme autant d'imminentes évidences, ces prédictions accablèrent les éditeurs présents, voués dans leur immense majorité à la publication de livres destinés à devenir, en l'espace de vingt ans, des reliques parées de la beauté du mort. Les jours suivants, avec une même rhétorique, les « Microsoft boys » enfoncèrent le clou du numérique dans les plaies éditoriales.

Acte II : coup de théâtre en forme de coup porté à la superbe arrogance des gens de Seattle par les deux chercheurs du Media Lab du MIT, Jerome Rubin et Joseph Jacobson, ce génial physicien de trente-quatre ans. L'invention qu'ils présentèrent est sans doute la plus révolutionnaire depuis celle du « computer ». La mise au point d'une encre et d'un papier électronique pourrait permettre, en effet, de

transmettre les textes électroniques sans le passage obligé par l'écran de l'ordinateur (PC, portable ou eBook).

N'importe quel objet (y compris le livre tel que nous le connaissons encore avec ses feuilles et ses pages) est susceptible de devenir le support d'un livre ou d'une bibliothèque électronique à condition qu'il soit muni d'un microprocesseur et ou qu'il soit téléchargeable sur l'Internet et que ses pages puissent recevoir l'encre électronique qui permet de faire apparaître successivement sur la même surface des textes différents. Pour la première fois, le texte électronique pourrait s'émanciper des

Pour la première fois, le texte électronique pourrait s'émanciper des contraintes propres aux écrans qui nous sont familiers

contraintes propres aux écrans qui nous sont familiers et s'inscrire dans ce que Rubin et Jacobson continuent de nommer les « *real books* ».

A les écouter, les responsables de Microsoft ne pouvaient cacher leur inquiétude devant une invention capable de rompre le lien établi (pour leur plus grand profit) entre le commerce des machines et l'édition online. Ils ne furent pas longs à réagir, proposant dès la fin de la session où étaient présentés l'encre et le papier électroniques une collaboration aux fondateurs de E-Ink Company.

Troisième acte ou le temps des moindres terreurs. Encouragés par la brèche ainsi ouverte dans le discours impérieux des gens de Microsoft, les éditeurs réunis à Buenos Aires reprirent courage. Ils y furent aidés par plusieurs interventions, dont celle d'Emilia Ferreira, linguiste et pédagogue universellement reconnue, qui rappela quelques vérités fondamentales dans une conférence ovationnée par tout le public. Dans le monde qui est le nôtre,

blessé par l'analphabétisme des plus pauvres et le fort illettrisme chez les riches, un monde déchiré par les inégalités et les exclusions, la tâche d'éducation requiert une prise de conscience collective, des choix politiques et un engagement de chacun fort éloignés du futur idéal promis par les prophètes (intéressés) du bonheur électronique. Pour Emilia Ferreira, « *la technologie, par elle-même, ne simplifie pas les difficultés cognitives du processus d'alphabetisation* » et l'on ne doit attendre d'elle aucun « *effet magique* ».

Contrairement à l'idéologie, diffusée naïvement ou cyniquement par les fabricants des

eBook, les techniques nouvelles ne recèlent en elles-mêmes aucune immédiateté démocratique. Ses usages et ses effets seront ce que collectivement, à travers conflits et contradictions, les pouvoirs et les citoyens en feront. Au monde lisse du numérique tout-puissant fut ainsi opposée la probable et utile coexistence des différents supports de la culture écrite et le constat de la résistance des pratiques aux techniques. L'engouement pour la nouvelle électronique de Stephen King, avidement achetée et piratée, ne doit pas, en effet, égarer : il s'agissait d'une première et d'un texte bref. Rien ne dit que pour des œuvres plus longues les lecteurs électroniques seraient aussi nombreux et enthousiastes.

Ce qui demeure certain, toutefois, est la nécessité d'une réflexion commune sur l'inadéquation entre les notions que nous manions pour décrire la culture écrite et ses nouvelles modalités. Par exemple, en quel sens un eBook est-il un livre ? Par la proximité de la forme de l'appa-

reil ainsi désigné avec le livre imprimé ? Ou bien parce que certaines unités textuelles lues sur ce support correspondent aux exigences de cohérence, complétude et singularité qui sont celles du livre entendu comme production intellectuelle ou esthétique ?

L'insistance mise à Buenos Aires sur la difficile protection de la propriété intellectuelle dans le monde électronique conduit à penser que celui-ci sera à l'avenir très différent de celui, mobile, malléable et ouvert que nous pratiquons. A n'en pas douter, les « *securities* » mises sur ceux des textes électroniques qui ne doivent être ni modifiés, ni transmis, ni reproduits, vont se multiplier, puisque seules elles peuvent organiser l'accès payant aux textes « *online* » et ainsi protéger les droits de leurs éditeurs contre les pirates.

Mais, dans une alliance toujours nécessaire et conflictuelle entre les éditeurs et leurs auteurs, cette fixation des textes est la condition pour que soit perceptible et respectée l'identité même des œuvres qui est, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, le fondement conceptuel de la propriété intellectuelle et des droits moraux ou économiques des écrivains. Il y a là un enjeu majeur pour que puisse se reconstituer, dans la textualité électronique, un ordre des discours permettant de les distinguer et classer selon leur processus d'édition, leur genre et leur autorité.

Les éditeurs français (sauf trois, dont le président sortant de l'Union, Alain Gründ) n'ont pas cru utile de faire le voyage de Buenos Aires. Dans un congrès rassemblant plus de sept cents participants venus de soixante-dix pays, qui a débattu avec rigueur des problèmes essentiels de l'avenir de l'édition et dont l'une des recommandations est l'application universelle de la loi française sur le prix unique, cette absence a été sincèrement déplorée. Et ironiquement commentée.

Roger Chartier, historien, est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

## Lettre de France

par Catherine Nabokov et Jean-Marc Roberts

NOUS sommes le 12 mai à Paris, c'est une lettre de France que nous avons envie d'envoyer aujourd'hui au Maroc.

Douze mai : il y a un mois jour pour jour, le livre de Christine Daure-Serfaty, *Lettre du Maroc*, sortait dans les librairies françaises. Un mois plus tard, ce livre n'est toujours pas en vente au Maroc et nous ne comprenons pas pourquoi.

Il y a un mois, le livre de Christine Daure-Serfaty, « Lettre du Maroc », sortait dans les librairies françaises. Un mois plus tard, ce livre n'est toujours pas en vente au Maroc

Que nous dit ce livre ? Ce livre nous dit tout l'espoir que Christine Daure-Serfaty et Abraham – après ses dix-sept années d'emprisonnement dans les geôles marocaines d'Hassan II – tout l'espoir que ce couple place en Mohammed VI pour l'avenir de leur pays. C'est bien grâce à ce nouveau roi qu'Abraham a pu enfin retrouver sa terre après huit ans d'exil. Cette confiance envers Mohammed VI, Christine Daure-Serfaty ne l'exprime-t-elle pas sur le plateau de *Bouillon de culture* le 14 avril dernier ?

Il nous faut expliquer la procédure habituelle pour la sortie d'un livre français au Maroc : les diffuseurs marocains transmettent l'ouvrage au ministère de l'information afin qu'il soit examiné par la censure. *La Prisonnière* de Malika Oufkir et Michèle Fitoussi, *Oufkir, un destin marocain* de Stephen Smith ont suivi le même chemin.

Le 12 mai, la censure marocaine ne s'est toujours pas prononcée sur *Lettre du Maroc*, aucune déci-

sion n'est prise. Nous sommes inquiets, inquiets et pessimistes pour le sort de ce livre dans « *son* » pays et nous attendons une réponse, des explications. Aujourd'hui, le souvenir amer du passé – ce passé des « *années de plomb* » du Maroc d'Hassan II – revient nous hanter...

Pendant ce très long mois, des rumeurs, des échos, les bruits les plus divers nous sont parvenus. Un proche du palais lit le livre, l'apprécie, mais se déclare sinon horrifié, au moins très gêné par la préface d'Edwy Plenel qui « *révèle* » la collaboration de Christine Daure-Serfaty au livre de Gilles Perrault *Notre ami le roi* (1990). Secret de Polichinelle.

Le proche en question nous suggère de fabriquer une nouvelle édition de l'ouvrage, amputé de sa préface. Ce serait, selon lui, la seule condition pour que le livre soit diffusé au Maroc. Nous avons tous refusé, bien sûr, cette proposition : l'auteur, le préfacier et les éditeurs du livre. Deux jours plus tard, même s'il se retranchera par la suite, un autre proche du roi fait part également de ses réticences, toujours au sujet de la préface. Le texte de Christine, lui, ne poserait pas de problème... Ces deux personnes sont pourtant celles-là mêmes qui ont permis à Abraham Serfaty de rentrer au Maroc, après leur intervention auprès de Mohammed VI.

Fallait-il donc échanger ce retour contre une bonne conduite, contre l'obligation de jouer à un jeu auquel ni Abraham ni Christine ne sauront jamais jouer ?

Cette lettre de France vers le Maroc ne doit pas rester sans réponse. Nous aimerions aujourd'hui transformer notre inquiétude en un dernier espoir, en songeant à tout un peuple qui a fêté le retour d'Abraham Serfaty dans son pays, un peuple empêché depuis un mois de lire, d'apprécier, de juger une lettre qui n'aurait jamais été écrite sans eux. Huit ans d'exil pour en arriver là, à priver un pays de la lecture d'un livre qui ne se prive pas, lui, de croire. A un vrai changement, à une liberté nouvelle.

Catherine Nabokov et Jean-Marc Roberts sont respectivement éditrice et gérant des éditions Stock.

## Financer l'Internet équitable par Michel Elie

LE développement d'Internet dans le monde est aujourd'hui tout sauf égalitaire : il privilégie les riches, les experts, les pays disposant de bonnes infrastructures téléphoniques, les anglophones. Il exclut les pauvres, les analphabètes, les personnes sans téléphone... au total, une grande majorité de la population mondiale. Et l'écart a plutôt tendance à se creuser qu'à se combler.

L'espace des noms de domaines

Parler d'Internet pour tous est une intention louable mais totalement inefficace tant qu'aucun moyen humain et financier n'y sera attaché

est l'un des espaces nouveaux ouverts par Internet. Le nom de domaine permet d'exister dans le monde d'Internet : il correspond au nom de site que vous voyez fleurir sur les publicités ou entendez égrener par les présentateurs sur les médias. Cet espace est vite consommé par les initiés, parfois par de véritables prédateurs, dans le but de conserver des positions acquises, d'en acquérir de nouvelles ou de constituer, tels les revendeurs de places pour les matches de foot ou de tennis, un capital de bonnes enseignes qu'ils négocieront par la suite au prix fort. C'est la ruée vers l'or des noms de domaines, pour l'instant ouverte à tous (ceux qui sont au courant) sans autre contrôle que la règle du premier arrivé, premier servi.

Chacun, pour 35 dollars par an, 12 dollars en s'adressant à la socié-

té de Laurent Chemla (page Débats du *Monde* du 29 avril), peut accaparer pour toujours un nom propre ou commun quelconque, une expression, un terme, s'en servir d'étendard de ses activités et, par là même, en déposséder l'humanité. Quand les autres, les « sans-domaine » d'aujourd'hui, les « sans-terre du virtuel », auront enfin les moyens d'utiliser Internet, la plupart des mots importants, des termes évocateurs, en particulier en anglais, auront été confisqués.

ou de responsables politiques) est une intention louable mais totalement inefficace tant qu'aucun moyen humain et financier n'y sera attaché. C'est parfois même une véritable escroquerie, si, en fait, on préconise des actions allant exactement dans le sens contraire.

La privatisation des noms de domaines pourrait être, pour ceux qui veulent effectivement qu'Internet soit plus équitable, l'occasion unique de dégager un financement pour la « Netéconomie sociale » : celle-ci, génératrice d'utilité, de lien social et, à l'occasion, d'emplois, n'offre pas à court terme de perspective de profits suffisants pour intéresser les financiers. L'allocation des noms de domaines est le seul mécanisme d'Internet véritablement contrôlé par une autorité unique. De même que les Etats ont souvent alimenté leurs caisses par la distribution de droits divers et variés sur le patrimoine commun (permis de chasse ou de pêche, vignette auto...) en échange de timbres fiscaux, il serait possible, si nous en avons la volonté, de prélever sur les revenus de la distribution de cette ressource virtuelle et collective que sont les noms de domaines, un droit affecté au financement de projets de la Netéconomie sociale. Le but : développer un Internet plus équitable.

Les 10 millions de noms de domaines actuellement attribués fourniraient ainsi une recette annuelle de 100 millions de dollars aujourd'hui, davantage demain. Cela permettrait d'envisager des projets d'une certaine envergure à confier à une organisation internationale, sous tutelle ou non de l'ONU, où les « exclus d'Internet » auraient un pouvoir de décision, de façon qu'ils se déterminent eux-mêmes en faveur de leurs

propres intérêts, dans l'esprit des discussions de Bamako. Dans le sens, par exemple d'un rééquilibrage du système de télécommunications mondial, au service de tous, de la « mise en réseau des pratiques enrichissantes et des leçons apprises pour constituer un capital d'expériences et de connaissances utiles », ou de la « promotion du plurilinguisme et de la diversité culturelle comme moteur des processus de développement de contenus à usages locaux et internationaux ».

Si cette idée fait son chemin, la *Confession d'un voleur* de Laurent Chemla aura servi non seulement à augmenter le chiffre d'affaires de sa société pour les prochains mois, mais aussi à lui donner l'occasion de se racheter en rejoignant le mouvement pour un Internet plus équitable.

Michel Elie, ingénieur informaticien, anime l'Observatoire des usages de l'Internet (OUI). oui@internet-equitable.org

AU COURRIER DU « MONDE »

LA NOUVELLE ÉCOLE Qui peut encore prétendre que l'école ne se modernise pas ? La « une » du *Monde* (daté 9-10 avril) nous apprend que des milliers d'élèves s'initient aux transactions boursières via Internet dans leurs établissements scolaires.

Seuls les esprits chagrins, rétrogrades et passablement réactionnaires s'en plaindront. Avec le Web, nos chers bambins, futurs citoyens du monde, sauront tout sur tout sans avoir jamais rien appris. Un simple clic et le village planétaire n'aura plus de secrets pour

## Que vivent les Molières !

par Georges Cravenne

DANS le numéro du *Monde* paru le jour même de la cérémonie de remise des récompenses (9 mai), la troupe du Théâtre du Soleil écrit : « *Le système de vote des Molières nous paraît manquer beaucoup de cohérence et totalement de clarté.* » Je voudrais bien savoir ce que les auteurs appellent clarté dans un vote. Quand je leur aurai dit que le collège électoral, composé uniquement de « *gens de théâtre* », compte 2 500 membres, y verront-ils plus clair ? Quand je leur aurai dit que, sur ces 2 500 professionnels, 1 626 ont participé au vote, ce qui représente un taux plus qu'honorable de 65 %, y verront-ils plus clair ? Leurs votes ont-ils manqué de clarté en attribuant au Théâtre du Soleil le Molière de la mise en scène et en consacrant *Tambours sur la digue* comme la meilleure pièce de création ? Quand je leur aurai dit que cette pièce a obtenu

364 voix, que *Raisons de famille* en a obtenu 290 et *A torts et à raisons* 282, y verront-ils plus clair ? Quand je leur aurai dit que Michel Aumont, lauréat du Molière du meilleur comédien, a obtenu 375 voix, élu, et que Jean-Jacques Moreau en a obtenu 374, une de moins, non élu, y verront-ils plus clair ?

Tous ces chiffres ont normalement un caractère confidentiel, et si je les rends publics, comme d'autres ont rendu publics, dans les colonnes du *Monde*, leurs états d'âme, c'est pour que cesse cet ostracisme que certains se sont complu à entretenir autour des Molières depuis leur naissance et dont le Théâtre du Soleil vient de s'ériger en porte-parole.

Enfin, les Molières, chère Ariane Mnouchkine, c'est deux heures quarante d'antenne sur une grande chaîne de télévision publique, à une heure de grande écoute. Y voyez-vous plus clair ?

Les Molières, c'est l'envie qui est donnée à un public potentiel d'aller au théâtre. Les Molières, c'est la consécration des innombrables talents que compte la profession, talents qui confinent au génie quand ils s'appellent Raymond Devos ou Robert Hirsch.

Et, s'il s'agit de clarté, le Théâtre du Soleil ne voit-il pas que son abstentionnisme, s'il se propageait, risquerait de couper les ailes à une entreprise dont on peut honnêtement prétendre qu'elle met le théâtre au premier plan de l'actualité ?

Georges Cravenne est producteur de l'émission « *La Nuit des Molières* ».

Philippe Desmarest Paris



# Un président civil et soucieux du droit pour la Turquie

**POUR** la première fois en 77 ans, la Turquie vient de se doter d'un président qui n'est issu ni de l'armée ni du sérail politique. Elu par l'Assemblée, le 5 mai, Ahmet Necdet Sezer, cinquante-neuf ans, dixième président, est un magistrat peu connu du grand public et le quatrième civil à occuper ce poste. Sitôt élu, M. Sezer a affirmé son attachement à « la suprématie du droit », critiquant les lacunes de la démocratie turque, « insuffisamment développée (...) non ancrée dans nos traditions ». Candidat du consensus – il fut accepté par les cinq partis représentés au Parlement sur proposition du premier ministre Bülent Ecevit –, l'ancien président de la Cour constitutionnelle sera-t-il l'homme du changement ? Celui qui emmènera son pays vers l'adhésion rêvée à l'Union européenne ?

Si son élection traduit la volonté du pouvoir de s'ancrer à l'Europe, elle signe l'échec de la classe politique traditionnelle, divisée, corrompue et prouve que l'institution militaire, gardienne des valeurs kémalistes, loin de sa pratique éprouvée des coups d'Etat (1960, 1971, 1980), a compris la nécessité des réformes. « Depuis le processus d'Helsinki [la reconnaissance par les Quinze le 13 décembre 1999 de la candidature turque à l'Union européenne], la Turquie est entrée dans un processus de transformation », écrivait récemment Leyla Zana, députée kurde condamnée à quinze ans de réclusion depuis 1994 pour délit d'opinion, dans un message à l'adresse du Parlement européen. Pourtant, « le spectre du coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980 rôdait dans les esprits » ces derniers mois, alors que le Parlement peinait à se mettre d'accord sur une candidature, rappellent de nombreux observateurs de la vie politique turque, dont Rusen Werdi, de l'Institut kurde de Paris.

A l'époque, les militaires n'avaient-ils pas justifié leur intervention par l'incapacité de l'Assemblée à élire un président ? C'est alors que le nom de M. Sezer fit surface. Le Parlement, qui avait préalablement rejeté sans appel la prolongation du mandat du président sortant, Süleyman Demirel, accepta ce candidat tombé du ciel mais ne l'adouba qu'au troisième tour, menacé d'une dissolution au quatrième selon la procédure usuelle. Etrangement, les islamistes du Parti de la vertu (Fazilet) n'ont pas ménagé leurs éloges à l'endroit de M. Sezer. « La Turquie est entrée dans une ère nouvelle », s'est enthousiasmé le député islamiste Abdullah Gül, décrivant le nouveau président comme une personne « qui est au fait des standards internationaux, s'est prononcé en faveur des libertés (...) ».

C'est pourtant M. Sezer qui, quelques jours à peine après avoir été promu à la tête de la Cour constitutionnelle en janvier 1998, vota et prononça le réquisitoire sur

l'interdiction du Refah, le parti islamiste dont le Fazilet est l'héritier. « Nous préférons regarder vers le futur que revenir sur le passé », a expliqué pour sa part Recai Kutan, le numéro un du Fazilet. Si les députés islamistes ont voté pour le candidat de leur formation le jour du scrutin crucial, les déclarations de quelques-uns de leurs chefs disent leur désir d'apparaître sous un jour nouveau et non plus comme la « bête noire » du régime. Il faut rappeler que le Fazilet est sous le coup d'une procédure d'interdiction devant la Cour constitutionnelle. Cette volonté d'apaisement pourrait être partagée par les militaires et plus particulièrement par le Conseil national de sécurité (MGK). Cette instance – composée de représentants du pouvoir civil et du haut commandement de l'armée et dont les décisions sont incontestables –, tout en demeurant intraitable sur le respect de la laïcité, ne peut que chercher à éviter la division entre éradicateurs laïcs et tenants de l'islam politique.

## LA QUESTION KURDE

Pour être un partisan farouche de la laïcité, M. Sezer, alors qu'il était magistrat, s'était ému de la pratique qui consiste à évincer régulièrement de l'armée des officiers soupçonnés de sympathies pro-islamistes avec des méthodes dignes de l'Inquisition. La sélection ayant été faite, dans quelques cas, sur la foi de photos des femmes de militaires, afin de repérer celles qui nouaient le foulard de la mauvaise façon. En revanche, il battait la ferme contre le port du voile à l'université. Devenu aujourd'hui le principal interlocuteur des militaires au sein du Conseil national de sécurité, de quelle marge de manœuvre va-t-il disposer ? Continuera-t-il à souligner que certaines des lois édictées par cette instance contredisent la Constitution ?

L'arrivée au pouvoir de ce magistrat discret à l'extrême va peut-être permettre de dénouer le cas du chef kurde Abdullah Öcalan, condamné à mort en juin 1999, mais dont l'exécution a été gelée dans l'attente de l'avis de la Cour européenne des droits de l'homme. Si le Parlement se prononce pour l'exécution d'Apo – ce qui est probable, une majorité de députés, tous partis confondus, y étant favorable –, le président de la République pourra, en dernier ressort et selon une de ses prérogatives, commuer la peine. N'étant lié à aucun parti, il aura les coudees franches, ne craignant pas les réactions de l'électorat, plutôt pour la pendaïon.

Pour le reste, si M. Sezer s'est prononcé sur la nécessité de donner des droits culturels à la population kurde de Turquie (entre 12 et 16 millions), ira-t-il jusqu'à reconnaître aux Kurdes une représentation politique ? Pour l'instant, le parti kurde, Parti démocratique des masses (DPK), a été interdit en février pour séparatisme, le Parti

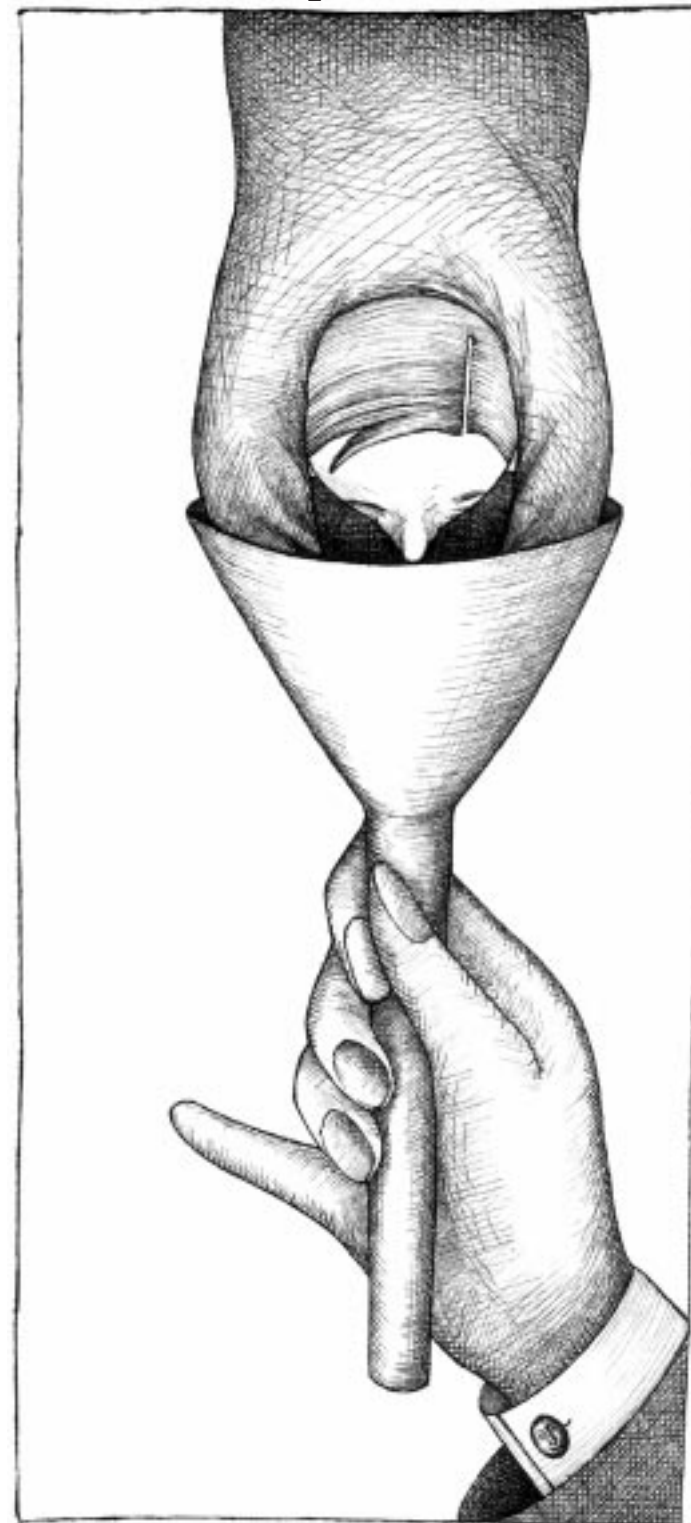
démocratique du peuple (Hadep), soupçonné de liens avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dont M. Öcalan est un des fondateurs, est sous le coup d'une procédure d'interdiction pour le même motif. Par ailleurs, l'état d'urgence demeure dans cinq provinces du Sud-Est à majorité kurde (Diyarbakir, Hakkari, Sirnak, Tunceli, Van) et les arrestations pour appartenance au PKK se multiplient.

Unanimentement saluée, l'élection de M. Sezer inspire l'espoir

– « c'est un compromis intelligent », explique le député Vert européen Daniel Cohn-Bendit – mais laisse entière la question de la persistance du rôle des militaires dans la vie politique. « Tant que le Conseil national de sécurité [MGK] impose ses décisions au pouvoir civil, il est difficile de parler d'une véritable démocratisation », dénonce Muteber Yildirim, militante de l'Association turque des droits de l'homme (IHD) à Istanbul.

Marie Jégo

## Tournures utiles par Guillaume Dégé



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Le premier geste de M. Poutine

**L'**IMAGE d'hommes engagés et armés de fusils d'assaut pénétrant par surprise dans un bâtiment abritant un groupe de presse a fait, à juste titre, le tour du monde. C'était jeudi 11 mai à Moscou. Il ne s'agissait ni d'un hold-up ni d'une prise d'otages. Ces rambos étaient officiellement chargés de protéger une perquisition, décidée par le parquet. On peut légitimement se demander quels étaient les motifs qui ont ainsi poussé Vladimir Poutine à se livrer à cette opération, quatre jours seulement après son intronisation au Kremlin comme successeur de Boris Eltsine. « Seuls les enfants », comme on disait jadis dans un pays disparu appelé l'URSS, croiront la version des autorités, qui a d'ailleurs beaucoup varié en cours de journée. Tantôt il s'agissait d'une « enquête criminelle contre un ancien vice-ministre des finances », tantôt d'une instruction en cours « sur les activités illégales » d'une branche du groupe de presse Media-Most, appartenant à l'oligarque Vladimir Goussinski.

Pourquoi « les enfants » ? Parce que le magasin qui proposait le meilleur approvisionnement en jouets de la capitale se trouvait sur la même place que le siège du KGB, devenu FSB. Les jouets sont toujours là. Le KGB aussi, serait-il tenté de dire. Car tout, dans cette opération, porte la marque des services fédéraux de sécurité. Il est vrai que l'actuel président de la Russie est un ancien de ces « organes ». Cela se fait lourdement sentir.

Si vite ? Là encore, seuls les naïfs pouvaient imaginer que Vla-

dimir Poutine allait, par priorité, s'occuper de l'économie de ce vaste pays malade, voire, on peut toujours rêver, s'attacher à en consolider la très fragile démocratie. Non. Son premier geste a été de s'en prendre à ceux des médias qui avaient eu le tort de révéler des détails gênants sur l'impréparation des jeunes recrues russes au combat contre les Tchétchènes et sur les horreurs qui ont été perpétrées, et se poursuivent, dans le Caucase. Il ne faut certes pas faire dans l'angélisme. M. Goussinski est un oligarque comme les autres, ni plus ni moins corrompu que la plupart. Avec sa chaîne de télévision NTV et son journal *Sevodnia*, il a certes fait sortir des informations qui ont déplu, c'est un euphémisme, au pouvoir en place. Mais ce n'est pas un saint.

Cette perquisition musclée, dont bien des tenants et aboutissants sont encore obscurs, n'en est pas moins une grossière atteinte à la liberté de la presse. Au-delà de cette symbolique détestable, on se doit d'en savoir plus. S'agit-il d'un simple coup tordu, lié à des règlements de compte non apurés entre le pouvoir et un oligarque devenu par trop gênant ? Est-ce le début de la grande reprise en main du pays tout entier par le FSB, la seule administration qui fonctionne encore à peu près correctement ? Il y a fort à craindre que la seconde hypothèse soit la bonne. « Enfin, le retour du KGB au pouvoir », a commenté l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski, pour s'en féliciter évidemment.

Il faut, tout au contraire, dénoncer cette dérive. Et le faire savoir à Moscou.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;

Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## Allemagne : la crise Kohl est du passé

Suite de la première page

Significativement, ce n'est pas à la justice qu'il revient d'imposer des sanctions financières à la CDU pour ses pratiques illégales, mais au président du Bundestag, *primus inter pares*, chargé de gérer les subventions publiques aux partis.

La CDU a beau avoir fait son ménage, l'affaire a un arrière-goût d'inachevé. Le mystère demeure sur l'origine des fonds secrets d'Helmut Kohl. Nul ne croit à la fable de l'ancien chancelier prétendant qu'il s'agissait de dons de citoyens désireux de garder l'anonymat. Argent de l'ancien parti communiste de RDA, sommes versées par Elf sur ordre de François Mitterrand, trésor remontant à l'affaire Flick, du nom de ce financier qui arrosait les partis dans les années 70, fonds des services secrets, argent noir des industriels allemands, en particulier du groupe Siemens ? Toutes les rumeurs ont couru – l'hypothèse Siemens étant sans doute la plus sérieuse. On n'en sait guère plus sur les conditions réelles de la vente de chars à l'Arabie saoudite et de la privatisation de la raffinerie Leuna au profit d'Elf, au début des années 90. Le système allemand montre ici

ses limites. Les résultats de la commission d'enquête parlementaire mise en place fin 1999 sont pour l'instant décevants : les témoins-clés sont absents, ou invoquent les risques de poursuites pénales pour garder le silence, comme la loi les y autorise. Sans surprise, les rares dépositions sont commentées différemment par les membres de la commission, en fonction de leur couleur politique. Celle-ci sert de « paratonnerre », selon l'expression de Klaus-Peter Schmidt, journaliste à l'hebdomadaire *Die Zeit*. Elle donne le sentiment que le dossier est traité, mais la vérité n'apparaît guère. La commission d'enquête connaît son heure de gloire fin juin, lorsqu'elle entendra Helmut Kohl, qui devrait se murer dans son silence. La commission a décidé de ne pas utiliser les archives de la Stasi, la police politique de RDA, qui a espionné M. Kohl pendant des années : par respect élémentaire de l'Etat de droit, mais aussi parce qu'il convient de distinguer le bien et le mal, la République de Bonn, avec ses faiblesses, et la dictature communiste honnie d'Erich Honecker.

Car, retrouvant sa peur ancestrale du chaos, l'Allemagne veut certes la vérité mais veille à ne pas aller trop loin, pour ne pas mettre en danger les institutions. Le chancelier Schröder a toujours ménagé M. Kohl, incarnation d'une République de Bonn dont on risquait d'oublier les vertus. Il n'a jamais manqué de rappeler les mérites historiques de son prédécesseur et a veillé, mi-mars, à

ce que le héros de la réunification puisse revenir au Bundestag avec dignité. Il s'est répandu dans la presse internationale, expliquant, fébrile, qu'il n'y avait pas de « crise de l'Etat » en Allemagne. Alors que le parti de Jörg Haider arrivait au pouvoir en Autriche, le chancelier, soucieux du regard de l'étranger, et en particulier de la France, voulait éviter un éclatement de la CDU, pilier de la démocratie, qui aurait ouvert la voie à une montée de l'extrême-droite ou de l'antiparlementarisme.

### ACTEURS-CLÉS ABSENTS

Le pays a tendance à faire comme s'il ne s'agissait « que » d'une affaire de financement de parti. La presse, prompt à parler de « corruption » quand il s'agit de scandales à Bruxelles, ne parle pudiquement que d'« affaire des dons » [*Spenden-affaire*] dans le cadre de la CDU. Chacun accepte sans broncher l'affirmation de M. Kohl selon laquelle aucune de ses décisions n'a jamais été achetée. Quitte à oublier que l'ancien secrétaire d'Etat à la défense Holger Pfahls, membre de la CSU bavaroise et ancien chef des renseignements généraux, aurait touché de Thyssen 3,8 millions de marks pour que la Bundeswehr fournisse ses propres chars à l'Arabie saoudite en 1991.

Le pays divise le scandale en deux affaires : l'une « acceptable », celle, politique, du financement occulte de la CDU par Helmut Kohl ; l'autre « imprévisible », celle, quasi mafieuse, des marchands de canons et

réseaux secrets. Significativement, la commission parlementaire a séparé les dossiers. La justice pénale fait de même. Les enquêteurs ont du mal à progresser, en l'absence des acteurs-clés : le marchand d'armes germano-canadien Karlheinz Schreiber, qui a versé en Suisse 1 million de marks en liquide à l'expert comptable de la CDU en 1991 dans le cadre du contrat saoudien, est réfugié au Canada ; M. Pfahls, lui, est en fuite.

Second problème, certaines affaires anciennes, comme la privatisation de Leuna, seraient prescrites – le délai est de cinq ans et les dossiers doivent être jugés dans un délai total de dix ans. Sauf tour de passe-passe procédural, il est peu probable que la justice allemande, qui n'a pas fait preuve d'audace en 1997 quand l'affaire a été révélée en France, enquête jamais sur ce dossier. Elle ne semble pas travailler de manière aussi libre que prétendu. Deux perquisitions prévues au domicile de M. Kohl n'ont pas eu lieu. Selon la *Süddeutsche Zeitung*, le travail des enquêteurs a été entravé. Le parquet de Bonn, qui a ouvert une information judiciaire contre l'ancien chancelier pour abus de confiance, cherche visiblement à trouver un compromis pour ne lui infliger qu'une amende et éviter un procès. Car, même au pays où la raison d'Etat n'a pas droit de cité, personne ne souhaite vraiment renvoyer le père de l'unité allemande devant les tribunaux.

Arnaud Leparmentier

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Armes atomiques ou autres

**DES INFORMATIONS** de source américaine d'après lesquelles les Etats-Unis pourraient fournir des bombes atomiques aux nations signataires du pacte atlantique ont été rapidement démenties. S'il est vrai que les Américains n'y songent pas, désirant conserver le monopole de cette arme, la France et les pays du Vieux Continent se réjouiront d'apprendre qu'un tel projet n'existe pas. Sa réalisation pourrait que contribuer à la tension d'une atmosphère déjà suffisamment tendue.

Depuis quelque temps la bombe atomique tient une grande place dans la propagande internationale. Le Comité mondial des partisans de la paix a lancé l'appel de Stockholm, que l'on affiche partout et pour lequel on s'efforce de récolter des signatures. Il demande l'interdiction de l'arme atomique et l'établissement d'un contrôle interna-

tional pour assurer cette interdiction.

Le Comité international de la Croix-Rouge a publié de son côté un appel relatif à l'arme atomique et aux armes « aveugles » qui détruisent et massacrent sans discrimination. On fera aisément la distinction entre ces différents appels. Le second s'inspire des buts humanitaires qui furent toujours ceux de la Croix-Rouge, tandis que le premier cherche à établir une confusion entre ces buts humanitaires et des buts purement politiques.

Le Comité mondial des partisans de la paix est en effet une organisation d'origine communiste qui, exploitant une aspiration commune à tous les hommes, s'efforce de recruter les pacifistes dans tous les camps pour manœuvrer cette masse dans l'intérêt de Moscou.

(13 mai 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

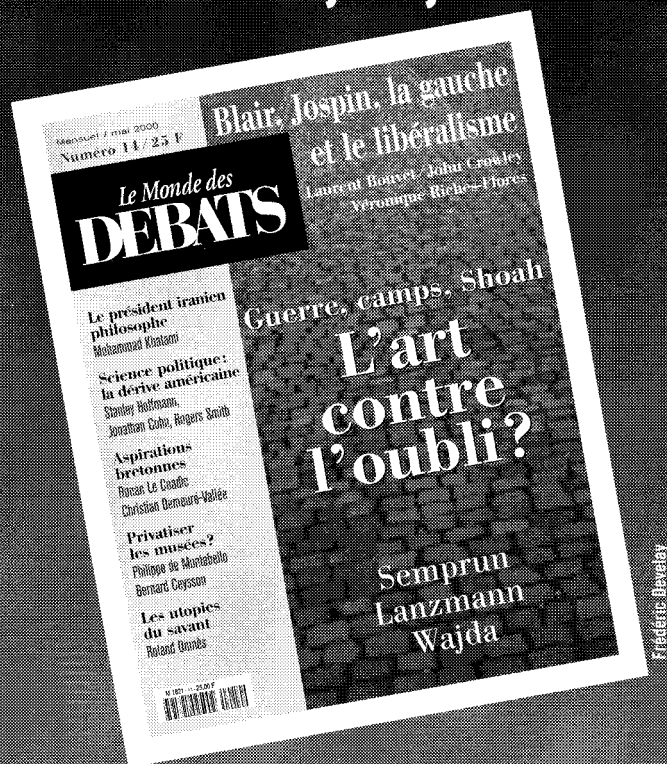


# Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro de mai  
**Guerre, camps, Shoah**

## L'ART CONTRE L'OUBLI

**Jorge Semprun,  
Claude Lanzmann,  
Andrzej Wajda**



**Blair, Jospin,  
la gauche et le libéralisme**  
Débat entre Laurent Bouvet et John Crowley

**Le président iranien philosophe**  
Mohammad Khatami

**Le prêt-à-penser  
de la science politique américaine**  
Jonathan Cohn, Rogers M. Smith  
Stanley Hoffmann

**La question bretonne**  
Ronan Le Coadic/Christian Demeuré-Vallée

**Privatiser les musées ?**  
Philippe de Montebello/Bernard Ceysson  
Florence de Voldère

### Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Oui, je m'abonne au *Monde des Débats* :

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).  
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.  
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire  
ou postal à l'ordre de: **Le Monde des Débats**  
Service Abonnements  
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n°: \_\_\_\_\_  
 Je souhaite recevoir une facture acquittée.

### Anniversaires de naissance

– Bercey-en-Othe. Saint-Thomas. Kerlédan. Wintzenheim.

A toi,

**François,**

fidèle de ce grand quotidien depuis plus de quarante ans, Champenois et Bellilois, entouré d'amis fidèles, reconnu et respecté de tous, épicurien amoureux de nature, de grands espaces et de tout ce qui en est produit, et que nous aimons bien au-delà de ton statut de père et de grand-père.

A toi, homme au grand cœur, sensible et généreux, si attaché à ta liberté, auprès de celle qui est depuis toujours ta meilleure amie,

nous te souhaitons un très heureux anniversaire.

Xavier et Natacha, Jean-Baptiste et Margaux, Catherine et Laurent.

Pour l'anniversaire de

**Lioubov,**

née un 13 mai,

souhaits de longue et heureuse vie ensoleillée.

De la part de Marguerite, Angelina, Félicité et les autres.

### Remerciements

– Merci à

Jean-Claude, Céline, Christophe, Aliocha, Dominique, Elisabeth, Alain, Marie-Pierre, Frédérique, Nadine, Gilles, Annick, Alain, Laurent, Jean-Marie, Pascale, Jean-Louis,

de leur présence et d'être des pierres.

JB, vendredi 12 mai 2000.

### Décès

– Sébastien et Erwan Thirel, ses fils,

M<sup>me</sup> Bajos de Hérédia,

sa mère,

Sylvie, Blandine, Corinne, Sophie, Nathalie, Virginie, Sandrine, ses sœurs,

Jean Thirel,

Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines,

La famille Thirel,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Véronique BAJOS de HÉRÉDIA,**

le 9 mai 2000.

– M<sup>me</sup> Catherine Bles,

son épouse,

Nicolas et Julien,

ses enfants,

Eric Bles et Stéphanie,

son épouse,

Nicolas Bles et Dolorès,

son épouse,

et leur mère, Thérèse,

Nathalie Bles,

et sa mère Aleth,

Ses enfants,

Martine Leguay,

et sa fille Céline,

Mathieu, Emilie, Marie, Valentine,

Clara, Juliette,

ses petits-enfants,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

**docteur Gérard BLES,**

survenu le 11 mai 2000.

La Guillaumière,  
171, chemin de la Berthière,  
83220 Le Pradet.

25, rue de Fleury,  
92140 Clamart.

– L'Association française des psychiatres d'exercice privé (AFPEP) et le Syndicat national des psychiatres privés (SNPP)

ont la grande douleur de faire part du décès de leur président et fondateur,

**le docteur Gérard BLES,**  
psychiatre.

Figure marquante de la psychiatrie et de la médecine françaises des dernières décennies, il fut l'artisan dynamique de l'essor de la psychiatrie privée dans notre société. Son humanité, sa disponibilité, sa très grande générosité et son immense charisme resteront dans les mémoires de tous.

L'AFPEP et le SNPP s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

AFPEP – SNPP,  
141, rue de Charenton,  
75012 Paris.  
Tél. : 01-43-46-25-55.  
Fax : 01-43-46-25-56.

souhaitez  
la fête des mères  
le 28 mai  
dans le carnet

Spécial  
\*  
fête  
des  
mères

tarif: 85 F TTC la ligne  
tel: 01 42 17 29 94  
fax: 01 42 17 21 36

– Claudine Cohen-Addad,  
Denis Franckel,  
ses enfants,  
Nicolas et Constance, Sylvie  
et Reinhard,  
ses petits-enfants,  
Charlotte,  
son arrière-petite-fille,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Paulette FRANCKEL,**  
née BLOCH,

survenu le 3 mai 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

**Paul,**

décédé le 3 mars 1979.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité familiale, à Méré (Yvelines).

25 bis, cours Berriat,  
38000 Grenoble.

– Dijon. Pothières.

M<sup>me</sup> Michel Grivelet,  
son épouse,  
Etienne et Pierrette Grivelet,  
Marie-Solange et Jean-François Jeannin,  
Anne-Charlotte Grivelet  
et Bertrand Lacourt,  
Pierre-Augustin et Patricia Grivelet,  
ses enfants,  
Sarah et Nicolas Chabot,  
Clémence, Marie, Jeanne, Apolline,  
Mathieu,  
ses petits-enfants,  
M<sup>me</sup> Alain Grivelet,  
M<sup>me</sup> Marcel Laporte,  
Ses sœur et belle-sœur,  
Ses neveux et nièces,  
font part du décès de

**M. le professeur  
Michel GRIVELET,**  
professeur émérite des universités,  
officier de la Légion d'honneur,  
croix de guerre 1939-1945,  
commandeur des Palmes académiques,  
chevalier des arts et lettres,

appelé à Dieu, le 10 mai 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ses obsèques seront célébrées en la cathédrale Saint Bénigne de Dijon le samedi 13 mai à 10 heures.

Réunion à la cathédrale, où le corps sera déposé.

Une absoute aura lieu en l'église de Pothières (Côte-d'Or) le même jour à 15 heures.

L'inhumation se fera au cimetière Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Michel Prada,  
président,

Georges-François Hirsch,  
directeur général,  
Le conseil d'administration,  
Les artistes musiciens et choristes,  
Les membres de l'administration et de la technique

de l'Orchestre de Paris,  
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

**René GUILLAMOT,**

hautbois solo

de l'Orchestre de Paris,

survenu le 8 mai 2000,  
à l'âge de trente-huit ans.

Un hommage lui est rendu par ses amis musiciens de l'Orchestre de Paris et de l'Orchestre national de Lyon, ce vendredi 12 mai, à 15 heures, au funérarium de Vitry-sur-Seine, suivi de l'inhumation au cimetière intercommunal de Chevilly-la-Rue.

Orchestre de Paris,  
252, rue du Faubourg-Saint-Honoré,  
75008 Paris.

(Le Monde du 12 mai 2000.)

– Magali Gunther,  
son épouse,

Florence et Marc Specque,  
Maria et Cyril Cosme,  
ses enfants,

Florian, Raphaël et Pauline,  
ses petits-enfants,  
Et les familles Lafosse et Serve,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Pierre GUNTHER,**

survenu le 9 mai 2000, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 11 mai, au cimetière de Sceaux (Hauts-de-Seine).

40, rue de Fontenay,  
92330 Sceaux.

– Yvonne Juteau,  
son épouse,

Jeanne Lecalmonie,  
Madeleine Juteau,  
Michelle Roubault,  
Françoise et Luc Cottineau,  
ses enfants,  
Anne, Marie, Marion, Elise, Mathieu,  
ses petits-enfants,  
Et toute la famille,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Robert JUTEAU,**

survenu le 4 mai 2000, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Esprit curieux et rigoureux, ses recherches dans de multiples domaines historiques l'avaient amené, au cours des vingt-huit dernières années, à entretenir une correspondance fournie avec de nombreux auteurs et universitaires.

Certains, sans doute, se souviendront de lui.

9, rue des Vignes,  
91560 Crosne.

– M<sup>me</sup> Colette Labarthe,  
son épouse,

Nathalie Labarthe et Fabien Henrion,  
ses enfants,  
Bianca,  
sa petite-fille,

ainsi que toute sa famille,  
ont la douleur de faire part du décès

**M. Gérard LABARTHE,**

survenu, le 10 mai 2000, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 13 mai, à 10 heures, en l'église de l'Isle-Adam (Val-d'Oise).

– Catherine Thieck  
Et la Galerie de France,  
ont la grande tristesse d'annoncer la mort de leur ami

**Eugène LEROY,**

et partagent la peine de ses proches.

– Marie-Claire,  
sa femme,  
Nicolas, Sébastien,  
ses enfants,  
Et toute sa famille,  
ont la tristesse d'annoncer le départ de

**Michel PICH.**

Ses proches informent tous ceux qui l'ont aimé qu'ils pourront se recueillir en l'église Saint-François-de-Sales, lundi 15 mai 2000 à 14 h 30, 340, avenue du Général-de-Gaulle, Le Petit-Clamart (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons seront versés à l'association française François-Xavier Bagnoud, 7, rue Violet, Paris-7<sup>e</sup>.

– M<sup>me</sup> Paul Ribeyron-Montmartin,  
son épouse,  
M. Bruno Ribeyron-Montmartin,  
M. et M<sup>me</sup> Arnaud Ribeyron-Montmartin,  
Nicolas, Sandrine et Matthieu,  
ses enfants et petits-enfants,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Paul RIBEYRON-MONTMARTIN,**  
officier du Mérite agricole,

retourné à la maison du Père, le 10 mai 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 13 mai, à 11 h 15, en la cathédrale Saint-Charles de Saint-Etienne, suivie de l'inhumation dans l'intimité, à Bouthéon (Loire).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés aux œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte, 92, rue du Ranelagh, Paris-16<sup>e</sup>.

– Le docteur Nat Adelet,  
a la douleur d'annoncer le décès de sa sœur,

**Lucy ULRYCH,**

cinéaste,

le 30 avril 2000.

L'incinération a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

### Anniversaires de décès

– Il y a vingt ans, le 12 mai 1980, disparaissait

**Jean, Onnik  
PECHDIMALDJIAN.**

Sa sœur prie tous ceux qui l'ayant connu, estimé et aimé d'avoir en ce jour d'anniversaire une pensée pour lui.

### Colloques

– La ville de Bédarieux (Hérault), l'Institut socio-critique de l'université de Montpellier-III, le Centre régional des lettres Languedoc-Roussillon, avec les associations Lectures vagabondes, Art et Littérature et la revue *Rémanences*, organisent un colloque international sur l'œuvre du romancier

**Juan GOYTISOLO**

les 26, 27 et 28 mai 2000, en présence de l'auteur.

Renseignements : 04-67-95-59-52.  
Fax : 04-67-95-14-46.

### Débats

**Lundi 22 mai 2000,  
à partir de 20 heures,  
au Café Léonard,**

57, rue de Turbigo, Paris-3<sup>e</sup>  
Tél. & fax : 01-48-04-07-55

Débat sur le thème :  
**Le cerveau d'Homo sapiens**

« Qu'est-ce qui fait l'homme ? Son cerveau, cet organe unique au monde qui sera l'un des enjeux de la recherche scientifique du XXI<sup>e</sup> siècle. »

En présence de Catherine Vidal,  
directrice de recherche  
à l'Institut Pasteur (entrée gratuite).

### Conférences-Débats

Le Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence

organise une série de rencontres, débats et projections autour de la programmation du prochain festival

**dimanche 14 mai 2000**

**Une journée autour de...  
Gioacchino Rossini.**

A partir de 11 heures,  
Cinéma MK2 quai de Seine  
10, quai de Seine, 75019 Paris  
métro Jaurès ou Stalingrad.

Renseignements : 01-44-88-59-59.

### CARNET DU MONDE TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,  
AVIS DE MESSE,  
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS  
140 F TTC - 21,34 €

TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18029 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,  
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS  
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES

Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter  
S 01.42.17.39.80  
+ 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

### SOUTENANCES DE THÈSE 85 F TTC - 12,96 € la ligne Tarif Etudiants An 2000

Le Monde  
**DOSSIERS & DOCUMENTS**  
LITTÉRAIRES

**Claudél**  
ou la passion de midi  
« La joie est le premier et le dernier mot de tout Claudél »

**Maîtres et valets, le jeu de rôle**

Molière, Marivaux, Goldoni, Beaumarchais ont tous mis en scène maîtres et valets. Des lectures « politiques » des années 70 aux versions plus contemporaines : une mise en scène de ce jeu de rôle perpétuel

**M** UNE PUBLICATION DU MONDE  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

### RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

**TARIF ABONNÉS :**

FORFAIT 5 LIGNES  
(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 510 F TTC / 77,75 €

4 Parutions : 705 F TTC / 107,48 €

103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36



## TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) se déclare hostile à la mise aux enchères des licences de troisième génération de

téléphonie mobile. ● LE GOUVERNEMENT étudie pourtant sérieusement cette hypothèse depuis le résultat des enchères britanniques et le choix du gouvernement allemand. Les

banques d'affaires et Bercy évaluent la « cagnotte » du téléphone à près de 40 milliards d'euros. ● LE VETO de l'ART oblige le gouvernement à recourir à la procédure législative et à

introduire des amendements dans le collectif budgétaire discuté à partir du mercredi 17 mai. ● UN COMPROMIS pourrait être trouvé avec l'instauration d'un droit d'entrée et le relève-

ment des redevances annuelles dues par les opérateurs. ● LA POSITION des opérateurs français, qui militent bruyamment contre la mise en place d'enchères, irrite le gouvernement.

# La France se divise sur l'attribution de licences de téléphone par enchères

Le gouvernement est tenté de recourir à une procédure qui pourrait rapporter 250 milliards de francs au Trésor public. Le régulateur du secteur des télécommunications, l'ART, s'oppose à ce système qu'il estime pénalisant pour les consommateurs

**QUARANTE MILLIARDS** d'euros, soit 250 milliards de francs. C'est le montant de la « cagnotte » que le Trésor pourrait percevoir si le gouvernement français décidait de mettre aux enchères les licences de la prochaine génération de téléphonie mobile, comme vient de le faire le Royaume-Uni. La tentation est forte pour Laurent Fabius, le nouveau ministre de l'économie et des finances, et l'ensemble du gouvernement d'abandonner la tradition française de la concession de service public en faveur d'une approche plus libérale, et plus rémunératrice pour les finances publiques.

L'enjeu est de taille : il s'agit d'attribuer les quatre licences de téléphonie mobile de troisième génération, l'UMTS (Universal Mobile Telecommunication System), qui permettra d'ici deux ans l'essor du multimédia et d'Internet sur les téléphones portables. En France, la procédure n'est pas

encore arrêtée. Mais la perspective de 40 milliards d'euros de recettes providentielles – soit cinq fois le montant de la « cagnotte » générée par la croissance cette année – est alléchante : le gouvernement pourrait affecter cette manne à des baisses d'impôts et à la réduction des déficits, et faire ainsi figure de « bon élève » pour la présidence française de l'Union européenne qui débute le 1<sup>er</sup> juillet.

### « CONCOURS DE BEAUTÉ »

L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) – l'organisme indépendant chargé de mettre un peu d'ordre dans un secteur en pleine déréglementation – ne voit pas les choses de la même manière. Jean-Michel Hubert, son président, a vertement rappelé à l'ordre le gouvernement, jeudi 11 mai : « L'Autorité propose une procédure d'attribution des licences, le gouvernement les publie. » Manière de dire que le

choix de la procédure lui revient, comme le prévoit le code des PTT. Si les propositions de l'ART ne correspondent pas aux souhaits du gouvernement, celui-ci devra déposer une loi au Parlement, pour faire valoir démocratiquement ses choix.

Aujourd'hui, les positions des deux parties sont à l'opposé l'une de l'autre. L'ART fait valoir sa préférence pour la procédure du « concours de beauté », qui permet de sélectionner les candidats selon de multiples critères (qualité du service proposé, délai de déploiement, tarifs, etc.), qui ne se limitent pas aux capacités financières des prétendants. Elle considère que seule la sélection sur dossier permet de prendre en compte les principes d'aménagement du territoire, de service universel et d'innovation inscrits dans la loi sur les télécommunications. Qui plus est, elle fait valoir que les enchères font grimper les investissements des opérateurs et, *in fine*, coûtent cher

au consommateur : au Royaume-Uni, le surcoût serait de 2 000 francs par an et par abonné.

Cette position de l'ART « a été adoptée à l'issue de dix-huit mois de consultations publiques et de l'adhésion de 32 des 33 acteurs publics et privés associés à la réflexion », rappelle M. Hubert. « Nous nous étions assurés d'un dialogue ouvert et constructif avec le gouvernement, portant sur la compréhension des enjeux essentiels, et notre proposition était le fruit d'un consensus qui avait obtenu le plein accord préalable du gouvernement », assène-t-il. L'ART considère que « les raisons qui lui avaient fait préférer une sélection comparative demeurent valables ».

Au gouvernement, on note que le contexte a suffisamment bougé pour rouvrir le débat. Les enchères ont rapporté 250 milliards de francs au Royaume-Uni, l'Allemagne – qui a choisi le même système – devrait encaisser plus de 300 milliards. Quant à l'Italie, qui avait initialement opté, comme la France, pour

la soumission comparative, elle vient de changer d'avis pour choisir un système mixte, qui devrait lui rapporter, selon les premières estimations, 13 milliards d'euros. Conséquence, Laurent Fabius et Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, ont publiquement admis que la procédure des enchères n'était plus exclue. Elle aurait d'ailleurs la faveur de plusieurs membres du gouvernement.

### « MODIFIER LA LOI »

Mais l'ART refuse de plier. « Si le gouvernement veut instaurer des enchères, il devra solliciter une nouvelle proposition de l'ART, ce qui est exclu, ou modifier la loi », avertit M. Hubert. Ce qui obligerait le gouvernement à porter le débat sur le terrain politique, et à prendre le risque d'être taxé de libéralisme pur et dur. Les opérateurs français, comme SFR (groupe Vivendi) et Bouygues Telecom risquent d'être balayés par les capacités financières de leurs rivaux européens et améri-

cains. L'ART, dont les membres du collège ont tous été nommés par des personnalités de droite, refuse de renoncer à ce qu'elle considère comme un outil de politique industrielle.

L'Autorité propose donc au gouvernement de renoncer aux enchères et d'amender ses propositions initiales. M. Hubert invite le gouvernement à réévaluer les redevances initialement prévues, « d'un petit montant en milliards », dit-on à Bercy. L'ART affirme qu'elle ne s'opposera pas non plus à l'instauration d'un droit d'entrée pour chaque opérateur. Mais à l'ART, comme à Bercy, on indique que ce ticket d'entrée, assimilé à une nouvelle taxe, nécessitera aussi une disposition législative. Certains fiscalistes ajoutent que la mise en œuvre de redevances variables, évoluant en fonction du chiffre d'affaires ou du nombre d'abonnés, pourraient également nécessiter un texte de loi.

« Dans tous les cas, il semble qu'un passage par la loi se révèle finalement nécessaire », résume une source gouvernementale. Or la « fenêtre de tir » du gouvernement est réduite puisqu'il lui faut se rattacher à une loi de finances et lancer la procédure d'attribution au milieu de cette année. Dans ce contexte, le calendrier parlementaire actuel ne lui offre qu'une possibilité : le collectif budgétaire, qui doit être discuté à l'Assemblée nationale à partir de mercredi 17 mai. Quitte à aller devant le Parlement, le gouvernement pourrait choisir l'option radicale des enchères. Agacé par les prises de position convergentes de l'ART et de groupes privés, comme Bouygues, dont le PDG Martin Bouygues a exprimé son hostilité aux enchères dans les colonnes du *Monde* (daté 10 mai), le premier ministre pourrait plaider la défense des intérêts du contribuable.

Christophe Jakubyszyn  
et Virginie Malingre

C. Ja.

## L'ART, une autorité administrative indépendante

● **Les textes fondateurs** : en application des directives européennes, la loi du 26 juillet 1996 a ouvert le secteur des télécommunications à la concurrence, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1998. Le ministre chargé des télécommunications et une institution indépendante, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), mise en place le 5 janvier 1997, sont chargés d'organiser la mise en œuvre de la concurrence.

● **L'indépendance** : au sein de l'Etat, la même autorité ne peut être actionnaire de l'opérateur public, France Télécom, et régulateur. L'indépendance, gage d'impartialité à l'égard de tous les acteurs du marché, est assurée par le mode de désignation des cinq membres du collège. Trois d'entre eux sont désignés par le président de la République, les deux autres par le président de l'Assemblée nationale et celui du Sénat. Nommés pour une durée de six ans, les membres de l'Autorité sont irrévocables et non renouvelables.

● **Les missions** : aux termes de la loi, l'ART

est chargée de favoriser « l'exercice d'une concurrence effective et loyale ». Mais le législateur n'a pas voulu en faire un gendarme libéral. Il lui a confié plusieurs missions de service public. L'ART doit ainsi veiller « au développement de l'emploi, de l'innovation et de la compétitivité dans le secteur des télécommunications » et prendre en compte « l'intérêt des territoires et des utilisateurs dans l'accès aux services et aux équipements ».

● **Les compétences** : l'ART dispose de compétences propres et en partage d'autres avec le ministre chargé des télécommunications.

- Les compétences partagées : l'ART est consultée sur les projets de loi ou de règlements relatifs aux télécommunications et participe à leur mise en œuvre. Elle instruit, pour le compte du ministre chargé des télécommunications, les demandes de licences d'exploitation de réseaux ouverts au public. Depuis sa création, l'ART a instruit 144 dossiers pour près de 90 opérateurs autorisés.

- Les compétences propres : l'ART délivre les autorisations d'ouverture et d'exploitation des réseaux indépendants, réservés à des groupes fermés d'utilisateurs (réseaux internes à des entreprises, par exemple). Elle établit et gère le plan de numérotation national ; elle attribue les ressources en fréquences et en numérotation aux opérateurs et aux utilisateurs, dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires. Enfin, l'ART approuve le catalogue d'interconnexion des opérateurs « puissants » (plus de 25 % de parts de marché).

● **Le pouvoir de sanction** : l'ART peut sanctionner tout manquement des opérateurs aux dispositions législatives et réglementaires. Elle peut ainsi prendre des mesures de suspension temporaire ou définitive d'une licence ou infliger une amende pouvant aller jusqu'à 5 % du chiffre d'affaires de l'opérateur en cas de récidive.

● **La concertation** : l'ART organise des auditions et des consultations publiques

(UMTS, téléphonie sur Internet, développement de la concurrence sur le marché local, accès à Internet par le réseau téléphonique).

● **Le contrôle d'activité** : l'ART remet chaque année un rapport public d'activité au gouvernement et au Parlement. Elle est entendue par les commissions permanentes du Parlement. Les décisions de l'Autorité sont susceptibles de recours devant la cour d'appel de Paris ou le Conseil d'Etat.

● **Les autres régulateurs** : en France, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et la nouvelle Commission de régulation de l'électricité ont des missions similaires dans leurs domaines respectifs. En Europe, tous les pays membres de l'Union disposent d'une autorité de régulation : OFTEL au Royaume-Uni, Regulierungsbehörde en Allemagne, Comision de Mercado de las Telecomunicaciones en Espagne, Autorita per le garanzie nelle comunicazioni en Italie, etc.

## Des « cagnottes » qui perturbent les emprunts d'Etat européens

**LE MARCHÉ** des emprunts d'Etat en Europe est actuellement perturbé par la mise aux enchères des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). Il y a quelques semaines, c'était la question du financement de ces licences par les compagnies de téléphone qui agitaient les marchés obligataires. Désormais, c'est celle de l'utilisation par les gouvernements des sommes ainsi recueillies.

La manne dégagée par les Etats est suffisamment importante pour avoir des répercussions sur leur endettement. La somme totale que recevra l'Etat britannique s'élève à 22,48 milliards de livres (soit près de 40 milliards d'euros), dont la moitié au moins lui sera versée au cours de cet exercice fiscal. En Allemagne, qui devrait également utiliser un système d'enchères, on s'attend à des rentrées encore plus importantes. Elles pourraient atteindre, selon certaines estimations, 60 milliards d'euros. En France, si le système d'enchères était lui aussi retenu, la « cagnotte » pourrait s'élever à 41 milliards d'euros. Au total, pour l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas, les recettes pourraient atteindre 131,5 milliards d'euros, soit 2,4 % de l'ensemble de leur Produit intérieur brut.

Ces sommes imprévues qui vont rentrer dans les caisses de chaque Etat pourraient être utilisées pour alléger la dette publique. « Les ventes de licences pourraient théoriquement réduire les émissions d'emprunts obligataires d'Etat dans la zone euro de 116,5 milliards d'euros », estiment les analystes de la banque américaine Goldman Sachs.

La perspective d'une réduction du besoin de financement des Etats et du volume des émissions d'emprunts a pour conséquence – par l'effet rareté – de renchérir le cours des emprunts, et donc de faire baisser les rendements.

C'est aujourd'hui l'Allemagne qui est privilégiée par les investisseurs, à la fois en raison de l'importance des sommes espérées et de la certitude que la manne provenant de l'attribution des licences sera utilisée à la réduction de la dette publique. Le chancelier Gerhard Schröder et le ministre des finances Hans Eichel se sont engagés dans cette voie.

### ÉCART DE RENDEMENT

Les gestionnaires délaissent en revanche la France, où le gouvernement pourrait préférer un système de droits d'entrée et de redevances, nettement moins rémunérateur. Dans ce cas, la somme recueillie ne s'élèverait qu'à 15 milliards d'euros, soit quatre fois moins qu'en Allemagne. Il n'est pas certain non plus que Bercy choisisse d'utiliser ces fonds pour réduire les déficits et la dette : il pourrait préférer utiliser cette nouvelle « cagnotte » à des baisses d'impôts ou au financement de nouvelles dépenses.

Conséquence de ce décalage entre les deux pays, l'écart de rendement entre les titres d'Etat à dix ans allemand et français s'est creusé au cours des derniers jours, passant de 0,10 % à 0,14 %. Cette évolution pénalise financièrement l'Etat français, en renchérissant la charge de sa dette.

Cécile Prudhomme

## Libéralisme intégral contre protection des intérêts nationaux

**POURQUOI** les enchères ne sont-elles pas pratiquées en France ?

L'Etat et ses émanations, comme l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), rechignent à se déposséder de ressources publiques rares et stratégiques, comme les fréquences radio. Le système de la concession de service public, inscrit dans les moeurs françaises, permet à l'Etat de conserver la propriété du domaine public et surtout d'imposer ses conditions au concessionnaire. L'Etat, qui revendique un rôle en matière de politique industrielle, se sert aussi de cette procédure pour influencer sur le jeu du marché. Les Anglo-Saxons, à l'inverse, font confiance au marché. « Ce sont les industriels et non le gouvernement qui sont le mieux placés pour juger des opportunités offertes », proclame ainsi le gouvernement britannique.

**Pourquoi les opérateurs téléphoniques français sont-ils opposés aux enchères ?**

La procédure de « concours de beauté » (sélection sur dossier) permet d'introduire d'autres critères que les capacités financières des candidats. L'ART ne cache pas sa volonté de « protéger les intérêts nationaux et européens ». Il s'agit notamment de s'assurer que les trois opérateurs français existants disposent d'une nouvelle licence de troisième génération. Vivendi et Bouygues Telecom n'auraient probablement pas les moyens financiers de participer à une mise aux enchères. Certains soupçonnent aussi l'ART d'avoir l'intention d'organiser un « Yalta » téléphonique, en attribuant la quatrième licence au groupe français Suez-Lyonnais. Les partisans des enchères sont scandalisés par cette procédure qui, sous couvert d'un processus

de sélection, relève du plus parfait arbitraire et conduit à faire bénéficier les acteurs en place d'une rente de situation.

**Le montant des enchères va-t-il freiner le développement de la nouvelle génération de téléphone mobile ?**

De nombreux observateurs le pensent, au vu des prix atteints au Royaume-Uni. Côté dépenses, il faut déboursier rapidement 45 milliards de francs pour acheter la licence et près de 30 milliards pour déployer le réseau. Les opérateurs pourraient se concentrer sur les zones les plus peuplées pour limiter les coûts de déploiement.

A l'inverse, certains estiment que les opérateurs auront à cœur d'installer rapidement leur réseau et de séduire un grand nombre de clients pour amortir leurs investissements. Le cinquième opérateur britannique, Telesystems,

annonce ainsi une ouverture de son réseau dès cette année.

**Qui paiera le prix des licences ?**

Les autorités françaises estiment que le prix élevé des enchères se répercutera inévitablement sur le consommateur. Soit sous forme de discrimination (l'UMTS serait réservé à une classe aisée et urbaine), soit sous forme de tarification prohibitive. Faux, répliquent les partisans de la compétition. Premièrement, les opérateurs auront intérêt à avoir le plus grand nombre d'abonnés UMTS, car c'est le volume de services Internet consultés depuis le téléphone qui assurera leur rentabilité. Deuxièmement, dans un marché des télécommunications devenu européen, les prix seront rapidement uniformisés.

C. Ja.

## Faut-il interdire l'usage des portables aux enfants ?

« IL N'EST PAS POSSIBLE aujourd'hui d'affirmer que l'exposition aux radiations [des téléphones mobiles], même à des niveaux inférieurs à ceux des normes nationales, est totalement inoffensive pour la santé, et ce manque de connaissances est suffisant pour justifier la prise de précautions », selon les conclusions du rapport rédigé par un groupe indépendant d'experts sur les téléphones mobiles (IEGMP) à la demande du ministère de la santé britannique, et rendu public jeudi 11 mai.

Parmi la trentaine de recommandations de l'étude – qui paraît alors que les opérateurs

viennent de dépenser près de 40 milliards d'euros pour obtenir cinq licences de téléphonie mobile de nouvelle génération –, l'une des plus alarmistes concerne l'utilisation des mobiles par les enfants. Ces derniers « peuvent être plus vulnérables à cause de leur système nerveux en développement, de la plus grande absorption d'énergie dans les tissus de la tête et d'une durée d'exposition plus longue au cours de leur vie », indique le rapport. Les experts préconisent de « décourager » l'usage des mobiles par les enfants « pour des appels non essentiels » et de limiter la publicité des industriels

pour ces appareils auprès des plus jeunes.

Le rapport insiste sur la nécessité d'éteindre les téléphones mobiles dans les hôpitaux et estime que « les effets négatifs sont suffisamment importants pour dissuader les conducteurs d'employer des téléphones mobiles en roulant, à la fois à la main et avec les systèmes mains libres ».

### PROGRAMME DE RECHERCHE

Aussitôt, le gouvernement britannique a annoncé qu'il allait « rapidement étendre le programme de recherche sur les effets de l'utilisation du téléphone mobile », qui compte 25 millions

d'utilisateurs au Royaume-Uni. Le gouvernement va « préparer une stratégie de recherche globale de plusieurs millions de livres sur plusieurs années ».

La Commission européenne, qui a commandé cinq nouvelles études sur le sujet en 1999, a aussitôt réagi en déclarant ne pas disposer à ce jour des preuves attestant la nocivité des téléphones mobiles. Selon Andrea Dahmen, porte-parole du Commissaire à la recherche scientifique, leurs conclusions ne seront pas connues avant deux ans.

Michel Alberganti



# Face à la faiblesse de l'euro, la BCE se veut « très vigilante »

La Banque centrale européenne a laissé inchangés, jeudi 11 mai, ses taux directeurs

A l'issue du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, jeudi 11 mai, son président, Wim Duisenberg, a souligné que la

dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar « augmentera les risques pour la stabilité des prix à moyen terme ». « Les citoyens européens

peuvent être sûrs que leur épargne et leurs retraites garderont leur valeur », a-t-il ajouté, en mettant en avant la stabilité des prix.

## FRANCFORT

de notre correspondant

Comme prévu, la Banque centrale européenne a laissé, jeudi 11 mai, ses taux directeurs inchangés, mais elle s'est dit « très vigilante », en particulier à propos de l'euro. Son président, Wim Duisenberg, a estimé, à l'issue du traditionnel conseil des gouverneurs tenu à Francfort, que la dépréciation de la monnaie unique vis-à-vis du dollar « augmentera les risques pour la stabilité des prix à moyen terme ». « Ces risques doivent être pris au sérieux à la lumière de la forte relance actuelle », a-t-il poursuivi. Il ne fait donc pas beaucoup de doute, selon les observateurs, que la BCE prépare une nouvelle hausse des taux pour les prochaines semaines. Le dernier resserrement monétaire - d'un quart de point à 3,75 % - remonte au jeudi 27 avril.

Tout dépendra de l'évolution de la monnaie unique, dont M. Duisenberg a une nouvelle fois pris la défense. Celle-ci ne refléterait pas les performances économiques de la zone euro et « le contexte très positif pour une croissance forte ». Selon le président de la BCE, tous les indicateurs et toutes les prévisions « pointent en direction d'une phase de croissance continue ». La production industrielle se renforce, le moral des consommateurs reste des plus élevés, le chômage continue de baisser.

Néanmoins, la BCE n'a pas voulu en dire davantage sur d'éventuelles interventions sur les marchés des changes destinées à soutenir la monnaie unique. De nombreuses rumeurs ont circulé ces derniers jours sur la probabilité d'une initiative de l'institut d'émission, initiative qui est d'ailleurs attendue par une partie des opérateurs. « Des interventions sont

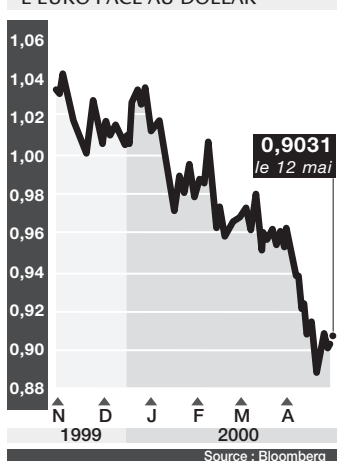
toujours une possibilité, a convenu M. Duisenberg, mais le seul moment où vous m'entendez parler d'interventions et des délibérations les concernant sera le moment où nous interviendrons. » M. Duisenberg, qui avait indiqué par le passé qu'un geste de ce type ne serait efficace que coordonné avec d'autres banques centrales, a précisé qu'il a rencontré M. Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, lundi 8 mai, lors d'une réunion des gouverneurs du G 10, à Bâle, mais n'a pas voulu révéler la teneur de leur discussion.

## « RESTONS CALMES »

En revanche, M. Duisenberg a fait valoir sa prééminence en Europe sur toute question concernant la monnaie unique. Il a estimé, en réponse à une question, être le « M. Euro » de la zone. La BCE, considère-t-il, « ne partage pas les reproches » qui lui sont adressés sur sa responsabilité dans le recul de l'euro. Les fluctuations de celui-ci avaient suscité, ces derniers jours, des commentaires quelque peu divergents entre dirigeants politiques allemands et français, le chancelier Schröder ne

## Toujours sous pression

L'EURO FACE AU DOLLAR



se disant « pas préoccupé du tout » alors que MM. Jospin et Fabius le semblaient davantage. « Ces jugements n'étaient ni malvenus ni bienvenus. Je vous conseillerais de n'écouter que ma seule voix », a dit M. Duisenberg.

## L'OCDE demande à la Fed de durcir sa politique

La Réserve fédérale (Fed) devrait relever ses taux d'intérêt d'au moins un point de pourcentage si elle veut réussir sa stratégie de ralentissement de l'économie américaine sans risque de dérapage de l'inflation, a estimé, jeudi 11 mai, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). « Si le nouveau relèvement prévu de un point du taux des fonds fédéraux, qui passerait à 7 % d'ici à la fin de l'été, se révèle suffisant pour ramener la croissance à moins de 3 % en 2001, il ne devrait pas causer de difficultés excessives sur les marchés financiers », ajoutent les experts de l'organisation.

Ils soulignent, dans leur dernière étude sur la conjoncture aux Etats-Unis, que les marchés « ont déjà largement anticipé cette hausse des taux » et qu'une baisse du prix des actions « contribuerait à rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande en réduisant la consommation privée ». Le conseil de la Fed se réunit mardi 16 mai.

A propos du renforcement du rôle de l'Euro 11 et de contrepoids politiques dans la zone réclamés par le premier ministre français, Lionel Jospin, M. Duisenberg considère que l'euro n'a pas besoin d'un gouvernement économique : « La coopération entre les ministres des finances et de l'économie responsables de la zone dans le cadre de l'euro 11 et leur dialogue continu avec la BCE constituent un ensemble très acceptable, voire agréable, qui ne doit pas s'orienter, à mon avis, dans la direction de développements institutionnels et politiques qui seraient différents des progrès en cours. »

Une nouvelle fois, le président de la BCE a tenu à rassurer les « citoyens européens », auxquels il s'était déjà adressé vendredi 5 mai, dans un communiqué d'une exceptionnelle solennité. « Les citoyens européens peuvent être sûrs que leur épargne et leurs retraites garderont leur valeur », a-t-il dit, en mettant en avant la stabilité des prix. S'adressant aux opérateurs financiers, le président de la BCE a donné des précisions sur un éventuel recours à des opérations de refinancement à taux variable, en fonction des offres déposées par les banques. Selon une rumeur persistante, la BCE serait sur le point d'introduire cette procédure, alors que les opérations de refinancement sont actuellement menées à un taux fixe, déterminé par l'institut d'émission. La BCE n'exclut pas d'utiliser cet instrument, très apprécié dans le passé par la Bundesbank, mais ne veut pas le faire dès à présent afin de ne pas « augmenter l'incertitude, la volatilité et la violence » observées sur les marchés ces derniers temps. « Restons calmes », a résumé M. Duisenberg.

Philippe Ricard

## Arrestation d'un banquier japonais, « grand ami de la France »

### TOKYO

de notre correspondant

Six anciens dirigeants de la banque régionale japonaise Tokyo Sowa, déclarée en faillite en juin, ont été arrêtés jeudi 11 mai. Ils sont soupçonnés d'avoir falsifié les comptes de l'établissement pour faire croire à sa bonne santé. Par un jeu de prêts à des sociétés financières qui les utilisaient pour acquérir des actions émises par Tokyo Sowa, ils renflouaient ainsi de manière fictive ses fonds propres afin de respecter le taux de solvabilité de 4 % imposé à partir d'avril 1998. Ces falsifications ont atteint 18,9 milliards de yens (192 millions d'euros).

Cette affaire ne peut qu'entamer la

confiance du public dans la politique de transparence que s'efforcent de mettre en place les autorités financières, écrit en substance le *Yomiuri* dans un éditorial.

### UN JOUET ENTRE LES MAINS DU FONDATEUR

Comme dans le cas d'autres banques régionales (Kokumin, Kofuku, Niigata Chuo) qui ont fait faillite l'année dernière, la Tokyo Sowa a été un jouet entre les mains de son fondateur, Shoichi Osada. Par ses manœuvres peu délicates, celui-ci l'a conduite à la faillite avec des dettes s'élevant à 102 milliards de yens.

Ancien président de la banque, Shoichi Osada, soixante-dix-sept ans, qui a été arrêté avec cinq de ses collaborateurs, était considéré par

l'ambassade de France à Tokyo comme un « grand ami de la France » : il a été, jusqu'à l'année dernière, consul honoraire de France à Kofu. Il avait transformé un organisme financier mutualiste fondé en 1950 en une banque ordinaire en 1989.

Avec l'éclatement de la « bulle financière » au début de la décennie 1990, la Tokyo Sowa a commencé à enregistrer de sérieuses pertes. Connue pour son autoritarisme, Shoichi Osada a continué à jouer les flambeurs, se faisant prêter par sa banque des fonds destinés à des entreprises familiales et utilisant abondamment les notes de frais pour ses frasques.

Philippe Pons

## NOMINATIONS

### Révolution de palais chez Xerox, numéro un mondial des copieurs

RICK THOMAN, PDG de Xerox, a remis, jeudi 11 mai, sa démission, sous la pression de ses actionnaires. Ancien numéro deux d'IBM, il était arrivé en 1997 chez le numéro un mondial des copieurs et en avait pris la direction, en avril 1999, avec pour mission de le redresser. Xerox, qui a annoncé la suppression de 5 200 emplois, a essuyé une perte de 243 millions

de dollars au premier trimestre 2000.

Paul Allaire, président du conseil d'administration, le remplacera à son poste de PDG. Il avait déjà occupé ces fonctions avant d'être remplacé par M. Thoman. Il sera secondé par Anne Mulcahy qui devient directrice générale en charge de l'exploitation.

■ **WORLDONLINE** : James Kinsella, vice-président de Microsoft, devient président du conseil d'administration du fournisseur d'ac-

cès Internet néerlandais. Il succède à Nina Brink, fondatrice de la société, au centre d'un scandale boursier.

■ **VODAFONE AIRTOUCH** : Thomas Geitner a été nommé directeur des opérations en Europe de l'opérateur de télécommunications. Il était auparavant directeur du groupe allemand RWE (énergie), chargé des télécommunications.

■ **PERNOD-RICARD** : Thierry Jacquillat (soixante et un ans HEC), directeur général depuis 1978, quittera ses fonctions à partir du 1<sup>er</sup> juillet, pour devenir vice-président du conseil d'administration. Il sera remplacé par deux directeurs généraux : Richard Burrows, président d'Irish Distillers, et Pierre Pringuet, président de Pernod-Ricard Europe.

■ **PSA PEUGEOT-CITROËN** :

Jean-Louis Silvant (soixante-deux ans, Arts et Métiers), membre du comité exécutif, prend les directions des plates-formes de métiers et des achats. Il reprend les attributions de Jean Wolff, qui quitte le groupe, et de Roland Vardanega, directeur des plates-formes. Ce dernier le remplace comme directeur des fabrications.

■ **THOMSON-CSF** : Pierre Legros (cinquante ans, Polytechnique) prend la direction de NCS France, filiale française de Thomson-CSF Naval Systems. Il succède à André Rivière, nommé directeur général de la maîtrise d'œuvre d'ensemble des navires de guerre et systèmes de combat.

Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67.

## Ford fermera son site d'assemblage de Dagenham en 2002

1 900 emplois supprimés en Grande-Bretagne

FORD devait annoncer, vendredi 12 mai, à Londres, le détail de son plan de restructuration en Europe. Concocté par le numéro deux de Ford Europe, David Thursfield, ce plan prévoit la fermeture de l'usine d'assemblage de Dagenham, en Grande-Bretagne, au premier trimestre 2002. Même si Ford a décidé de conserver sur ce site la fabrication des moteurs Diesel pour l'Europe, cette décision devrait s'accompagner de la suppression de 1 900 emplois sur près de 6 000. « Un programme de départs volontaires sera mis en place », assure-t-on chez Ford.

Dagenham, dans la banlieue est de Londres, constitue l'un des sites historiques de Ford en Europe. Construite au début des années 30, l'usine fabrique actuellement la Fiesta, dont les ventes ont chuté de près de 20 % en 1999. Sa remplaçante devrait être assemblée à Cologne, en Allemagne, à partir de 2002. Cette restructuration s'accompagne d'un plan d'investissement : environ 600 millions de dollars sur cinq ans seront consacrés à la modernisation de l'usine de moteurs Diesel, qui font actuellement défaut à Ford. Cinq cents emplois y seront créés.

La fermeture du site d'assemblage de Dagenham est la conséquence directe des surcapacités dont souffre Ford Europe. Le constructeur américain a vendu l'an dernier 1,65 million de véhicules alors que ses usines sont capables d'en fabriquer 2,2 millions. « Sur les cinq usines d'assemblage dont nous disposons en Europe, il y en avait une de trop », affirme Nick Scheele, le président de Ford Europe, qui ajoute : « Sans cela, c'est la viabilité de l'ensemble qui aurait été remise en question. »

Ford veut abandonner son système, trop rigide, un site = un modèle. Les usines assembleront désormais l'ensemble d'un segment : Cologne (Allemagne) pour les petites voitures, Sarrelouis (Allemagne) et Valence (Espagne) pour la moyenne gamme et Genk (Belgique) pour le haut de gamme.

Ford confirme, par ailleurs, la création d'une société commune avec le groupe allemand Getrag,

qui reprendra les usines de transmission mécanique situées à Cologne, Halewood (Grande-Bretagne) et Bordeaux. Cette décision devrait concerner un peu plus de mille salariés français qui conserveront toutefois leur statut Ford.

La réduction des capacités de Ford Europe n'est qu'une première étape de son plan de restructuration. Le constructeur devra rajeunir ses produits : en 1999, sa part de marché en Europe est tombée à 9,5 % contre 11,6 % en 1995. La baisse se poursuit : les immatriculations de Ford ont chuté de 17,7 % en avril. Selon le cabinet britannique J. D. Power-LMC, le groupe américain ne devrait plus représenter que 8,6 % du marché européen cette année.

### RENOUVELLEMENT DE LA GAMME

Pour redresser la barre, Ford a promis de lancer quarante-cinq innovations majeures (nouveaux modèles, restyling et motorisations) avant 2005. La série devrait commencer avec une nouvelle Mondeo, qui sera présentée à l'automne au Salon de Paris, suivie en 2002 d'une nouvelle Fiesta. Il était temps : l'ancienne Mondeo, qui date de 1993, est à bout de souffle et la Fiesta, malgré son restylage récent, est âgée de onze ans ! Ford prévoit de consacrer plusieurs milliards de dollars en recherche et développement pour accompagner le renouvellement de sa gamme.

Le plan annoncé vendredi doit permettre à Ford d'améliorer sa rentabilité, dérisoire en 1999 : à peine 28 millions de dollars - soit moins de 100 francs par véhicule vendu - pour un chiffre d'affaires de 30 milliards de dollars. L'objectif de la restructuration est de réaliser 1 milliard de dollars d'économies à court terme.

Quelle sera la réaction des syndicats britanniques, encore sonnés par le naufrage de Rover ? Ton Woodley, le responsable du syndicat britannique TGWU, a menacé, il y a quelques semaines, de lancer une grève générale au cas où Dagenham serait fermée.

Stéphane Lauer

## Bruxelles envisage d'accroître la libéralisation du courrier

LE COMMISSAIRE européen au marché intérieur, le néerlandais Frits Bolkenstein, présentera mercredi 24 mai au collège des commissaires son projet de libéralisation du courrier. Il propose de ramener, en 2003, la limite du poids du courrier placé sous monopole de 350 à 50 grammes ou de 5 fois le prix de base à 2,5 fois seulement. Il prévoit de libéraliser la publicité adressée ainsi que le courrier international. 16 % du marché des lettres serait soumis à concurrence contre 3 % actuellement. Une étape ultérieure de libéralisation interviendrait en 2007. Les Postes d'Europe du Nord y sont favorables. Les autres Postes, dont la française, y sont hostiles. La décision finale reviendra aux ministres concernés.

## ILOVEYOU envoyé par erreur ?

ONEL A. DE GUZMAN, un Philippin de vingt-trois ans, apparaît de plus en plus comme l'auteur probable du virus ILOVEYOU qui s'est répandu dans les ordinateurs d'une vingtaine de pays, la semaine dernière, via le courrier électronique. Jeudi 11 mai, le jeune homme, ancien étudiant en informatique, est sorti de l'ombre. Sans avouer avoir écrit le virus, il a admis que « l'exubérance juvénile » pourrait avoir joué un rôle et répondu par « c'est possible » à la question portant sur l'éventualité d'une diffusion accidentelle du virus. Il a dit ne pas savoir qui était le responsable de cette manœuvre malheureuse. Onel de Guzman reconnaît faire partie du GRAMMERSoft, un petit groupe de neuf étudiants de l'école informatique AMA College de Manille, qu'il définit comme un « gang dédié au partage des connaissances ». Michael Buen, autre membre du groupe, est aussi suspecté d'avoir joué un rôle dans la diffusion d'ILOVEYOU.

# Campus spécial jeunes diplômés

40 pages sur la nouvelle économie, les acteurs du marché de l'emploi et les entreprises qui recrutent

lundi 15 mai

Le Monde daté 16



# Le câble met à profit la concurrence entre les chaînes

Les systèmes d'abonnement à la carte proposés par les câblo-opérateurs français Noos et France Télécom Câble fragilisent l'équilibre économique des chaînes thématiques, notamment les « historiques », habituées à figurer dans les bouquets de base

**AVEC LE LANCEMENT**, il y a trois mois, de son offre Etoiles, la Lyonnaise Câble, désormais rebaptisée Noos, semble avoir satisfait tous les éditeurs de chaînes. Depuis le début de l'an 2000, le câblo-opérateur a bouleversé le quotidien de ses abonnés numériques en leur permettant de composer eux-mêmes leur offre de programmes. Plutôt qu'une ribambelle d'options aussi variées qu'onéreuses, Noos a flanqué ses différents paliers d'abonnement d'un panier d'étoiles. Dans le même temps, les chaînes ont chacune reçu leur quota d'étoiles. A charge, pour l'abonné de retenir chaque mois les chaînes de son choix en fonction du nombre d'étoiles auquel il a souscrit. Avec ce système, mis en place par Gustavo Wainstein, directeur du marketing et des programmes, Noos a emboîté le pas de France Télécom Câble, premier câblo-opérateur à avoir lancé les offres à la carte.

Après un trimestre de commercialisation des étoiles, certaines chaînes ne cachent pas leur satisfaction. C'est le cas de LCI. « Sur dix personnes qui prennent l'option numérique, sept choisissent LCI,

s'exclame Jean-Claude Dassier. *Cela conforte notre position de leader à Paris.* » La satisfaction est à la mesure de l'inquiétude qui avait pu saisir certaines thématiques lors du lancement des offres à la carte. Notamment celles qui sont présentes dans le service de base. Habituées à être délivrées d'office à tous les abonnés, elles allaient devoir apprendre la concurrence.

**Tous les risques incombent aux chaînes : délaissées par les abonnés, elles sont remplacées**

Au soulagement de LCI, s'est ajoutée la divine surprise pour Groupe AB. Faute d'être lié à un grand groupe audiovisuel ou à un distributeur d'eau, l'éditeur a souvent vu ses chaînes restées à la porte des réseaux câblés ou reliées dans des options peu courues. Grâce aux étoiles tout a chan-

gé. « L'intérêt de cette nouvelle offre est qu'il n'y a plus de positions acquises, constate Claude Berda, patron de Groupe AB. *Aujourd'hui, toutes les chaînes sont en option.* » Selon lui, « les chaînes historiques obtiennent des taux de pénétration de 60 % à 70 %, soit deux abonnés sur trois, au lieu de 100 % auparavant ».

Ce repli des chaînes historiques a profité en partie à celles de Groupe AB. C'est notamment le cas d'AB 1 et d'Animaux, qui enregistrent un taux de pénétration de 40 % auprès des abonnés à l'offre Etoiles de Noos. La performance est notable pour AB 1 qui, auparavant, était seulement disponible en option. D'autres programmes de l'éditeur indépendant obtiennent aussi de bons résultats, tels Escalade (35 %), La Chaîne Histoire (35 %) ou Classique (30 %).

Pour l'heure, les chaînes historiques comme celles du groupe Multithématiques (Planète, Canal Jimmy) conservent leur sérénité. Selon Denis Hausser, directeur de la communication et du marketing, la période est trop courte pour « tirer des enseignements ». Toutefois, il se refuse à communiquer les

chiffres de ses chaînes, se retranchant derrière une clause de confidentialité conclue avec le câblo-opérateur. Seule confidence : « Seasons a multiplié ses ventes par huit depuis l'offre Etoiles, dit-il. Les chaînes à forte notoriété bénéficient d'une prime lors du premier abonnement. Toutefois, le système des étoiles permet à des chaînes qui étaient mal exposées de l'être mieux. » Et de prendre des parts de marchés à leurs concurrentes. La compétition aurait déjà commencé. « Les chaînes jeunesse souffrent terriblement car les foyers qui n'ont pas d'enfants ne les retiennent pas avec le système des étoiles », explique M. Berda.

Canal J, une des thématiques historiques du câble et du satellite, veut relever ce défi. Reçue par 100 % des foyers abonnés au service de base analogique, la chaîne jeunesse n'est plus retenue que par 30 % à 40 % des abonnés numériques à l'offre Etoiles de Noos. Pour l'heure, Claude-Yves Robin, directeur général de Canal J, s'avoue « préoccupé mais optimiste ». Les étoiles n'ont pas cannibalisé l'offre analogique mais apporté de nouveaux abonnés :

« Tant que Canal J reste sur le service de base analogique avec 440 000 abonnés et ajoute les nouveaux souscripteurs du service Etoiles, nous pouvons être satisfaits. » Pourtant, M. Robin reconnaît que la concurrence entre les chaînes pour la jeunesse a lancé « une guerre des prix entre Canal J, Fox Kids et Teletoon. Les deux dernières cherchent à être moins chères pour obtenir de meilleurs taux de pénétration. » Noos estime que « l'effet prix compte, mais on constate plutôt que la tendance est à une légère augmentation des tarifs ».

Avec le système des étoiles, le câblo-opérateur semble gagnant sur tous les tableaux. Outre une offre de programmes plus importante et de nouveaux abonnés, Noos peut aussi reporter sur les chaînes l'échec de leur commercialisation. Auparavant, les chaînes imposaient leurs tarifs aux câblo-opérateurs. Désormais, tous les risques leur incombent. Choies par les abonnés, elles font le bonheur de l'opérateur. Délaissées, elles sont remplacées par d'autres, moins chères ou plus attractives. Et pour exister dans cet univers compétitif, les thématiques vont devoir communi-

quer fortement et donc assurer indirectement la promotion du câble. Ainsi le budget de promotion de Canal J va dépasser les 20 millions de francs, « car nous sommes une des six chaînes les plus connues en France et nous entendons le rester », annonce le directeur général.

Mais une autre menace plane sur les thématiques. Noos envisage de lancer, à la fin de l'année, un mini basique à moins de 100 francs, complété par le service Etoiles. Toutes les chaînes veulent en faire partie. Pour trouver son économie à ce tarif, notamment auprès de ses futurs abonnés de la banlieue est de Paris, Noos voudrait casser les prix. Dans ses premières négociations, le câblo-opérateur proposerait aux chaînes une rémunération inférieure à 1 franc. Déjà fragilisées par les initiatives des câblo-opérateurs, les thématiques vont devoir encaisser prochainement le choc attendu du numérique hertzien et de ses nombreux programmes gratuits. « Nous avons trois années difficiles », prophétise Claude-Yves Robin, qui guigne une place sur le numérique terrestre pour Canal J.

Guy Dutheil

## Mobilisation dans les radios publiques contre les disparités salariales

**LES JOURNALISTES** et les techniciens des radios ne s'habituent pas au fait d'être moins bien rémunérés que leurs collègues des télévisions publiques. C'est la raison du préavis de grève déposé par presque tous les syndicats de Radio France et de Radio France Internationale (RFI), à partir de mardi 16 mai, pour une durée indéterminée. Il révèle un malaise vieux de plusieurs années, dû aux disparités salariales dans l'audiovisuel public. Cette situation s'aggrave du fait que, dans ce secteur, les personnels ne bénéficient d'aucune augmentation générale pour la troisième année consécutive.

Les salariés de Radio France et de RFI réclament l'application des accords Servat, signés en 1994, qui prévoyaient que leurs rémunérations rattraperaient celles de France 3. Si cela fut le cas un moment, l'écart s'est à nouveau creusé. Les syndicats l'estiment entre 20 % et 25 % minimum selon les cas. « L'Etat actionnaire ne respecte pas sa parole en ne donnant pas les moyens d'appliquer ces accords », proteste-t-on dans les couloirs de ces radios publiques où les crédits déjà accordés et promis à France Télévision font des jaloux.

A Radio France, l'enveloppe de 30 millions de francs destinée à ce rattrapage est jugée insuffisante et les négociations menées depuis plusieurs jours n'ont pas permis de débloquer la situation. A RFI, la direction assure qu'elle peut tabler sur une somme proportionnelle à celle utilisée par France 3 lors du rattrapage.

page avec France 2. Elle essaie aussi de profiter de cette négociation pour mettre en place un système d'évolution des plans de carrière, permettant de dissocier les augmentations salariales de l'évolution hiérarchique.

Cette question des salaires dans l'audiovisuel public a des airs de course à l'échelle : les radios courent après France 3, qui court après France 2. A la suite de la grève de novembre 1997, les salaires de la chaîne des régions ont été sensiblement revalorisés, et certaines situations font des envieux dans les radios. Celle, par exemple, de ce journaliste de cinquante-sept ans qui, outre une augmentation mensuelle de 4 000 francs, a reçu 45 000 francs au titre du rattrapage.

### D'AUTRES FORMES D'ACTION

Plus agacés contre leurs ministères de tutelle (communication et économie et finances) que contre leur PDG, certains salariés de France Inter hésitent devant le recours à la grève. Ils ont en tête ce que leur a coûté, notamment en termes d'audience, les arrêts de travail de novembre 1999 et ils redoutent des réactions d'agacement de la part des auditeurs. « Les gens sont assez perturbés, raconte un journaliste. Ils réfléchissent à d'autres formes d'action sur l'antenne par exemple, qui viseraient directement les membres du gouvernement ou à un refus de payer leur redevance dont le montant serait versé sur un compte spécial. »

Françoise Chirot

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le quotidien économique et financier *Les Echos* propose, à partir de vendredi 12 mai, un supplément hebdomadaire de fin de semaine, *Les Echos week-end*, de vingt-quatre pages, consacré aux loisirs et à la culture avec une partie patrimoine centrée sur les investissements personnels, les ventes aux enchères, les placements financiers. Dans la concurrence que se livrent les deux quotidiens pour fidéliser leur clientèle traditionnelle, *La Tribune* avait publié, le 3 mars, un supplément de même nature (*Le Monde* du 8 mars).

■ **Pierre Taribo, cinquante-sept ans, nommé en février directeur général délégué de La Tribune** retourne à ses anciennes fonctions de directeur de la rédaction de *L'Est Républicain* où il n'avait pas été remplacé. Ce départ intervient quelques jours après celui de Philippe Reclus, ancien directeur adjoint de la rédaction, nommé responsable du supplément *Figaro Economie*.

■ **Le magazine américain Sports Illustrated, du groupe Time Warner**, diffusé dans dix-huit pays et traduit dans onze langues publie la version française de son supplément consacré aux maillots de bain. Diffusée en France à 75 000 exemplaires, cette édition est lue par 56 millions d'Américains.

■ **L'hebdomadaire spécialisé Air et Cosmos** simplifie sa mise en page et adopte une nouvelle typographie. Le premier numéro de cette nouvelle formule, qui paraît vendredi 12 mai, consacre un dossier spécial de vingt-cinq pages sur le thème « l'armée de l'air, la grande mutation ».

■ **TÉLÉVISION** : la compagnie téléphonique régionale américaine **BellSouth** a annoncé, mardi 9 mai, le lancement d'un service de télévision directe par satellite en association avec General Electric. Plus d'une centaine de chaînes pourront ainsi être distribuées sur le sud-est des Etats-Unis.

■ **RADIO** : RFI a offert soixante heures d'archives aux musées de la télévision et de la radio de Los Angeles et de New York. Les programmes portent sur l'Afrique, l'Amérique latine et les relations franco-américaines.

**A qui faites-vous confiance ?**

**M**  
à tout.lemonde.fr

tout.lemonde.fr



## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **MECCANO : le tribunal de commerce de Calais a décidé mercredi de céder la société**, en redressement judiciaire depuis le 2 décembre 1999, au fabricant japonais de jouets radiocommandés Nikko. Le repreneur a prévu quatre licenciements de cadres, mais aucun chez les ouvriers du fabricant de jeux de construction métalliques qui emploie actuellement 152 personnes. L'autre candidat, le fabricant britannique de maquettes Heller, envisageait 63 suppressions de postes.

● **BOC : le groupe britannique de gaz industriels a déclaré**, vendredi 12 mai, qu'il excluait de reprendre les discussions avec Air Liquide et Air Products. Selon lui, les deux groupes ne peuvent présenter « une offre qui soit acceptable en termes de certitude de réalisation, de vitesse et de prix ». De son côté, le groupe allemand LINDE s'est déclaré intéressé à reprendre les activités américaines de BOC « mais pas à n'importe quel prix ».

● **EADS : la Commission européenne a donné, jeudi 11 mai, son feu vert conditionnel** à la création du géant européen de l'aéronautique. La Commission a estimé que des problèmes de concurrence sont apparus « sur deux marchés des équipements pour satellites, celui des réflecteurs d'antenne et celui des tubes centraux », précisant que « les parties ont proposé des engagements de nature à écarter ces problèmes ».

● **AIRBUS : la compagnie américaine ILFC a commandé** à Airbus Industries 50 appareils dont 40 moyens courriers A-320.

● **THOMSON-CSF : le groupe français d'électronique professionnelle a annoncé jeudi avoir déjà acquis 62,7 % de la société britannique Rascal** sur laquelle elle a lancé une offre publique d'achat le 19 avril. L'offre a été prolongée jusqu'au mercredi 31 mai. Le groupe a par ailleurs annoncé la mise en vente prochaine de sa filiale Crouzet Automatismes, devenue non stratégique.

## SERVICES

● **LIBERTYSURF : le fournisseur d'accès à Internet sans abonnement LibertySurf a**

annoncé vendredi avoir acquis d'iBazar le site communautaire Internet français Chez.com, le moteur de recherche Ecila.fr, le site d'e-mail gratuit Francemail.com et le site de cartes postales Carte.fr. Ces acquisitions seront rémunérées exclusivement en actions LibertySurf. iBazar Group recevra ainsi 2,5 millions d'actions, soit près de 3 % de son capital.

● **THOMSON TRAVEL : le voyageur britannique a annoncé vendredi qu'il discutait avec le groupe allemand Condor et Neckermann (C & N) d'une offre en numéraire à 160 pence par action.** Le voyageur allemand qui cherche depuis avril à obtenir l'accord de Thomson pour une offre amicale et a exclu une offre hostile, avait initialement proposé 130 pence par action.

● **P & O : le groupe britannique Peninsular and Oriental Steam Navigation Company (P & O) a annoncé jeudi 11 mai** l'acquisition de la compagnie de croisières grecque Festival Cruises. Cette dernière sera fusionnée avec la future société indépendante que compte créer P & O dans ce domaine (*Le Monde* du 3 avril). La prix de cette transaction avoisinerait 400 millions de dollars.

## FINANCE

● **MUTUELLES DU MANS : l'assureur a cédé à Unipol ses parts dans Duomo Assicurazioni et Le Mans Vita**, engageant ainsi son retrait d'Italie, où il a perdu 4,5 milliards de francs sur dix ans. Il lui reste les compagnies dommages La Nationale et CAB, dont la cession pourrait intervenir cette année.

● **CARREFOUR : le groupe de distribution a lancé une émission obligataire à dix ans dotée d'un coupon de 6,125 %** pour un montant de 750 millions d'euros, a indiqué jeudi Natexis Banques Populaires, membre du syndicat bancaire chargé de l'opération. L'émission offre un écart de rendement de 0,70 % avec l'emprunt d'Etat français correspondant.

## RÉSULTATS

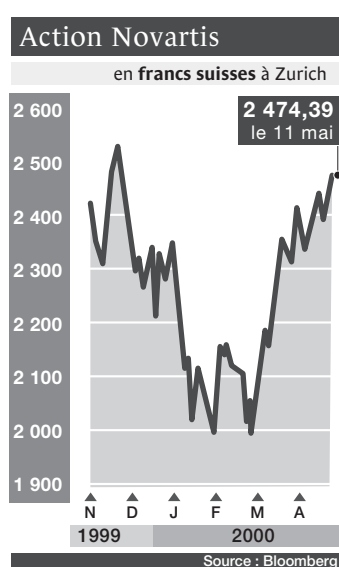
● **ALITALIA : la compagnie aérienne italienne a annoncé jeudi** avoir réalisé un bénéfice net de 6,2 millions d'euros en 1999, en recul de 97 % sur les 210,7 millions d'euros en 1998.

## VALEUR DU JOUR

## Novartis cotée à la Bourse de New York

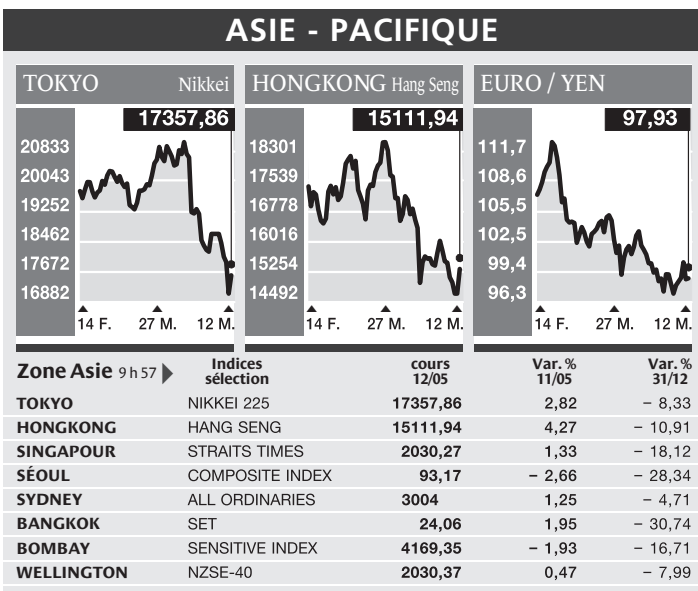
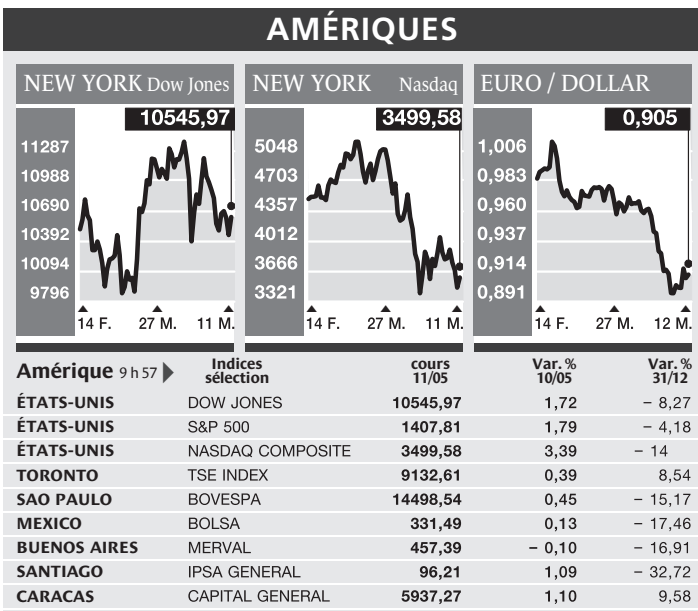
L'ACTION Novartis a progressé de 1,6 %, à 2 474 francs suisses, jeudi 11 mai, à la Bourse de Zurich, à la suite de l'entrée à la Bourse de New York du groupe, sous forme d'*American Deposit Shares* (ADS). Quarante ADS sont égales à une action nominative Novartis échangée à la Bourse suisse. « La cotation des ADS Novartis à la Bourse de New York souligne la présence et l'engagement de la société sur le marché américain », a déclaré Daniel Vasella, président-directeur général de Novartis, alors que les analystes ont estimé qu'elle pourrait faciliter une opération de rachat ou de fusion outre-Atlantique.

La société écoule 37 % de sa production pharmaceutique aux Etats-Unis, premier marché mondial des médicaments. La cotation à New York intervient deux jours après la conclusion d'un accord sans précédent dans le domaine des biotechnologies avec la société américaine Vertex Pharmaceuticals Incorporated, basée à Houston. Cette alliance porte sur la découverte, le développement et la commercialisation de médicaments basés sur des cibles relevant de la recherche génomique et protéique. Elle pourrait atteindre un montant de 800 millions de dollars effectués en paiements pré-commerciaux à la société Vertex pour la découverte et le plein développement de huit composés. Par rapport à sa valeur plancher atteinte le 13 mars, l'action Novartis



a progressé de 24 %. Le groupe vient de soumettre sept produits à l'approbation des autorités de contrôles sanitaires et pharmaceutiques américaines (Food and Drug Administration - FDA) et a lancé sans précédent dans le domaine des biotechnologies avec la société américaine Vertex Pharmaceuticals Incorporated, basée à Houston. Cette alliance porte sur la découverte, le développement et la commercialisation de médicaments basés sur des cibles relevant de la recherche génomique et protéique. Elle pourrait atteindre un montant de 800 millions de dollars effectués en paiements pré-commerciaux à la société Vertex pour la découverte et le plein développement de huit composés. Par rapport à sa valeur plancher atteinte le 13 mars, l'action Novartis

Florence Bal



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris gagnait 0,71 % à 6 425,44 points vendredi 12 mai, à la mi-séance. La Bourse de Paris avait regagné 1,86 % jeudi après trois séances consécutives de baisse. L'indice CAC 40 avait clôturé à 6 380,13 points.

## FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort était en hausse de 0,09 % vers 12 heures vendredi, l'indice Dax marquant 7 266,02 points. Elle avait clôturé en forte progression jeudi, gagnant 1,95 %, dans le sillage des Bourses américaines et grâce au redressement des valeurs technologiques. L'indice des valeurs vedettes avait clôturé à 7 259,48 points.

## LONDRES

LA BOURSE de Londres était en progression de 2,70 % à 6 248,60 points. Jeudi, à la fermeture du marché, l'indice Footsie des cent principales valeurs gagnait 2,38 % à 6 245,9 points, soit une progression.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse de 2,82 % vendredi, grâce au redressement des marchés américains alors qu'elle était tombée sous les 17 000 points, jeudi, à son plus bas niveau depuis sept mois et demi. L'indice Nikkei, réaménagé depuis le 24 avril et plus sensible aux variations de Wall Street, a clôturé à 17 357,86 points.

## NEW YORK

LES MARCHÉS boursiers aux Etats-Unis se sont redressés, jeudi 11 mai, les investisseurs ayant l'impression que le rythme de croissance de l'économie devrait ralentir. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq, qui regroupe l'essentiel des valeurs de la nouvelle économie, a terminé en hausse de 3,39 % à 3 499,58 points. De son côté, l'indice vedette de la Bourse de New York a progressé de 1,72 %, pour finir à 10 545,97 points. L'indice des cinq cents valeurs de la cote, le Standard and Poor's, a également terminé par un gain de 1,79 %, à 1 407,81 points.

## TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens s'inscrivaient en très légère hausse, dans les premiers échanges, vendredi 12 mai. Le taux d'intérêt de l'emprunt d'Etat français à dix ans, qui évolue à l'inverse du prix de l'obligation, s'établissait à 5,56 %. Aux Etats-Unis, la veille, le taux de rendement des emprunts d'Etat à dix ans s'était détendu à 6,40 %, contre 6,43 %.

## MONNAIES

L'EURO se redressait très légèrement en début de matinée, vendredi, s'échangeant à 0,9016 dollar, après avoir vivement reculé la veille après la décision de la Banque centrale européenne de laisser ses taux directeurs inchangés. De son côté, le dollar se négociait à 108,17 yens.

## ÉCONOMIE

## Vers une croissance de 4,5 % aux Etats-Unis en 2000, selon l'OCDE

LA CROISSANCE aux Etats-Unis devrait atteindre 4,5 % cette année et 2,9 % en 2001, après 4,2 % en 1999, estime l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), dans un rapport publié jeudi 11 mai, révisant ainsi fortement à la hausse ses précédentes prévisions de l'automne. En novembre, l'OCDE prévoyait une croissance de l'économie américaine de 3,1 % en 2000 et de 2,3 % en 2001.

Mais, souligne l'OCDE, pour préserver une croissance « continue, et sans doute plus modérée », il faut une nouvelle hausse de taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine.

« Abstraction faite de la hausse des prix de l'énergie, l'inflation a été faible et assez stable », souligne l'OCDE. Mais « la demande continue de croître plus rapidement que l'offre, ce qui engendre de vives tensions sur le marché du travail, un creusement du déficit extérieur et le risque d'une inflation sous-jacente plus élevée ». Ces facteurs « accentuent la vulnérabilité de l'économie aux aléas du cycle », soulignent les experts de l'OCDE.

■ **Les chefs d'entreprise américains pensent** que la croissance de l'économie aux Etats-Unis va ralentir cette année et que l'inflation va reprendre quelque peu, selon une étude menée par le *Business Council*, publiée jeudi.

■ **L'ancien secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin**, actuellement président du comité de direction de Citigroup, a invité les investisseurs à approcher le marché « avec discipline, notamment quant aux prévisions de résultats et aux valorisations » des sociétés.

■ **Le Sénat américain a approuvé, jeudi, un projet de loi qui permettra de développer les relations commerciales** avec 75 pays d'Afrique noire, d'Amérique centrale et des Caraïbes en supprimant ou diminuant les droits de douane sur certains produits d'exportation.

■ **CORÉE DU SUD : la Corée du Sud table sur une croissance annuelle d'environ 6 % de son PIB sur les trois à cinq années à venir**, a indiqué jeudi, à Shanghai, le ministre des finances sud-coréen Lee Hun-Jai.

■ **JAPON : la reprise de l'économie japonaise, tangible depuis le début de l'année**, est de plus en plus alimentée par le secteur privé, a estimé vendredi l'Agence de pla-

nification économique (EPA), dans son rapport mensuel pour le mois de mai. « L'activité économique continue de s'améliorer modérément sous l'influence de diverses mesures de politique économique, du redressement de la conjoncture en Asie et de l'évolution graduelle vers une reprise autonome surtout dans le secteur privé », a indiqué l'EPA.

■ **FMI : le nouveau directeur du Fonds monétaire international (FMI), Horst Köhler**, se rendra, la semaine prochaine, pour son premier déplacement officiel, en Argentine, au Brésil, au Honduras et au Mexique, a annoncé, le FMI, dans un communiqué.

■ **ALLEMAGNE : la balance des comptes financiers de l'Allemagne a été excédentaire en mars de 19,9 milliards d'euros** après avoir été déficitaire de 14 milliards d'euros en février, a annoncé jeudi la Bundesbank.

■ **PAYS-BAS : la production industrielle des Pays-Bas a augmenté de 0,8 % en mars** par rapport à février et de 3,2 % par rapport à mars 1999, selon des chiffres publiés jeudi par l'Office néerlandais des statistiques (CBS).

■ **FRANCE : le prix des terres agricoles a bondi de 12,5 % en 1999 par rapport à 1998 pour atteindre 22 900 francs par hectare**, a indiqué la Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (FNSAFER). « Ce résultat, qui fait suite à une augmentation de 4 % l'année précédente, confirme l'accélération de la hausse du prix des terres », précise la FNSAFER.

■ **PÉTROLE : la production mondiale de pétrole a augmenté de 700 000 barils par jour (bj)** à 76,3 millions de barils par jour (mbj) au mois d'avril, alors que la décision des pays de l'OPEP d'augmenter leur offre est devenue effective, indique jeudi l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

■ **Les ministres de l'énergie du Mexique, du Venezuela et l'Arabie saoudite ont estimé, jeudi**, que la situation actuelle du marché du pétrole était satisfaisante et ne nécessitait pas « de nouvelles mesures ». Un communiqué affirme : « Les ministres sont d'accord pour estimer que les stocks de pétrole brut ont atteint un niveau plus satisfaisant, et fait retomber la pression sur les marchés à la fin du premier trimestre. » En mars, le prix du Brent s'était approché des 32 dollars le baril, avant de retomber aux environs de 26 dollars depuis que l'OPEP a décidé de rouvrir un peu les vannes.

| Taux de change fixe zone Euro |         | Hors zone Euro             |         |
|-------------------------------|---------|----------------------------|---------|
| Euro contre                   | Taux    | contre franc               | Taux    |
| FRANC.....                    | 6,55957 | EURO.....                  | 0,12545 |
| DEUTSCHEMARK.....             | 1,95583 | DEUTSCHEMARK.....          | 3,35385 |
| LIRE ITALIENNE (1000).....    | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000).....     | 3,38774 |
| PESETA ESPAG. (100).....      | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100).....   | 3,94238 |
| ESCUDO PORT. (100).....       | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100).....    | 3,27190 |
| SCHILLING AUTR. (10).....     | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (10).....  | 4,76703 |
| PUNT IRLANDAISE.....          | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE.....       | 4,32894 |
| FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371    | 0,78756 | FLORIN NÉERLANDAIS 2,97680 | 1,9164  |
| FRANC BELGE (10).....         | 4,03399 | FRANC BELGE (10).....      | 1,62607 |
| MARKKA FINLAND.....           | 5,94573 | MARKKA FINLAND.....        | 1,10324 |

## Cours de change croisés

| 12/05 12h30       | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR. S. |
|-------------------|--------------|----------------|------------|-------------|-------------|--------------|
| DOLLAR.....       | 0,92387      | 97,93000       | 0,90555    | 0,13802     | 1,51195     | 0,58258      |
| YEN.....          | 108,24000    | 1,02114        | 14,93000   | 163,63000   | 62,97500    | 62,97500     |
| EURO.....         | 1,10430      | 1,02114        | 0,15245    | 1,67095     | 0,64335     | 0,64335      |
| FRANC.....        | 7,24530      | 6,69860        | 6,55957    | 10,96090    | 4,22100     | 4,22100      |
| LIVRE.....        | 0,61140      | 0,61115        | 0,59845    | 0,09125     | 0,38530     | 0,38530      |
| FRANC SUISSE..... | 1,71650      | 1,58675        | 1,55510    | 0,23705     | 2,59840     | 2,59840      |

## Taux d'intérêt (%)

| Taux 11/05    | Taux j.j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|---------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
| FRANCE.....   | 3,98      | 4,11        | 5,57        | 5,79        |
| ALLEMAGNE..   | 3,88      | 4,30        | 5,41        | 5,70        |
| GDE-BRETAG.   | 5,69      | 6,15        | 5,41        | 4,54        |
| ITALIE.....   | 3,88      | 4,28        | 5,71        | 6,03        |
| JAPON.....    | 0,08      | 0,04        | 1,68        | 2,12        |
| ÉTATS-UNIS..  | 6,03      | 6,12        | 6,46        | 6,20        |
| SUISSE.....   | 2,25      | 3,07        | 4,07        | 4,44        |
| PAYS-BAS..... | 3,85      | 4,28        | 5,58        | 5,79        |

## Matières premières

| En dollars               | Cours 11/05 | Var. % 10/05 |
|--------------------------|-------------|--------------|
| MÉTALUX (LONDRES)        |             |              |
| CUIVRE 3 MOIS.....       | 1794        | ....         |
| ALUMINIUM 3 MOIS.....    | 1473,50     | - 0,03       |
| PLOMB 3 MOIS.....        | 427,50      | - 0,35       |
| ETAIN 3 MOIS.....        | 5440        | - 0,09       |
| ZINC 3 MOIS.....         | 1162,50     | - 0,13       |
| NICKEL 3 MOIS.....       | 9713        | - 0,02       |
| MÉTALUX (NEW YORK)       |             |              |
| ARGENT A TERME.....      | 5,05        | - 0,69       |
| PLATINE A TERME.....     | 130827,00   | + 0,72       |
| GRAINES DENRÉES          |             |              |
| BLÉ (CHICAGO).....       | 272,50      | ....         |
| MAIS (CHICAGO).....      | 235         | - 1,16       |
| SOJA TOURTEAU (CHG.)     | 190         | + 0,21       |
| SOFTS                    |             |              |
| CACAO (NEW YORK).....    | 796         | + 4,05       |
| CAFÉ (LONDRES).....      | 918         | ....         |
| SUCRE BLANC (PARIS)..... | ....        | ....         |

## Matif

| Cours 12h30    | Volume 12/05 | dernier prix | premier prix |
|----------------|--------------|--------------|--------------|
| Notionnel 5,5  |              |              |              |
| JUN 2000.....  | 130237,00    | 85,39        | 85,33        |
| Euribor 3 mois |              |              |              |
| MAI 2000.....  | NC           | NC           | NC           |

## Pétrole

| En dollars            | Cours 11/05 | Var. % 10/05 |
|-----------------------|-------------|--------------|
| BRENT (LONDRES).....  | 27,45       | ....         |
| WTI (NEW YORK).....   | 29,28       | + 0,81       |
| LIGHT SWEET CRUDE.... | 29,25       | + 2,01       |

## Or

| En euros                 | Cours 11/05 | Var. % 10/05 |
|--------------------------|-------------|--------------|
| OR FIN KILO BARRE.....   | 9800        | ....         |
| OR FIN LINGOT.....       | 9890        | + 0,81       |
| ONCE D'OR (LO).....      | 276,75      | - 9,25       |
| PIÈCE FRANCE 20 F.....   | 55,20       | + 0,18       |
| PIÈCE SUISSE 20 F.....   | 55,10       | - 0,36       |
| PIÈCE UNION LAT. 20..... | 55,50       | ....         |
| PIÈCE 10 DOLLARS US....  | 210         | + 6,06       |
| PIÈCE 20 DOLLARS US....  | 445         | + 9,88       |
| PIÈCE 50 PESOS MEX.....  | 362         | - 1,55       |

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».  
www.lemonde.fr/bourse



VALEURS EUROPÉENNES

L'action du fabricant de cigarettes BAT a gagné, jeudi 11 mai, 6,1%, à 411,5 pence, au lendemain d'un développement favorable dans un procès en Floride. Les investisseurs ont salué l'alliance annoncée par dix compagnies aériennes, dont British Airways, dans la vente de voyages en ligne. Le titre de la compagnie britannique a gagné, jeudi, 6%. Le titre DaimlerChrysler a reculé, jeudi, de 1,30%, à 60,6 euros. Cette baisse est due à la publication de chiffres décevants pour la marque Chrysler aux Etats-Unis. L'action Deutsche Telekom s'est distinguée, jeudi, avec une hausse de 7,22%. Selon une rumeur circulant sur le marché, un

gros actionnaire de l'opérateur allemand pousserait le cours à la hausse dans la perspective de l'offre publique de vente prévue sur une troisième tranche du capital le mois prochain. Le titre Omega Pharma, qui gagnait mercredi 12% en annonçant le rachat du laboratoire français Pharmygiène, a subi quelques prises de bénéfices et cédé, jeudi, 3,68% à 42,85 euros. L'action Vodafone AirTouch a grimpé, jeudi, de 6,1%, à 270,5 pence, la baisse des derniers jours en raison des litiges sur le paiement de sa licence de téléphonie mobile de troisième génération étant jugée exagérée par les investisseurs.

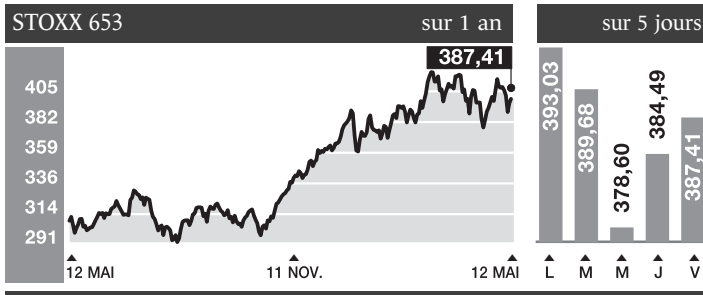


Table of stock prices for various companies including LMVH, MOULINEX, PERSIMMON, etc., with columns for company name, country, price, and change.

Table of stock prices for companies like SCOTT & NEWCAST, SOUTH AFRICAN B, TATE & LYLE, etc., with columns for company name, country, price, and change.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment-related companies like ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc., with columns for company name, country, price, and change.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies like ASTRAZENCA, AVENTIS, GLAXO WELLCOME, etc., with columns for company name, country, price, and change.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies like BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc., with columns for company name, country, price, and change.

CHIMIE

Table of stock prices for chemical companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL, BASF AG, etc., with columns for company name, country, price, and change.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies like CGIP, CHRISTIAN DIOR, DIETEREN SA, etc., with columns for company name, country, price, and change.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies like EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc., with columns for company name, country, price, and change.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies like ACCIONA, AKTOR SA, APONOR, etc., with columns for company name, country, price, and change.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc., with columns for company name, country, price, and change.

12/05 12h41

Table of stock prices for automotive companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc., with columns for company name, country, price, and change.

BANQUES

Table of stock prices for various banks like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc., with columns for company name, country, price, and change.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products companies like ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, ANGLO AMERICAN, etc., with columns for company name, country, price, and change.

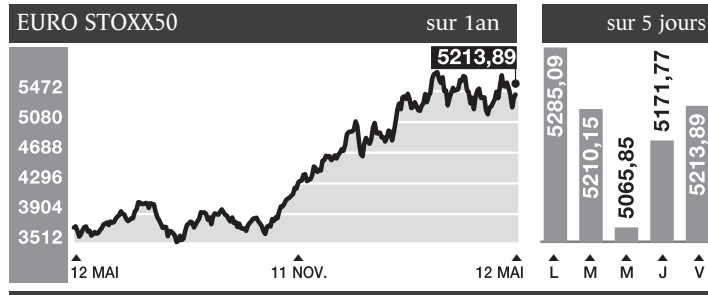


Table of stock prices for companies like PRUDENTIAL, RAS, ROYAL SUN ALLIA, etc., with columns for company name, country, price, and change.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies like B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CARLTON COMMUNI, etc., with columns for company name, country, price, and change.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies like AHOLD, ALTADIS-A, ATHENS MEDICAL, etc., with columns for company name, country, price, and change.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies like BOOTS CO PLC, BUHRMANN NV, CARREFOUR, etc., with columns for company name, country, price, and change.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high-tech companies like AEROSPATIALE MA, ALCATEL, ALTEC SA, etc., with columns for company name, country, price, and change.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for collective services companies like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc., with columns for company name, country, price, and change.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

12/05 12h41 Cours en euros % Var. 11/05

AMSTERDAM

Table of stock prices for companies listed on the Amsterdam market, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for companies listed on the Brussels market, including ARTHUR, ENVIPO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for companies listed on the Frankfurt market, including UNITED INTERNET, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO

Table listing country codes for the Euro zone: FR: France, DE: Allemagne, ES: Espagne, IT: Italie, PT: Portugal, IR: Irlande, LU: Luxembourg, NL: Pays-Bas, AT: Autriche, FI: Finlande, BE: Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table listing country codes for non-Euro zone countries: CH: Suisse, NO: Norvège, DK: Danemark, GB: Grande-Bretagne, GR: Grèce, SE: Suède.

Advertisement for the New Beetle, featuring an image of the car and text: 'New Beetle à partir de 109 900 F\*'. Includes a small table of Volkswagen models and prices.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies like 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc., with columns for company name, country, price, and change.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGON NV, AEGIS GROUP, AGF, etc., with columns for company name, country, price, and change.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies like ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc., with columns for company name, country, price, and change.

INDUSTRIEL

Table of stock prices for industrial companies like METSO, MORGAN CRUCIBLE, NECTAN, etc., with columns for company name, country, price, and change.



VALEURS FRANÇAISES

L'action Bull gagnait 3,49 %, à 11,55 euros, vendredi 12 mai dans les premiers échanges, après avoir gagné 8,35 % la veille. Le groupe a annoncé jeudi un accord avec le finlandais Nokia en vue de fournir des services WAP (Internet sur la téléphonie mobile).

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 12 MAI Cours relevés à 12 h 30 Liquidation : 24 mai

Table of French stock market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; □ contrat d'animation; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

La Société Générale se met en quatre. Informations Actionnaires. Le 11 mai 2000 la valeur nominale de l'action Société Générale a été divisée par 4. Elle a été ramenée de 5 à 1,25 €.

Table of international stock market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

SECOND MARCHÉ

Table of second market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names, previous price, current price, and percentage change.

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names, previous price, current price, and percentage change.

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names, previous price, current price, and percentage change.

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names, previous price, current price, and percentage change.

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT www.bpbm.fr 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)

www.cdc-assetmanagement.com CDC Asset Management

www.bpbm.fr 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)

www.bpbm.fr 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)



**SPORTS** La flamme olympique pour les Jeux de Sydney a été allumée, mercredi 10 mai, à Olympie (Grèce) et ralliera le parc national de Ukluru Rock, en Australie, le 8 juin. A cette occa-

sion, une nouvelle polémique a éclaté dans le pays hôte des JO de l'an 2000. ● KEVAN GOSPER, membre du comité olympique australien, a été critiqué pour avoir accepté que sa fille de onze

ans soit la première Australienne à porter le flambeau. ● A QUATRE MOIS du début des Jeux, débutent à Sydney, samedi 13 mai, les sélections olympiques de natation qui s'an-

noncent spectaculaires. ● L'AUSTRA-LIE escompte emporter dans cette épreuve, en septembre, une vingtaine de médailles, dont au moins dix en or contre deux seulement lors des JO

d'Atlanta, en 1996. ● LE FORTY-NINER, un étonnant voilier australien aux allures de planche à voile géante, sera une des grandes attractions en rade de Sydney

# En prélude aux JO, Sydney se passionne pour les sélections de natation

Pendant une semaine, les meilleurs nageurs du pays seront en compétition pour obtenir leur participation aux Jeux de l'an 2000.

L'Australie escompte gagner en septembre une dizaine de médailles d'or dans une discipline ultramédiatisée

## SYDNEY

correspondance

Partout ailleurs dans le monde, l'événement recueillerait une attention polie mais seulement discrète. Une poignée d'articles dans la presse, quelques images à la télévision, en fin de journal, un brin de curiosité du mouvement sportif. Trois fois rien, donc. Mais en Australie, la natation est une affaire sérieuse.

Et les sélections olympiques, organisées du samedi 13 au samedi 20 mai à la piscine de Homebush Bay, dans la banlieue ouest de Sydney, une étape incontournable sur la route des prochains Jeux. Deux chaînes de télévision vont se disputer, huit jours de suite, une audience présumée assez large pour oser diffuser les finales entre 19 heures et 20 heures 30, en première partie de soirée dans ce pays où le seul fait de rester éveillé passé 22 heures suffit à mériter l'appellation d'oiseau de nuit.

L'une d'elles, la Fox, a même fait le choix de bousculer ses programmes pour y glisser quotidiennement les séries du matin. Le *Sydney Morning Herald* a déjà effectué ses propres sé-

lections et choisi cinq spécialistes de l'exercice aquatique pour couvrir la compétition. Il en coûte environ 1 600 francs pour un billet valable du premier au dernier jour, mais les meilleures places se sont envolées comme une nichée de moineaux dès leur mise en vente, à la mi-mars.

## UNE ACTIVITÉ MAJEURE

L'étranger peut s'avouer perplexe. L'Australien, lui, ne s'étonne plus de rien sitôt passé la porte d'une piscine olympique. Tous les faits le démontrent : la natation n'est pas, en Australie, un simple passe-temps oublié des médias et recalé à l'examen d'entrée dans le monde du sport-business. Elle est une activité majeure, classée en tête des disciplines sportives les plus pratiquées. Selon une enquête menée récemment dans les principales agglomérations du pays, un Australien sur trois se mettrait régulièrement à l'eau, pour le simple plaisir de s'abrutir de longueurs de bassin ou par goût de la compétition.

Mieux : deux nageurs, Kieren Perkins et Susie O'Neill, pointent leur frimousse rayonnante de santé aux

premiers rangs des sportifs nationaux les plus reconnus du public. Le premier, double champion olympique du 1 500 m, appartient même au trio de tête, avec l'athlète Cathy Freeman et le golfeur Greg Norman, trois personnalités dont le taux de reconnaissance approche les 90 %. La seconde, médaillée d'or du 200 m papillon aux Jeux d'Atlanta, arrive en quatrième position, sur la même ligne que le tennisman Patrick Rafter et le joueur de cricket Shane Warne. Eloquent. Et pourtant incomplet.

## Un long périple, avec un court passage sous l'eau

Partie d'Athènes, le 10 mai, la flamme olympique voyagera à travers la Grèce jusqu'au 20 mai, date à laquelle elle reviendra dans la capitale pour y être transmise aux organisateurs des JO de Sydney. L'échange se fera au sein du stade où se tinrent les premiers jeux de l'ère "moderne", en 1896. La flamme s'envolera ensuite pour Guam et un périple en Océanie, où elle visitera onze nations du Pacifique sud, avant de transiter par les Samoa, les Fidji et la Nouvelle-Zélande. Le relais final – 27 000 kilomètres en 100 jours – débutera le 8 juin à partir d'Ayers Rock en Australie. A l'occasion de son passage dans le Queensland, le précieux flambeau effectuera un séjour sous-marin de trois minutes : plongé dans les eaux de la grande barrière de corail, il devrait rester allumé grâce à un carburant spécial.

Ces prochains jours, l'Australie ne va pas tourner ses regards vers la piscine de Homebush Bay par la seule force de l'habitude. L'événement n'est pas seulement culturel, il est avant tout sportif. Miracle olympique ou simple fait du hasard, allez savoir, mais l'Australie possède actuellement une équipe de natation assez solide sur ses jambes pour soutenir sans flancher la comparaison avec sa plus illustre devancière, la « dream team » des années 50 et 60, celle de Dawn Fraser et Murray Rose. Aux Jeux

d'Atlanta, en 1996, les nageurs australiens avaient ramené seulement deux médailles d'or dans leurs filets.

En août 1999, ils ont bataillé jusqu'au dernier jour des championnats du Pan Pacifique, organisés dans cette même piscine de Sydney, pour devancer les Etats-Unis au classement par nations. Les Américains ont fini par l'emporter, mais d'un souffle, dans l'ultime course. Depuis, les dirigeants du sport australien ont refait dix fois leurs calculs, obtenant toujours le même résultat : sauf catastrophe, la natation peut ramener au pays près de vingt médailles aux Jeux de Sydney, dont une dizaine en or.

## « LE DRAME EST DANS L'AIR »

Signe des temps : les conversations entendues ces derniers jours, au bord du bassin de Homebush Bay, semblent s'intéresser de plus près aux éventuels batus qu'aux potentiels vainqueurs. « *Le drame est dans l'air, on peut le sentir* », avouait un entraîneur en quittant les lieux après une dernière séance d'entraînement. Le règlement même de la compétition peut faire trembler les plus émo-

tifs : les deux premiers de chaque épreuve gagnent leur billet pour les Jeux, un chèque de 12 000 francs au titre de la préparation olympique et la certitude de vivre un mémorable mois de septembre. Les autres perdent tout, rien de moins.

Kieren Perkins saura-t-il s'accrocher à la vague de Grant Hackett, le champion du monde en titre du 1 500 m, et conserver intact son rêve de devenir le premier nageur de l'histoire triple médaillé d'or sur une même distance ? Samantha Riley, victime voilà une semaine d'une infection rénale, aura-t-elle récupéré à temps pour repousser les jeunes Australiennes sur 100 et 200 m brasse ? Ian Thorpe mettra-t-il à mal ses records du monde du 200 et 400 m ? Entre Michael Klim, Ian Thorpe et Grant Hackett, lequel des trois sera retoyé en finale du 200 m, la plus relevée des épreuves de la semaine ? L'Australie ne se lasse pas de tourner et retourner toutes ces questions. Elle en nage même de bonheur.

Alain Mercier

## La flamme suscite une nouvelle polémique en Australie

### SYDNEY

correspondance

Les jeux de Sydney seraient-ils frappés de malédiction ? Comment ne pas le croire, après avoir vu tous ceux qui s'en approchent de trop près se laisser entraîner dans une série de bévues plus improbables les unes que les autres. Le dernier de la liste, Kevan Gosper, semblait pourtant de taille à sortir indemne de l'immense champ de mines qu'est devenu le chantier olympique. Mais cet ancien coureur à pied, membre australien du Comité international olympique (CIO) et candidat à la succession de Juan Antonio Samaranch, a dérapé à son tour, en début de semaine, sur une route de campagne, non loin d'Athènes.

Son erreur ? Une faute de goût, rien de plus. Mais perçue en Australie comme un abus de privilèges. Pour résumer sommairement un incident transformé depuis en affaire d'Etat, Kevan Gosper a accepté, à la demande du Comité olympique grec, que sa fille de onze ans, Sophie, soit la première Australienne à porter la flamme des Jeux, mercredi 10 mai dernier.

## UN TORRENT DE CRITIQUES

Allumé par une actrice grecque, puis porté par une gloire nationale de l'athlétisme, le précieux flambeau devait être transmis solennellement à un envoyé du pays hôte des Jeux de l'an 2000. Le choix avait porté sur une lycéenne de seize ans, Yianna Soules, une anonyme australienne d'origine grecque. Au dernier moment, pourtant, la jeune élue a été priée de rester dans l'ombre. Et la torche olympique a été glissée dans les mains de Sophie Gosper.

« *Je ne suis pour rien dans cette décision, ce sont les Grecs qui l'ont voulu ainsi* », répète Kevan Gosper comme un refrain en réponse au torrent de critiques déversées sur son crâne dégarni depuis la soirée du mercredi 10 mai. Il dit vrai. Violamment sermonnés par Juan Antonio Samaranch pour leur retard dans la préparation des Jeux d'Athènes, les dirigeants

olympiques grecs auraient voulu s'accorder les faveurs d'un membre influent du CIO en flattant sa fierté paternelle. Ils n'imaginaient sûrement pas que leur geste déclencherait en Australie une telle secousse sismique.

Depuis deux jours, l'« affaire Sophie Gosper » ne quitte plus la une des quotidiens australiens. « *Kevan Gosper nous dit qu'il n'est pour rien dans cette décision, mais il aurait dû y être pour quelque chose*, écrivait une éditorialiste de l'*Australian* au lendemain de l'incident. *Il aurait dû refuser. Dire : "merci pour le geste, mais non merci, je ne peux accepter"*. » Le *Sydney Morning Herald* assurait, dans son édition du vendredi 12 mai, avoir reçu 114 lettres de lecteurs sur ce sujet. Et seulement quatre d'entre elles manifestaient leur soutien à Kevan Gosper.

## UNE BOURDE DE PLUS

Hommes politiques, gloires du sport passées ou présentes, tout le monde y va de son avis, le plus souvent sévère et chargé de reproches. Une tempête, une de plus, de force presque égale à celles, passées mais pas oubliées, de la billetterie, du départ de Reebok comme partenaire des Jeux ou de l'annonce d'un trou béant dans le budget olympique.

Plus drôle et moins navrant : au moment où la jeune Sophie Gosper trotte fièrement sur une route de Grèce, sa torche à la main, les organisateurs des Jeux de Sydney avouaient, rouges de honte, avoir commis une erreur dans la publication des prix des dernières places d'athlétisme encore disponibles. Ces centaines de billets, mis en vente depuis dimanche 7 mai, ont été affichés à un tarif inférieur de moitié à leur véritable valeur. Perte sèche pour le comité d'organisation : environ 4 millions de francs. Une bourde de plus. Mais celle-là, au moins, fera des heureux.

A. M.

## Voilier libellule, le « Forty-Niner » promet de faire sensation

### SYDNEY

de notre envoyée spéciale

Ce bateau-là ne vogue pas, il vole. Et ses performances sont si spectaculaires que le *Forty-Niner* (49<sup>e</sup>) pourrait réconcilier télévision et régate entre trois bouées dès ses débuts olympiques à la mi-septembre dans la rade de Sydney. Parce que ce qu'il ne « voit pas pourquoi un bateau devrait être lent », Julian Bethwaite, son concepteur, a rêvé le 49<sup>e</sup> « plus rapide que le vent ». Le résultat est probant. Aux allures portantes, par sept nœuds de vent, ce voilier-libellule marche à onze nœuds. De quoi ébouriffer les classiques et austères autres bateaux classés « série olympique ».

Emanation des célèbres « 18-pieds » australiens, le 49<sup>e</sup> est un étonnant cocktail de fragilité et de puissance. Frêle et instable esquif de 4,99 m pour 90 kilos, il porte sur un immense mât une surface de voilure démesurée par rapport à sa taille (38 m<sup>2</sup> de spinnaker et 21,20 m<sup>2</sup> de voiles). Sur les bords, deux ailes pleines non rétractables – mais adaptables au poids de l'équipage et équipées de deux trapèzes qui permettent à l'équipage d'assurer la stabilité – lui donnent l'air d'une planche à voile géante au grément surdimensionné et sur laquelle il faut jouer les équilibristes.

Dans sa quête de régate plus grise, Julian Bethwaite a bénéficié du soutien indéfectible d'une famille d'inconditionnels de la vitesse. Néo-

zélandais d'origine, le clan Bethwaite a deux obsessions : l'aérodynamisme et la voile. Au point que Julian prétend qu'il était capable de concevoir un bateau à l'âge de huit ans « *tant on en parlait à table à la maison* ».

Ces débats étaient dirigés par son père, Frank, infatigable octogénaire, ancien pilote de l'ancêtre de la compagnie d'aviation Air New Zealand, et auteur d'un volumineux et respecté manuel technique sur les mystères de la navigation. Le patriarcat a consacré sa vie à la recherche sur la conception de bateaux. Trois de ses quatre enfants ont obtenu des titres de champions du monde de voile ou des sélections olympiques alors qu'il introduisait en Australie – ou mettait au point – différents dériveurs, tenant des statistiques précises sur leurs performances.

## « UN BATEAU TÊTU, INSOLENT »

Aujourd'hui pourtant, le choix du 49<sup>e</sup> de Julian par l'ISAF (Fédération internationale de voile) en 1996 – face à dix autres concurrents à l'issue d'un concours lancé pour la recherche d'un dériveur innovant et rapide –, ne semble guère ému pour Frank Bethwaite. Il n'a jamais cherché qu'à s'enivrer de vent. Alors il continue à rêver de voiliers « supersoniques » quand ceux qui se frottent quotidiennement à la « bête » 49<sup>e</sup> dissertent sur la difficulté de la dompter.

Au-delà de l'engagement phy-

sique qu'il requiert, le *Forty-Niner* possède une dimension « psychologique » différente des autres bateaux de série olympique. Pour l'appréhender, l'équipage français Marc Audineau-Julien Farnier, qui dispute actuellement les sélections olympiques françaises, s'est même installé pendant cinq mois à Sydney, en 1998, pour s'inspirer des deux meilleurs tandems australiens. « *C'est un bateau têtu, insolent, et il a fallu l'apprivoiser, car subitement, par mon implication au trapèze, j'avais une vision inhabituelle du plan d'eau et de la position des adversaires*, explique Audineau, barreur. *Mais Julien* (son équipier depuis quatorze ans, d'abord sur 420 et 470) *et moi ne reviendrions en arrière pour rien au monde.* »

Après leur sélection olympique manquée en 1996, le duo, qui devenait trop « lourd » pour son classique 470, s'est juré de retenter sa chance. Le 49<sup>e</sup> l'a relancé. « *Cela a été une véritable école d'humilité. La moindre erreur est lourdement sanctionnée et souvent par un dessalage* (chavirage). *Sans renier ce que nous avons fait auparavant et qui nous a beaucoup apporté sur le plan technique, nous avons découvert de nouvelles sensations. Sur un 49<sup>e</sup>, on plane dès sept nœuds de vent et on navigue dès qu'il y a trois ou quatre nœuds, alors que les autres (séries olympiques) ne démarrent qu'à cinq ou six nœuds et s'ennuient.* »

Patricia Jolly

## Aux championnats d'Europe, la gymnastique roumaine entend confirmer sa suprématie

LA PREMIÈRE impression est frappante : la stature imposante, la moustache généreuse, la nuée de gymnastes menues aux justaucorps bariolés des couleurs

## PORTRAIT

Octavian Belu :

« Personne n'a la baguette magique pour fabriquer les champions »

roumaines, évoquent un autre homme, une autre époque. Mais Octavian Belu, responsable de l'équipe féminine de Roumanie de gymnastique, n'est pas Bela Karoly, l'homme qui a fait de l'école roumaine la meilleure du monde. Et Maria Olaru, championne du monde en titre et chef de file de la délégation roumaine aux championnats d'Europe qui se déroulent au Palais omnisports de Paris-Bercy du vendredi 12 au dimanche 14 mai, ne possède ni la grâce ni le talent de son ex-compatriote Nadia Comaneci.

D'ailleurs, Octavian Belu n'a jamais travaillé avec Bela Karoly : cet homme de quarante-neuf ans a rejoint le Centre national d'entraînement de Deva, petite ville de Transylvanie, au printemps 1981, un mois après que le mentor de Nadia Comaneci se fut envolé pour les Etats-Unis. Neuf ans plus tard, alors que la Roumanie faisait sa révolution, il a été appelé à prendre la direction de l'équipe nationale féminine de gymnastique. Avec pour mission de sauver les acquis et de perpétuer le système en place.

« *Nous avons hérité d'une méthode qui fonctionnait et d'infrastructures performantes*, dit-il dans un excellent français. *Il n'y avait pas grand-chose à changer. Mais le pays connaissait de grosses turbulences, des changements sociaux importants. Chez certains de nos voisins, comme la Hongrie ou la Bulgarie, le système de préparation des gymnastes n'y a pas survécu. Chez nous, les acquis ont été préservés. Nous y avons seulement ajouté quelques ingrédients à la mode : désormais, nous travaillons*

*avec des sponsors et des managers, comme tout le monde.* »

Malgré les difficultés économiques, l'Etat roumain n'a pas rogné – au contraire – sur sa contribution à cette cause nationale que constitue la gymnastique féminine. Il continue de subventionner le Centre national de Deva, où trente jeunes filles se préparent dans des conditions très confortables selon les standards roumains (la salle d'entraînement est climatisée), et de payer les émoluments des six entraîneurs, de la chorégraphe, du médecin, de l'assistante médicale et des deux kinésithérapeutes affectés au centre. Il s'est également engagé à verser une prime de 15 000 dollars aux gymnastes qui rapporteraient un titre olympique de Sydney, en septembre.

## « IL N'Y A RIEN DE SECRET »

Le groupe d'Octavian Belu a désormais un sponsor : Romtelecom, l'entreprise nationale de télécommunications, qui finance notamment ses stages de préparation. Autre nouveauté : les

échanges avec l'étranger. D'un côté, le Centre de Deva accueille des équipes étrangères en stage. « *Il n'y a rien de secret chez nous*, assure Octavian Belu. *Nous recherchons les collaborations, car elles profitent à tous : personne ne possède la baguette magique pour fabriquer les champions.* » En sens inverse, l'exode des entraîneurs roumains, attirés par les appels des sirènes occidentales et les propositions financières alléchantes, n'a pas cessé depuis dix ans.

Octavian Belu affirme avoir repoussé des propositions venant des Etats-Unis et d'Australie. « *Je préfère travailler avec l'équipe championne du monde, même avec des moyens limités, que d'aller me placer sous l'autorité d'un patron qui pourra m'imposer ses choix* », dit-il. L'homme-clé du système roumain réserve quelques surprises. Comme cette passion qu'il développe pour la culture française sous toutes ses formes : pêche-mêle, il cite le journal *Pif-Gadget*, dont la lecture berça son enfance, Michel Polna-

reff, Jacques Dutronc, Johnny Hallyday et Sylvie Vartan, ses idoles d'adolescence, l'œuvre de Voltaire, *Le Cid* de Corneille, les films de Louis de Funès, et se lance dans une ébauche d'exposé sur la langue d'oïl et la langue d'oc.

Attiré par l'étranger, Octavian Belu sait pourtant bien qu'il ne pourra y reproduire les conditions qui se trouvent à la base des succès des petites « gyms » roumaines : un système de détection s'appuyant sur les clubs, qui permet de recenser à travers le pays les petites filles de cinq ou six ans montrant des prédispositions pour la gymnastique et la compétition ; un processus de sélection qui conduit les meilleurs gymnastes de douze-treize ans vers les équipes nationales juniors ; enfin un niveau d'entraînement extrêmement exigeant.

A Deva, Maria Olaru et ses camarades s'entraînent ainsi sept heures par jour, ne consacrant que trois heures quotidiennes à leur formation scolaire. En contrepartie de ce « sacrifice »,

les médaillées européennes, mondiales ou olympiques, sont admises automatiquement et sans autre condition au sein des universités d'éducation physique du pays. Invaincues par équipes depuis quatre championnats du monde et trois championnats d'Europe féminins, la Roumanie ne devrait pas manquer de profs de gym dans les années à venir.

Gilles van Kote

Chaque mardi avec

**Le Monde**  
DATÉ MERCREDI

retrouvez

**LE MONDE**  
**INTERACTIF**



# Deux jours pour larguer les amarres

La Fête du nautisme, organisée samedi 13 et dimanche 14 mai, veut offrir à tous les Français l'occasion de découvrir les plaisirs du bord de l'eau

LA MER fait rêver les Français... mais de la terre ferme. En juillet 1999, 6 millions d'admirateurs se sont déplacés pour découvrir les voiliers de l'Armada du siècle qui descendaient la Seine. L'année précédente, ils avaient été plus d'un million à assister au départ de la course Saint-Malo - Pointe-à-Pitre. Pour autant, cet engouement ne se traduit pas dans les chiffres du tourisme : les séjours nautiques ne représentent que 2 % de la demande des particuliers. Les professionnels, frustrés d'une telle perte, ont décidé de créer un nouvel événement susceptible de ramener les vocations maritimes égarées : la « Fête du nautisme » qui a lieu samedi 13 et dimanche 14 mai.

Partout dans l'Hexagone, sur le littoral, les rivières, jusqu'à la Seine - les Franciliens devraient ainsi assister à l'arrivée du 7<sup>e</sup> raid en bateaux pneumatiques entre Londres et Paris le 13 mai devant la tour Eiffel -, « le bonheur sera sur l'eau », pour reprendre le slogan de la manifestation. Dans plus de 500 villes et villages, clubs et associations se préparent à accueillir tous ceux qui ont envie de s'initier à la planche à voile, à la plongée, au surf, à la pêche sportive. C'est une grande première : baptêmes offerts, régates, courses de pédalos, balades en pénichette, essais de bateaux à moteur et à voile : il devrait y en avoir pour tous les goûts et tous les âges. « Avec ses 5 715 kilomètres de côtes et ses 8 500 kilomètres de fleuves, de rivières et de canaux, la France est une gigantesque base nautique insuffisamment exploitée car mal connue des usagers », regrette Thierry Lesieur, le président de la Fête du nautisme et PDG de Rive de France, société de location fluviale.

Où sont donc les résistances alors qu'un sondage publié en décembre 1999 à l'occasion du 39<sup>e</sup> Salon nautique de Paris indiquait « qu'un Français sur deux souhaite

rait découvrir les plaisirs de la mer » ? On est loin du compte puisque aujourd'hui ils ne sont que 3 à 4 millions (dont 850 000 licenciés dans les 8 000 clubs existants) à pratiquer un sport nautique.

Les études menées depuis plusieurs années pour essayer d'analyser ce paradoxe retiennent plusieurs éléments. Il y a d'abord « la peur ». La France a beau être un pays à forte tradition maritime, il n'empêche : l'eau inquiète. Elle tue peu, pourtant. Rien à voir avec les accidents de la route. En 1998, 55 vacanciers ont trouvé la mort en mer, dont 30 par baignade.

## NOUVEAUX AMATEURS

Il faut aussi compter sur l'image renvoyée par les loisirs nautiques : ils seraient chers, compliqués et élitistes. Une étude de la Sofres réalisée en 1997 pour le compte de la Fédération des industries nautiques (FIN) a dressé le portrait-robot de l'amateur : c'est majoritairement un homme, de moins de cinquante ans, cadre supérieur, profession libérale ou étudiant, qui

vit en général dans un environnement très urbanisé. Même si l'institut de sondages constate « une nette progression » du pourcentage des professions intermédiaires et des contremaîtres au sein des sportifs nautiques, la mer reste bien sélective.

En revanche, le paysage change vraiment si l'on s'intéresse à la question des prix proposés et de la technicité exigée. Industriels, associations et clubs ont compris que l'élargissement de leur clientèle et de leurs adhérents passait par là. Finis, par exemple, les bateaux sans chauffage et sans confort, tout comme la culture traditionnelle spartiate des Glénans d'il y a une vingtaine d'années. Les constructeurs de bateaux à voile et à moteur font simple et confortable. Un nouveau grément anglais (*Aerorig*), fêté par les experts, se décline ainsi sans haubanage et pratiquement sans winches : qui dit mieux ?

Plus généralement, quelle que soit l'activité choisie (motonautisme, plongée, planche à voile,



Sortie sur dériveur à l'école de voile de Palavas.

surf, etc.), les premiers prix sont de plus en plus accessibles. Aller faire un tour sur un plan d'eau ? Un canot pneumatique de 3,10 mètres équipé d'un moteur de six chevaux coûte aujourd'hui à peine 15 000 francs (2 286 euros), « moins cher qu'un scooter neuf », insiste le constructeur. Louer un bateau ? Les tarifs des professionnels avoisinent les 500 à 600 francs par jour et par personne, avec skipper.

Ces efforts se sont traduits par un changement dans la gamme des

loisirs retenus. « Le public de connaisseurs qui ne jure que par la voile est rejoint par de nouveaux amateurs : les adeptes de la pêche-promenade, qui se pratique principalement à la journée ; et les amoureux des vieux bateaux qui, grâce au développement de la sauvegarde du patrimoine maritime, font des sorties en mer sur de vieux gréments. » Des premiers pas que la Fête du nautisme aimerait bien encourager.

M.-B. B.

## Nancy se réconcilie avec le tourisme fluvial

### NANCY

de notre correspondante

La Meurthe ne coule pas au cœur de Nancy. Mais la ville s'attache à reconquérir des territoires en lisière, d'anciennes friches industrielles construites sur ses berges à l'est. Ici se dresse le nouveau quartier de Stanislas-Meurthe, un lieu qui veut introduire une culture de l'eau à quelques centaines de mètres de la place Stanislas. L'adhésion de l'agglomération à la fête, aux côtés de Brest et Cannes, traduit la volonté de Nancy de s'affirmer comme un carrefour du tourisme fluvial. Depuis plusieurs années elle a entrepris des travaux : aménagement des berges de la Meurthe qui deviennent des lieux de flânerie, dispositif de lutte contre les inondations...

Avec le tourisme fluvial, un autre pas est franchi. Il s'agit, par une manifestation popu-

laire, de tirer un parti économique, culturel et touristique d'une ressource jusque-là insuffisamment valorisée. Au menu de ce week-end, de l'aviron, du canoë-kayak sur le parcours sportif du Bras-Vert, des balades en bateau, du ski nautique et du jet-ski, un concours de pêche, de la plongée...

Autour de la ville, l'eau est partout présente. Dominique Pinaud, le délégué général de la Fédération française des ports d'accueil, a imaginé, à la demande de la communauté urbaine, un concept de Parc nautique régional de Lorraine. Le cœur en serait la boucle de la Moselle, « un véritable carrefour stratégique fluvial pour tout l'est de la France ». Celle-ci va de Champigneulle, Frouard, Pompey, Liverdun, à Toul, passe par Pierre-la-Treiche, Neuves-Maisons et Richardmémil et se termine par le canal de jonction. Dix-huit écluses à franchir,

une boucle parfaite de 70 kilomètres, tranquille et verdoyante, qui traverse des communes où passaient autrefois des péniches transportant des produits industriels, du sel, des céréales...

Depuis 1996, 6 000 bateaux de plaisance font escale chaque année dans le bassin de Nancy. Pour combler son retard, la ville, soutenue par Voies navigables de France, déborde d'idées. Les ports intra-muros de Saint-Georges, Sainte-Catherine, Malzéville et Bonsecours vont être aménagés, et chacun aura, en fonction de son histoire, une vocation particulière. Accueil des marins ici, embarquement de passagers dans de petites navettes fluviales à Malzéville, toutes les options sont possibles.

Monique Raux

## TROIS QUESTIONS À...

TIBOR SILLINGER

**1** Vous êtes président du Salon nautique de Paris depuis plus de dix ans. L'année dernière celui-ci a accueilli environ 300 000 visiteurs, le même chiffre qu'en 1998. L'invitation au rêve ferait-elle moins recette ?

Nous aimerions bien accueillir de nouveaux visiteurs et exposants, lancer d'autres attractions, mais nous sommes confinés au Parc des expositions de la porte de Versailles, le seul qui permet de présenter des bateaux mâtés. Mais les espaces sont vraiment trop petits. L'année dernière, nous avons dû refuser la participation de nombreux professionnels, l'équivalent d'un hall entier, soit 4 000 mètres carrés. L'engouement des Français pour la chose maritime est pourtant réel et s'amplifie. Mais le public reste mal informé sur toutes les possibilités (de la plus abordable à la plus luxueuse) qui lui sont données.

**2** Pensez-vous que la Fête du nautisme va aider à combattre les idées reçues sur la plaisance et les loisirs nautiques ?

J'en suis sûr. Les Français vouaient une admiration sans bornes à Eric Tabarly, mais ils sont si peu à naviguer ! Pourtant, l'Hexagone dispose d'un outil d'apprentissage que beaucoup de pays européens nous envient : les classes de mer. Chaque année, des milliers d'enfants découvrent la façade maritime. Beaucoup naviguent. Certains vont en être dégoûtés pour la vie, mais les autres devraient être de fabuleux vecteurs de transmission de leur passion.

**3** L'événement est-il appelé à perdurer ?

Oui, c'est clair, à moins qu'il ne se révèle être un échec total. Cela prouverait alors qu'il n'y a vraiment rien à faire et que le nautisme restera marginal en France. Je suis, évidemment, persuadé du contraire. La Fête du nautisme sera au rendez-vous l'année prochaine et les suivantes.

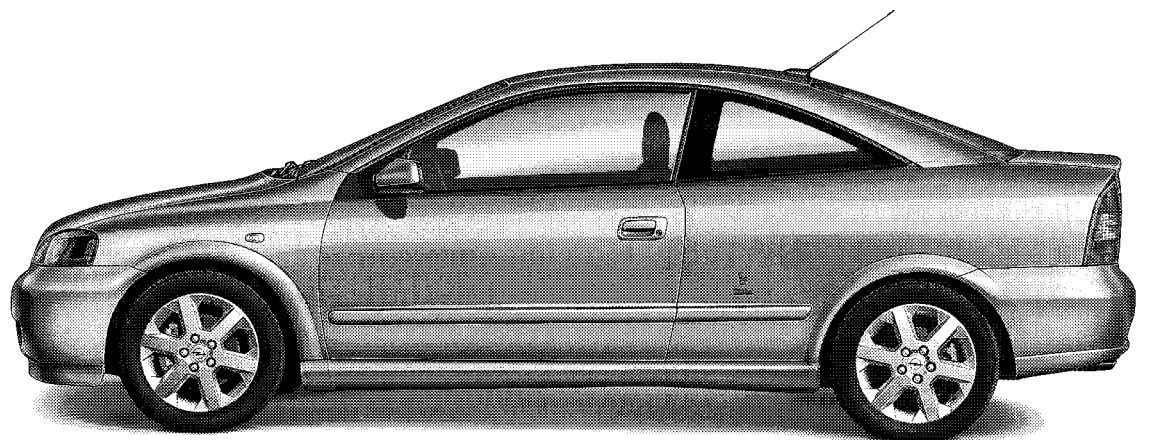
Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet

# Portes Ouvertes "Découvertes"

Du 9 au 22 mai, vous allez changer de voiture.



Nouvel Opel Agila  
A partir de 53 500 F\*



Nouveau Coupé Astra  
A partir de 126 900 F\*\*

www.opel.fr

ouverture dimanche prochain selon autorisation

\*Agila 1.0 12V. Mod. prés. Agila 1.2 16V Elegance : 63 000 F. \*\*Coupé Astra Bertone 1.8 16V. Mod. prés. avec option : 127 900 F. AM 00.

OPEL

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE



# Fantômes sur papier glacé

Les couples de femmes et les jeux sado-maso s'exhibent dans les publicités des grands noms de la mode. Entre esprit pionnier et besoin de provoquer

**PEAU HUILÉE**, scintillante, intimité des corps, bras enlacés, bouches ouvertes, visages proches de l'extase : à en croire les pages de pub qui ont envahi les magazines féminins depuis un mois, l'été sera chaud, féminin, libéré et bestial. C'est en tout cas le message lancé ce printemps par les grands noms européens comme Dior, Valentino, Ungaro ou Vuitton pour promouvoir leurs collections printemps-été 2000. Le corps féminin seul ou à deux, en groupe ou « accessoirisé », sert à faire acheter des chaussures ou des sacs. Faut-il y voir une nouvelle tendance publicitaire ou un acte désespéré de communication ?

Chacun cultive son propre ton. La campagne la plus visible, en raison du nombre d'annonces diffusées en France et à l'étranger, est celle de Dior, supposée faire la promotion de sacs, de bijoux et de montres. Elle est construite autour de douze images prises par le photographe anglais Nick Knight, et supervisée par le directeur artistique, John Galiano.

C'est la première fois, après un coup d'essai réalisé lors de son arrivée chez le couturier en octobre 1996, que le créateur britannique dirige une campagne publicitaire pour la marque. Le résultat est étonnant, « très en ligne avec le style Galiano, pas forcément avec celui des clientes », analyse un concurrent. Nick Knight a travaillé des mises en scènes colorées où des jeunes femmes à la peau humide et bronzée se chevauchent en adoptant des poses suggestives, voire agressives. Dior est bien loin des images publicitaires 1999, où la sage Gwyneth Paltrow posait accoudée à un balcon, son sac à la main.

Pourtant ces « lesbiennes chic » ne semblent choquer personne, même en Malaisie ou en Turquie, où elles s'étalent dans les pages de *Elle* local. En revanche, le sado-masochisme version zoophile d'Emmanuel Ungaro suscite, lui, des



*L'harmonie entre le genre humain et le genre animal, assure-t-on chez Ungaro. C'est une référence poétique à la Belle et la Bête.* Cette campagne n'est pas le fruit d'une stratégie réfléchie, mais un geste gratuit : « C'est simplement parce qu'un styliste qui avait des accessoires a essayé le masque et, pour des raisons esthétiques, ça nous a plu. »

## LES CRÉATEURS « S'AMUSENT »

Difficile de croire à tant d'improvisation. Les quatre images diffusées en Europe et aux Etats-Unis ont été mises en scène par des professionnels : le directeur artistique d'Ungaro, l'Italien Jiam Battista Vali, et l'agence new-yorkaise A & R Media. L'Américain Alex Gonzales réalise, d'ailleurs, sa troisième « saison publicitaire » pour le couturier après avoir travaillé pour Calvin Klein, notamment. En général, les maisons de couture comme Dior ne laissent à personne le soin de définir leur image de marque. Elles travaillent en interne. Les équipes artistiques conçoivent les

« s'amuse », jouent avec leurs fantômes en se servant des pages de publicité comme de territoires d'expression personnelle. Sans, d'ailleurs, être totalement novateurs, ni prévoir de futurs déclinaisons : la campagne de Dior suit le mouvement lancé, puis abandonné, par Gucci il y a deux ans. Celle d'Ungaro est assez proche des pubs Vuitton qui s'amusaient, en 1997, des sept péchés capitaux.

Mais que la mise en scène soit esthétisante ou uniquement provocante, le sexe est, a contrario, devenu l'ultime argument publicitaire. D'après le *Journal du textile* du 2 mai, les grandes griffes publient mille pages de publicité par an dans la presse féminine. Alors, pour émerger au milieu des cent pages de pub qui ouvrent *Vogue*, Cerruti met en scène une femme dans une voiture, sa main entre les jambes, la tête rejetée en arrière. Valentino montre des jeunes femmes et jeunes hommes collés les uns aux autres, et proches d'entrer dans une orgie caligulienne. « C'est la lesbienne chic, mais toujours pour des objets à plus de mille francs. C'est le shopping Aéroport de Paris qui se dévergonde », plaisante Anne Saint-Dreux, directrice de la Maison de la pub à Paris.

Non, plutôt l'émergence de nouveaux codes d'échange, de tribalisme, d'animalité, répond-on au très sérieux Centre d'étude de l'actuel et du quotidien (CEAQ), un laboratoire de l'université de la Sorbonne dirigé par le sociologue Michel Maffesoli. « Ces pubs sont des indices, de petits événements marginaux qui disent en majeur ce qui se passe dans le corps social en mineur, analyse le sociologue Stéphane Hugon. Nous entrons dans une ère « affectuelle » qui nous fait passer d'une sexualité privée, familiale à celle qui fonde le nouveau rapport à l'autre. » Selon lui, les créateurs saluent l'émergence de ces codes en mettant en images ce qui reste encore « impossible à expliquer ». La haute couture avant-gardiste transformerait en actes ce qui existe, de façon inavouée, dans toutes les têtes.

Florence Amalou



*Ambiance « lesbienne chic » pour la campagne de Valentino (en haut à gauche), peaux huilées et postures suggestives pour Dior (ci-dessus).*

*Jeux sado-masochistes en version esthétisante pour la marque Louis Vuitton (ci-contre).*

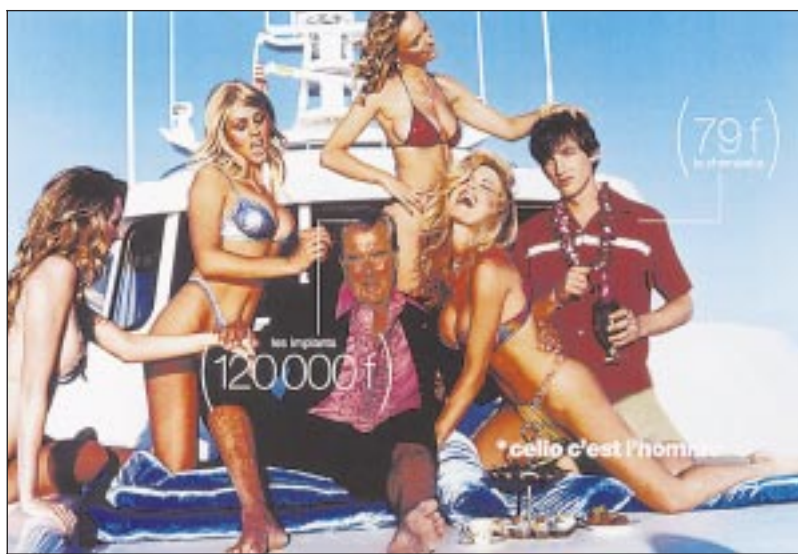


## Celio s'intéresse aux poupées Barbie

La marque de vêtements pour hommes Celio change de ton à l'occasion de sa nouvelle campagne été 2000. Désireux de parler « d'une façon différente des prix », Celio présente « l'homme dans ses fantômes, avec un territoire visuel très sexy et très estival ». Les photos signées Ellen von Unwerth mettent en scène un personnage corpulent, chauve, âgé d'une soixantaine d'années, entouré, sur son yacht, de « bimbo », ces femmes-poupées Barbie aux formes pulpeuses que cachent avec peine des maillots de bain microscopiques. L'une des images (ci-contre) permet de comparer le prix des implants capillaires de leur hôte à celui du tee-shirt d'un jeune homme présent, en arrière-plan, sur l'image. La campagne, conçue par l'agence de pub Alice, sera diffusée dans la presse magazine et par voie d'affiches à partir du 14 mai.

réactions de rejet. Les photos prises par Mario Sorrenti, qui réalisa les détournements de tableaux pour Yves Saint Laurent en 1999 (*Le Monde* du 10 mai), montrent un chien muselé coincé entre les talons d'une femme dont on n'aperçoit que les chevilles. Une autre montre l'animal en train de lui lécher les pieds. Des magazines comme *Elle* ou *L'Officiel* ont reçu des courriers offensés. Pourtant, ces images ne sont « faites [que] pour montrer

collections mais aussi les défilés, les magasins et les actions de communication. Sans raisonner en terme de cible. « C'est une logique d'offre, pas de demande », confie Jean-Marc Loubier qui, au contraire, contrôle la communication des lignes Vuitton en tandem avec Euro RSCG. Il affirme construire, petit à petit, une image multidimensionnelle associée au nom de la maison alors que, chez Ungaro comme chez Dior, les créateurs



*Atmosphère sexy et estivale pour l'homme de Celio, entouré de « bimbo » aux formes pulpeuses et bronzées (ci-contre).*

**FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART LYRIQUE D'AIX-EN-PROVENCE** **ACADÉMIE EUROPÉENNE DE MUSIQUE**

Dimanche 14 Mai 2000

MK2 quai de Seine

10, quai de Seine, 75019 Paris, Métro Jaurès ou Stalingrad

A la rencontre du Festival... à Paris

**Autour de Gioacchino Rossini**

*La Cenerentola* version

11h-13h – débat, écoute d'enregistrements, documentaires entrée libre

13h30 – cinéma

VERTIGO, d'Alfred Hitchcock, USA, 1958 avec James Stewart et Kim Novak séance payante

Renseignements :

01 44 88 59 59

arte

fnac

Le Monde

## Le bracelet tibétain, double objet de culte

TATI se félicite, et les Chinois — ironie de l'Histoire — se frottent les mains : 15 000 bracelets « tibétains » fabriqués principalement en... République populaire de Chine se sont arrachés en quelques mois dans les magasins à l'enseigne vichy rose et blanc. Le chapelet des moines bouddhistes représente désormais une des meilleures ventes du rayon bijoux fantaisie (9,90 francs l'unité).

Le rosaire des lamas profite bien sûr du penchant pour le bouddhisme qui a saisi l'Occident depuis quelques années, relayé par une poignée de stars, parmi lesquelles Madonna — épiée, scrutée de la tête aux pieds comme une souris de laboratoire, et aussitôt imitée. Ainsi a été assurée la notoriété de cet objet devenu subitement et doublement culte. De symbole religieux, il est devenu porte-bonheur, paré de pouvoirs mystérieux et magiques.

Le chapelet authentique est fabriqué, lui, avec une graine tirée du *ficus religiosa*, nom savant de l'arbre sous lequel le Bouddha est parvenu à « l'éveil ». Il est formé de

108 perles, chacune correspondant à une des facettes de l'esprit. Lors des grandes prosternations, les pratiquants lui préfèrent, pour des raisons de confort, sa version courte : 21 ou 27 perles. En le tenant dans leurs mains, en le laissant couler autour de leurs doigts, les fidèles l'utilisent pour compter les prières, comme un chapelet chrétien. Le bracelet authentique est constitué

de pierres semi-précieuses : améthyste, cristal, aventurine, agate verte, hématite, oeil de tigre... On lui prête la faculté d'attirer l'énergie positive, intelligence, harmonie, succès, bonheur, longévité, énergie... Le succès du petit bracelet « exotique et familial » ne surprend pas le sociologue Frédéric Lenoir. Chercheur en sciences des reli-

gions, il observe « un retour de la pensée magique, qui agit sans qu'on ait à faire d'efforts » et « d'une mentalité de plus en plus fétichiste ». Toutes deux se retrouvent « dans la culture populaire et chez les élites artistiques, qui ont besoin de se rassurer ». Gas, enseignante parisienne de la rue Etienne-Marcel, se targue d'avoir été la première à le commercialiser en France, l'été

brut et authentique ». A l'intention des plus fortunés, Milkimoto, joaillier de la place Vendôme, a baptisé « talisman » sa version du bracelet tibétain en perles japonaises et or gris à 14 900 francs ou avec minipavage de diamants à 19 900 francs. Mais avec l'apparition des boules en PVC (plastique banal) de toutes les couleurs, l'objet culte a changé de nature. Alain Ziegler, distributeur dans les Monoprix de la marque de bijouterie fantaisie Bal-Boosté, analyse cette banalisation comme le début du déclin.

L'engouement pour l'accessoire tibétain s'inscrit dans une nouvelle dynamique du marché de la bijouterie fantaisie : « Depuis trois ans, les articles vedettes sont essentiellement des bracelets », constate M. Ziegler. Le bracelet bouddhiste lui a rapporté gros en quelques mois. Mais il prévoit déjà la suite : « Cet article sera bientôt dépassé par un autre bracelet, mais ne me demandez pas de précision, c'est un secret... »

**De symbole religieux, le rosaire des lamas est devenu porte-bonheur, paré de pouvoirs mystérieux et magiques**

1999, après avoir repéré l'objet dans les quartiers chinois des villes américaines. Au début, les clientes s'attardaient davantage sur la vertu associée à chaque pierre que sur sa couleur. Devant le succès renoncé, la griffe vient de lancer une version masculine de ce gri-gri, en boules de verre maté et billes de métal martelé, « dans un esprit plus

Catarina Mercuri







**CANNES 2000.** de nos envoyés spéciaux. Première bonne surprise du festival, *Harry, un ami qui vous veut du bien...*, présenté jeudi 11 mai, révèle Dominik Moll, un ré-

alisateur empruntant à Hitchcock et à Claude Chabrol. Son film marie un fort potentiel comique, sur le registre de l'humour noir, et un sens de la composition peu commun dans

le cinéma français. ● **TOUT VA BIEN (ON S'EN VA)**, de Claude Mouriéras, séduit également grâce à l'interprétation de ses trois actrices qui entourent Michel Piccoli. ● **HABITUÉ**

du festival, le cinéaste britannique Ken Loach poursuit son exploration du monde ouvrier, cette fois en Californie avec *Bread and Roses*. ● **JÉRÔME CLÉMENT**, PDG de la Sept-

Arte, dont la décision d'interrompre la sortie en salle des téléfilms produits par la chaîne avait soulevé des inquiétudes, est revenu sur celle-ci en interrogeant les professionnels.

## « Harry... », comédie noire et espoir du cinéma français

Harry, un ami qui vous veut du bien. Le premier film français de la sélection officielle révèle un styliste, le réalisateur Dominik Moll, qui maîtrise à la fois la veine humoristique et une composition ambitieuse, entre Hitchcock et Claude Chabrol

**Compétition officielle. Film français de Dominik Moll. Avec Sergi Lopez, Laurent Lucas, Mathilde Seigner, Sophie Guillemin. (1 h 57.)**

On est tout près, comme collés au visage tendu de Michel qui conduit, à celui de Claire horrifiée, qui ne sait plus comment faire taire les gamines, à l'ainée qui hurle pour un rien ou à la cadette qui pilonne le siège de son père de coups de pied. Naturalisme extrême de la plus banale des situations, un jeune couple qui part en vacances avec ses trois enfants, mais l'excès de proximité, comme le son anormalement fort, tirent subrepticement la scène vers le cauchemar. Affaire de proportions, ce dont il sera ensuite largement question. Mais voilà que sans crier gare, on quitte l'habitable de la voiture pour se trouver propulsé très haut dans le ciel, à l'exacte verticale de la voiture qui roule sur des trajectoires rectilignes et régulièrement balisées, élément d'une géométrie abstraite renforcée par l'accompagnement au piano et absolument opposée au vérisme de la première séquence.

On se rendra compte à la fin que cette opposition n'est pas seulement le principe formel sur lequel est construit le film, mais son sujet même. Pour le moment, on n'y songe pas, mais on rigole bien. On rigole bien parce que dans les toilettes d'un relais autoroutier, Michel a rencontré imprudemment le

Harry du titre, Harold pour l'état civil, Dick pour Prune sa compagne, toute en douceur et en courbes. Harry, c'est-à-dire Sergi Lopez, massif et jovial, entreprenant et rusé, charmeur et logique : un véritable personnage de fiction, une sorte de héros dont on ignore encore à quel type de récit il appartient et quel emploi il y tiendra. Cette ignorance sera le ressort, tendu à l'extrême, de l'attention que suscite toute la première moitié du film.

### « DEUS EX MACHINA »

D'emblée, il est évident que c'est la fiction, l'aventure, l'inconnu qui font irruption dans ce quotidien outrancièrement banal, en même temps que cet ancien copain de lycée de Michel, qui lui vouait, semble-t-il, une grande admiration quinze ans plus tôt, notamment pour ses talents littéraires manifestés dans le bulletin des élèves. S'autorisant de ce passé dont Michel ne se souvient même pas, voici Harry et Prune qui, dans leur luxueuse Mercedes, suivent Michel et Claire. Voici Michel et Claire flanqués de Harry et Prune, installés dans la maison isolée où la petite famille passe toutes ses vacances depuis que le couple l'a achetée et tente de la retaper.

Les jeunes époux sont tendus, prêts à se disputer au moindre incident, heureusement qu'il y a Harry, prévenant, inventif, riche comme Cresus qui plus est, et libéral plus encore. Un véritable petit *deus ex machina*, même si on



Mathilde Seigner et Sergi Lopez. Une interprétation rigoureuse, retenue, subtile.

ignore la nature des motifs qui le poussent à cet interventionnisme aussi constant, aussi bénéfique et aussi efficace dans la vie de ses amis. Lorsque ceux-ci, désormais obligés, veulent refuser ses largesses, il ne manque pas de leur reprocher un attachement à un sens des proportions qui ne fait que leur malheur. Harry paraît vivre, lui, dans une sorte de symbiose avec l'univers, qui lui dicte une logique sereine à laquelle les misères de ses contemporains, qu'il juge si faciles à éviter, peuvent pourtant l'arracher, lui inspirant de violentes crises. Il faut alors toute la tendresse de Prune pour contenir les orages qui semblent habiter celui qui s'est présenté comme un ex-fils à papa.

Une étrangeté, une inquiétude, se dégagent de cette succession de scènes où on ne sait où le film, et Harry, veulent en venir. On sait bientôt, en revanche, que le réalisateur Dominik Moll, associé à l'acteur Sergi Lopez (et au scénariste Gilles Marchand), dispose d'un véritable potentiel comique, d'une vigueur inhabituelle dans le cinéma français, surtout avec cette tonalité exempte de toute vulgarité comme de tout second degré élitiste à l'excès. On avait découvert ce cinéaste (né en 1962) avec son premier film, *Intimité*, en 1993. Déjà, dans un registre fort différent, celui du vaudeville, il révélait un talent très singulier non pas à bouleverser les règles du genre, mais à les accompagner dans des retrans-

missions inattendus, ou à les dévier pour atteindre à une vérité nichée au cœur des conventions.

Dans le domaine comique, c'est une opération analogue que réussit ce deuxième film, première séance de la compétition officielle et première bonne surprise du festival. D'autant que ce jeu ironique recèle une authentique interrogation : qu'est-ce qui est le plus effrayant, l'inconnu, ou le quotidien ? Ensuite, sans qu'on veuille trop dévoiler les péripéties qui en résulteront, le film bascule. Tout en conservant une bonne dose d'humour noir, il change brusquement de tonalité pour déboucher du côté du fantastique et de l'horifique. On se dit d'abord que Dominik Moll s'est piégé lui-même, que la force de son premier acte reposait sur une incertitude qu'il lève après une heure de projection.

### LE QUOTIDIEN ET L'ABSOLU

C'est sous-estimer un auteur visant un résultat plus ambitieux que le simple accomplissement, même retardé, d'un programme-type. Toute la fin du récit va organiser des blocs hétérogènes par leur ton comme par leur sens, qui conservent au film son ambition et sa complexité. Cette organisation est pourtant plus systématique, on en ressent davantage le caractère imposé, et on discerne un peu trop aisément le caractère métaphorique des situations qu'enchaîne alors cette fable morale. Placée explicitement sous le signe d'Alfred Hitchcock, elle fait penser plus en-

core à l'un de ses disciples les plus doués, Claude Chabrol.

Les interrogations sur la morale et le moralisme, la puissance de l'instinct de conservation et de la défense de l'ordre, la virulence des appétits de pouvoir à toutes les échelles, auxquels se mêle ici une réflexion sur la création, appartiennent entièrement à l'œuvre de l'auteur des *Cousins* et de *L'Œil du malin*, de *Que la bête meure* et de *Betty*. Dominik Moll n'a sans doute pas (pas encore ?) toute la profondeur de mise en scène de Chabrol, ni toute la poésie subtile et ironique qui émane de ses machinations à triple fond éthique. Il possède, du moins, une vigueur et une finesse de réalisation, et un sens de la simplicité dans la composition, qui laissent augurer du meilleur.

La froide précision des images, même lorsqu'elles s'entrouvrent à l'onirisme, comme le jeu étonnant de rigueur, de nécessaire retenue, de Sergi Lopez, Laurent Lucas, Sophie Guillemin et plus encore de Mathilde Seigner qui campe très subtilement une épouse et mère qui pourrait bien être le véritable centre de l'affaire. La qualité du regard de Dominik Moll est confirmée avec élégance par le plan final, le premier qui inclut dans un seul mouvement, l'ici-bas et l'infini du ciel, le quotidien et l'absolu, après que leurs oppositions, de multiples manières, ont produit les plus drôles mais aussi les plus tragiques effets.

Jean-Michel Frodon

## Trois filles et leur père au bord de l'abîme

Tout va bien (on s'en va). Un superbe trio d'actrices autour de Michel Piccoli pour dire gaiement des choses tristes

**Quinzaine des réalisateurs. Film français de Claude Mouriéras. Avec Miou Miou, Sandrine Kiberlain, Natacha Régnier, Michel Piccoli. (1 h 35.)**

En fait, Louis (Michel Piccoli) ne va pas si bien que ça. Et il ne s'en va pas. Il revient, père déserteur qui resurgit auprès de ses trois filles quinze ans après les avoir quittées, elles et leur mère, morte depuis. Au début de *Tout va bien (on s'en va)*, on a juste le temps de voir la vie de ces trois sœurs, à Lyon. L'ainée, Laure, est professeur de tango et élève seule sa fille. La cadette, Béatrice, gagne de l'argent, c'est la seule. La benjamine, Claire, étudie le piano et vit dans un squat. Il y a des hommes au second plan de leurs vies, mais on voit clairement que la circulation des sentiments entre les trois femmes jouit d'une priorité absolue sur l'affection que l'on voue aux pièces rapportées.

Le temps de cette présentation, on prend le goût du plaisir que procure ce film : voir trois actrices jouer ensemble. Laure, c'est Miou Miou ; Béatrice, c'est Sandrine Kiberlain ; Claire, c'est Natacha Régnier. Et le plaisir – qu'offre rarement le cinéma – de voir des

femmes travailler côte à côte est le premier moteur du film. Claude Mouriéras, qui l'a écrit et réalisé, présente ses trois comédiennes avec leur bagage : elles construisent leur personnage sur les sédiments d'images qu'ont laissés leurs précédents films – le courage sentimental de Miou Miou, la modernité fragile de Sandrine Kiberlain, la marginalité douce de Natacha Régnier. Ce qui pourrait être une solution de facilité est au contraire un geste d'hospitalité à l'égard du spectateur, qui se trouve en pays de connaissance et à qui l'on va pouvoir raconter des choses difficiles.

### UN TERREAU DE COMÉDIE

Le retour de ce père est annonciateur de catastrophes. A commencer par sa mort prochaine. Au contraire de ses consœurs, Michel Piccoli se cache complètement derrière son personnage de vieillard aux sentiments ossifiés, dont le retour ne cache pas d'autre secret que le désir de ne pas finir seul. Sans forcer, juste en affaissant sa silhouette, en noyant son regard dans le vide, il montre la terreur qui doit saisir au moment où l'on approche de l'abîme.

Menteur, égocentrique, tyrannique, il repousse ses filles vers les

faillies qui béent dans leurs vies. Il pourrait être une caricature de père, confronté à un chromo du bonheur féminin. Mais *Tout va bien (on s'en va)* est un film beaucoup trop gracieux pour se réduire à une opposition de clichés. D'abord parce que ce drame pousse sur un terrain de comédie. Il y a les amants, dont celui de Miou Miou, magnifique – mal latéralisé, ne sachant jamais quelle chaussure mettre à quel pied. Et les trois sœurs aussi, lorsqu'elles arrivent à mettre la tête hors du bain familial, qui éclatent de vie.

Peut-être parce que son personnage de *golden girl*, généreuse par égoïsme (c'est elle qui ressemble le plus à son père), est le plus difficile à défendre, Sandrine Kiberlain attire plus fortement le regard, mais jamais au point de cacher ses sœurs d'écran : Miou Miou, qui laisse transparaitre son appétit de domination sur ses cadettes ; Natacha Régnier, qui déborde d'amour. Et l'existence de ces trois personnages n'est vraiment complète que par le poids de Michel Piccoli, tout comme les enfants ne peuvent exister sans un père, aussi terrible soit-il.

T. S.

## L'agit-prop en haut des marches

Bread and Roses. Ken Loach raconte la condition des ouvriers immigrés et le syndicalisme d'aujourd'hui en Californie

**SÉLECTION OFFICIELLE/EN COMPÉTITION. Film anglais de Ken Loach. Avec Pilar Padilla, Adrien Brody, Elpidia Carrillo. (1 h 52.)**

Les agents du service de nettoyage du Palais des festivals n'ont pas vu *Bread and Roses*. Et l'on peut être sûr que Ken Loach en est très malheureux. Le cinéaste britannique est fidèle, ou arriéré, tout dépend du côté duquel on le considère : son film raconte la lutte des classes, vue d'en bas, de l'enfer des damnés de la terre. Le titre de *Bread and Roses* (du pain et des roses, qui se décidera un jour à offrir un dictionnaire anglais-français aux distributeurs français ?) reprend un vieux slogan du mouvement ouvrier américain, au temps des utopies. Les grévistes d'alors demandaient à manger et du bonheur. Ken Loach fait cadeau de cette revendication aux travailleurs venus d'Amérique centrale à Los Angeles pour nettoyer les bureaux. Sous-payés, ignorés, ils se syndiquent pour échapper à leur condition d'ilotes, qui leur procure à peine de quoi survivre et qui les « rend invisibles ».

Le titre et le film le clament à l'unisson : les utopies, à rebours

d'une idée très répandue, sont toujours vivantes. Mais elles sont difficiles à filmer. Face à l'obstacle, Ken Loach va au plus simple. Il édifie. Son public bien sûr, qui sortira de la salle de cinéma plus savant sur les conditions de travail, la couverture sociale, le statut d'immigré des travailleurs du nettoyage en Californie du Sud. Le cinéaste édifie aussi une dramaturgie très classique, qui ramène aux films de propagande ouvrière des années 30, à la mythologie des premiers romans de Steinbeck aussi. C'est solide, mais forcément lourd.

### ÉVASION HEROÏCO-BURLESQUE

Il faut faire bouger cette masse de conviction, d'information, en faire du cinéma. Ken Loach commence – pour le passage de la frontière par un groupe d'immigrés venus du Mexique – par des plans bougés, frénétiques. Pour sombrer, une fois les clandestins arrivés à Los Angeles, dans l'horreur pure : parce que sa sœur n'a pas apporté la somme convenue pour son passage, Maya (Pilar Padilla) est emmenée par les passeurs qui se proposent de la violer. Et hop, le film rebondit encore avec une évasion heroïco-burlesque. Le film est parsemé de petits épisodes de ce

genre : une course-poursuite entre des vigiles et un syndicaliste que Maya – qui a réussi à se faire embaucher dans une entreprise de nettoyage – cache dans sa poubelle à roulettes, un hold-up aussi audacieux que non violent. On sent que, par moments, l'Anglais Ken Loach succombe au soleil de Californie, celui qui a brillé sur les *Keystone Cops*, ces flics lamentables qui poursuivaient en vain des filous du cinéma muet.

Mais au lieu de se saisir de cette légèreté pour en faire une nouvelle manière de raconter une histoire vieille comme la révolution industrielle, le cinéaste utilise ces escapades comiques à la manière d'un professeur qui agrège son cours magistral de diapositives. Le film est plus profondément chamboulé par l'irruption d'une vraie figure tragique, Rosa (Elpidia Carrillo), la sœur de Maya, qui ne croit pas au syndicat. L'affrontement entre les deux sœurs, entre les deux actrices, est le sommet du film, mais une fois encore, Ken Loach se refuse à vraiment mettre son histoire en danger, et finit par ravalier ce moment au rang de pièce à conviction supplémentaire.

Thomas Sotinel



Les actrices et modèles Andie McDowell, Claudia Schiffer, Virginie Ledoyen et Gong Li.

### ÉCHOS CROISSETTE

## Miramax met en ligne son catalogue

ALORS que Paramount ou Universal réfléchissent encore sur la stratégie à adopter vis-à-vis du Net, Miramax, la mini-major adossée à Disney, vient de décider de distribuer plusieurs de ses films sur le site Sightsound.com. *Le Patient anglais*, *L'Œuvre de dieu*, *La Part du diable* ou *Shakespeare in Love* feront partie des douze titres du catalogue Miramax disponibles sur ce site. Harvey Weinstein, président de la compagnie, insiste sur le caractère expérimental de cette initiative dont le succès n'est pas garanti. Artisan Pictures avait signé un accord similaire avec Sightsound.com pour la diffusion de *Pi*, de Darren Aronofsky, qui n'attira qu'une centaine de visiteurs. Un échec sans grande conséquence. Sightsound.com s'est mis d'accord avec Franchise Picture (*Mon voisin le tueur*, avec Bruce Willis) pour la distribution de ses 35 prochains films dont *Get Carter*, avec Sylvester Stallone, et *The Pledge*, avec Jack Nicholson. Sightsound.com devrait annoncer à Cannes des accords similaires avec d'autres compagnies indépendantes.

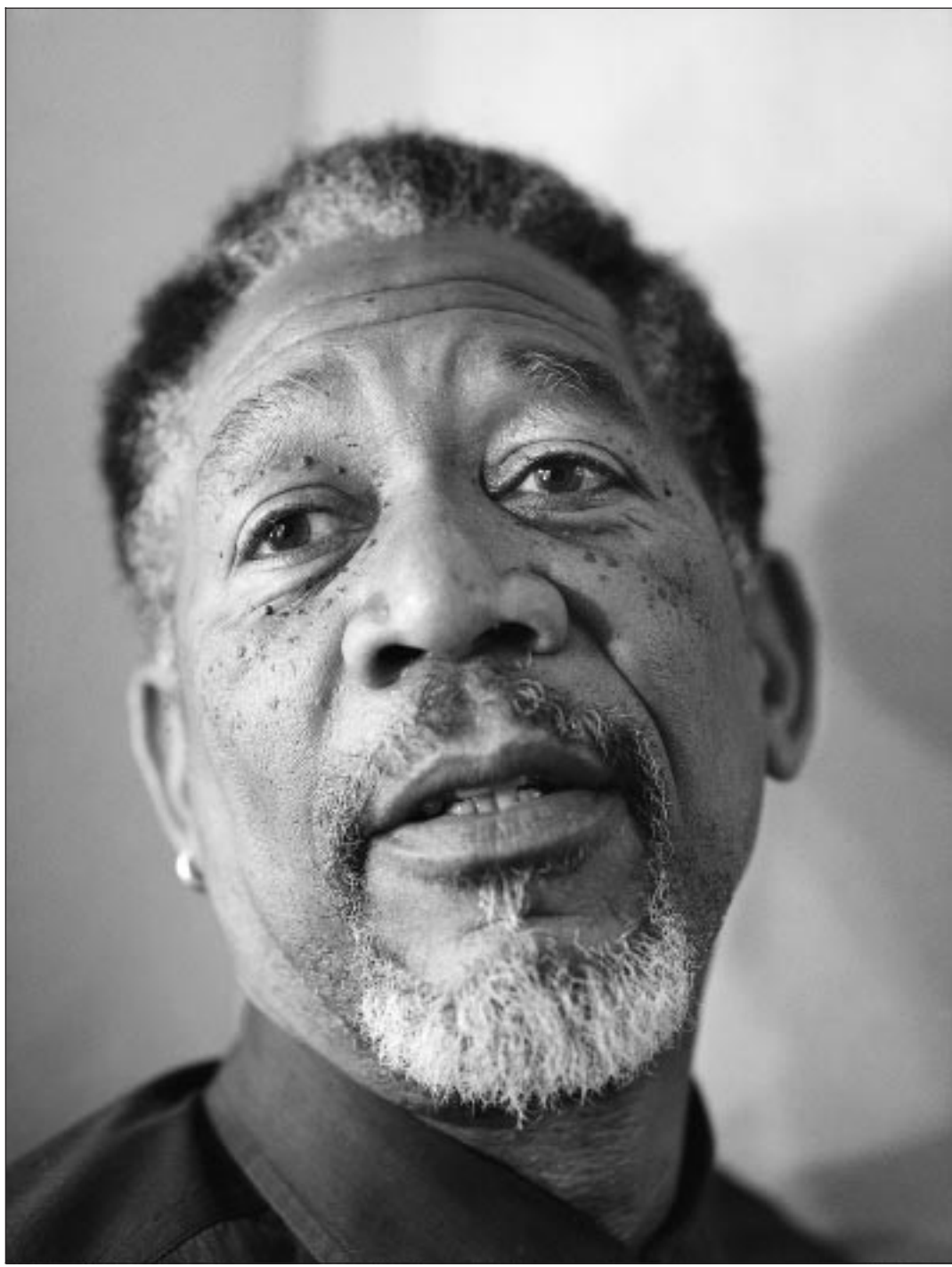
S. Bd

## Federico, Akira et Marlene à l'affiche

LA REVUE professionnelle américaine *The Hollywood Reporter* a eu la bonne idée de publier, dans son édition du 11 mai, la presque totalité des affiches créées, chaque année depuis 1946, pour populariser le rendez-vous mondial du cinéma. La première, naïve à l'envi, est l'œuvre de Paul Colin, féerie maritime et colorée mettant en scène deux jeunes mariés partant, au sortir de la guerre, à la conquête de terres pacifiées. Trois d'entre elles attirent particulièrement l'attention par la force, pourtant presque maladroite, de leur trait. Ce paquebot qui fracasse les eaux, en 1982, et cette minuscule silhouette restée sur la rive, en 1994, disent tout le chemin parcouru par Federico Fellini entre ces deux coups de crayon... Et puis ce samouraï harnaché de rouge, monté sur un cheval noir, en 1983, dit, lui, la vigueur du cinéma d'Akira Kurosawa, alors en pleine gloire. On préférera pourtant le visage blanc, l'âme sombre de Marlene Dietrich, en 1992, qui devait disparaître juste avant le coup d'envoi de la quarante-cinquième édition.

Olivier Schmitt





IFC/COSMOS

LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

### Du Mississippi à la Riviera

Cannes, 11 mai. Vous avez vu Morgan Freeman dans « Seven », de David Fincher, vous le verrez bientôt dans « Under Suspicion », de Stephen Hopkins, au côté de Gene Hackman. C'est la deuxième fois que cet homme extrêmement gentil quitte son Mississippi natal pour venir faire un tour au festival.

#### UNDER SUSPICION

Sélection officielle/Hors compétition. Film américain de Stephen Hopkins. Avec Gene Hackman, Morgan Freeman, Thomas Jane, Monica Bellucci. (1 h 51.)

Ce remake de *Garde à vue* (1981), de Claude Miller, est une heureuse surprise. La fidélité au matériau d'origine, en l'occurrence le scénario signé Claude Miller, Jean Herman et Michel Audiard, est évidente dans ce film où Gene Hackman et Morgan Freeman (déjà présent sur les écrans cannois puisqu'il incarne l'un des principaux personnages de *Nurse Betty*, le film de Neil LaBute présenté en compétition dans la sélection officielle) reprennent les rôles tenus autrefois par Michel Serrault et Lino Ventura. Le huis clos qui met aux prises un inspecteur de police et un avocat soupçonné du viol et du meurtre de deux adolescentes a été déplacé à Porto Rico. L'implication de cet avocat dans les hautes sphères locales, ce qui le rend intouchable, la finesse de l'interprétation de Gene Hackman, qui joue habilement d'un postiche – enlever et remis selon les circonstances –, et sa manière très particulière de tenir son cigarillo, composent le portrait complexe d'un personnage présenté comme un croque-mitaine dont la fragilité devient de plus en plus patente. L'élégance de la mise en scène de Stephen Hopkins, son utilisation judicieuse des flash-back qui dynamise le huis clos, l'absence de manichéisme du scénario font d'*Under Suspicion* une réussite. **Samuel Blumenfeld**

#### CE QUE JE SAIS D'ELLE... D'UN SIMPLE REGARD

Un certain regard. Film américain de Rodrigo García. Avec Glenn Close, Calista Flockhart, Holly Hunter, Gregory Hines, Kathy Baker, Valeria Golino, Cameron Diaz. (1 h 45.)

Les débuts de metteur en scène du fils de Gabriel Garcia Marquez suscitent naturellement une certaine curiosité ; ils traduisent sans aucun doute une certaine virtuosité... d'écriture. C'est en effet à un classique exercice narratif de combinaison de plusieurs récits, consacrés à des femmes vivant aujourd'hui à Los Angeles et mettant en évidence leur solitude, leurs angoisses mais aussi leurs raisons de vivre que se consacre le réalisateur, soutenu par une distribution prestigieuse. Une femme médecin solitaire, une banquière moins dure qu'elle ne le paraît, une mère de famille isolée qui écrit des contes pour enfants, un couple de jeunes femmes dont l'une va mourir, deux sœurs dont l'une, aveugle, mène une vie sentimentale animée aux dépens de l'autre, inspectrice de police trop consciencieuse, composent cet assemblage dont le caractère artificiel n'est jamais pris en défaut. L'étrangeté de l'affaire est que cette chronique sociologico-mélorodramatique, dont le titre comporte le mot « regard », présentée en ouverture de la section Un certain regard, soit très précisément à ce point dépourvue de regard. **J.-M. F.**

#### DÉPÊCHES

##### IMPÉRIALISME EUROPÉEN

La compagnie Zentropa, qui produit les films du réalisateur danois Lars Von Trier, dont *Dancer in the Dark*, avec la chanteuse islandaise Björk et Catherine Deneuve, qui sera présenté le 17 mai en sélection officielle, envisage de s'installer à Hollywood pour y réaliser des films à petit budget à l'euro-péenne. « Nous voulons aller là-bas pour montrer aux Américains comment faire des films à notre façon, nous allons essayer d'être des impérialistes culturels européens, qui plantent un drapeau dans le cœur de la bête », a déclaré Peter Aalbaek Jensen, le directeur de Zentropa, au journal danois *Berlingske Tidende*. – (AFP)

##### COPRODUCTIONS

Le fonds du Conseil de l'Europe Eurimages a accordé le 11 mai une aide de 2,42 millions d'euros pour la coproduction de huit longs métrages : *Concorrenza Sleale*, d'Etore Scola (Italie, France) ; *Kobraligan*, de Kjell Sundvall (Danemark, Suède) ; *Annas Sommer*, de Jeanine Meerapfel (Allemagne, Grèce, Espagne) ; *Drakarna oever Helsingfors*, de Peter Lindholm (Finlande, Suède) ; *Nuages*, de Marion Hansel (Belgique, Allemagne) ; *Omfavn mig Mane*, d'Elisabeth Rygaard (Danemark, Islande, Turquie) ; *Tangos volés*, d'Eduardo De Gregorio (France, Espagne) ; *Visionarios*, de Manuel Guitierrez Aragon (Espagne, France).

##### CENSURE

Le film du Chinois Jiang Wen, *Guizi Lai Le*, qui doit être présenté le 13 mai en sélection officielle, n'a pas encore obtenu le visa de la censure chinoise. C'est le deuxième long métrage de cet acteur très populaire dans son pays, surnommé « le Dépardieu chinois ». Né en 1963, il a joué notamment dans *Le Sorgho rouge*, de Zhang Yimou, que la censure chinoise n'avait pas autorisé à présenter à Cannes, en 1994, son film *Vivre*. Le film de Jiang Wen a bien été soumis à la censure un mois avant sa sélection par le festival, mais il n'a pas obtenu à ce jour de réponse. La direction du festival n'a fait aucun commentaire. – (AFP)

## Jérôme Clément affirme être favorable à la sortie en salles des téléfilms d'Arte

S'il tient à calmer les inquiétudes des professionnels du cinéma, le patron de la chaîne publique en souligne pourtant les incohérences

LA CARTE UGC illimitée étant suspendue, un nouveau dossier chaud agite les professionnels du cinéma : depuis la révélation (*Le Monde* du 6 mai) de la décision de Jérôme Clément, PDG de la Sept-Arte, de ne plus sortir en salles les téléfilms produits par l'unité fiction d'Arte, les protestations se multiplient, amplifiées par le bon accueil reçu au même moment par *Beau travail* de Claire Denis, produit dans ces conditions et sur les écrans depuis le 3 mai.

L'association des Auteurs réalisateurs producteurs (ARP) a fait vigoureusement connaître son désaccord dès le 6 mai. A son tour, un communiqué commun de cinq organisations de cinéastes, de distributeurs et d'exploitants indépendants, publié à Cannes, interpelle la chaîne et son patron : « Comment peut-on interdire l'accès à un autre public des œuvres originales qui sont la preuve de la vivacité créatrice de l'unité fiction d'Arte (...) ? Qu'est-ce qu'une chaîne publique culturelle qui refuse d'exposer ce qu'elle produit (...) ? Cette décision étant sous la seule responsabilité d'Arte, nous demandons à Jérôme Clément de reprendre la politique jusqu'ici menée avec succès par la chaîne qu'il préside, et de renouer le dialogue avec nos organisations. »

#### « UN SACRIFICE »

A Cannes, l'interpellé avoue d'abord sa surprise d'être ainsi pris à partie par ceux qui, dit-il, étaient justement ses interlocuteurs lors de la réunion du 27 avril dont le résultat a mis le feu aux poudres. Sur le bateau où Arte a élu domicile durant le Festival, il affirme n'avoir jamais eu l'intention de bloquer quelque film que ce soit. Il dénonce au contraire le « climat » instauré de-

puis plusieurs mois par les représentants des professionnels du cinéma, à coup de lettres, de message au Centre national de la cinématographie et au ministère de la culture, à l'encontre des prétendus effets des sorties en salles des téléfilms produits sous l'égide de Pierre Chevalier, « M. Fiction » de la chaîne.

« Au cours de la période de tension qu'a vécue le cinéma français depuis la rentrée et jusqu'aux succès du Goût des autres et de Taxi 2, certains nous ont accusés pêle-mêle d'occuper des écrans qui auraient dû être attribués à des "vrais films" français, de détourner à notre profit l'attention des médias au détriment de production de "vrai cinéma", voire de vouloir accéder aux systèmes d'aide du cinéma, explique Jérôme Clément. A cet ensemble d'attaques, je réponds d'abord que nous ne réclamons l'accès à aucune aide, ensuite que nous sommes heureux et fiers lorsque des œuvres que nous avons contribué à faire exister peuvent poursuivre leur vie d'une autre manière après que nous les avons diffusées : je suis favorable à ce que les films, quel qu'ait été le cadre dans lequel ils ont été produits, puissent accéder au grand écran si c'est le souhait de leurs auteurs et si distributeurs et salles jouent le jeu. En faisant ce choix, j'impose à la chaîne un sacrifice (la sortie en salles empêche une deuxième diffusion avant deux ans), et parfois pire : nous voulions éditer la série "Gauche-Droite" en vidéo en même temps que sa diffusion, nous y avons renoncé à la demande de ceux qui voulaient sortir certains de ses titres en salles. J'observe par ailleurs qu'à titre individuel, nombre de membres des organisations qui nous font un faux procès réclament de pouvoir distribuer sur grand écran les films des séries

"Gauche-Droite", "Petites caméras" et bientôt ceux de "Masculin-Féminin" que Pierre Chevalier met en chantier. »

#### « ATTITUDE OFFENSIVE »

Le président de la Sept-Arte affirme n'avoir décidé de suspendre la sortie en salles que « le temps que les professionnels du cinéma se mettent d'accord entre eux, et qu'ils prennent leurs responsabilités ». S'il défend la séparation juridique entre cinéma et télévision – « d'autant plus, dit-il, que lorsque j'étais directeur général du CNC j'en ai été un des artisans » –, il reconnaît s'interroger sur « les effets pervers d'une réglementation plus adaptée au monde d'hier qu'à aujourd'hui » : « Si Beau travail n'est pas du cinéma, mais que Vatel en est, il faut m'expliquer les règles. A l'issue du colloque sur "Le cinéma à venir", le premier ministre et la ministre de la culture se sont exprimés clairement en faveur du cinéma d'auteur. Je ne suis pas sûr que la présentation, le soir même, d'une soupe américano-je ne sais pas quoi en soit la meilleure illustration. Et cela pour 160 millions de francs, plus de trois fois le budget annuel de la filiale cinéma d'Arte. »

A terme, le PDG de la Sept-Arte appelle d'ailleurs à un réexamen d'un système de financement du cinéma qui a fait ses preuves « au milieu des années 80 », mais ne correspondrait plus à la réalité actuelle, en particulier sur les marchés internationaux : « Il faut adopter une attitude offensive et non plus frileuse, pour que les œuvres de création, qu'elles soient produites par la télévision ou le cinéma, puissent servir les ambitions des artistes et nous permettent de tenir notre place dans le monde. »

J.-M. F.

## Images du Nord, dernier exil de Robert Kramer

Cités de la plaine. La Semaine de la critique rend un bouleversant hommage au cinéaste disparu

celui d'un mélodrame ou d'une tragédie. Ben, un aveugle vivant dans le nord de la France, se remémore son passé. Son arrivée comme jeune immigré maghrébin sur un quai de gare, sa volonté de réussite, son mariage avec une Française, un retour elliptique au pays où l'attend la mort de sa mère puis, au retour, la rupture de son couple, la déchéance, la dévastation, l'infirmité. Ce n'en serait pas moins donner une idée fautive du film que de s'en tenir là.

#### CHANT FUNÈBRE

Tourné dans la région de Roubaix avec des acteurs non professionnels, partagé entre la vidéo numérique – caméra portée et décors naturels – et la reconstitution onirique des visions de Ben en studio et en 35 millimètres, l'histoire des *Cités de la plaine* – qui porte l'indélébile signature de Robert Kramer – est celle d'une pensée qui s'efforce de prendre la mesure de ce qui unit encore ou sépare déjà les hommes. La question existentielle, politique et économique du lien – entre l'individu et la communauté, la tradition et la modernité, le local et le mondial – redevient chez Kramer une question éminemment cinématographique, prise en charge par l'esthétique même du film. Par sa

construction en ellipses et fragments, par la juxtaposition des supports, par le contraste des scènes diurnes et nocturnes, la désynchronisation de l'image et du son, le chevauchement des inserts et des vues générales, ou le décalage des effets documentaires et des embaardées oniriques, c'est d'abord à lui-même, et partant au spectateur, que le film semble demander comment tenir.

Pour n'être pas d'une évidence gaieté, la réponse est bouleversante. D'un avatar à l'autre (le personnage de Ben est incarné par trois acteurs), cette œuvre évoque

la trajectoire d'une vie récapitulée à partir d'un point de vue qui serait comme au-delà de la vision, depuis une sorte de monde supra-sensible où l'auteur de ces visions, en une dernière métamorphose, se serait transformé en caméléon chatoyant, en pousse verte, en infinité de grains de sable. Comme si, à travers l'interminable exil de l'immigré Ben, Robert Kramer avait composé le chant funèbre de son propre départ et l'ultime rappel de sa présence si chaleureuse au monde.

Jacques Mandelbaum

# louise attaque

A L'OLYMPIA  
BRUNO COQUATRIX  
DIRECTION - PAULLETTE ET PATRICIA COQUATRIX

**29.05.00**  
Invité : Flor del fango

**30.05.00**  
Invité : Mickey 3D

**01.06.00**  
Invité : Cornu

**02.06.00**  
Invité : Antidote

**03.06.00**  
Invité : Dionysos

FONDS DE SOUTIEN  
CHANSON - TABARET - JAZZ  
soutenu par La Mairie de Paris

#### ÉLOGE DE « VATEL »

Le film de Roland Joffé, présenté en ouverture du Festival, aura recueilli au moins une critique positive. Celle de Harvey Weinstein, le coprésident de la firme américaine Miramax. Il estime que la biographie du cuisinier « est un exemple de ce qu'il y a de mieux en matière de réalisation ». Joignant les actes à la parole, il a acheté les droits de distribution pour les Etats-Unis du film produit par la Gaumont pour un montant non précisé. Les deux firmes possèdent un énorme dénominateur commun : la major Disney, dont les films sont distribués en France par Gaumont et qui contrôle l'indépendant Miramax.



# Les dentelles et frémissements de Paul Weller

Mal connu en France, le guitariste et chanteur britannique publie « Heliocentric », son meilleur disque à ce jour

DEPUIS PLUS de vingt ans, Paul Weller, ancien leader des Jam et du Style Council et grand frère idéal de la britpop, incarne un « éternel » insulaire en matière de rock. Le seul chanteur de la génération punk, peut-être – avec Elvis Costello et Sting – à avoir survécu artistiquement et dans le cœur du public, à deux cruelles décennies. Sec comme une trique, profil en lame de couteau, Paul Weller, comme au premier jour, grille ses cigarettes à la chaîne, maltraite ses guitares avec la vigueur d'un jeune homme en colère (de quarante-deux ans). Le concert s'équilibre pourtant joliment entre puissance et tendresse. Par la grâce d'une section de seize cordes (et un hautbois) et d'un répertoire enrichi des chansons d'un nouvel album, *Heliocentric*, son meilleur disque solo à ce jour.

On connaît mal en France cette rock-star britannique. Quand, début 1977, les Jam enregistrent leur premier 45 tours (*In The City*), Paul Weller n'a guère plus de dix-huit ans. A la hargne punk, il marie une nostalgie *mod* pour la façon concise et stylée dont les Kinks,

Who et autres Small Faces crachaient leur frustration adolescente. Une génération identifie ses émois aux convictions de cet idéaliste à l'accent cockney, romantique puritain et copain idéal. Le guitariste scellera la légende des Jam en séparant le groupe au sommet de sa popularité (sans jamais céder aux sirènes de la réformation).

## PULSIONS ROCK ET GROOVE NOIR

Convaincu au début des années 80 de l'obsolescence du rock, passionné par les musiques noires, Paul Weller s'associe avec le claviériste Mick Talbot et forme le Style Council. Abandonnant à peu près sa guitare, il se fait l'apôtre d'une « blue-eyed soul » qui tentera de gérer, parfois brillamment, les contradictions entre la raideur naturelle du chanteur, son engagement politique et sa soif de sensualité. Le duo finira par s'évaporer dans l'indifférence. En solo, Paul Weller se raboche avec sa six cordes, réconcilie pulsions rock et groove noir. En 1995, *Stanley Road*, son troisième album solo, le réta-

blit au sommet de sa popularité (1,5 million d'exemplaires vendus). Au même moment, ses fans de la première heure ont formé des groupes qui trônent en haut de l'affiche. A l'unanimité, Oasis, Blur, Ocean Colour Scene ou Cast élisent Paul Weller papa ou parrain du nouveau rock britannique.

Si le guitariste fraternise avec Noel Gallagher, force est de constater que ses chansons en solo souffrent souvent des maux qui plombent une grande partie de la britpop : passivité, obsession anglo-centriste... Chacun de ses disques s'illuminait de trois, quatre mélodies qui confirmaient la réputation de *songwriter* de Weller, mais trop de morceaux s'enfermaient dans une célébration claustrophobe d'un rock-blues indigeste.

D'une cuvée comparable à *All Mod Cons* et *Our Favourite Shop* – respectivement les meilleurs albums des Jam et du Style Council –, *Heliocentric* inverse enfin ces proportions. On y trouve encore un ou deux titres aux mâchoires crispées, mais l'essentiel de son inspiration a laissé parler ce qui lui



LAWRENCE WATSON

Paul Weller : entre puissance et tendresse.

réussit le mieux depuis toujours : l'acceptation de sa part de féminité, de failles, de mélancolie...

Une instrumentation largement acoustique travaille dans la dentelle et les frémissements. Un sourire revigorant illumine *Sweet Pea*, *My Sweet Pea* dédié à sa fille, *Love Less* bénit le lyrisme désolé de Curtis Mayfield, *Back In The Fire* ou *Dust And Rocks*, chantées avec des restes d'accent prolétaire, sont parmi les mélodies les plus attachantes qu'ait écrites Paul Weller.

Même la puissance de *There's No Drinking*, *After You're Dead*, propulsée par le batteur Steve White, se pare d'impressionnants efforts harmoniques. Atout décisif, les arrangements de cordes dirigés par Robert Kirby, ancien complice de Nick Drake, offrent à ces grandes chansons des décors troublants et voluptueux.

Stéphane Davet

★ 1 CD Island 8093/542 394-2.

## Tracy Chapman, chanteuse de blues en l'an 2000

TRACY CHAPMAN à l'Olympia le 10 mai. Paul Bushnell (basse), Denny Fongheiser (batterie), Steve Hunter (guitare), Jeff Young (claviers). Album : *Telling Stories*, East-West/Warner.

Tracy Chapman n'a besoin de rien. Pas de lumières, pas d'effets de scène, pas de paroles inutiles. Juste une guitare, et des musiciens, qui jouent d'enfer sous des airs modestes, et ne paraissent être là que pour éclairer le monument de singularité que représente la jeune chanteuse afro-américaine. On la dit timide. Elle commence (*Good Times*) son récital dans le noir. Mais dans le désert moral et philosophique des villes américaines, tel que décrit dans *American Beauty*, le film oscarisé de Sam Mendes, Tracy Chapman apporte des valeurs – honnêteté, sincérité, idéal. Dans le paysage dévasté des banlieues où la communauté noire est minée par la violence, la drogue et la prison, elle apporte de la paix. Son public lui offre en échange une ferveur de sentiments assez rare dans le paysage des musiques populaires américaines.

L'Europe n'est pas en reste. La plupart des spectateurs présents à l'Olympia pour le concert unique du 10 mai étaient encore au cours préparatoire quand est sorti, en 1988, *Tracy Chapman*, premier album de folk engagé, à l'incroyable succès. Mais ils en connaissent les chansons par cœur. Où, et quand, les ont-ils apprises ? On a dit Tracy Chapman finie, ringarde avec son lot de bons sentiments humanistes, sa nostalgie bébéte et sa guitare grattée. Son handicap dans la course aux nouveautés était énorme : dix millions de *Tracy Chapman* vendus, une chanson (*Talkin' Bout A Revolution*) devenue agaçante à force d'être chantée, fredonnée partout et par tous. Bien des luttes se sont éteintes, Thabo Mbeki est président d'Afrique du Sud – Tracy Chapman fut révélée en 1988 à Wembley, lors

du concert de soutien à Nelson Mandela, le leader sud-africain alors emprisonné –, la bourse s'affole et les start-up monopolisent l'attention médiatique : Tracy Chapman ne bouge pas ses positions d'un pouce : elle écrit et chante des ballades anti-fric (*Paper and Ink*), des appels à la compassion.

La jeune femme née en 1964 à Cleveland (Ohio) a été élevée avec sa sœur par une mère quittée jeune et qui chantait du gospel à l'église. Sister Rosetta Tharpe (1915-1973), membre d'une Eglise sanctifiée, chanta d'une voix aiguë des histoires tristes de femmes noires sans se remettre à Dieu et au chant sacré. Sister Rosetta jouait de la guitare, fort bien, et portait des coiffures roulées aux bigoudis. Tracy Chapman joue de la guitare (parfois électrique), elle est coiffée à l'afro, cheveux noués en queue de cheval, collier en or. Elle garde les yeux clos. Elle ne crève pas les planches, mais elle a un charme absolu, qu'elle chante *a capella* de terribles fables où les femmes sont battues et les enfants méprisés, ou bien les tortures sentimentales et l'absolue solitude des jeunes filles. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Tracy Chapman, revenue d'un coma musical un peu dépressif grâce à la richesse mélodique de *Telling Stories*, descend en droite ligne des traditions afro-américaines.

Une heure et demie de ballades à voix grave, et puis tout s'envole : Chapman livre une version radicalement blues de *Give Me One Reason* (chanson parue en 1995 sur l'album *New Beginning*, sorti en 1995), puis *Get Up*, *Stand Up* de Bob Marley et, pour conclure, une reprise joyeuse et sereine de *Proud Mary*, écrite par le Blanc John Fogerty, avant de devenir un hymne noir par la voix d'Ike et Tina Turner. Et plus personne ne veut quitter la salle.

Véronique Mortaigne

QUINZAINE DES REALISATEURS CANNES 1999  
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DU FILM DE PARIS 2000

TOUCHER

LES CINQ SENS

UN FILM DE JEREMY PODESWA

MARY-LOUISE PARKER  
PASCALE BUSSIÈRES  
MARCO LEONARDI  
NADIA LITZ  
DANIEL MACIVOR  
MOLLY PARKER  
GABRIELLE ROSE  
PHILIPPE VOLTER

GOÛTER

SEN

PREMIERE

SORTIE LE 10 MAI

TMN 10

FP

## INSTANTANÉ

### VOYAGE

### EN FORME

### DE LOVE LETTER

Le Théâtre de l'Echangeur, avec son club des échangistes, situé au métro Gallieni à Paris, porte bien son nom : on y échange des informations sur ce qui se fait de plus pointu en spectacle vivant.

Jean-Marc Matos vient d'y donner *Périple 2000*. Près de vingt ans que ce chorégraphe galère, seul, ou presque, très peu écouté par l'institution, et malgré tout jamais découragé, persuadé que la danse et les nouvelles technologies sont faites pour s'écrire dans un même geste. Maintenant qu'Internet est banalisé, on commence à l'écouter. Et même à se rendre compte qu'avec peu d'argent, il crée des miracles. Tout simplement parce qu'il a beaucoup d'avance concernant les technologies numériques.

Cet homme-là est un rêveur. C'est l'anti-esbroufe. Magicien, il préfère étonner qu'expliquer.

Il est léger. Pour *Périple 2000*, Anne Holst l'accompagne dans son voyage avec escales. Elle vient du Buto japonais, possède une belle présence scénique, tantôt lente, tantôt saccadée ; lui, formé aux méthodes américaines, a transformé la rigueur et l'abstraction en une danse d'une douceur presque insupportable. Les deux danseurs-chorégraphes se retrouvent sur le plateau en même temps qu'à l'écran. Comme dé-

cor : un poste informatique, très post-chaos, est traité sous forme d'une peinture d'où s'échappent des fils, comme autant de lignes, de directions à suivre. Là un bras se met à sinuer suivant des pointillés, là une mèche de cheveux godille sur une route en lacets. Car tout danse ! Et les angles des morceaux de silhouettes que l'on voit à l'image sont plutôt du genre indéfini.

Apparitions, disparitions des corps, tandis que leurs ombres subsistent à l'écran, rétrécissant à l'état d'empreintes charbonneuses, vestiges qui esquissent des continents.

On peut penser à des tests d'Hermann Rorschach. C'est riche en signification. Fouillis de cheveux, enchevêtrements de câbles ; oreilles, mains qui prennent la forme de pays. On navigue à vue dans les anamorphoses. Un tango, sur une musique de Cesaria Evora, enlace les danseurs à l'écran, tandis que sur la scène ils sont séparés. Tout est calculé au millimètre près, de la rencontre de cet homme et de cette femme, si intense qu'on jurerait qu'elle existe dans la vie pour de vrai.

Lecteur, guettez Matos, il est discret. Il est poète. Il envoie des lettres d'amour.

Dominique Frétard

FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE

24 février - 25 juin

Flamenco  
El Chocolate  
Esperanza Fernandez  
13 mai, Théâtre Equestre Zingaro

Tchiloli de São-Tomé  
du 18 au 21 mai  
Maison des Cultures du Monde

Fujara  
Musiques et chants de Slovaquie  
du 21 au 23 mai  
Auditorium Saint-Germain-des-Prés

locations : 01 45 44 41 42



# Peurs et misère des provinces françaises

Roger Planchon reprend une création de 1973

Présentée jusqu'au 31 mai, cette chronique paysanne est inspirée par l'enfance ardéchoise du directeur du Théâtre national populaire de Villeurbanne. La pièce

parle d'un temps disparu, celui de la vie dominée par la religion, hantée par les superstitions et les peurs ancestrales, marquée par la survie dans les campagnes.

**LE COCHON NOIR**, de Roger Planchon. Mise en scène de l'auteur. Avec Thomas Cousseau, Colette Dompétrini, Emmanuel Galliot, Vanessa Guedj, Anne Guégan, Yveline Hamon, Sébastien Lebouc, Clara Piralí, Roger Planchon, Roger Souza, Elisabeth Vitali. THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE, 8, place Lazare-Goujon, Villeurbanne. Tél. : 04-78-03-30-50. Mardi, à 20 h 30, mercredi et jeudi, à 19 h 30, vendredi et samedi, à 20 h 30. 48 F (7,32 €) à 178 F (27,14 €). Durée : trois heures. Jusqu'au 31 mai.

Roger Planchon remet en piste *Le Cochon noir*, pièce qu'il avait écrite et mise en scène en 1973. C'est une chronique paysanne située « loin de Paris, dans la France profonde ». Ce bleu du ciel vif tranche sur une terre austère, dessinée d'un trait par Luciano Damiani – un sol de planches qui inventent des collines âpres jusqu'à l'horizon sans fin. Nous sommes en 1871. La Commune ensanglante les rues de Paris, des hommes du village ont dû partir faire la guerre, le fiancé de Violette est revenu, blessé, pour se marier.

Le jour de la noce, Violette va, dans sa robe blanche, saluer la tombe de son père. Elle revient en

cheveux, couverte de boue. Elle a été violée par Gédéon, dont la fille était promise à son fiancé. Violée ou possédée par le démon qui l'aurait chevauchée dans le cimetière ? S'il y a eu viol, il n'y aura pas mariage. La mère de Violette tient à l'union qui accroîtra ses terres. Elle en appelle au Solitaire, un ermite qui pratique la magie et dispute au curé les faveurs des villageois, aux prises avec la misère et les vieilles peurs. Il y aura exorcisme, le fiancé reviendra pour la noce. Mais Violette s'est jetée dans le ravin.

Dans *Le Cochon noir*, Roger Planchon met en jeu bien plus que cette histoire. Il nous parle d'un monde qui a commencé à se fissurer au tournant de la guerre de 1870 pour disparaître un siècle plus tard : celui de tous ceux qui vivaient « loin de Paris » et qui disaient « là-bas, en France » quand ils parlaient de la capitale. Ce qui les éloignait tenait moins à la distance qu'à une façon de vivre, de croire et de mourir. Ils étaient en province, c'est-à-dire chez eux, sur un plateau, une colline ou dans quelque vallée, protégés, enfermés dans un paysage. Ils se mariaient entre eux, chaque génération reproduisait son lot de filles-mères et de curés, de bigotes et d'hommes comme Gédéon, avec « la cervelle en pente ». La vie était rude, l'inceste courant, la foi inamovible et torturée. Les femmes avaient la re-

ligion du curé, tout le monde suivait les processions, les crucifix hantaient les chemins. Mais quand le doigt de Dieu se faisait trop menaçant ou que défilait la justice humaine, la superstition venait nourrir de secours le village ou la vallée. Il fallait vivre, et vivre, c'était souvent survivre.

Ce temps avait quelque chose de shakespearien. Les vieux parlaient en citant Dieu, les grands saints, les héros de la mythologie. Soleil et Lune allaient parfois cul par-dessus tête. C'était il y a longtemps, comme dans *Le Cochon noir*. Et c'était hier. Dans certaines régions de France – comme l'Ardèche de l'enfance de Planchon – cette vie a perduré jusque dans les années 1950. Elle est définitivement morte. En forçant un peu le trait, on pourrait dire qu'elle est devenue une matière pour la série merveilleuse des contes et légendes à lire aux enfants.

Que Planchon ait su parler de ce temps est un cadeau pour ceux qui peuvent se souvenir et une œuvre utile pour ceux qui découvrent. Et si la représentation de *Cochon noir* souffre de quelques longueurs, elle bénéficie d'une mise en scène aux images fortes et d'une distribution, emmenée par Roger Planchon (le Solitaire) et Gédéon (Roger Souza) qui portent à l'enthousiasme.

Brigitte Salino

## Ousmane Sow interroge les Bordelais et les politiques

BORDEAUX

de notre correspondante

Le sculpteur sénégalais Ousmane Sow expose ses sculptures à Bordeaux, jusqu'au 28 mai, sur l'esplanade du hangar 5 aujourd'hui détruit. Après Paris, Tours et Lyon (*Le Monde* du 30 avril 1999), ses personnages imposants font une halte sur les bords de la Garonne. Avant même le vernissage, des Bordelais ralentissent, s'arrêtent souvent, regardent toujours ces 75 sculptures, effigies d'histoires et de l'Histoire.

Béatrice Soulé, productrice audiovisuelle et commissaire générale de l'exposition, a choisi une

nouvelle scénographie et mise en lumière adaptées au lieu. Les œuvres pourront être vues la nuit grâce à un éclairage particulier « pour retrouver l'émotion du mystère d'une lumière vivante et vibrante sur ces visages, ces corps ». Sur l'esplanade « presque trop grande », les lutteurs Noubas, les guerriers Masaïs, les Zoulous, les Peuls ou encore les Sioux, Cheyennes et soldats américains représentés dans la bataille de Little Big Horn sont posés sur de petits socles en bois recouverts de ciment. « C'est un clin d'œil à la mémoire du hangar 5 », souligne Béatrice Soulé.

Un lieu bien connu du sculpteur : c'est au même endroit qu'en 1988 il a exposé pour la première fois en France. « Tout est parti de cette exposition "Bordeaux, portes de l'Afrique" car c'était seulement la seconde fois que je montrais mes œuvres, confie-t-il au Monde. Aujourd'hui, je vais retrouver un lieu et surtout des amis que j'avais perdus de vue. »

RENCONTRES LITTÉRAIRES

La ville profite de cet événement pour organiser plusieurs manifestations culturelles et économiques sur l'Afrique : la chambre de commerce de Bordeaux prévoit une journée économique Aquitaine-Sénégal, le 12 mai. La styliste sénégalaise Claire Kane présentera un défilé de mode le 19 mai. La commune de Pessac va organiser le 10<sup>e</sup> Rencontre africaine avec un concert de Youssou N'Dour. La librairie La Machine à lire prépare des rencontres littéraires avec, en invités, Alain Ricard, Catherine Clément et Jean Ziegler. Douadou N'Diaye Rose donnera un concert le 28 mai et le cinéma d'art et essai Utopia proposera, tout au long du mois de mai, des films et documentaires.

Certains hommes politiques, avocats et enseignants profitent de cette actualité pour demander un signe fort de la municipalité pour la reconnaissance du passé négrier de Bordeaux. Un collectif nommé Toussaint Louverture – son fils Isaac est enterré au cimetière bordelais de La Chartreuse – a fait parvenir, mercredi 26 avril, une lettre au cabinet du maire Alain Juppé (RPR) : il demande que l'esplanade du hangar 5 soit baptisée du nom de cette figure emblématique de la lutte contre l'esclavage.

Jusqu'à présent, son nom illustre une impasse. Le collectif demande également à Alain Juppé de commander une œuvre à Ousmane Sow pour en faire un mémorial sur les quais. Si la mairie est restée muette, le sculpteur sénégalais, qui a réalisé la figure de Toussaint Louverture exposée à New York, a réagi : « Cela me rendrait mal à l'aise de répondre à une telle commande car je n'aime pas ce qui est fait sous la contrainte. Il faut que ce soit un projet mûri. Mais pour quoi pas et à un autre endroit peut-être. Sur ce sujet de l'esclavage, le plus important à mes yeux, est d'en parler. »

Claudia Courtois

★ Association Ousmane-Sow Bordeaux 2000. Tél. : 05-56-44-05-05.

## SORTIR

PARIS

**Festival du futur composé**  
Le Festival du futur composé, regroupant de nombreuses associations pour autistes et psychotiques, se tiendra dans divers lieux de la capitale du 13 au 27 mai, afin d'aider ces jeunes à s'initier à diverses pratiques culturelles. Ces associations ont déjà mis en place de multiples ateliers (théâtre, danse, musique, arts plastiques et journalisme). Le festival a pour objet de rassembler ces initiatives et de présenter les travaux et œuvres réalisés à un plus large public. Des concerts, des pièces de théâtre et des soirées thématiques seront présentés avec le soutien de chanteurs, de créateurs et de comédiens, dont Marc Lavoine, Jacques Higelin, Jean-Jacques Goldman, Philippe Starck, Howard Butten et André Dussollier. Le vendredi 12 mai à 19 heures, le vernissage d'une exposition de peinture au Centre international de séjour Ravel (Paris 12<sup>e</sup>) consacrera l'ouverture officielle du festival. Bureau du festival, renseignements et réservations, tél. : 01-46-65-37-33. De 50 à 100 F. **Stephan Oliva, Bruno Chevillon, Paul Motian**

Le pianiste Stephan Oliva et le contrebassiste Bruno Chevillon ont décidé de faire vivre, à la scène et sur disque (*Fantasm*, RCA-Victor/BMG), les compositions du batteur Paul Motian, ancien compagnon, entre autres, du pianiste Bill Evans. Excellente idée, d'autant que Motian a accepté de participer à ce trio de rêve qui part de l'improvisation plus que des thèmes pour créer une musique où l'espace et la liberté sont des données fondamentales.

*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Les 13 et 14, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.*  
**Christine de Smedt**  
Christine de Smedt est une des chorégraphes-metteurs en scène du collectif d'artistes piloté par Alain Platel, les fameux Ballets C de la B. Elle présente une installation-performance intitulée *9 X 9*, résultat de six ans de travail sur les thèmes du voyage, de l'interaction entre les gens et leur environnement. Avec *9 X 9*, elle souhaite ouvrir son péripète intérieure sur une rencontre entre le public et l'espace. *Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Les 13, 20 h 30 ; le 14, 16 h 30. Tél. : 01-44-78-12-33. De 40 F à 60 F.*

## GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

**La Collection Korda**  
Alexander et Zoltan Korda : 12 films de deux auteurs (producteur, réalisateur) parmi les plus prolifiques du cinéma britannique. *Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Jussieu. Jusqu'au 23 mai. Tél. : 01-43-29-79-89. 30 F et 40 F.*

**Rétrospective Robert Mitchum**  
Treize films en hommage à l'acteur. *Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Michel. Jusqu'au 23 mai. Tél. : 01-43-29-11-30. 30 F et 40 F.*

« Jeune, dure et pure ! »  
Une histoire du cinéma d'avant-garde et expérimental en France. *Cinéma mathématique française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bonne-Nouvelle. Jusqu'au 2 juillet. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

**Gallimard et la Suisse**  
Documents inédits et originaux, photographies, lettres, d'un siècle d'affinités littéraires. *Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Paul. Tél. : 01-42-71-38-38. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Du 12 mai au 2 juillet. Entrée libre.*

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Festival « Solos sans frontières »**  
Lidia Martinez et Paola Ruggieri (les 12 et 13) ; le danseur malais Mavin Khoo formé en danse traditionnelle indienne et chez Merce Cunningham (les 15 et 16). *Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, 13<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Glacière. Jusqu'au 18 mai, 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. De 60 F à 90 F.*  
**Orchestre philharmonique de Radio-France**  
Œuvres de Debussy et Bartok-Saraste. Hanna Schaer (mezzo-soprano), Jukka-Pekka Saraste (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Ternes. Les 13, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.*

**The Sacred Ellington**  
Jessye Norman (soprano), Ron Carter (basse), Mark Markham (piano), Grady Tate (percussions), Jerry Doggen (saxophone), Mike Lovatt (trompette), Phil Lee (guitare), Marilyn Banks (danseuse), Castagneri Quartet, Harlem Gospel Choir. *Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Les 13 et 15, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 30 F à 345 F.*

**Helsinki 2000 Cello Ensemble**  
Œuvres de Heinenen, Franchomme, Piazzolla, Puumala, Servais et Saariaho. Anssi Karttunen (direction). *Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Maubert-Mutualité. Les 13, 20 heures. Tél. : 01-40-51-89-09. De 40 F à 60 F.*  
**Solistes de l'Ensemble InterContemporain**  
Œuvres de Zender et Berg. Salomé Kammer (récitante). *Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Solferino. Les 13,*

20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 130 F.

**Ensemble Fa**  
Œuvres de Laubier et Murail. Fournès, Naon et Rosset. Ensemble Interfaice, Dominique My (direction). *Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Passy. Les 13, 20 h 30. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.*

**Orchestre de l'Opéra national de Lyon**  
Œuvres de Berlioz et Beethoven. Véronique Gens (soprano), Louis Langrée (direction). *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Alma-Marceau. Les 13, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.*

**Quatuor Belcea**  
Œuvres de Ravel, Dutilleul et Fénelon. Vanda Tabery (soprano). *Château, 31, place Léon-Blum, 77 Fontainebleau. Les 13, 19 heures. Tél. : 01-64-22-68-43. De 75 F à 100 F.*

**Roy Hargrove Quintet**  
*Parc floral de Paris (bois de Vincennes), bois de Vincennes, Paris 12<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-de-Vincennes. Les 13, 16 h 30. Entrée libre.*

**Carte blanche à James Newton et Yacouba Mamouni**  
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Les 13, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.*

**TMK, Brother Yacine, Carltoun, Kill Dem Sound**  
*Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. Les 13, 22 heures. Tél. : 01-44-92-77-66. 80 F.*

**Lou Reed**  
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Opéra. Les 13, 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. De 180 F à 300 F.*

**Justin Vali, Erick Manana, Fenoamby**  
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-d'Eau. Les 13, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

**El Chocolate, Esperanza Fernandez**  
*Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaurès, 93 Aubervilliers. M<sup>o</sup> Fort-d'Aubervilliers. Les 13, 20 h 30. Tél. : 01-45-44-72-30. De 110 F à 140 F.*

**Festival « Jazz et Colombes »**  
avec Orquesta Aragon, DJ Laudé Menendez, Orlando Poleo y la Orquesta Chaworo. *Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis, 92 Colombes. Les 13, à partir de 20 h 30. Tél. : 01-47-81-69-02. 110 F.*

**Fawzy al-Aiedy**  
*L'Arène, rue Jean-François-Millet, 77 Combs-la-Ville. Les 13, 20 h 45. Tél. : 01-60-34-53-60. 118 F.*  
**Takfarinas**  
*Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, 92 Suresnes. Les 13, 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. 120 F.*

DERNIERS JOURS

**14 mai :**  
**Amorphe d'Ottenburg**  
de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Jean-Michel Ribes. *Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1<sup>er</sup>. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F.*

**La Dispute/Contention**  
de Marivaux et Didier-Georges Gabilly, mise en scène de Stanislas Nordey. *Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.*

**Douglas Gordon**  
*Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-67-40-00. 27 F.*

**Jacek Malczewski (1854-1929)**  
*Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7<sup>e</sup>. Tél. : 01-40-49-48-14. 40 F.*

FEMME : « Il y avait un homme qui pêchait dans un fossé. Il ne s'était pas aperçu qu'il n'y avait pas d'eau dedans. Il était si heureux du petit poisson au bout de sa ligne. Il ne savait pas que l'hameçon était dans sa bouche. Il a tiré, tiré toute la journée. Les yeux plissés. Et chaque fois qu'il jurait, l'hameçon s'enfonçait plus profondément dans sa gorge. » (2<sup>e</sup> maison)

du 12 mai au 25 juin 2000

GRAND THÉÂTRE

avec **Edward Bond** et **Alain Françon**

avec **Stéphanie Béghain**, **Carlo Brandt**, **Rodolphe Congé**, **Glovis Cornillet**

Gilles David  
Vincent Garanger  
Guillaume Léveque  
Lionel Tan  
Dominique Valadie

# CAFFEE

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE 15 rue Malte Brun 75020 Paris 01 44 62 52 52

France Inter Téléràma PREMIÈRE

BOX MAN

www.boxman.fr

CHARLES MINGUS  
Portrait  
109 F  
Prix TTC valable jusqu'au 30/06/00,  
hors frais d'expédition

Plus de musique pour plus de monde

www.boxman.fr



## EN VUE

■ Le **dalai lama**, en visite au parlement polonais, jeudi 11 mai, jour de l'examen annuel médical, s'est déclaré « content du résultat » après avoir pris son tour dans la file pour se faire mesurer la tension.

■ Le président **Emil Constantinescu** vient de confirmer dans ses fonctions « d'ambassadeur itinérant » **Adrian Costea**, homme d'affaires, inculpé par la justice française pour « détournement de fonds publics » au profit de hauts dignitaires roumains, auteur d'un album touristique *Eternelle et fascinante Roumanie*.

■ Le degré moyen de corruption qui est passé, sur une échelle de 1 à 10, de 6,3 à 6,1 en un an, « est légèrement en baisse en Bulgarie », constate l'institut Vitosha Research de Sofia.

■ En République démocratique du Congo, les soldats rwandais et ougandais convoitent la riche Kisangani, capitale de la province Orientale, « idéalement située » sur une courbe du fleuve, « ville martyre » – dans les années 60, des rébellions y furent réprimées dans le sang – entourée de terres fertiles traversées de rivières charriant, pour son malheur, des diamants.

■ Si les pauvres de Rio peuvent acheter de la cocaïne à 50 cents le gramme, les riches, qui se la font livrer à domicile, ne sauraient s'en procurer à moins de 30 dollars.

■ La compagnie ferroviaire japonaise East Japan Railways, préoccupée par des retards imputables aux suicides – 212 personnes se sont jetées sous ses trains en un an – installera sur les quais des miroirs qui, en leur renvoyant leur image, devraient les pousser à réfléchir.

■ « Si c'est une crevette, nous disons qu'elle souffre, mais si c'est une mouche, nous n'éprouvons pas la même compassion. Pourquoi ? », s'est interrogé le docteur **Chris Sherwin** de l'université de Bristol, lors d'un colloque organisé en Grande-Bretagne par la Fédération pour le bien-être des animaux, alléguant de récents travaux sur la douleur des escargots et des cafards.

■ Les animaux préférés de la reine mère défileront dans les rues de Londres au cours d'une parade carnavalesque pour son centième anniversaire : des taureaux écossais, des chameaux, des poules et de nombreux corgis, de la race de son fidèle **Rover**, vieil arthritique qui la suit partout monté sur une planche à roulettes.

■ En l'absence d'état-civil, la mairie de Khalife-Lou, en Iran, ne pourra confirmer les 145 ans de **Mirza Baba Babai**, ayant toutes ses dents, montant encore sur son cheval, père d'un fils de 120 ans.

Christian Colombani

## La confiance des mères japonaises

Revenant sur un fait divers récent, le « Washington Post » s'étonne qu'une petite fille de six ans voyage seule dans un autocar nippon. Des explications sociologiques s'imposent



Japon, les enfants commencent à se déplacer seuls dans les rues et les transports en commun pour se rendre à l'école. On les repère facilement dans les trains ou les métros le matin ou le soir avec leur cartable et leur chapeau jaunes qui leur donnent des allures de poussins. Pour la petite fille du car, c'était son premier voyage en solitaire : elle allait chez sa grand-mère à une cinquantaine de kilomètres du lieu d'habitation de ses parents.

Parfois, indique Kathryn Colbert, des mères inquiètes suivent de loin leur enfant pour les premiers trajets seuls. Ce sont les écoles qui demandent aux parents d'apprendre à leurs enfants à se déplacer sans être accompagnés afin de les habituer à se prendre en charge ; elles demandent aussi d'éviter de les déposer en voiture pour ne pas créer des embouteillages. Le ramassage scolaire n'est pas une pratique répandue en ville. L'entrée à l'école primaire est,

pour les petits Japonais, le début de l'autonomie.

Kathryn Colbert cite le cas d'une fillette de six ans, Tomoko, qui, chaque matin, va à pied jusqu'à l'arrêt de l'autobus pour se rendre à la gare de Shibuya (un des centres de Tokyo), par laquelle transite chaque jour 1,8 million de personnes, monte deux volées d'escalier dans la foule, passe les guichets automatiques, trouve le quai de son train et arrive vingt minutes plus tard à la gare proche de son école. « Le plus grand danger est qu'elle s'endorme et rate la station », dit sa mère. Bien sûr, il est recommandé aux enfants de ne pas suivre un inconnu et de demander leur chemin aux employés de la gare s'ils sont perdus.

Mais, aujourd'hui, des parents sont inquiets. Bien que le taux de criminalité reste au Japon le plus faible des pays développés, les enfants seuls commencent à être relativement menacés : il y a eu trente-deux enlèvements d'enfants au cours des cinq dernières années, dont le dernier il y a une dizaine de jours. Le ravisseur exigeait une rançon mais l'enfant a été délivré par la police. La plupart de ces enlèvements ont lieu sur le chemin de l'école.

## DÉBUTS DE L'INDÉPENDANCE

Beaucoup d'enfants sont désormais équipés de téléphones portables comportant trois numéros préenregistrés (leur maison, l'école et le bureau du père). D'autres sont munis de *paggers*. Le géant des télécoms, NTT, a par ailleurs mis au point un service permettant de localiser une personne portant sur elle un petit émetteur. On appelle un numéro et, dans les trente secondes, arrive par fax une carte avec la localisation de la personne.

« Bien sûr, je suis inquiète, a déclaré une mère à la journaliste, mais, à partir de six ans, les enfants doivent commencer à être indépendants. Si vous les accompagnez encore à l'école un mois après le début de l'année scolaire, les autres mères vont vous prendre pour quelqu'un d'étrange. » Bien que le Japon devienne une société relativement moins sûre que par le passé, le sentiment de sécurité qui prévaut encore chez les mères japonaises reste un sujet d'étonnement.

Philippe Pons

## DANS LA PRESSE

## THE WALL STREET JOURNAL

■ La France prend en juillet la présidence de l'Union européenne (...). Si nous avions le choix de la France que nous souhaiterions voir conduire l'Union pour les six mois à venir, nous prendrions la France de M. Fabius. Le ministre des finances, vieil adversaire de M. Jospin, a été nommé au gouvernement le mois dernier en désespoir de cause. Depuis, il a fait montre de beaucoup d'intelligence, appelant à la déréglementation, à une baisse des impôts et à la fin du traitement passablement négligeant réservé à l'euro. (...) Tout soudain, M. Jospin a à ses côtés un homme qui dit des choses

qu'on aime pas entendre. Espérons que ce sera cette voix-là que l'Union va le plus souvent entendre à partir du premier juillet.

## LES ECHOS

## Favilla

■ Le réalisme, voire le pessimisme, ont imprégné nombre des discours de cette semaine sur l'avenir de l'Europe. (...) Il est pourtant possible d'échapper à cette impasse si l'on veut bien voir dans cette Europe hybride autre chose qu'un gage d'inefficacité. Aux yeux du spécialiste des réseaux qu'est Manuel Castells (La fin du millénaire, éditions Fayard), ce mélange irritant de fédéralisme et de nationalisme est, au contraire, la façon la plus pragmatique de concilier des as-

pirations contradictoires. Le propre d'une organisation en réseaux est de rendre sans objet la dispute sur la souveraineté puisque celle-ci est mise en commun plutôt que transférée à un niveau supérieur. Il est donc logique que l'Europe, comme n'importe quel réseau, n'ait pas de centre mais seulement des « points nodaux » qui, tout en étant de tailles inégales, resteraient interdépendants. Les marchandages ne feraient que traduire la recherche de compromis inhérente à ce partage de l'autorité. En bref, (...) l'Europe, avec sa souveraineté à géométrie variable, réfigurera le système politique caractéristique de l'ère de l'information. Voilà qui est encourageant !

## LIBERATION

## Alain Duhamel

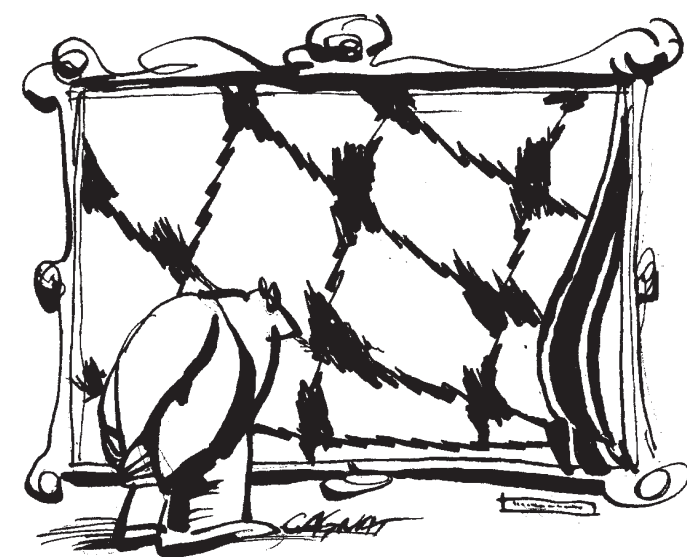
■ Comme tous les présidents en exercice (Jacques Chirac) déteste les changements qui touchent à son mandat. Seulement voilà : la perspective d'un second septennat risque de le handicaper, et Jacques Chirac n'est pas du genre à s'encombrer de fardeaux inutiles. (...) Jacques Chirac est intellectuellement hostile au quinquennat, il est contraint de l'envisager. De surcroît, Lionel Jospin, lui, y est résolument favorable. (...) Si Jacques Chirac ne reprend pas à son compte l'idée du quinquennat, Lionel Jospin, lui, en fera un symbole de modernité. Le président de la République n'a pas l'intention de lui abandonner cette fenêtre.

## www.occupied.org

Un projet artistique évoquant les destructions par Israël de maisons palestiniennes en Cisjordanie

SELON Amnesty International, les autorités israéliennes ont détruit au moins 2 650 maisons en Cisjordanie (y compris Jérusalem-est) entre 1987 et 1999, privant de toit 17 600 Palestiniens, dont 7 300 enfants. L'artiste israélienne Tirtza Even publie sur Internet une série de documents pour évoquer cette forme de répression, et plus largement la vie quotidienne des Palestiniens soumis à l'occupation. Il s'agissait au départ d'un travail réalisé en 1998 et 1999 avec Bosmat Alon pour une exposition organisée à la galerie Ami Steinitz, à Tel-Aviv, « Kayam al hurbano » (« Qui existe sur ses ruines »). L'objectif de l'artiste est double : créer un lieu pour « documenter une partie des atrocités de l'occupation israélienne », mais aussi « faire prendre conscience d'une exclusion fondamentale mutuelle entre les autodéfinitions de chaque côté, avec l'espoir qu'une ouverture se présentera pour un dialogue ».

Pourtant, Tirtza Even a choisi de présenter l'ensemble des séquences vidéo, interviews, reportages-photo



et témoignages rassemblés sur son site comme un projet artistique plus qu'un travail militant. Un texte introductif explique sa démarche esthétique et éditoriale, mais le visiteur peine à distinguer les liens de couleur sombre qui mènent vers les

pages principales. Le ton est donné : les documents présentés ne sont pas d'accès facile. Il faut prendre le temps de comprendre le mode de navigation inhabituel, faire preuve de patience en attendant qu'apparaissent sons et illustrations, accep-

ter entièrement le regard de l'artiste. Ainsi, chacune des images d'une mosaïque de prises de vues du camp de réfugiés de Dehaishé, près de Bethléem s'anime si la souris s'y attarde un peu. On voit alors des silhouettes d'enfants qui courent, du linge étendu qui s'agit au vent, des hommes en pleine conversation. Les lettres, légendes et explications sont reproduites avec des polices de caractère presque évanescences.

Qu'il s'agisse du contenu ou du style, le message implicite est qu'il n'est pas facile pour un Israélien d'appréhender la réalité palestinienne, même lorsque son regard est empreint de compassion. Loin des images de pans de mur aplatis par les bulldozers et d'oliviers arrachés, montrés par les reportages télévisés, l'artiste aborde le sujet avec une obstination documentaire mêlée de colère contenue. Pour enrichir son site, elle a commencé à intégrer des textes et des photos reçus de diverses sources par courrier électronique.

Jean Lasar

## SUR LA TOILE

## JAPON-ÉTATS-UNIS

■ La compagnie de téléphone japonaise NTT a annoncé son intention de racheter le prestataire Internet américain Verio, spécialisé dans l'hébergement de sites d'entreprises et l'accès à haut débit, pour un montant de plus de 5 milliards de dollars. – (AP)

## GLISSE

■ La société Wowsystem, dirigée par l'ancien champion de ski Edgar Grosperon, lance un nouveau Webmagazine consacré aux sports de glisse (ski, snowboard, surf, skate) et au VTT. Le site propose aussi un espace de dialogue, des petites annonces et une boutique électronique. [www.ridearth.com](http://www.ridearth.com)

## LADY DI

■ La fondation créée par la famille de la princesse Diana pour préserver sa mémoire et gérer son patrimoine a lancé une série d'actions judiciaires pour obtenir la fermeture d'une centaine de sites Web mercantiles ou « de mauvais goût » exploitant le nom et l'image de la princesse sans autorisation. La fondation exige notamment de récupérer une dizaine de noms de domaine. – (Reuters.)

## Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à  
**360<sup>F</sup>**  
d'économie  
soit  
**7 semaines**  
de lecture  
**GRATUITE\***

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

ABONNEZ-VOUS  
ET DEVEZ LECTEUR  
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F  6 MOIS - 1 086 F  1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F\* au lieu de 1 170 F\* au lieu de 2 340 F\*

\* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

Je joins mon règlement soit :  F 001 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

M.  Mme Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

|        | TARIFS HORS FRANCE                  |                                   |
|--------|-------------------------------------|-----------------------------------|
|        | Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse | Autres pays de l'Union européenne |
| 1 AN   | 2 190 F                             | 2 960 F                           |
| 3 mois | 598 F                               | 790 F                             |

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Chantilly, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

## L'éternité moins un jour

par Luc Rosenzweig

L'HOMME de la De Beers, géant sud-africain du diamant, a le mérite de la franchise : « Quand la production est trop abondante et que les prix baissent, nous stockons. Lorsque les prix sont à la hausse, nous stimulons la demande », explique-t-il dans l'excellent reportage de Thierry Nguyen diffusé jeudi soir dans « Envoyé spécial ». Ainsi donc, les spots publicitaires invitant à donner des gages d'amour éternel à notre belle ne serviraient qu'à remplir les coffres de cette multinationale qui contrôle 50 % du marché du diamant ? Désormais, nous procéderons à ces acquisitions à contre-cycle, c'est-à-dire lorsque nous aurons constaté une diminution sensible et durable de la réclame pour ce type de produits. Mais il y avait bien d'autres choses dans cette enquête passionnante, qui suivait la destinée d'une pierre de taille exceptionnelle, plus de 50 carats,

de la mine de Kimberley, en Afrique du Sud, jusqu'à la vitrine de ce joaillier londonien qui la propose à la vente pour la modeste somme de 10 millions de francs. Les mineurs qui extraient des tonnes et des tonnes de roche qui donneront, au mieux, une centaine de grammes de pierres précieuses ne verront sans doute jamais la couleur d'un diamant brut durant toute leur carrière. On y voit que des affaires de millions de francs se traitent comme la vente d'une génisse sur le marché de La Roche-sur-Foron, par un « tope là » qui se dit « mazal », bonne chance en hébreu et en yiddish. Qu'une pierre de grande valeur peut « exploser » à la taille, au risque de voir le cœur fragile de son propriétaire faire de même. Bref, un reportage comme on les aime, sérieux, sans esbroufe, pas racoleur.

Toujours à propos de diamant,

une échotière de Cannes expliquait comment les plus grands joailliers font le pied de grue dans le hall des hôtels des stars pour leur proposer de porter leur marchandise lors de cette fameuse montée des marches. Cette entreprise nous laisse perplexes. Supposons, par exemple, que nous soyons séduit par le pendentif scintillant qui indique la direction de la vallée intermédiaire de Laetitia Casta. Comment saurons-nous où faire l'emplette de ce bijou ? L'avant-gorge de la belle Corse n'est pas, que nous sachions, un maillot de footballeur ! Et nous craignons fort que ce fameux bouche-à-oreille, qui fait vendre les belles pierres comme les bons films, ne parvienne pas jusqu'à nous...

Le diamant a devant lui l'éternité moins un jour. Celui où l'humanité, enfin raisonnable, se rendra compte que sa seule utilité est de découper les vitres.



VENDREDI 12 MAI

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00** La Pierre, l'artiste et l'artisan. Forum
- 21.55** Canabistrot, du blé en herbe. Forum
- 22.55** La Littérature pour enfant, littérature infantile. Forum

## MAGAZINES

- 18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Akhénaton ; Kamel Saleh ; Sophie Guillemain. Domnik Moll ; Mathilde Seigner ; Sergi Lopez ; Andie McDowell. Canal +
- 18.50** Vendredi, c'est Julie. France 2
- 19.00** Tracks. Arte
- 20.55** Thalassa. L'homme-turbot. France 3
- 21.00** Recto verso. Kristin Scott-Thomas. Paris Première
- 22.05** Faut pas rêver. Albanie : les ateliers de Mumtas. Madagascar : le cinéma de brousse. USA : la colline du vent. France 3
- 22.55** Bouillon de culture. Dieu, le Big Bang et les extraterrestres. Invités : Jacques Arnould ; Jean Heidmann ; Matthieu Ricard et Trinh Xuan Thuan. France 2

## DOCUMENTAIRES

- 20.15** Reportage. Lièvres d'abattage. Arte
- 20.30** Belfast, Maine. Frederick Wiseman [2/2]. Planète
- 21.00** Les Déserts australiens. Odyssee
- 21.50** Le Cygne noir. Mezzo

## TELEVISION

## PLANÈTE

**20.30 Belfast, Maine**  
Seconde partie d'un documentaire inédit à la télévision de Frederick Wiseman, qui plante son regard et ses caméras sur une petite ville de l'Est américain, Belfast. Il y a là le concentré d'une certaine Amérique, passée au filtre de la radiographie du documentariste qui suit pas à pas un médecin et un travailleur social, saisissant visages et attitudes, ainsi que les destins de « gens de peu ».

- 21.50** Tie-Died, le culte des Grateful Dead. Canal Jimmy
- 22.05** Sur les grandes avenues. Sunset Boulevard. Odyssee
- 22.15** Grand format. Les Indésirables : la minorité turque en Bulgarie. Arte
- 23.20** Les Ailes de France. Le Concorde. TMC
- 23.45** La Saga des Nobel. Les génies de la génétique. La science du comportement. Histoire
- 0.40** L'Aventure de l'art moderne. [1/13]. Le fauvisme. Histoire

## SPORTS EN DIRECT

- 19.45** Football. Multiplex D 2. Eurosport
- 20.00** Tennis. Tournoi messieurs de Rome. Pathé Sport

## DANSE

- 21.00** Café Müller. Ballet. Chorégraphie de Pina Bausch. Mezzo

## MUSIQUE

- 20.55** Soirée Nice Jazz Festival. Muzzik
- 22.00** Les Plus Belles Musiques de films. Avec Dee Dee Bridgewater ; Julia Migenes. Par l'Orchestre de l'Opéra de Marseille, dir. Lalo Schifrin. Paris Première
- 22.05** Beethoven. Sonate n° 23 en fa mineur. Par G. Pludermacher, piano. Muzzik
- 23.00** Gershwin. Rhapsody in Blue. Avec Claire Désert, piano. Dir. Hubert Soudant. Mezzo

## M6

**20.55 Panique dans la ville**  
Un téléfilm allemand du cinéaste Daniel Helfer, qui raconte l'enquête d'une jeune commissaire aux prises avec des noyades criminelles mais aussi avec sa propre phobie de l'eau. Un scénario qui ne laisse aucun répit au téléspectateur, même s'il est un peu desservi par des acteurs un peu trop caricaturaux, qui semblent coincés par dans rôles sous-écrits comme on en voit dans les séries B.

- 23.10** The Grateful Dead Live in Concert. 1972. Canal Jimmy
- 23.15** Gustav Holst. Les Planètes, suite pour orchestre, opus 32. Par l'Orchestre national des Pays-de-la-Loire et le Chœur de Lyon, dir. Hubert Soudant. Mezzo
- 23.50** Mahler. Symphonie n° 1. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Bernard Haitink. Muzzik

## TÉLÉFILMS

- 20.45** Dix jours de folie. C. Wagner. Arte
- 20.45** Les Anges de la Crime. Rod Holcomb. RTL 9
- 20.55** Panique dans la ville. Daniel Helfer. O. M 6
- 20.55** Les Pédiatres. D. Losset [1/4]. TMC
- 22.10** Croqueurs de lotus. Paul Shapiro. Festival

## COURTS MÉTRAGES

- 0.40** Histoires courtes. Spécial Cannes. Belles de nuit. Jean-Pierre Larcher, avec Aurélie Dupont. France 2

## SÉRIES

- 20.45** Les Screenings de Série Club. **20.50** Cheers. **21.20** Bosom Buddies. **21.50** Diagnosis Murder. **22.45** Mary Tyler Moore Show. **23.20** Sports Night. **23.45** Feeds. **0.35** Alright Already. Série Club
- 20.55** Columbo. Meurtre en musique. O. TF 1
- 0.30** The Practice. [1/2]. Risque de précipitations. O. M 6

## CINÉTOILE

**21.00 La Garçonnière** ■ ■ Tandem exceptionnel pour cette comédie de Billy Wilder, Jack Lemmon et Shirley MacLaine, qu'on retrouvera ensuite dans *Irma la Douce*. Le film, tourné en 1960, donne un reflet sarcastique de la société américaine - arrivisme et désenchantement amoureux - à partir du prêt de son appartement par un employé à ses supérieurs, qui y abriteront leurs frasques sexuelles.

## FILMS

- 14.05** Les Naufrageurs des Mers du Sud ■ ■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1941, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 1
- 15.45** La Déchirure ■ ■ Roland Joffé (GB, 1984, 135 min) O. Ciné Cinémas 2
- 16.35** Le Crime de monsieur Lange ■ ■ Jean Renoir (France, 1935, N., 80 min) O. Ciné Classics
- 17.05** L'Anguille ■ ■ Shohei Imamura, Daisuke Tengan et Motofumi Tomikawa (Japon, 1997, 120 min) O. Festival
- 21.00** Big Hit ■ ■ Che-Kirk Wong (Etats-Unis, 1998, 85 min) O. Canal +
- 21.00** La Garçonnière ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 130 min) O. Cinétoile
- 21.00** Ils vont tous bien ■ ■ Giuseppe Tornatore (France - Italie, 1990, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
- 21.15** Barton Fink ■ ■ Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1991, 110 min) O. Cinéstar 1
- 22.10** Une femme disparaît ■ ■ Alfred Hitchcock (GB, 1938, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
- 23.05** Mille milliards de dollars ■ ■ Henri Verneuil (France, 1982, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
- 23.20** Retour à Howards End ■ ■ James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, 140 min) O. Cinéstar 1
- 23.30** En chair et en os ■ ■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1997, v.o., 110 min) O. France 3
- 0.00** Les Légions de Cléopâtre ■ ■ Vittorio Cottafavi (It. - Fr. - Esp., 1959, 110 min) O. Canal + Vert



**1.35 Casque d'or** ■ ■ ■ Jacques Becker. Avec Simone Signoret, Serge Reggiani (Fr., 1952, N., 100 min) O. Ciné Classics

SAMEDI 13 MAI

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 12.10** et **17.10** Le Monde des idées. Thème : 5 ans ça suffit ! Invités : Guy Carcassonne et Olivier Duhamel. LCI
- 21.00** A la recherche des divas. Forum
- 22.00** La France et la décolonisation. Forum
- 23.00** Préservation des espèces et législation... Forum

## MAGAZINES

- 13.45** Les Grandes Enigmes du futur. Des momies pour l'éternité. France 2
- 14.15** Bouillon de culture. Dieu, le Big Bang et les extraterrestres. TV 5
- 18.15** La Marche du siècle. Amour, fidélité, séduction. TV 5
- 18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Antoine de Caunes ; Guillaume Canet ; Asia Argento ; José Garcia. Canal +
- 18.30** Recto Verso. Kristin Scott-Thomas. Paris Première
- 19.00** Histoire parallèle. Semaine du 13 mai 1950 : A la conquête des pôles. Arte
- 19.30** Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. Paris Première
- 20.35** Le Club. Istvan Szabo. Ciné Classics
- 20.35** Planète animal. Etonnants animaux d'Hollywood. TMC
- 21.05** Thalassa. Cap sur les îles anglo-normandes. TV 5
- 21.40** Metropolis. Cannes 2000. Pierre Guyotat. Arte
- 22.15** Envoyé spécial. Le monde impitoyable de Broadway. Diamant : voyage en solitaire. P.-S. : Produits fermiers. TV 5
- 23.05** Tout le monde en parle. France 2
- 23.25** La Route. Invités : Emmanuelle Cosse ; Bruno Masure. Canal Jimmy

## DOCUMENTAIRES

- 18.30** Football, du rêve à la réalité. Norvège. Odyssee
- 18.40** Français Chalais. La vie comme un roman. Planète
- 19.05** Sur les grandes avenues. Sunset Boulevard. Odyssee
- 19.15** Tashkent, la fin d'un monde. [2/2]. Histoire
- 19.35** Un parc national modèle. Planète
- 20.15** Paysages. Lorient. Arte
- 20.30** Chemins de fer. De Grenade à Salamanque. Planète
- 20.45** L'Aventure humaine. Les Chemins de Samarcande. [2/3] La route de la soie. Arte

## TELEVISION

## FRANCE-MUSIQUES

**15.30 Les Imaginaires d'Hélène Grimaud**  
Hélène Grimaud est très photogénique et offre la particularité d'élever des loups. C'est en outre une pianiste surdouée de vingt-neuf ans, qui joue Beethoven, Brahms, Schumann, mais aussi Boulez. Peu disposée à se disperser, elle ne donne que quelques concerts par an, dont celui-ci, en direct de la Maison de la Radio, qui sera précédé d'un entretien.

- 21.25** Cinq colonnes à la une. Planète
- 22.00** L'Aventure de l'art moderne. [3/13]. Le surréalisme. Histoire
- 23.15** Les Déserts australiens. Odyssee
- 23.45** Mémoires de la télévision française. Henri Spade. Histoire
- 23.45** Sur la route avec Mick Taylor. Pierre qui roule. Muzzik
- 23.55** Les Enquêtes du National Geographic. Les trésors volés du Cambodge. TMC
- 0.00** Un été dans la cerisaie. Odyssee
- 0.40** Aux p'tits bonheurs la France. La Campagne du médecin. France 3

## SPORTS EN DIRECT

- 14.30** Tennis. Tournoi messieurs de Rome. Demi-finales. Pathé Sport
- 15.10** Basket. Championnat Pro A. Play-offs (demi-finale, match d'appui) : Limoges - Pau-Orthez. France 2
- 15.15** Cyclisme. Tour d'Italie. Prologue : contre-la-montre individuel (6 km), à Rome. Eurosport
- 16.55** Gymnastique artistique. Championnats d'Europe féminins. Concours général individuel. France 2
- 17.00** Superbike. Championnat du monde (4<sup>e</sup> manche). Superpole. Eurosport
- 20.00** Football. Championnat D 1. 34<sup>e</sup> et dernière journée. Canal +
- 20.00** Volley-ball. Pro A masculine. Finale, retour : Paris - Poitiers. Eurosport
- 20.00** Football. Championnat D 1. Troyes - Paris-SG. Superfoot

## DANSE

- 0.30** American Ballet Theatre à San Francisco. Ballet. Chorégraphie : Paul Taylor. Mezzo

## MUSIQUE

- 17.45** Yehudi Menuhin et Viktoria Postnikova. Moscou, 1989. Muzzik
- 18.15** Mozart. Six variations pour piano. Avec Emil Gileles, piano. Mezzo
- 18.30** Gershwin. Rhapsody in Blue. Avec Claire Désert, piano. Par l'Orchestre national des Pays-de-la-Loire, dir. Hubert Soudant. Mezzo
- 18.45** « Les Planètes » de Gustav Holst. Par l'Orchestre national des Pays-de-la-Loire et le Chœur de Lyon, dir. Hubert Soudant. Mezzo
- 19.30** Daniel Harding dirige... Mozart, Beethoven et Sibelius. Avec Christian Tetzlaff, violon. Par le Mahler Chamber Orchestra. Muzzik

## CINÉCINÉMAS 3

**23.00 Résurrection** ■ L'auteur de ce film troublant, Daniel Petrie, n'a jamais eu bonne presse en France. *Résurrection* raconte l'histoire d'une handicapée à la suite d'un accident de la route, qui reçoit en échange de la survie des pouvoirs surnaturels. L'interprétation hallucinée d'Ellen Burstyn et celle de Sam Sheppard, sur fond de vie d'une bourgade américaine, confèrent un indéniable intérêt à ce film.

## FRANCE 3

**0.40 La campagne du médecin**  
Exemple de ce que la télévision peut faire de mieux quand elle prend le temps de s'intéresser à la vie des gens. Ce documentaire d'Hugues de Rozières suit un médecin de campagne. Ce fils d'agriculteur parcourt 40 000 kilomètres par an, de ferme en ferme, incarnant une forme de « médecin aux mains nues ». Cinq autres portraits seront diffusés dans cette case horaire.

## FILMS

- 13.15** Le Crime de monsieur Lange ■ ■ Jean Renoir (France, 1935, N., 80 min) O. Ciné Classics
- 13.20** La Guerre du feu ■ ■ ■ Jean-Jacques Annaud. Avec Everett McGill, Ron Perlman (Fr. - Can., 1981, 100 min) O. Cinéfaz
- 13.30** Le Roi et quatre reines ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1956, 90 min) O. Cinétoile
- 16.20** Casque d'or ■ ■ ■ Jacques Becker (France, 1952, N., 95 min) O. Ciné Classics
- 23.00** Résurrection ■ Daniel Petrie. Avec Ellen Burstyn, Sam Shepard (EU, 1980, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.00** Témoin à charge ■ ■ Billy Wilder (EU, 1957, N., v.o., 120 min) O. Cinétoile
- 0.30** Une femme disparaît ■ ■ Alfred Hitchcock (GB, 1938, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 0.40** Rien sur Robert ■ ■ Pascal Bonitzer (France, 1999, 100 min) O. Canal +
- 0.40** La Déchirure ■ ■ Roland Joffé (GB, 1984, v.o., 140 min) O. Ciné Cinémas 3
- 1.00** Alice ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1990, v.o., 105 min). Arte
- 1.00** La Femme aux deux visages ■ ■ George Cukor (EU, 1941, N., v.o., 85 min) O. Cinétoile
- 1.00** Chambre avec vue ■ ■ James Ivory (GB, 1985, v.o., 115 min) O. Cinéstar 2
- 1.20** Un homme et une femme ■ ■ Claude Lelouch (France, 1966, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 2.20** Invasion Los Angeles ■ ■ John Carpenter (EU, 1988, v.o., 95 min) O. Cinéfaz
- 3.20** Tout ce que le ciel permet ■ ■ Douglas Sirk (EU, 1955, v.o., 85 min) O. Ciné Cinémas 1
- 3.30** La Maison de la 92<sup>e</sup> rue ■ ■ Henry Hathaway (EU, 1945, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 4.25** La Voix ■ ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1991, 80 min) O. Cinéstar 1



- 23.00** Résurrection ■ Daniel Petrie. Avec Ellen Burstyn, Sam Shepard (EU, 1980, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.00** Témoin à charge ■ ■ Billy Wilder (EU, 1957, N., v.o., 120 min) O. Cinétoile
- 0.30** Une femme disparaît ■ ■ Alfred Hitchcock (GB, 1938, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 0.40** Rien sur Robert ■ ■ Pascal Bonitzer (France, 1999, 100 min) O. Canal +
- 0.40** La Déchirure ■ ■ Roland Joffé (GB, 1984, v.o., 140 min) O. Ciné Cinémas 3
- 1.00** Alice ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1990, v.o., 105 min). Arte
- 1.00** La Femme aux deux visages ■ ■ George Cukor (EU, 1941, N., v.o., 85 min) O. Cinétoile
- 1.00** Chambre avec vue ■ ■ James Ivory (GB, 1985, v.o., 115 min) O. Cinéstar 2
- 1.20** Un homme et une femme ■ ■ Claude Lelouch (France, 1966, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 2.20** Invasion Los Angeles ■ ■ John Carpenter (EU, 1988, v.o., 95 min) O. Cinéfaz
- 3.20** Tout ce que le ciel permet ■ ■ Douglas Sirk (EU, 1955, v.o., 85 min) O. Ciné Cinémas 1
- 3.30** La Maison de la 92<sup>e</sup> rue ■ ■ Henry Hathaway (EU, 1945, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 4.25** La Voix ■ ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1991, 80 min) O. Cinéstar 1

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 17.35** Sunset Beach. **18.25** Exclusif. **19.05** Le Bigdil. **19.15** Hyper Net. **20.00** Journal, Météo, Trafic infos. **20.55** Colombo. Série. Meurtre en musique O. **22.35** Sans aucun doute. Révélations et contre-enquêtes. **0.40** Les Coups d'humour.

## FRANCE 2

- 17.25** et **22.45** Un livre, des livres. **18.25** Nash Bridges. **18.20** Face caméra. **18.50** Vendredi, c'est Julie. **20.00** Journal, Météo, Point route. **20.50** PJ. Tourisme sexuel. **21.40** Avocats et associés. Le voisin du dessous. **22.50** Bouche à oreille. **22.55** Bouillon de culture. Dieu, le Big Bang et les extraterrestres. **0.15** Journal, Météo.

## FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion. **18.47** Un livre, un jour. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Fa si la Eurovision. La superfinale. **20.35** Tout le sport. En direct. **20.55** Thalassa. L'homme-turbot. **22.05** Faut pas rêver. **23.05** Météo, Soir 3. **23.30** En chair et en os ■ Film. Pedro Almodovar (v.o.) O.

## CANAL +

- 16.10** 6 jours, 7 nuits Film. Ivan Reitman O. **► En clair jusqu'à 21.00** **17.45** C'est ouvert le samedi. **18.15** Flash infos. **18.20** Nulle part ailleurs. **20.30** Allons au cinéma ce week-end. **21.00** Big Hit ■ Film. Che-Kirk Wong O. **22.25** Cannes 2000. Une séquence. **22.30** Dr. Dolittle Film. Betty Thomas O. **23.55** La Vie et rien d'autre ■ Film. Bertrand Tavernier.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.25** Reportages. Peurs sur le stade ? **13.55** MacGyver. **14.55** Alerte à Malibu. **15.45** Flipper. **16.40** Dingue de toi. **17.10** Beverly Hills. **18.05** Sous le soleil. **19.05** Le Bigdil. Spéciale 500<sup>e</sup>. **20.00** Journal, Météo. **20.55** 120 minutes de bonheur. **23.50** Panique en plein ciel. Téléfilm. Paul Ziller O. **1.30** Formule foot.

## FRANCE 2

- 13.45** Les Grandes Enigmes du futur. Des momies pour l'éternité. **14.45** Samedi sport. **14.50** Tiercé ; **15.10** Basket-ball ; Limoges - Pau-Orthez ; **16.55** Gymnastique artistique. Jacques Becker. **18.55** et **20.45** Tirage du Loto. **19.00** Journal, Météo. **20.55** Le Plus Grand Cabaret du monde. **23.05** Tout le monde en parle. **1.10** Journal, Météo.

## FRANCE 3

- 14.05** Côté maison. **14.35** Les Pieds sur l'herbe. **15.10** Destination pêche. **15.40** Couleurs pays. **18.13** Expression directe. **18.20** Questions pour un champion. **18.43** Un livre, un jour. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** O.V.N.I. **20.35** Tout le sport. **20.55** Le 45<sup>e</sup> concours de l'Eurovision de la chanson. **0.15** Météo, Soir 3. **0.40** Au p'tits bonheurs la France. La Campagne du médecin. **1.30** Un siècle d'écrivains. Miguel Delibes.

## CANAL +

- 14.00** Rugby. Elite 1. **16.05** Basket NBA. **► En clair jusqu'à 20.00** **17.00** Samedi animation. **17.55** Le Pire des Robins des Bois. **18.15** Flash infos. **18.20** Nulle part ailleurs. **19.40** Football. **20.00** Multifoot. Dernière journée du championnat de France de D 1. **22.55** Cannes 2000. Une séquence. **23.00** Wanted, recherché mort ou vif Film. David Glenn Hogan O. **0.40** Rien sur Robert ■ Film. Pascal Bonitzer O.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

## Les codes du CSA

- Tous publics  
○ Accord parental souhaitable  
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
○ Public adulte  
○ Interdit aux moins de 16 ans  
○ Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00** Tracks. **19.45** Arte info, Météo. **20.15** Reportage. Livres d'abattage. **20.45** Dix jours de folie. Téléfilm. Christian Wagner. **22.15** Grand format. Les Indésirables. La minorité turque en Bulgarie. **23.10** Je suis Cuba Film. Mikhail Kalatosov (v.o.). **1.35** Je pense à vous ■ Film. Luc et Jean-Pierre Dardenne.

## M 6

- 18.25** Loïs et Clark. **19.15** Cosby Show. **19.50** I-minute, Le Six Minutes, Météo. **20.05** Ciné 6 spécial Cannes. **20.10** Notre belle famille. **20.40** Politiquement rock. **20.55** Panique dans la ville. Téléfilm. Daniel Helfer O. **22.45** X-Files l'intégrale. Le shérif à la dents longues O. Compagnons de route O. **0.30** The Practice. Risque de précipitations O.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30** Black & Blue. Les pyramides d'Egypte. **21.30** Fiction 30. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. Detroit, haut-lieu du taylorisme et berceau de la musique techno.

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Concert franco-allemand. Donné par l'Orchestre symphonique de la MDR, dir. Fabio Luisi. Œuvres de Dvorak, Mahler. **22.30** Alla breve. **22.45** Jazz Club. Le quartette de Jean-Christophe Beney.

## RADIO CLASSIQUE

- 20.15** Les Soirées. En saga op. 9, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. K. Sanderling. **20.40** Concert. Hilary Hahn, violon, Natalie Zhu, piano. Œuvres de Brahms, Bach, Debussy. **22.40** Katia Kabanova. Opéra de Janacek. Dir. Charles Mackerras, Gabriela Benackova (Katia), Peter Straka (Boris).

## M 6

- 14.20** Les Aventures de Sinbad. **15.10** Les Mystères de l'Ouest. **16.10** Mission impossible, 20 ans après. **17.10** Chapeau melon et bottes de cuir. **18.10** Delta Team. **19.10** Turbo, Warning. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.05** Cinésix spécial Cannes. **20.10** Plus vite que la musique. **20.40** Vu à la télé. **20.54** La Trilogie du samedi. **20.55** Charmed. L'héritier O. **21.50** The Sentinel. Femme fatale O. **22.45** Strange World. Surhomme O. **23.35** Au-delà du réel, l'aventure continue. L'origine de l'espèce O. **0.25** Burning Zone, menace imminente. La tour du silence O.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.00** Voie carrossable. Nouvelles tendances du hip hop français TTC groupe de rap parisien. **20.50** Mauvais genres. **22.05** Fiction. Les Pas perdus, de Denise Bonal. **0.05** Clair de nuit.

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Le Vaisseau fantôme. Opéra de Wagner. Par le Chœur et l'Orchestre du Royal Opera House



## Météoscope par Pierre Georges

C'EST UN FAIT ÉTABLI depuis que les considérations sont les considérations : il n'y a plus de saisons ! Le temps est détraqué, complètement détraqué, mon pauvre monsieur, la faute à qui, la faute à quoi, El Nino, la Nina, la Ninon, l'effet de serre, des orages à pleins seaux, comme une ventripotente outre céleste crevée brutalement.

Mais que fait la météo ! Tempêtes en décembre, déluges en mai ! Des orages tropicaux, comme celui de jeudi à Paris qui transforma, pour ce que l'on en vit, la rue Mouffetard, fief tranquille de Jean Tiberi, en vague affluente de l'Oubangui ! Des orages inouïs en Normandie, 50 litres d'eau au m<sup>2</sup> en une heure, pratiquement la production pluviométrique d'un mois normand en 60 minutes, et, là, malheureusement, des victimes. Et aussi des dégâts considérables, la terre emportée tant plus rien ne la raccoche vraiment à la terre, ni bosquets, ni prairies, ni haies dans ces grands cimetières lunaires que sont devenus, six mois par an, les espaces céréaliers et les plaines à maïs.

Mais que fait la météo ? Elle fait que nous lisons la météo, dans les journaux. Que nous écoutons la météo à la radio. Que nous regardons la météo à la télévision. Que la météo nous est devenue à la fois une seconde nature et un premier souci. L'horoscope des horoscopes, la lecture soucieuse et méticuleuse de notre thème céleste plutôt qu'astral. Notre météo-cope, en somme. Va-t-il pleuvoir, et quand, et où, et combien ? Doit-on mettre, monsieur Météo, un string pour aller aux sports d'hiver ? Ou un passe-montagne pour affronter les plages sibériennes ? Faudrait savoir ! Y aura-t-il de la neige à

Noël ? Et du soleil pour la revue des troupes ? Et du vent pour Calais-Nantes ? Et du verglas sur la départementale 13 ? Et des gelées blanches pour les Saints de glace (en pleine déconfiture cette année) ? Et du brouillard sur l'A 5 entre Chaumont-Nord et Chaumont-Sud ? Et un système dépressionnaire bien installé – ils sont toujours « bien installés » les bougres – pour nous saper un peu plus le moral ?

La météo doit avoir réponse à tout. Tout de suite. Elle est notre vigie et notre pythie scientifique, comptable de ses imprécisions et imprévisions. Elle est, cette météo, responsable et coupable, irremédiablement. Tenu pour personnellement responsable du temps qu'il va faire. Pour personnellement coupable du temps qu'il a fait. Si elle lance un bulletin d'alerte, à tort, comme pour se couvrir, il lui est fait immédiatement grief d'avoir affolé en vain les populations. Si elle sonne l'alerte simple, quand malheureusement le tocsin s'imposait, son compte est bon : non-prévenance à personnes en danger.

La météo zéro défaut, voilà ce qu'il faudrait à nos temps de certitudes. Ni prévisions, ni prédictions ! Une météo en béton, une assurance tous risques contre les caprices du ciel. Infaillible et souveraine, précise, au millimètre de pluie près. Ah ça, il ferait beau voir qu'on puisse aller sur la Lune et ne pas pas prévoir le déluge sur la rue Tiberi-Mouffetard !

Et pourtant, c'est ainsi, quand un flux chaud du sud vient enlacer dans nos cieux printaniers un flux froid du nord, il pleut. Comme ciel qui pisse ! Que voulez-vous que la météo y fasse ?

(Cette chronique reprendra le lundi 22 mai.)

## Le plan Orsec est déclenché sur l'ensemble de la Seine-Maritime

Les violents orages ont provoqué la mort de deux personnes

LE PLAN ORSEC a été déclenché, jeudi 11 mai, par le préfet de Seine-Maritime sur l'ensemble du département après les violents orages qui ont éclaté depuis le début de la semaine et qui ont provoqué la mort de deux personnes.

Cette mesure a permis d'acheminer des renforts sur les secteurs les plus touchés par les intempéries et de réquisitionner des moyens privés, notamment dans la ville de Barentin (Seine-Maritime), où une automobiliste est morte par noyade dans la nuit de mercredi à jeudi. La veille, un employé communal s'était noyé dans un torrent de boue qui s'était formé à Saint-Léonard, près de Fécamp (Le Monde des 11 et 12 mai).

Le maire de Barentin a fait évacuer jeudi les 150 habitants d'un immeuble menacé d'effondrement, qui présentait à sa base une cavité haute de deux mètres et due au ravinement des eaux de pluie. Dans cette commune de 14 000 habitants, située dans une sorte de cuvette, une vague d'eau boueuse de près de deux mètres de haut a

soudain déferlé en centre-ville, vraisemblablement à cause de la rupture de canalisations. Des commerces ont été dévastés et des voitures emportées. Tous les établissements scolaires publics et privés de Barentin, Pavilly et Duclair, près de Rouen, ont été fermés vendredi et samedi matin compte tenu des prévisions météorologiques.

### UNE EAU COLORÉE ET TROUBLE

Plus de 22 000 habitants de la Seine-Maritime ont été privés d'eau potable en raison des orages et des « risques de contamination bactérienne », a indiqué jeudi soir la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass). Cette dernière a considéré que les réseaux d'eau publics de huit collectivités représentant une cinquantaine de communes distribuaient alors « une eau colorée, trouble et/ou présentant une contamination bactérienne ».

En Basse-Normandie, plus de mille lignes téléphoniques étaient en dérangement jeudi à la suite des

orages. « Le réseau téléphonique, encore fragilisé par la tempête de décembre dernier, a subi de nombreuses perturbations », a indiqué France Télécom. Les dérangements ont touché principalement l'Orne (secteur d'Alençon) et le Calvados et, à un moindre degré, la Manche (région d'Avranches). France Télécom a espéré un retour à la normale « dès le début de la semaine prochaine ».

En Bretagne, la voie express Rennes-Saint-Brieuc (RN12) a été coupée à la circulation jeudi à la hauteur de Montauban-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) et sur une quinzaine de kilomètres, en raison du trop plein d'eau de pluie dans les fossés qui bordent la chaussée.

A Paris, quelques lignes de métro ont brièvement interrompu leur trafic, jeudi après-midi, et quelques stations ont fermé leurs portes. Le musée d'Orsay a été endommagé, ses sous-sols étant inondés. L'établissement a été fermé à seize heures et devait rester fermé au public vendredi, selon la Direction des musées de France. – (AFP)

## Naissance du numéro un mondial de la publicité

LE GROUPE BRITANNIQUE WPP, numéro trois mondial de la publicité, a annoncé, vendredi 12 mai, l'acquisition de l'américain Young & Rubicam (Le Monde du 10 mai). Le groupe fusionné, nouveau leader mondial avec 5,2 milliards de dollars de marge brute cumulée en 1999, sera détenu aux deux tiers par les actionnaires de WPP et à un tiers par ceux de Young & Rubicam. WPP, qui possède les réseaux J. Walter Thompson et Ogilvy & Mather, a réussi, après quinze jours de négociations houleuses, à faire accepter son offre par les actionnaires de « la Young » : chacun recevra l'équivalent de 53,02 dollars par action Young & Rubicam, en actions WPP.

La transaction valorise Young & Rubicam à 4,7 milliards de dollars. Les derniers « détails » qui empêchaient la signature de cet accord ont été réglés mercredi et jeudi. L'actuel patron de Young & Rubicam, Thomas Bell, participera au côté, notamment, de Martin Sorrell, PDG de WPP, au « comité de transition » opérationnel pendant un an.

## Jolo : un malentendu militaire diffère les pourparlers

DE NOUVELLES TENTATIVES étaient effectuées, vendredi 12 mai, pour reprendre les négociations dans l'île de Jolo, aux Philippines, avec les rebelles musulmans du groupe Abu Sayyaf qui détiennent 21 otages, dont 19 étrangers, depuis le 23 avril après qu'un mouvement de troupes inopportun eut empêché toute discussion de se tenir la veille. En prenant position à l'endroit où aurait dû se tenir la rencontre entre rebelles et émissaires, près des villages de Taglibi et Patikul, l'armée philippine a provoqué le départ des ravisseurs. Peu après, des échanges de coups de feu étaient signalés près de Patikul.

L'armée, a reconnu un conseiller du président Joseph Estrada, a adressé aux rebelles « un mauvais signal » qui a causé « un pas en arrière » dans la négociation en vue de la libération pacifique des otages. Le malentendu aurait été clarifié et l'armée sait maintenant où se positionner pour éviter de tels incidents lors des tentatives de pourparlers vendredi.

L'un des négociateurs mandatés par Manille, le diplomate libyen Rajab Azzarouk, a démenti les affirmations d'une chaîne de télévision locale, GMA, selon lesquelles les rebelles avaient présenté une demande de rançon. M. Azzarouk a concédé avoir parlé avec les rebelles de leurs revendications en matière de développement économique dans le sud des Philippines. Selon la même télévision, les rebelles réclameraient en outre une reconnaissance politique et une interdiction des missions chrétiennes dans la région.

Le malentendu de jeudi a empêché tout progrès dans l'objectif prioritaire qu'est l'évacuation de l'otage allemande Renate Wallert qui souffre d'hypertension. A Bruxelles, le représentant de la diplomatie européenne, Javier Solana, revenant de Manille où il avait accompagné l'aide médicale destinée aux otages, a estimé que les négociations en vue de leur libération risquent d'être « longues ». – (AFP, AP)

## Un tableau historique de Malevitch vendu à New York

RENDU AUX HÉRITIERS du peintre russe en juin 1999 par le Musée d'art moderne de New York, le MoMa, qui le conservait depuis 1936, un tableau de Kasimir Malevitch a été vendu, jeudi 11 mai, 17 millions de dollars (123 millions de francs), lors de la première vente d'art impressionniste et moderne organisée par la maison Phillips depuis son rachat par Bernard Arnault. *Composition suprématisme*, daté 1919-1920, témoigne des recherches d'abstraction que le peintre russe (1878-1935), dès 1915, théorisa sous le nom de suprématisme. Exposé à Berlin en 1927, puis caché en Allemagne pendant la montée du nazisme, ce tableau a été transféré à New York dans les années 30. Après une longue procédure de restitution, il a été remis aux 31 héritiers de la famille Malevitch.

### PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie  
Pierre précieuses - Brillants  
Création et transformation  
Achats, Ventes,  
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens  
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo  
ouverts du mardi au samedi

Tirage du Monde daté vendredi 12 mai  
2000 : 539 703 exemplaires. 1-3

## Découvrir la nouvelle Mercedes Classe C le samedi 13 ou le dimanche 14 mai ?



### Nouvelle Mercedes Classe C. Vous avez déjà fait des choix plus difficiles.

Ligne aérodynamique, pare-chocs intégrés, doubles phares fusionnés, en fait, vous avez déjà envie d'essayer la nouvelle Classe C. Mais laquelle ? Sur sa boîte mécanique 6 rapports et son nouveau châssis, la nouvelle Classe C vous propose 5 nouvelles motorisations et de nombreuses innovations de série : volant multifonctions à commandes intégrées, régulateur de vitesse de croisière, ESP, 6 air-bags Mercedes et un contrat d'assistance mobilife 24h/24. Plaisir de conduite, sécurité, style, avec la nouvelle Mercedes Classe C, choisir ce n'est plus renoncer. Alors, à samedi. Ou à dimanche. Le matin ou l'après-midi ?



Mercedes-Benz